



VERA D'UNA
A DISSENZA
Firenze
G. B. Vico

M H 98

DICTIONNAIRE
PHILOSOPHIQUE
DE VOLTAIRE.

TOME ONZIEME.

LETT. LOI.—ORD.

REC 37227
F-ANT.V.D.75.16

Dictionnaire
PHOTOGRAPHIQUE
de Voltaire

TOME ONZE

LETTRE VOL—OLO

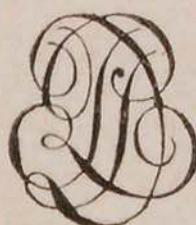
DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE

DANS LEQUEL SONT RÉUNIS
LES QUESTIONS SUR L'ENCYCLOPÉDIE,
L'OPINION EN ALPHABET,
LES ARTICLES INSÉRÉS DANS L'ENCYCLOPÉDIE,
ET PLUSIEURS DESTINÉS POUR LE DICTIONNAIRE
DE L'ACADEMIE FRANÇAISE, ETC.

PAR VOLTAIRE.

TOME ONZIEME.

ÉDITION STÉRÉOTYPE,
D'APRÈS LE PROCÉDÉ DE FIRMIN DIDOT.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE ET DE LA FONDERIE STÉRÉOTYPES
DE PIERRE DIDOT L'AINÉ, ET DE FIRMIN DIDOT.

M. DCCCIX.

ДЕЛОВОЕ ПОСЛАНИЕ
ДЛЯ ПРОФЕССИОНАЛОВ

Причины, почему вы должны
получить образование в области
финансов и бизнеса
и как это сделать
вашим образом, чтобы
вы могли использовать эти
знания для достижения успеха в
жизни и карьере.

ПРЕЛОЖЕНИЕ

ПОКУПКА ОБРАЗОВАНИЯ

ПРИЧИНЫ, ПОЧЕМУ ВЫ ДОЛЖНЫ
ПОЛУЧИТЬ ОБРАЗОВАНИЕ
В АCADEMIE DE FINANCES ET D'ENTREPRENEURIAT



АКАДЕМИЯ

ПОДГОТОВКА К БИЗНЕСУ
ДЛЯ ПРОФЕССИОНАЛОВ
В АCADEMIE DE FINANCES ET D'ENTREPRENEURIAT

DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE.

SUITE DE LA LETTRE L.

LOI NATURELLE.

DIALOGUE.

B. Qu'est-ce que la loi naturelle ? (1)

A. L'instinct qui nous fait sentir la justice.

B. Qu'appellez-vous juste et injuste ?

A. Ce qui paraît tel à l'univers entier.

B. L'univers est composé de bien des têtes. On dit qu'à Laédémone on applaudissait aux larcins, pour lesquels on condamnait aux mines dans Athènes.

A. Abus de mots, logomachie, équivoque ; il n'en pouvait se commettre de larcin à Sparte, lorsque tout y était commun. Ce que vousappelez vol était la punition de l'avarice.

B. Il était défendu d'épouser sa sœur à Rome. Il était permis chez les Egyptiens, les Athéniens et

(1) Ce dialogue est tiré presque en entier des entretiens entre A, B, C, Dialogues, tome I.

même chez les Juifs, d'épouser sa sœur de père. Je ne citoie qu'à regret ce malheureux petit peuple Juif, qui ne doit assurément servir de règle à personne, et qui (en mettant la religion à part) ne fut jamais qu'un peuple de brigands ignorans et fanatiques. Mais enfin, selon ses livres, la jeune Thamar, avant de se faire violer par son frère Ammon, lui dit : « Mon frère, ne me faites pas de sottises, mais demandez-moi en mariage à mon père, il ne vous refusera pas. »

A. Lois de convention que tout cela, usage arbitraire, modes qui passent; l'essentiel demeure toujours. Montrez-moi un pays où il soit honnête de me ravir le fruit de mon travail, de violer sa promesse, de mentir pour nuire, de calomnier, d'assassiner, d'empoisonner, d'être ingrat envers son bienfaiteur, de battre son père et sa mère quand ils vous présentent à manger.

B. Avez-vous oublié que Jean-Jacques, un des pères de l'Eglise moderne, a dit que : « Le premier qui ose clore et cultiver un terrain fut l'ennemi du genre humain, qu'il fallait l'exterminer, et que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne ? » N'avons-nous pas déjà examiné ensemble cette belle proposition si utile à la société ?

A. Qui est ce Jean-Jacques ? ce n'est assurément ni Jean-Baptiste, ni Jean l'évangéliste, ni Jacques le majeur, ni Jacques le mineur ; il faut que ce soit quelque Hun, bel-esprit, qui ait écrit cette impertinence abominable, ou quelque mauvais plaisant *bufo magro* qui ait voulu rire de ce que le monde entier a de plus sérieux. Car, au lieu d'aller gâter le

LOI NATURELLE.

7

terain d'un voisin sage et industrieux, il n'avait qu'à l'imiter; et chaque père de famille ayant suivi cet exemple, voilà bientôt un très joli village tout formé. L'auteur de ce passage me paraît un animal bien insociable.

B. Vous croyez donc qu'en outrageant et en volant le bon homme qui a entouré d'une haie vive son jardin et son poulailler, il a manqué aux devoirs de la loi naturelle?

A. Oui, oui, encore une fois, il y a une loi naturelle; et elle ne consiste ni à faire le mal d'autrui, ni à s'en réjouir.

B. Je conçois que l'homme n'aime et ne fait le mal que pour son avantage. Mais tant de gens sont portés à se procurer leur avantage par le malheur d'autrui; la vengeance est une passion si violente, il y en a des exemples si funestes; l'ambition plus fatale encore a inondé la terre de tant de sang, que lorsque je m'en retrace l'horrible tableau, je suis tenté d'avouer que l'homme est très diabolique. J'ai beau avoir dans mon cœur la notion du juste et de l'injuste; un Attila que S. Léon courtise, un Phocas que S. Grégoire flatte avec la plus lâche bassesse, un Alexandre VI souillé de tant d'incestes, de tant d'homicides, de tant d'empoisonnemens, avec lequel le faible Louis XII, qu'on appelle *bon*, fait la plus indigne et la plus étroite alliance; un Cromwell dont le cardinal Mazarin recherche la protection, et pour qui il chasse de France les héritiers de Charles I, cousins germains de Louis XIV, etc. etc. cent exemples pareils, dérangent mes idées, et je ne sais plus où j'en suis.

A. Eh bien, les orages empêchent-ils que nous ne jouissions aujourd'hui d'un beau soleil? Le tremblement qui a détruit la moitié de la ville de Lisbonne empêche-t-il que vous n'ayez fait très commodément le voyage de Madrid? Si Attila fut un brigand, et le cardinal Maza un fripon, n'y a-t-il pas des princes et des ministres honnêtes gens? N'a-t-on pas remarqué que dans la guerre de 1701, le conseil de Louis XIV était composé des hommes les plus vertueux; le duc de Beauvilliers, le marquis de Torci, le maréchal de Villars, Chamillart enfin qui passa pour incapable, mais jamais pour un mal-honnête homme? L'idée de la justice ne subsiste-t-elle pas toujours? C'est sur elle que sont fondées toutes les lois. Les Grecs les appelaient *filles du ciel*, cela ne veut dire que filles de la nature.

N'avez-vous pas des lois dans votre pays?

B. Oui, les unes bonnes, les autres mauvaises.

A. Où en auriez-vous pris l'idée, si ce n'est dans les notions de la loi naturelle que tout homme a dans soi, quand il a l'esprit bien fait? il faut bien les avoir puisées là, ou nulle part.

B. Vous avez raison, il y a une loi naturelle; mais il est encore plus naturel à bien des gens de l'oublier.

A. Il est naturel aussi d'être borgne, bossu, boiteux, contrefait, mal-sain; mais on préfère les gens bien faits et bien sains.

B. Pourquoi y a-t-il tant d'esprits borgnes et contrefaits?

A. Paix. Mais allez à l'article *Toute-Puissance*.

LOI SALIQUE.

CE LUI qui a dit que la loi salique fut écrite avec une plume des ailes de l'aigle à deux têtes, par l'aumônier de Pharamond, au dos de la donation de Constantin, pourrait bien ne s'être pas trompé.

C'est la loi fondamentale de l'empire français, disent de braves jurisconsultes. Le grand Jérôme Biganon, dans son livre de l'Excellence de la France, dit (1) que cette loi vient de la loi naturelle selon le grand Aristote, parce que dans « les familles c'était le père qui gouvernait, et qu'on ne donnait point de dot aux filles, comme il se fit des père, mère et frères de Rebecca. »

Il assure (2) que le royaume de France est si excellent, qu'il a conservé précieusement cette loi recommandée par Aristote et par l'Ancien Testament. Et pour prouver cette excellente de la France, il remarque que l'empereur Julien trouvait le vin de Bourgogne admirable.

Mais, pour démontrer l'excellence de la loi salique, il s'en rapporte à Froissard selon lequel « les douze pairs de France dient que le royaume de France est de si grande noblesse, qu'il ne doit mie par succession aller à femme. »

On doit avouer que cette décision est fort incivile pour l'Espagne, pour l'Angleterre, pour Naples,

(1) Pages 288 et suiv. — (2) Page 9.

pour la Hongrie , sur - tout pour la Russie qui a vu sur son trône quatre impératrices de suite.

Le royaume de France est de grande noblesse ; d'accord : mais celui d'Espagne , du Mexique et du Pérou est aussi de grande noblesse ; et grande noblesse est aussi en Russie .

On a allégué qu'il est dit dans la sainte Ecriture que « les lis ne silent point : » on en a conclu que les femmes ne doivent point régner en France. C'est encore puissamment raisonner : mais on a oublié que les léopards , qui sont (on ne sait pourquoi) les armoires d'Angleterre , ne silent pas plus que les lis qui sont (on ne sait pourquoi) les armoires de France. En un mot , de ce qu'on n'a jamais vu filer un lis , il n'est pas démontré que l'exclusion des filles soit une loi fondamentale des Gaules .

DES LOIS FONDAMENTALES.

La loi fondamentale de tout pays est qu'on sème du blé , si l'on veut avoir du pain ; qu'on cultive le lin et le chanvre , si l'on veut avoir de la toile ; que chacun soit le maître dans son champ , soit que ce champ appartienne à un garçon ou à une fille ; que le Gaulois demi-barbare tue tout autant de Francs , entièrement barbares , qui viendront des bords du Mein , qu'ils ne savent pas cultiver , ravir ses moissons et ses troupeaux ; sans quoi le Gaulois deviendra serf du Franc , ou sera assassiné par lui .

C'est sur ce fondement que porte l'édifice . L'un bâtit son fondement sur un roc , et la maison dure ; l'autre sur du sable , et elle s'écroule . Mais une loi

fondamentale , née de la volonté changeante des hommes , et en même temps irrévocable , est une contradiction dans les termes , un être de raison , une chimère , une absurdité : qui fait les lois peut les changer. La bulle d'or fut appelée loi fondamentale de l'empire. Il fut ordonné qu'il n'y aurait jamais que sept électeurs tudesques , par la raison péremptoire qu'un certain chandelier juif n'avait eu que sept branches , et qu'il n'y a que sept dons du S. Esprit. Cette loi fondamentale fut qualifiée d'éternelle par la toute-puissance et certaine science de Charles IV. Dieu ne trouva pas bon que le parchemin de Charles prît le nom d'éternel. Il a permis que d'autres empereurs germains , par leur toute-puissance et certaine science , ajoutassent deux branches au chandelier , et deux présens aux sept dons du S. Esprit. Ainsi les électeurs sont au nombre de neuf.

C'était une loi très fondamentale que les disciples du Seigneur Jésus n'eussent rien en propre. Ce fut ensuite une loi encore plus fondamentale que les évêques de Rome fussent très riches , et que le peuple les choisît. La dernière loi fondamentale est qu'ils sont souverains , et élus par un petit nombre d'hommes vêtus d'écarlate , qui étaient absolument inconnus du temps de Jésus. Si l'empereur roi des Romains , toujours auguste , était maître de Rome de fait , comme il l'est par le style de sa chancellerie , le pape serait son grand aumônier , en attendant quelque autre loi irrévocable à toujours qui serait détruite par une autre.

Je suppose (ce qui peut très bien arriver) qu'un

empereur d'Allemagne n'ait qu'une fille , et qu'il soit un bon homme n'entendant rien à la guerre ; je suppose que si Catherine II ne détruit pas l'empire turc qu'elle a fort ébranlé dans l'an 1771 où j'écris ces reveries , le Turc vienne attaquer mon bon prince chéri des neuf électeurs ; que sa fille se mette à la tête des troupes avec deux jeunes électeurs amoureux d'elle ; qu'elle batte les Ottomans , comme Débora battit le capitaine Sisara et ses trois cents mille soldats , et ses trois mille chars de guerre dans un petit champ pierreux au pied du mont Thabor ; que ma princesse chasse les musulmans jusque par-delà Andrinople ; que son père meute de joie ou autrement ; que les deux amans de ma princesse engagent leurs sept frères à la couronner ; que tous les princes de l'empire et des villes y consentent ; que deviendra la loi fondamentale et éternelle qui porte que le S. Empire romain ne peut tomber de l'anee en quenouille , que l'aigle à deux têtes ne fise point , et qu'on ne peut sans culotte s'asseoir sur le trône impérial ? on se moquera de cette vieille loi , et ma princesse régnera très glorieusement .

COMMENT LA LOI SALIQUE S'EST ÉTABLIE.

On ne peut contester la coutume passée en loi , qui veut que les filles ne puissent hériter la couronne de France tant qu'il reste un mâle du sang royal . Cette question est décidée depuis long-temps , le sceau de l'antiquité y est apposé . Si elle était descendue du ciel , elle ne serait pas plus révérée de la nation française . Elle s'accorde mal avec la galanterie de

cette nation ; mais c'est qu'elle était en vigueur avant que cette nation fût galante.

Le président Hénault répète dans sa Chronique ce qu'on avait dit au hasard avant lui, que Clovis rédigea la loi salique en 511, l'année même de sa mort. Je veux croire qu'il avait rédigé cette loi, et qu'il savait lire et écrire, comme je veux croire qu'il avait quinze ans lorsqu'il se mit à conquérir les Gaules ; mais je voudrais qu'on me montrât, à la bibliothèque de Saint-Germain-des-prés ou de Saint-Martin, ce cartulaire de la loi salique signé Clovis, ou Clodovic, ou Hildovic ; par là du moins on apprendrait son véritable nom, que personne ne sait.

Nous avons deux éditions de cette loi salique, l'une par un nommé Hérold, l'autre par François Pithou, et toutes deux sont différentes, ce qui n'est pas un bon signe. Quand le texte d'une loi est rapporté différemment dans deux écrits, non seulement il est clair que l'un des deux est faux, mais il est fort probable qu'ils le sont tous deux. Aucune coutume des Francs ne fut écrite dans nos premiers siècles ; il serait bien étrange que la loi des Saliens l'eût été. Cette loi est en latin ; et il n'y a pas d'apparence que ni Clovis ni ses prédécesseurs parlassent latin dans leurs marais entre les Suabes et les Bataves.

On suppose que cette loi peut regarder les rois de France ; et tous les savans conviennent que les Sicambres, les Francs, les Saliens, n'avaient point de rois, ni même aucun chef héréditaire.

Le titre de la loi salique commence par ces mots :

DICTIONN. PHILOSOPH. XI.

In Christi nomine. Elle a donc été faite hors des terres saliques, puisque le Christ n'était pas plus connu de ces barbares que du reste de la Germanie et de tous les pays du Nord.

On fait rédiger cette loi salique par quatre grands jurisconsultes francs ; ils s'appellent, dans l'édition de Hérold, Visogast, Harogast, Salogast et Vindogast. Dans l'édition de Pithou, ces noms sont un peu différents. Il se trouve malheureusement que ces noms sont les vieux noms dégnisés de quelques cantons d'Allemagne.

Notre magot prend pour ce coup
Le nom d'un port pour un nom d'homme.

En quelque temps que cette loi ait été rédigée en mauvais latin, on trouve dans l'article touchant les aleus, « que nulle portion de terre salique ne passe à la femme. » Il est clair que cette prétendue loi ne fut point suivie. Premièrement, on voit par les formules de Marculphe qu'un père pouvait laisser ses aleus à sa fille, en renonçant « à certaine loi salique, « impie et abominable.

Secondement, si on applique cette loi aux fiefs, il est clair que les rois d'Angleterre, qui n'étaient pas de la race normande, n'avaient eu tous leurs grands fiefs en France que par les filles.

Troisièmement, si on prétend qu'il est nécessaire qu'un fief soit entre les mains d'un homme, parce qu'il doit se battre pour son seigneur, cela prouve que la loi ne pouvait être entendue des droits au trône. Tous les seigneurs de fief se seraient battus tout aussi bien pour une reine que pour un roi. Une

reine n'était point obligée d'endosser une cuirasse , de se garnir de cuissarts et de brassarts , et d'aller au trot à l'ennemi sur un grand cheval de charrette , comme ce fut long-temps la mode .

Il est donc clair qu'originalement la loi salique ne pouvait regarder en rien la couronne , ni comme aleu , ni comme fief dominant .

Mézeray dit que « l'imbécillité du sexe ne permet « pas de régner . » Mézerai ne parle ni en homme d'esprit ni en homme poli . L'histoire le dément assez . La reine Anne d'Angleterre qui humilia Louis XIV , l'impératrice reine de Hongrie qui résista au roi Louis XV , à Frédéric le grand , à l'électeur de Bavière , et à tant d'autres princes ; Elisabeth d'Angleterre qui empêcha notre grand Henri de succomber ; l'impératrice de Russie dont nous avons déjà parlé , font assez voir que Mézeray n'est pas plus véridique qu'honnête . Il devait savoir que la reine Blanche avait trop régné en France sous le nom de son fils , et Anne de Bretagne sous Louis XII .

Velly , dernier écrivain de l'Histoire de France , devrait , par cette raison même , être le meilleur , puisqu'il avait tous les matériaux de ses devanciers ; mais il n'a pas toujours su profiter de ses avantages . Il s'emporte en invective contre le sage et profond Rapin de Thoyras ; il veut lui prouver que jamais aucune princesse n'a succédé à la couronne tant qu'il y a eu des mâles capables de succéder . On le sait bien , et jamais Thoyras n'a dit le contraire .

Dans ce long âge de la barbarie , lorsqu'il ne s'agissait dans l'Europe que d'usurper et de soutenir ses usurpations , il faut avouer que les rois étaient

fort souvent des chefs de bandits, ou des guerriers armés contre ces bandits; il n'était pas possible de se soumettre à une femme; quiconque avait un grand cheval de bataille ne voulait aller à la rapine et au meurtre que sous le drapeau d'un homme monté comme lui sur un grand cheval. Un bouclier ou un cuir de bœuf servait de siège. Les caïfes gouvernaient par l'Alcoran, les papes étaient censés gouverner par l'Evangile. Le Midi ne vit aucune femme régner jusqu'à Jeanne de Naples, qui ne dut sa couronne qu'à la tendresse des peuples pour le roi Robert son grand-père, et à leur haine pour André son mari. Cet André était à la vérité du sang royal; mais né dans la Hongrie alors barbare, il révolta les Napolitains par ses mœurs grossières, par son ivrognerie et par sa crapule. Le bon roi Robert fut obligé de contredire l'usage immémorial, et de déclarer Jeanne seule reine par son testament approuvé de la nation.

On ne voit dans le Nord aucune femme régner de son chef jusqu'à Marguerite de Valdemar, qui gouverna quelques mois en son propre nom, vers l'an 1377.

L'Espagne n'eut aucune reine de son chef jusqu'à l'habile Isabelle, en 1461.

En Angleterre, la cruelle et superstitieuse Marie, fille de Henri VIII, est la première qui hérita du trône, de même que la fâcheuse et coupable Marie Stuart en Ecosse au seizième siècle.

Le vaste pays de la Russie n'eut jamais de souveraine jusqu'à la veuve de Pierre le Grand.

Toute l'Europe, que dis-je? toute la terre était

gouvernée par des guerriers au temps où Philippe de Valois soutint son droit contre Edouard III. Ce droit d'un mâle qui succédait à un mâle semblait la loi de toutes les nations. Vous êtes petit-fils de Philippe le bel par votre mère, disait Valois à son compétiteur; mais, comme je l'emporterais sur la mère, je l'emporte à plus forte raison sur le fils. Votre mère n'a pu vous transmettre un droit qu'elle n'avait pas.

Il fut donc reconnu en France que le prince du sang le plus éloigné serait l'héritier de la couronne, au préjudice de la fille du roi. C'est une loi sur laquelle personne ne dispute aujourd'hui. Les autres nations ont adopté depuis le trône à des princesses. La France a conservé l'ancien usage. Le temps a donné à cet usage la force de la loi la plus sainte. En quelque temps que la loi salique ait été ou faite, ou interprétée, il n'importe; elle existe, elle est respectable, elle est utile; et son utilité l'a rendue sacrée.

EXAMEN SI LES FILLES, DANS TOUS LES CAS, SONT
PRIVÉES DE TOUTE HÉRÉDITÉ PAR CETTE LOI SA-
LIQUE.

J'ai déjà donné l'empire à une fille, malgré la bulle d'or. Je n'aurai pas de peine à gratifier une fille du royaume de France. Je suis plus en droit de disposer de cet Etat que le pape Jules II, qui en dépouilla Louis XII, et le transféra de son autorité privée à l'empereur Maximilien. Je suis plus autorisé à parler en faveur des filles de la maison de

France que le pape Grégoire XIII et le cordelier Sixte-Quint ne l'étaient à exclure du trône nos princes du sang, sous prétexte, disaient ces bons prêtres, que Henri IV et les princes de Condé étaient *race bâtarde et détestable de Bourbon*; belles et saintes paroles, dont il faut se souvenir à jamais, pour être convaincu de ce qu'on doit aux évêques de Rome. Je puis donner ma voix dans les états généraux; et aucun pape n'y peut avoir de suffrage. Je donne donc ma voix sans difficulté, dans trois ou quatre cents ans, à une fille de France qui resterait seule descendante en droite ligne de Hugues Capet. Je la fais reine pourvu qu'elle soit bien élevée, qu'elle ait l'esprit juste, et qu'elle ne soit point bigote. J'interprète en sa faveur cette loi qui dit que *fille ne doit mie succéder*. J'entends qu'elle n'héritera mie tant qu'il y aura mâle. Mais dès que mâles défaillent, je prouve que le royaume est à elle, par nature qui l'ordonne, et pour le bien de la nation.

J'invite tous les bons français à montrer le même respect pour le sang de tant de rois. Je crois que c'est l'unique moyen de prévenir les factions qui démembreraient l'Etat. Je propose qu'elle règne de son chef et qu'on la marie à quelque bon prince, qui prendra le nom et les armes, et qui par lui-même pourra posséder quelque canton, lequel sera annexé à la France; ainsi qu'on a conjoint Marie-Thérèse de Hongrie et François, duc de Lorraine, le meilleur prince du monde.

Quel est le velche qui refusera de la reconnaître, à moins qu'on ne déterre quelque autre belle prin-

esse issue de Charlemagne , dont la famille fut chassée par Hugues Capet malgré la loi salique; ou bien qu'on ne trouve quelque princesse plus belle encore , qui descende évidemment de Clovis , dont la famille fut précédemment chassée par son domestique Pepin , et toujours en dépit de la loi salique ?

Je n'aurai certainement nul besoin d'intrigues pour faire sacrer ma princesse dans Reims , ou dans Chartres , ou dans la chapelle du louvre; car tout cela est égal ; ou même pour ne la point faire sacrer du tout ; car on règne tout aussi bien non sacré que sacré. Les rois , les reines d'Espagne , n'observent point cette cérémonie.

Parmi toutes les familles des secrétaires du roi , il ne se trouve personne qui dispute le trône à cette princesse capétienne. Les plus illustres maisons sont si jalouses l'une de l'autre , qu'elles aiment bien mieux obéir à la fille des rois qu'à un de leurs égaux.

Reconnue aisément de toute la France , elle reçoit l'hommage de tous ses sujets avec une grâce majestueuse qui la fait aimer autant que révérer ; et tous les poëtes font des vers en l'honneur de ma princesse. (1)

(1) Voyez le Commentaire sur l'esprit des lois , tome II de Politique et Législation.

LOIS.

SECTION I.

IL est difficile qu'il y ait une seule nation qui vive sous de bonnes lois. Ce n'est pas seulement parce qu'elles sont l'ouvrage des hommes , car ils ont fait de très bonnes choses ; et ceux qui ont inventé et perfectionné les arts pouvaient imaginer un corps de jurisprudence tolérable ; mais les lois ont été établies dans presque tous les Etats par l'intérêt du législateur , par le besoin du moment , par l'ignorance , par la superstition. On les a faites à mesure , au hasard , irrégulièrement , comme on bâtissait les villes. Voyez à Paris le quartier des Halles , de Saint-Pierre-aux-bœufs , la rue Brise-miche , celle du Petit-au-diable , contraster avec le louvre et les tuileries , voilà l'image de nos lois.

Londres n'est devenue digne d'être habitée que depuis qu'elle fut réduite en cendre. Les rues , depuis cette époque , furent élargies et alignées ; Londres fut une ville pour avoir été brûlée. Voulez-vous avoir de bonnes lois ? brûlez les vôtres , et faites-en de nouvelles.

Les Romains furent trois cents années sans lois fixes. Ils furent obligés d'en aller demander aux Athéniens , qui leur en donnerent de si mauvaises que bientôt elles furent presque toutes abrogées. Comment Athènes elle - même aurait - elle eu une

bonne législation ? on fut obligé d'abolir celle de Dracon ; et celle de Solon périt bientôt.

Votre coutume de Paris est interprétée différemment par vingt-quatre commentaires ; donc il est prouvé vingt-quatre lois qu'elle est mal conçue. Elle contredit cent quarante autres coutumes , ayant toutes force de loi chez la même nation , et toutes se contredisant entre elles. Il est donc dans une seule province de l'Europe , entre les Alpes et les Pyrénées , plus de quarante petits peuples qui s'appellent *Compatriotes*, et qui sont réellement étrangers les uns pour les autres , comme le Tunquin l'est pour la Cochinchine.

Il en est de même dans toutes les provinces de l'Espagne. C'est bien pis dans la Germanie ; personne n'y sait quels sont les droits du chef , ni des membres. L'habitant des bords de l'Elbe ne tient au cultivateur de la Suabe que parcequ'ils parlent à-peu-près la même langue , laquelle est un peu rude.

La nation anglaise a plus d'uniformité ; mais n'étant sortie de la barbarie et de la servitude que par intervalles et par secousses , et ayant dans sa liberté conservé plusieurs lois promulguées autrefois par de grands tyrans qui disputaient le trône , ou par de petits tyrans qui envahissaient des préлатures , il s'en est formé un corps assez robuste , sur lequel on apperçoit encore beaucoup de blessures couvertes d'emplâtres.

L'esprit de l'Europe a fait de plus grands progrès depuis cent ans que le monde entier n'en avait fait depuis Brama , Fohi , Zoroastre , et le Thaut de

l'Egypte. D'où vient que l'esprit de législation en a fait si peu?

Nous fûmes tous sauvages depuis le cinquième siècle. Telles sont les révolutions du globe; brigands qui pillaiient, cultivateurs pillés, c'était là ce qui composait le genre humain du fond de la mer Baltique au détroit de Gibraltar; et quand les Arabes parurent au Midi, la désolation du bouleversement fut universelle.

Dans notre coin d'Europe, le petit nombre étant composé de hardis ignorans, vainqueurs et armés de pied en cap, et le grand nombre d'ignorans esclaves desarmés, presqu'aucun ne sachant ni lire ni écrire, pas même Charlemagne, il arriva très naturellement que l'Eglise romaine, avec sa plume et ses cérémonies, gouverna ceux qui passaient leur vie à cheval, la lance en arrêt et le morion en tête.

Les descendants des Sicambres, des Bourguignons, des Ostrogoths, Visigoths, Lombards, Hérules, etc., sentirent qu'ils avaient besoin de quelque chose qui ressemblât à des lois. Ils en cherchèrent où il y en avait. Les évêques de Rome en savaient faire en la fin. Les Barbares les prirent avec d'autant plus de respect, qu'ils ne les entendaient pas. Les décrets des papes, les unes véritables, les autres effrontément supposées, devinrent le code des nouveaux rois, des leuds, des barons, qui avaient partagé les terres. Ce furent des loups qui se laissèrent enchaîner par des renards. Ils gardèrent leur férocité, mais elle fut subjuguée par la crédalité, et par la crainte que la credulité produit. Peu-à-peu l'Europe, excepté la Grèce et ce qui appartenait encore

à l'empire d'Orient, se vit sous l'empire de Rome ; de sorte qu'on put dire une seconde fois :

Romanos rerum dominos gentemque togatam.

(1) Presque toutes les conventions étant accompagnées d'un signe de croix et d'un serment qu'on faisait souvent sur des reliques, tout fut du ressort de l'Eglise. Rome, comme la métropole, fut juge suprême des procès de la Chersonèse cimbrique et de ceux de la Gascogne. Mille seigneurs féodaux joignant leurs usages au droit canon, il en résulta cette jurisprudence monstrueuse dont il reste encore tant de vestiges.

Lequel eût le mieux valu, de n'avoir point du tout de lois, ou d'en avoir de pareilles ?

Il a été avantageux à un empire plus vaste que l'empire romain d'être long-temps dans le chaos, car, tout étant à faire, il était plus aisé de bâtir un édifice que d'en réparer un dont les ruines seraient respectées.

La Thesmophore du Nord assembla, en 1767, des députés de toutes les provinces, qui contenaient environ douze cent mille lieues carrées. Il y avait des païens, des mahométans d'Ali, des mahométans d'Omar, des chrétiens d'environ douze sectes différentes. On proposait chaque loi à ce nouveau synode ; et si elle paraissait convenable à l'intérêt de toutes les provinces, elle recevait alors la sanction de la souveraine et de la nation.

La première loi qu'on porta fut la tolérance, afin

(1) Voyez APPÉL COMME D'ABUS.

que le prêtre grec n'oubliait jamais que le prêtre latin est homme ; que le musulman supportât son frère le païen , et que le romain ne fût pas tenté de sacrifier son frère le presbytérien .

La souveraine écrivit de sa main dans ce grand conseil de législation : « Parmi tant de croyances diverses , la faute la plus nuisible serait l'intolérance . »

On convint unanimement qu'il n'y a qu'une puissance (1) , qu'il faut dire toujours puissance civile et discipline ecclésiastique , et que l'allégorie des deux glaives est le dogme de la discorde .

Elle commença par affranchir les serfs de son domaine particulier .

Elle affranchit tous ceux du domaine ecclésiastique ; ainsi elle créa des hommes .

Les prélates et les moines furent payés du trésor public .

Les peines furent proportionnées aux délits , et les peines furent utiles ; les coupables , pour la plupart , furent condamnés aux travaux publics , attendant que les morts ne servent à rien .

La torture fut abolie , parceque c'est punir avant de connaître , et qu'il est absurde de punir pour connaître ; parceque les Romains ne mettaient à la torture que les esclaves ; parceque la torture est le moyen de sauver le coupable et de perdre l'innocent .

(1) Voyez PUSSANCE .

On en était là quand Moustapha III, fils de Mahmoud força l'impératrice d'interrompre son code pour le battre.

SECTION II.

J'ai tenté de découvrir quelque rayon de lumière dans les temps mythologiques de la Chine qui précédent Fohi, et j'ai tenté en vain.

Mais en m'en tenant à Fohi, qui vivait environ trois mille ans avant l'ère nouvelle et vulgaire de notre Occident septentrional, je vois déjà des lois douces et sages établies par un roi bienfaisant. Les anciens livres des cinq Kings, consacrés par le respect de tant de siècles, nous parlent de ses institutions d'agriculture, de l'économie pastorale, de l'économie domestique, de l'astronomie simple qui règle les saisons, de la musique qui, par des modulations différentes, appelle les hommes à leurs fonctions diverses. Ce Fohi vivait incontestablement il y a cinq mille ans. Jugez de quelle antiquité devait être un peuple immense qu'un empereur instruisait sur tout ce qui pouvait faire son bonheur. Je ne vois dans ces lois rien que de doux, d'utile, et d'agréable.

On me montre ensuite le code d'un petit peuple qui arrive, deux mille ans après, d'un désert affreux sur les bords du Jourdain, dans un pays serré et hérissé de montagnes. Ses lois sont parvenues jusqu'à nous : on nous les donne tous les jours comme le modèle de la sagesse. En voici quelques unes.

« De ne jamais manger d'onoerotale, ni de châradre, ni de griffon, ni d'ixion, ni d'anguille, « ni de lièvre, parceque le lièvre rumine, et qu'il « n'a pas le pied fendu.

« De ne point coucher avec sa femme quand elle « a ses règles, sous peine d'être mis à mort l'un et « l'autre.

« D'exterminer sans miséricorde tous les pauvres « habitans du pays de Canaan qui ne les connaissent « saient pas; d'égorger tout, de massacrer tout, « hommes, femmes, vieillards, enfans, animaux, « pour la plus grande gloire de Dieu.

« D'immoler au Seigneur tout ce qu'on aura voué « en anathème au Seigneur, et de le tuer sans pouvoir « voir le racheter.

« De brûler les veuves qui, n'ayant pu être remariées à leurs beaux-frères, s'en seraient consolées « avec quelque autre Juif sur le grand chemin ou « ailleurs, etc. etc. etc. » (1)

Un jésuite, autrefois missionnaire chez les Cannibales dans le temps que le Canada appartenait encore au roi de France, me conta qu'un jour comme il expliquait ces lois juives à ses néophytes, un

(1) C'est ce qui arriva à Thamar, qui, étant voilée, coucha sur le grand chemin avec son beau-père Juda, dont elle fut méconnue. Elle devint grosse. Juda la condamna à être brûlée. L'arrêt était d'autant plus cruel que s'il eût été exécuté, notre Sauveur, qui descend en droite ligne de ce Juda et de cette Thamar, ne serait pas né; à moins que tous les événemens de l'univers n'eussent été mis dans un autre ordre.

petit Français imprudent, qui assistait au catéchisme, s'avisa de s'écrier : « Mais voilà des lois de « Cannibales ». Un des citoyens lui répondit : « Petit « drôle, apprends que nous sommes d'honnêtes gens : « nous n'avons jamais eu de pareilles lois. Et si « nous n'étions pas gens de bien, nous te traiterions « en citoyen de Canaan, pour t'apprendre à par er. »

Il appert, par la comparaison du premier code chinois et du code hébreïque, que les lois suivent assez les mœurs des gens qui les ont faites. Si les vautours et les pigeons avaient des lois, elles seraient sans doute différentes.

SECTION III.

Les moutons vivent en société fort doucement, leur caractère passe pour très débonnaire, parce que nous ne voyons pas la prodigieuse quantité d'animaux qu'ils dévorent. Il est à croire même qu'ils les mangent innocemment et sans le savoir, comme lorsque nous mangeons d'un fromage de Sassenage. La république des moutons est l'image fidelle de l'âge d'or.

Un poulailler est visiblement l'Etat monarchique le p'us parfait. Il n'y a point de roi comparable à un coq. S'il marche fièrement au milieu de son peuple, ce n'est point par vanité. Si l'ennemi approche, il ne donne point d'ordre à ses sujets d'aller se faire tuer pour lui en vertu de sa certaine science et pleine puissance ; il y va lui-même, range ses poules derrière lui, et combat jusqu'à la mort. S'il est vainqueur, c'est lui qui chante le *Te Deum*. Dans la vie

civile, il n'y a rien de si galant, de si honnête, de si désintéressé. Il a toutes les vertus. A-t-il dans son bec royal un grain de blé, un vermisseau, il le donne à la première de ses sujettes qui se présente. Enfin Salomon, dans son sérail, n'approchait pas d'un coq de basse-cour.

S'il est vrai que les abeilles soient gouvernées par une reine à qui tous ses sujets font l'amour, c'est un gouvernement plus parfait encore.

Les fourmis passent pour une excellente démocratie. Elle est au-dessus de tous les autres Etats, puisque tout le monde y est égal, et que chaque particulier y travaille pour le bonheur de tous.

La république des castors est encore supérieure à celle des fourmis, du moins si nous en jugeons par leurs ouvrages de maçonnerie.

Les singes ressemblent plutôt à des bateleurs qu'à un peuple policé, et ils ne paraissent pas être réunis sous des lois fixes et fondamentales, comme les espèces précédentes.

Nous ressemblons plus aux singes qu'à aucun autre animal, par le don de l'imitation, par la légèreté de nos idées, et par notre inconstance qui ne nous a jamais permis d'avoir des lois uniformes et durables.

Quand la nature forma notre espèce, et nous donna quelques instincts, l'amour propre pour notre conservation, la bienveillance pour la conservation des autres, l'amour qui est commun avec toutes les espèces, et le don inexplicable de combiner plus d'idées que tous les animaux ensemble ; après nous

avoir ainsi donné notre lot, elle nous dit : Faites comme vous pourrez.

Il n'y a aucun bon code dans aucun pays. La raison en est évidente, les lois ont été faites à mesure, selon les temps, les lieux, les besoins, etc.

Quand les besoins ont changé, les lois qui sont demeurées sont devenues ridicules. Ainsi la loi qui défendait de manger du porc et de boire du vin, était très raisonnable en Arabie, où le porc et le vin sont pernicieux; elle est absurde à Constantinople.

La loi qui donne tout le fief à l'aîné est fort bonne dans un temps d'anarchie et de pillage. Alors l'aîné est le capitaine du château que des brigands assailliront tôt ou tard, les cadets seront ses premiers officiers; les laboureurs, ses soldats. Tout ce qui est à craindre, c'est que le cadet n'assassine ou n'empoisonne le seigneur salien son aîné, pour devenir à son tour le maître de la mesure; mais ces cas sont rares, parce que la nature a tellement combiné nos instincts et nos passions, que nous avons plus d'horreur d'assassiner notre frère aîné que nous n'avons envie d'avoir sa place. Or cette loi, convenable à des possesseurs de donjons du temps de Chilpéric, est détestable quand il s'agit de partager des rentes dans une ville.

A la honte des hommes, on sait que les lois du jeu sont les seules qui soient par-tout justes, claires, inviolables et exécutées. Pourquoi l'Indien qui a donné les règles du jeu d'échecs, est-il obéi de bon

gré dans toute la terre , et que les décrétales des papes , par exemple , sont aujourd'hui un objet d'horreur et de mépris ? c'est que l'inventeur des échecs combina tout avec justesse pour la satisfaction des joueurs , et que les papes , dans leurs décrétales , n'eurent en vue que leur seul avantage . L'Indien voulut exercer également l'esprit des hommes et leur donner du plaisir ; les papes ont voulu abrutir l'esprit des hommes . Aussi le fond du jeu des échecs a subsisté le même depuis cinq mille ans : il est commun à tous les habitans de la terre ; et les décrétales ne sont reconnues qu'à Spolette , à Orviette , à Lorette , où le plus mince juriseconsulte les déteste et les méprise en secret .

SECTION IV.

Du temps de Vespasien et de Tite , pendant que les Romains éventraient les Juifs , un Israélite fort riche , qui ne voulait point être éventré , s'enfuit avec tout l'or qu'il avait gagné à son métier d'usurier , et emmena vers Eziongaber toute sa famille , qui consistait en sa vieille femme , un fils et une fille ; il avait dans son train deux eunuques , dont l'un servait de cuisinier , l'autre était laboureur et vigneron . Un bon essénien , qui savait par cœur le Pentateuque , lui servait d'aumônier : tout cela s'embarqua dans le port d'Eziongaber , traversa la mer qu'on nomme Rouge , et qui ne l'est point , et entra dans le golfe Persique , pour aller chercher la terre d'Ophir , sans savoir où elle était . Vous croyez bien qu'il survint une horrible tempête , qui poussa la

famille hébraïque vers les côtes des Indes ; le vaisseau fit naufrage à une des îles Maldives , nommée aujourd’hui Padrabranca , laquelle était alors déserte.

Le vieux richard et la vieille se noyèrent ; le fils , la fille , les deux eunuques et l'aumônier se sauvèrent ; on tira comme on put quelques provisions du vaisseau , on bâtit de petites cabanes dans l'île , et on y vécut assez commodément. Vous savez que l'île de Padrabranca est à cinq degrés de la ligne , et qu'on y trouve les plus gros cocos et les meilleurs ananas du monde ; il était fort doux d'y vivre dans le temps qu'on égorgéait ailleurs le reste de la nation chérie ; mais l'essénien pleurait en considérant que peut-être il ne restait plus qu'eux de juifs sur la terre , et que la semence d'Abraham allait finir.

Il ne tient qu'à vous de la ressusciter , dit le jeune juif , épousez ma sœur . Je le voudrais bien , dit l'aumônier , mais la loi s'y oppose. Je suis essénien , j'ai fait vœu de ne me jamais marier , la loi porte qu'on doit accomplir son vœu ; la race juive finira si elle veut ; mais certainement je n'épouserai point votre sœur , toute jolie qu'elle est.

Mes deux eunuques ne peuvent pas lui faire d'enfants , reprit le juif : je lui en ferai donc , s'il vous plaît ; et ce sera vous qui bénirez le mariage.

J'aimerais mieux cent fois être éventré par les soldats romains , dit l'aumônier , que de servir à vous faire commettre uninceste : si c'était votre sœur de père , encore passe , la loi le permet ; mais elle est votre sœur de mère , cela est abominable.

Je conçois bien , répondit le jeune homme , que

ce serait un crime à Jérusalem , où je trouverais d'autres filles ; mais dans l'île de Padrabranca , où je ne vois que des cocos, des ananas et des huîtres, je crois que la chose est très permise. Le juif épousa donc sa sœur , et en eut une fille malgré les protestations de l'essénien ; ce fut l'unique fruit d'un mariage que l'un croyait très légitime , et l'autre abominable.

Au bout de quatorze ans la mère mourut ; le père dit à l'aumônier : Vous êtes-vous enfin défait de vos anciens préjugés ? voulez-vous épouser ma fille ? Dieu m'en préserve ! dit l'essénien. Oh bien , je l'épouserai donc moi , dit le père , il en sera ce qui pourra ; mais je ne veux pas que la semence d'Abraham soit réduite à rien . L'essénien , épouvanté de cet horrible propos , ne voulut plus demeurer avec un homme qui manquait à la loi , et s'enfuit . Le nouveau marié avait beau lui crier : Demeurez , mon ami , j'observe la loi naturelle , je sers la patrie , n'abandonnez pas vos amis ; l'autre le laissait crier , ayant toujours la loi dans la tête , et s'enfuit à la nage dans l'isle voisine .

C'était la grande île d'Attole , très peuplée et très civilisée ; dès qu'il aborda on le fit esclave . Il apprit à balbutier la langue d'Attole ; il se plaignit très amèrement de la façon inhospitalière dont on l'avait reçu ; on lui dit que c'était la loi , et que depuis que l'île avait été sur le point d'être surprise par les habitans de celle d'Ada , on avait sagement réglé que tous les étrangers qui aborderaient dans Attole , seraient mis en servitude . Ce ne peut être une loi , dit l'essénien , car elle n'est pas dans le Pentateuque ; on

Lui répondit qu'elle était dans le Digeste du pays, et il demeura esclave : il avait heureusement un très bon maître fort riche, qui le traita bien, et auquel il s'attacha beaucoup.

Des assassins vinrent un jour pour tuer le maître et pour voler ses trésors : ils demandèrent aux esclaves s'il était à la maison, et s'il avait beaucoup d'argent. Nous vous jurons, dirent les esclaves, qu'il n'a point d'argent, et qu'il n'est point à la maison ; mais l'essénien dit : La loi ne permet pas de mentir ; je vous jure qu'il est à la maison, et qu'il a beaucoup d'argent : ainsi le maître fut volé et tué. Les esclaves accusèrent l'essénien devant les juges, d'avoir trahi son patron ; l'essénien dit qu'il ne voulait mentir, et qu'il ne mentirait pour rien au monde ; et il fut pendu.

On me contaît cette histoire et bien d'autres semblables dans le dernier voyage que je fis des Indes en France. Quand je fus arrivé, j'allai à Versailles pour quelques affaires ; je vis passer une belle femme suivie de plusieurs belles femmes. Quelle est cette belle femme ? dis-je à mon avocat en parlement, qui était venu avec moi ; car j'avais un procès en parlement à Paris, pour mes habits qu'on m'avait faits aux Indes, et je voulais toujours avoir mon avocat à mes côtés. C'est la fille du roi, dit-il ; elle est charmante et bien-fesante : c'est bien dommage que, dans aucun cas, elle ne puisse jamais être reine de France. Quoi ? lui dis-je, si on avait le malheur de perdre tous ses parents et les princes du sang, (ce qu'à Dieu ne plaise !) elle ne pourrait hériter du royaume de son père ? Non, dit l'avocat, la loi salique s'y oppose formel-

lement. Et qui a fait cette loi salique ? dis-je à l'avocat. Je n'en sais rien, dit-il, mais on prétend que chez un ancien peuple nommé les Saliens, qui ne savaient ni lire ni écrire, il y avait une loi écrite qui disait qu'en terre salique fille n'héritait pas d'un aleu, et cette loi a été adoptée en terre non salique. Et moi, lui dis-je, je la casse; vous n'avez assuré que cette princesse est charmante et bienfaisante, donc elle aurait un droit incontestable à la couronne, si le malheur arrivait qu'il ne restât qu'elle du sang royal : ma mère a hérité de son père; et je veux que cette princesse hérite du sien.

Le lendemain mon procès fut jugé en une chambre du parlement, et je perdis tout d'une voix; mon avocat me dit que je l'aurais gagné tout d'une voix en une autre chambre. Voilà qui est bien comique, lui dis-je; ainsi donc chaque chambre, chaque loi. Oui, dit-il, il y a vingt-cinq commentaires sur la coutume de Paris, c'est-à-dire on a prouvé vingt-cinq fois que la coutume de Paris est équivoque; et s'il y avait vingt-cinq chambres de juges, il y aurait vingt-cinq jurisprudences différentes. Nous avons, continua-t-il, à quinze lieues de Paris, une province nommée Normandie où vous auriez été tout autrement jugé qu'ici. Cela me donna envie de voir la Normandie. J'y allai avec un de mes frères: nous rencontrâmes à la première auberge un jeune homme qui se désespérait; je lui demandai quelle était sa disgrâce. Il me répondit que c'était d'avoir un frère ainé. Où est donc le grand malheur d'avoir un frère? lui dis-je; mon frère est mon ainé, et nous vivons très bien ensemble. Hélas! Monsieur, me dit-

il, la loi donne tout ici aux ainés, et ne laisse rien aux cadets. Vous avez raison, lui dis-je, d'être fâché; chez nous on partage également, et quelquefois les frères ne s'en aiment pas mieux.

Ces petites aventures me firent faire de belles et profondes réflexions sur les lois, et je vis qu'il en est d'elles comme de nos vêtemens; il m'a fallu porter un doliman à Constantinople, et un justaucorps à Paris.

Si toutes les lois humaines sont de convention, disais-je, il n'y a qu'à bien faire ses marchés. Les bourgeois de Delhi et d'Agra disent qu'ils ont fait un très mauvais marché avec Tamerlan: les bourgeois de Londres se félicitent d'avoir fait un très bon marché avec le roi Guillaume d'Orange. Un citoyen de Londres me disait un jour: C'est la nécessité qui fait les lois, et la force les fait observer. Je lui demandai si la force ne faisait pas aussi quelquefois des lois, et si Guillaume le bâtard et le conquérant ne leur avait pas donné des ordres sans faire de marché avec eux. Oui, dit-il, nous étions des bœufs alors, Guillaume nous mit un joug, et nous fit marcher à coups d'aiguillon; nous avons depuis été changés en hommes, mais les cornes nous sont restées, et nous en frappons quiconque veut nous faire labourer pour lui, et non pas pour nous.

Plein de toutes ces réflexions, je me complaisais à penser qu'il y a une loi naturelle indépendante de toutes les conventions humaines: le fruit de mon travail doit être à moi; je dois honorer mon père et ma mère; je n'ai nul droit sur la vie de mon prochain, et mon prochain n'en a point sur la mienne, etc.

Mais quand je songeai que , depuis Cordolaomor jus-
qu'à Mentzel , colonel des houssards , chacun tue
loyalement et pille son prochain avec une patente
dans sa poche , je fus très affligé.

On me dit que parmi les voleurs il y avait des lois ,
et qu'il y en avait aussi à la guerre ! Je demandai ce que
c'étaient que ces lois de la guerre. C'est me dit-on ,
de pendre un brave officier qui aura tenu dans un
mauvais poste sans canon contre une armée royale ;
c'est de faire pendre un prisonnier , si on a pendu
un des vôtres ; c'est de mettre à feu et à sang les vil-
lages qui n'auront pas apporté toute leur subsis-
tance au jour marqué , selon les ordres du gracieux
souverain du voisinage. Bon , dis-je , voilà l'Esprit
des lois.

Après avoir été bien instruit , je déconvris qu'il
y a de sages lois par lesquelles un berger est con-
damné à neuf ans de galères pour avoir donné un
peu de sel étranger à ses moutons. Mon voisin a été
ruiné par un procès pour deux chênes qui lui appa-
tenaient , qu'il avait fait couper dans son bois , parce-
qu'il n'avait pu observer une formalité qu'il n'avait
pu connaître , sa femme est morte dans la misère , et
son fils traîne une vie plus malheureuse. J'avoue
que ces lois sont justes , quoique leur exécution soit
un peu dure ; mais je sais mauvais gré aux lois qui
autorisent cent mille hommes à aller loyalement
égorger cent mille voisins. Il m'a paru que la plu-
part des hommes ont reçu de la nature assez de sens
commun pour faire des lois , mais que tout le monde
n'a pas assez de justice pour faire de bonnes lois.

Assemblez d'un bout de la terre à l'autre les sim-

ples et tranquilles agriculteurs, ils conviendront tous aisément qu'il doit être permis de vendre à ses voisins l'excédent de son blé, et que la loi contraire est inhumaine et absurde; que les monnaies représentatives des denrées ne doivent pas plus être altérées que les fruits de la terre; qu'un père de famille doit être le maître chez soi; que la religion doit rassembler les hommes pour les unir, et non pour en faire des fanatiques et des persécuteurs; que ceux qui travaillent ne doivent pas se priver du fruit de leurs travaux pour en doter la superstition et l'oisiveté: ils feront en une heure trente lois de cette espèce, toutes utiles au genre humain.

Mais que Tamerlan arrive et subjugue l'Inde, alors vous ne verrez plus que des lois arbitraires. L'une accablera une province pour enrichir un publicain de Tamerlan; l'autre fera un crime de lèse-majesté d'avoir mal parlé de la maîtresse du premier valet de chambre d'un raïa; une troisième ravira la moitié de la récolte de l'agriculteur, et lui contestera le reste; il y aura enfin des lois par lesquelles un appariteur tartare viendra saisir vos enfans au berceau, fera du plus robuste un soldat, et du plus faible un eunuque, et laissera le père et la mère sans secours et sans consolation.

Or lequel vaut le mieux d'être le chien de Tamerlan ou son sujet? Il est clair que la condition de son chien est fort supérieure.

LOIS

CIVILES ET ECCLÉSIASTIQUES.

On a trouvé dans les papiers d'un jurisconsulte ces notes qui méritent peut-être un peu d'examen.

Que jamais aucune loi ecclésiastique n'ait de force que lorsqu'elle aura la sanction expresse du gouvernement. C'est par ce moyen qu'Athènes et Rome n'eurent jamais de querelles religieuses.

Ces querelles sont le partage des nations barbares, ou devenues barbares.

Que le magistrat seul puisse permettre ou prohiber le travail , les jours de fête , parcequ'il n'appartient pas à des prêtres de défendre à des hommes de cultiver leurs champs.

Que tout ce qui concerne les mariages dépende uniquement du magistrat , et que les prêtres s'en tiennent à l'auguste fonction de les bénir.

Que le prêt à intérêt soit purement un objet de la loi civile , parcequ'elle seule préside au commerce.

Que tous les ecclésiastiques soient soumis en tous les cas au gouvernement , parcequ'ils sont sujets de l'Etat.

Que jamais on n'ait le ridicule honteux de payer à un prêtre étranger la première année du revenu d'une terre que des citoyens ont donnée à un prêtre concitoyen.

Qu'aucun prêtre ne puisse jamais ôter à un ci-

toyen la moindre prérogative , sous prétexte que ce citoyen est pécheur , parceque le prêtre pécheur doit prier pour les pécheurs et non les juger.

Que les magistrats , les laboureurs et les prêtres payent également les charges de l'Etat , parceque tous appartiennent également à l'Etat.

Qu'il n'y ait qu'un poids , une mesure , une coutume.

Que les supplices des criminels soient utiles. Un homme pendu n'est bon à rien , et un homme condamné aux ouvrages publics sert encore la patrie , et est une leçon vivante.

Que toute loi soit claire , uniforme et précise : l'interpréter , c'est presque toujours la corrompre.

Que rien ne soit infâme que le vice.

Que les impôts ne soient jamais que proportionnels.

Que la loi ne soit jamais en contradiction avec l'usage , car si l'usage est bon , la loi ne vaut rien. (1)

LOIS CRIMINELLES.

IL n'y a point d'années où quelques juges de province ne condamnent à une mort affreuse quelque père de famille innocent , et cela tranquillement , gaiement même , comme on égorgé un dindon dans

(1) Voyez le Poëme de la loi naturelle.

sa basse-cour. On a vu quelquefois la même chose à Paris. (1)

LOIS. (ESPRIT DES)

Il eût été à désirer que de tous les livres faits sur les lois , par Bodin , Hobbes , Grotius , Puffendorf , Montesquieu , Barbeirac , Burlamaqui , il en eût résulté quelque loi utile , adoptée dans tous les tribunaux de l'Europe , soit sur les successions , soit sur les contrats , sur les finances , sur les délits , etc. Mais ni les citations de Grotius , ni celles de Puffendorf , ni celles de l'esprit des lois , n'ont jamais produit une sentence du châtelet de Paris , ou de l'*old bailli* de Londres. On s'appesantit avec Grotius , on passe quelques momens agréablement avec Montesquieu ; et si on a un procès , on court chez son avocat.

On a dit que la lettre tuait et que l'esprit vivifiait , mais dans le livre de Montesquieu l'esprit égare , et la lettre n'apprend rien.

DES CITATIONS FAUSSES DANS L'ESPRIT DES LOIS , DES CONSÉQUENCES FAUSSES QUE L'AUTEUR EN TIRE , ET DE PLUSIEURS ERREURS QU'IL EST IMPORTANT DE DÉCOUVRIR.

Il fait dire à Denis d'Halycarnasse que , selon

(1) Voyez sur cette matière la Méprise d'Arras , troisième volume de Politique et Législation , page 300 , 6^e édit. de Khell , in-12 .

Isocrate, « Solon ordonna qu'on choisirait les juges dans les quatre classes des Athéniens. »

Denis d'Halycarnasse n'en a pas dit un seul mot; voici ses paroles : « Isocrate, dans sa harangue, rapporte que Solon et Clistène n'avaient donné aucune puissance aux scélérats, mais aux gens de bien. » Qu'importe d'ailleurs ce qu'Isocrate a pu dire dans une déclamation ?

« A Gènes la banque de S.-Georges est gouvernée par le peuple, ce qui lui donne une grande influence. » Cette banque est gouvernée par six classes de nobles, appelées *magistratures*.

« On sait que la mer, qui semble vouloir couvrir la terre, est arrêtée par les moindres herbes et par les moindres graviers. »

On ne sait point cela; on sait que la mer est arrêtée par les lois de la gravitation, qui ne sont ni gravier ni herbe.

« Les Anglais pour favoriser la liberté, ont ôté toutes les puissances intermédiaires qui formaient leur monarchie. »

Au contraire, ils ont consacré la prérogative de la chambre haute, et conservé la plupart des anciennes jurisdictions qui forment des puissances intermédiaires.

« L'établissement d'un visir est dans un état despotique une loi fondamentale. »

Un critique judicieux a remarqué que c'est comme si on disait que l'office des maires du palais était une loi fondamentale. Constantin était plus que despotique, et n'eut point de grand-visir. Louis XIV était un peu despotique, et n'eut point de premier

ministre. Les papes sont assez despotiques, et en ont rarement. Il n'y en a point dans la Chine, quel l'auteur regarde comme un empire despotique. Il n'y en eut point chez le czar Pierre I., et personne ne fut plus despotique que lui. Le turc Amurat II n'avait point de grand-visir. Cengis-kan n'en eut jamais.

« La vénalité des charges est bonne dans les États monarchiques ; parcequ'elle fait faire comme un métier de famille ce qu'on ne voudrait pas entreprendre pour la vertu. »

Est-ce Montesquieu qui a écrit ces lignes honteuses ? quoi ! parceque les folies de François I avaient dérangé ses finances, il fallait qu'il vendît à de jeunes ignorans le droit de décider de la fortune, de l'honneur et de la vie des hommes ! quoi ! cet opprobre devient *bon* dans la monarchie, et la place de magistrat devient un métier de famille ? si cette infamie était si bonne, elle aurait au moins été adoptée par quelque autre monarchie que la France. Il n'y a pas un seul Etat sur la terre qui ait osé se couvrir d'un tel opprobre. Ce monstre est né de la prodigalité d'un roi devenu indigent, et de la vanité de quelques bourgeois dont les pères avaient de l'argent. On a toujours attaqué cet infâme abus par des cris impuissans, parcequ'il eût fallu rembourser les offices qu'on avait vendus. Il eût mieux valu mille fois, dit un grand jurisconsulte, vendre le trésor de tous les couvents, et l'argenterie de toutes les églises, que de vendre la justice. Lorsque François I prit la grille d'argent de Saint-Martin, il ne fit tort à personne ; S.-Martin ne se plaignit point ;

il se passe très bien de sa grille ; mais vendre la place de juge , et faire jurer à ce juge qu'il ne l'a pas achetée , c'est une bassesse sacrilège.

Plaignons Montesquieu d'avoir déshonoré son ouvrage par de tels paradoxes ; mais pardonnons-lui . Son oncle avait acheté une charge de président en province , et il la lui laissa . On retrouve l'homme par-tout . Nul de nous n'est sans faiblesse .

« Pour les vertus , Aristote ne peut croire qu'il « y en ait de propres aux esclaves . »

Aristote dit en termes exprès : « Il faut qu'ils « aient les vertus nécessaires à leur état , la tempé- « rance et la vigilance . » De la république , liv. I , chap. XIII .

« Je trouve dans Strabon que quand à Lacédémone « une sœur épousait son frère , elle avait pour sa « dot la moitié de la portion de son frère . »

Strabon parle ici des Crétois , et non des Lacédé- moniens .

Il fait dire à Xénophon « que dans Athènes un « homme riche serait au désespoir qu'on crût qu'il « dépendît du magistrat . »

Xénophon , en cet endroit , ne parle point d'A- thènes . Voici ses paroles : « Dans les autres villes , « les puissans ne veulent pas qu'on les soupçonne « de craindre les magistrats .

« Les lois de Venise défendent aux nobles le com- « merce .

« Les anciens fondateurs de notre république , et « nos législateurs , eurent grand soin de nous exer- « cer dans les voyages et le trafic de mer . La première

« noblesse avait coutume de naviger, soit pour exercez le commerce, soit pour s'instruire. » (1)

Sagredo dit la même chose.

Les mœurs et non les lois font qu'aujourd'hui les nobles en Angleterre et à Venise ne s'adonnent presque point au commerce.

« Voyez avec quelle industrie le gouvernement moscovite cherche à sortir du despotisme, e.c. »

Est-ce en abolissant le patriarchat et la mitice entière des strelitz, en étant le maître absolu des troupes, des finances, et de l'église, dont les desservans ne sont payés que du trésor impérial ; et enfin en faisant des lois qui rendent cette puissance aussi sacrée que forte ? Il est triste que dans tant de citations et dans tant d'axiomes, le contraire de ce que dit l'auteur soit presque toujours le vrai. Quelques lecteurs instruits s'en sont aperçus : les autres se sont laissé éblouir, et on dira pourquoi.

« Le luxe de ceux qui n'auront que le nécessaire sera égal à zéro. Celui qui aura le double du nécessaire, aura un luxe égal à un. Celui qui aura le double de ce dernier, aura un luxe égal à trois, etc. »

Il aura trois au-delà du nécessaire de l'autre, mais il ne s'ensuit pas qu'il ait trois de luxe ; car il peut avoir trois d'avarice ; il peut mettre ce trois dans le commerce ; il peut le faire valoir pour marier ses filles. Il ne faut pas soumettre de telles propositions à l'arithmétique : c'est une charlatanerie misérable.

(1) Voyez l'histoire de Venise par le noble Peruta.

« A Venise , les lois forcent les nobles à la modeste ; ils sont tellement accoutumés à l'épargne qu'il n'y a que les courtisanes qui puissent les forcer à donner de l'argent. »

Quoi ! l'esprit des lois à Venise serait de ne dépenser qu'en filles ! Quand Athènes fut riche , il y eut beaucoup de courtisanes. Il en fut de même à Venise et à Rome , aux quatorze , quinze et seizième siècles. Elles y sont moins en crédit aujourd'hui , parcequ'il y a moins d'argent. Est-ce là l'esprit des lois ?

« Les Suions , nation germanique , rendent honneur aux richesses , ce qui fait qu'ils vivent sous le gouvernement d'un seul. Cela signifie bien que le luxe est singulièrement propre aux monarchies , et qu'il n'y faut point de lois somptuaires. »

Les Suions , selon Tacite , étaient des habitans d'une île de l'Océan , au-delà de la Germanie. *Suinonum hinc civitates in ipso Oceano.* Guerriers vaillants et bien armés , ils ont encore des flottes : *præter viros armaque classibus valent.* Les riches y sont considérés : *est et opibus honos.* Ils n'ont qu'un chef : *eisque unus imperitat.*

Ces barbares que Tacite ne connaissait point , qui , dans leur petit pays , n'avaient qu'un seul chef , et qui préféraient le possesseur de cinquante vaches à celui qui n'en avait que douze , ont-ils le moindre rapport avec nos monarchies et nos lois somptuaires ?

« Les Samnites avaient une belle coutume , et qui devait produire d'admirables effets. Le jeune homme déclaré le meilleur prenait pour sa femme

« la fille qu'il voulait. Celui qui avait les suffrages après lui choisissait encore , et ainsi de suite. »

L'auteur a pris les Sunites , peuple de Scythie , pour les Samnites voisins de Rome. Il cite Nicolas de Damas , qui cite Stobée ; et on sait d'ailleurs que Stobée n'est pas un bon garant. Cette belle coutume d'ailleurs serait très préjudiciable dans tout Etat policé : car si le garçon déclaré le meilleur avait trompé les juges , si la fille ne voulait pas de lui , s'il n'avait pas de bien , s'il déplaisait au père et à la mère , que d'inconvénients et que de suites funestes !

« Si on veut lire l'admirable ouvrage de Tacite sur les mœurs des Germains , on verra que c'est d'eux que les Anglais ont tiré l'idée de leur gouvernement politique. Ce beau système a été trouvé dans les bois. »

La chambre des pairs et celle des communes , la cour d'équité , trouvées dans les bois ! on ne l'aurait pas deviné. Sans doute les Anglais doivent aussi leurs escadres et leur commerce aux mœurs des Germains ; et les sermons de Tillotson à ces pieuses sorcières germanines qui sacrifiaient les prisonniers , et qui jugeaient du succès d'une campagne par la manière dont leur sang coulait. Il faut croire aussi qu'ils doivent leurs belles manufactures à la louable coutume des Germains qui aimaient mieux vivre de rapine que de travailler , comme le dit Tacite.

« Aristote met au rang des monarchies l'empire des Perses et Lacédémone. Mais qui ne voit que l'une était un Etat despotique , et l'autre une république ? »

Qui ne voit au contraire que Lacédémone eut un seul roi pendant quatre cents ans , ensuie deux rois jusqu'à l'extinction de la race des Héraclides , ce qui fait une période d'environ mille années ? On sait bien que nul roi n'était despotique de droit , pas même en Perse : mais tout prince dissimulé , hardi , et qui a de l'argent , devient despotique en peu de temps eu Perse et à Lacédémone ; et voilà pourquoi Aristote distingue des républiques tout Etat qui a des chefs perpétuels et héréditaires.

« Un ancien usage des Romains défendait de faire mourir les filles qui n'étaient pas nubiles . »

Il se trompe. *More tradito nefas virginis strangulati* ; défense d'étrangler les filles , nubiles ou non.

« Tibère trouva l'expédient de les faire violer par le bourreau . »

Tibère n'ordonna point au bourreau de violer la fille de Séjan. Et s'il est vrai que le bourreau de Rome ait commis cette infamie dans la prison , il n'est nullement prouvé que ce fût sur une lettre de cachet de Tibère. Quel besoin avait-il d'une telle horreur ?

« En Suisse on ne paye point de tributs ; mais on en sait la raison particulière. Dans ces montagnes stériles , les vivres sont si chers et le pays si peu plé , qu'un suisse paie quatre fois plus à la nature qu'un turc ne paie au sultan . »

Tout cela est faux. Il n'y a aucun impôt en Suisse ; mais chacun paie les dixmes , les cens , les lods et ventes qu'on payait aux ducs de Zeringue et aux moines. Les montagnes , excepté les glacières , sont de fertiles pâturages ; elles font la richesse du pays .

La viande de boucherie est environ la moitié moins chère qu'à Paris. On ne sait ce que l'auteur entend quand il dit qu'un suisse paie quatre fois plus à la nature qu'un ture au sultan. Il peut boire quatre fois plus qu'un ture ; car il a le vin de la côte et l'excellent vin de La-Vaux.

« Les peuples des pays chauds sont timides comme les vieillards, ceux des pays froids sont courageux comme les jeunes gens. »

Il faut bien se garder de laisser échapper de ces propositions générales. Jamais on n'a pu faire aller à la guerre un lapon, un samoïde ; et les Arabes conquirent en quatre-vingts ans plus de pays que n'en possédait l'empire romain. Les Espagnols en petit nombre battirent à la bataille de Mulberg les soldats du nord de l'Allemagne. Cet axiome de l'auteur est aussi faux que tous ceux du climat. (1)

« Lopez de Gama avoue que le droit sur lequel les Espagnols ont fondé l'esclavage des Américains, est qu'ils trouvèrent près de Sainte-Marthe, des paniers où les habitans avaient mis quelques denrées, comme des cancrels, des limaçons, des sauterelles. Les vainqueurs en firent un crime aux vaincus, outre qu'ils fumaient du tabac, et qu'ils ne se faisaient pas la barbe à l'espagnole.

Il n'y a rien dans Lopez de Gama qui donne la moindre idée de cette sottise. Il est trop ridicule d'insérer dans un ouvrage sérieux de pareils traits, qui ne seraient pas supportables même dans les Lettres persanes.

(1) Voyez CLIMAT.

« C'est sur l'idée de la religion que les Espagnols fonderent le droit de rendre tant de peuples esclaves, car ces brigands, qui voulaient absolument être brigands et chrétiens, étaient fort dévots. »

Ce n'est donc pas sur ce que les Américains ne se fesaient pas la barbe à l'espagnole, et qu'ils fumaient du tabac ; ce n'est donc point parcequ'ils avaient quelques paniers de limaçons et de sauterelles.

Ces contradictions fréquentes coûtent trop peu à l'auteur.

« Louis XIII se fit une peine extrême de la loi qui rendait esclaves les nègres de ses colonies ; mais quand on lui eut bien mis dans l'esprit que c'était la voie la plus sûre de les convertir, il y consentit. »

Où l'imagination de l'auteur a-t-elle pris cette anecdote ? La première concession pour la traite des nègres est du 11 novembre 1673. Louis XIII était mort en 1643. Cela ressemble au refus de François I d'écouter Christophe Colomb qui avait découvert les îles Antilles avant que François I naquit.

« Perry dit que les Moscovites se vendent très aisément : j'en sais bien la raison, c'est que leur liberté ne vaut rien. »

Nous avons déjà remarqué, à l'article *Esclavage*, que Perry ne dit pas un mot de tout ce que l'auteur de l'*Esprit des lois* lui fait dire.

« C'est à Achem que tout le monde cherche à se vendre. »

Nous avons remarqué encore que rien n'est plus faux. Tous ces exemples pris au hasard chez les peu-

ples d'Achem , de Bantam , de Ceylan , de Bornéo , des îles Moluques , des Philippines , tous copiés d'après des voyageurs très mal instruits , et tous falsifiés , sans en excepter un seul , ne devaient pas assurément entrer dans un livre où l'on promet de nous développer les lois de l'Europe.

« Dans les Etats mahométans , on est non seulement maître de la vie et des biens des femmes esclaves , mais encore de ce qu'on appelle leur vertu et leur honneur . »

Où a-t-il pris cette étrange assertion , qui est de la plus grande fausseté ? Le sura , ou chapitre XXIV de l'Alcoran , intitulé *la Lumière* , dit expressément : « Traitez bien vos esclaves , et si vous voyez en eux quelque mérite , partagez avec eux les richesses que Dieu vous a données. Ne forcez pas vos femmes esclaves à se prostituer à vous , etc. »

A Constantinople , on punit de mort le maître qui a tué son esclave , à moins qu'il ne soit prouvé que l'esclave a levé la main sur lui. Une femme esclave qui prouve que son maître l'a violée est déclarée libre avec des dédommagemens.

« A Patane , la lubricité des femmes est si grande que les hommes sont obligés de se faire certaines garnitures pour se mettre à l'abri de leurs entreprises . »

Peut-on rapporter sérieusement cette impertinente extravagance ? Quel est l'homme qui ne pourrait se défendre des assauts d'une fille débauchée sans s'armer d'un cadenas ? quelle pitié ! et remarquez que le voyageur nommé Sprinkel , qui seul a fait ce conte absurde , dit en propres mots , « que les

« maris à Patane sont extrêmement jaloux de leurs femmes , et qu'ils ne permettent pas à leurs meilleurs amis de les voir , elles ni leurs filles. »

Quel esprit des lois , que de grands garçons qui cadenassent leur haut-de-chausses , de peur que les femmes ne viennent y fouiller dans la rue !

« Les Carthaginois , au rapport de Diodore , trouvèrent tant d'argent dans les Pyrénées , qu'ils en forgèrent les ancles de leurs vaisseaux.

L'auteur cite le sixième livre de Diodore , et ce sixième livre n'existe pas. Diodore , au cinquième , parle des Phéniciens , et non pas des Carthaginois.

« On n'a jamais remarqué de jalousie aux Romains sur le commerce. Ce fut comme nation rivale , et non comme commerçante , qu'ils attaquèrent Carthage . »

Ce fut comme nation commerçante et guerrière ; ainsi que le prouve le savant Huet dans son Traité sur le commerce des anciens. Il prouve que longtemps avant la première guerre punique les Romains s'étaient adonnés au commerce.

« On voit dans le traité qui finit la première guerre punique , que Carthage fit principalement attention à garder l'empire de la mer , et Rome celui de la terre . »

Ce traité est de l'an 510 de Rome. Il y est dit que les Carthaginois ne pourraient naviguer vers aucune île près de l'Italie , et qu'ils évacueraien la Sicile. Ainsi les Romains eurent l'empire de la mer , pour lequel ils avaient combattu. Et Montesquieu a précisément pris le contre-pied d'une vérité historique la mieux constatée .

« Hannon , dans la négociation avec les Romains ,
 « déclara que les Carthaginois ne souffriraient pas
 « que les Romains se lavassent les mains dans les
 « mers de Sicile . »

L'auteur fait ici un anachronisme de vingt-deux ans. La négociation d'Hannon est de l'an 488 de Rome , et le traité de paix dont il est question , est de 510. (1)

« Il ne fut pas permis aux Romains de naviguer à au-delà du beau promontoire. Il leur fut défendu de trafiquer en Sicile , en Sardaigne , en Afrique , excepté à Carthage . »

L'auteur fait ici un anachronisme de deux cent soixante et cinq ans. C'est d'après Polybe que l'auteur rapporte ce traité conclu l'an de Rome 245 , sous le consulat de Junius Brutus , immédiatement après l'expulsion des rois ; encore les conditions ne sont-elles pas fidèlement rapportées. *Carthaginem verò et in cætera Africæ loca quæ cis promontorium erant ; item in Sardiniam atque Siciliam , ubi Carthaginenses imperabant , navigare mercimonii causâ licebat.* Il fut permis aux Romains de naviguer pour leur commerce à Carthage , sur toutes les côtes de l'Afrique en-deçà du promontoire , de même que sur les côtes de la Sardaigne et de la Sicile , qui obéissaient aux Carthaginois .

Ce mot seul *mercimonii causâ* , pour raison de leur commerce , démontre que les Romains étaient occupés des intérêts du commerce dès la naissance de la république .

(1) Voyez Polybe.

N. B. Tout ce que dit l'auteur sur le commerce ancien et moderne est extrêmement erronné.

Je passe un nombre prodigieux de fautes capitales sur cette matière, quelque importantes qu'elles soient, parcequ'un des plus célèbres négocians de l'Europe s'occupe à les relever dans un livre qui sera très utile.

« La stérilité du terrain d'Athènes y établit le « gouvernement populaire, et la fertilité de celui de « Lacédémone le gouvernement aristocratique. »

Où a-t-il pris cette chimère? Nous tirons encore aujourd'hui d'Athènes esclave, du coton, de la soie, du riz, du blé, de l'huile, des cuirs; et du pays de Lacédémone, rien. Athènes était vingt fois plus riche que Lacédémone. A l'égard de la bonté du sol, il faut y avoir été pour l'apprécier. Mais jamais on n'attribua la forme d'un gouvernement au plus ou moins de fertilité d'un terrain. Venise avait très peu de blé quand les nobles gouvernèrent. Gênes n'a pas assurément un sol fertile, et c'est une aristocratie. Genève tient plus de l'Etat populaire, et n'a pas de son crû de quoi se nourrir quinze jours. La Suède pauvre a été long-temps sous le joug de la monarchie, tandis que la Pologne fertile fut une aristocratie. Je ne conçois pas comment on peut ainsi établir de prétendues règles, continuellement démenties par l'expérience. Presque tout le livre, il faut l'avouer, est fondé sur des suppositions que la moindre attention détruirait.

« La féodalité est un événement arrivé une fois « dans le monde, et qui n'arrivera peut-être ja- « mais, etc. »

Nous trouvons la féodalité, les bénéfices militaires établis sous Alexandre Sévère, sous les rois lombards, sous Charlemagne, dans l'empire ottoman, en Perse, dans le Mogol, au Pégu; et en dernier lieu Catherine II, impératrice de Russie, a donné en fief, pour quelque temps, la Moldavie que ses armes ont conquise.

« Chez les Germains il y avait des vassaux et non pas des fiefs. Les fiefs étaient des chevaux de bataille, des armes, des repas. »

Quelle idée! il n'y a point de vassalité sans terre. Un officier à qui son général aura donné à souper, n'est pas pour cela son vassal.

« Du temps du roi Charles IX, il y avait vingt millions d'hommes en France. »

Il donne Puffendorf pour garant de cette assertion; Puffendorf va jusqu'à vingt-neuf millions, et il avait copié cette exagération d'un de nos auteurs qui se trompait d'environ quatorze à quinze millions. La France ne comptait point alors au nombre de ses provinces la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté, la moitié de la Flandre, l'Artois, le Cambresis, le Roussillon, le Béarn; et aujourd'hui qu'elle possède tous ces pays, elle n'a pas vingt millions d'habitans, suivant le dénombrement des feux exactement fait en 1751. Cependant elle n'a jamais été si peuplée, et cela est prouvé par la quantité de terrains mis en valeur depuis Charles IX.

« En Europe les empires n'ont jamais pu subsister. »

Cependant l'empire romain s'y est maintenu cinq

cents ans, et l'empire turc y domine depuis l'an 1453.

« La cause de la durée des grands empires en Asie,
« c'est qu'il n'y a que de grandes plaines. »

Il ne s'est pas souvenu des montagnes qui traversent la Natolie et la Syrie, du Caucase, du Taurus, de l'Ararat, de l'Immaüs, du Saron, dont les branches couvrent l'Asie.

« En Espagne on a défendu les étoffes d'or et d'argent. Un pareil décret serait semblable à celui que feraient les Etats de Hollande, s'ils défendaient la consommation de la cannelle. »

On ne peut faire une comparaison plus fausse, ni dire une chose moins politique. Les Espagnols n'avaient point de manufactures; ils auraient été obligés d'acheter ces étoffes de l'étranger. Les Hollandais, au contraire, sont les seuls possesseurs de la cannelle. Ce qui était raisonnable en Espagne eût été absurde en Hollande.

Je n'entrerai point dans la discussion de l'ancien gouvernement des Francs, vainqueurs des Gaulois; dans ce chaos de coutumes toutes bizarres, toutes contradictoires; dans l'examen de cette barbarie, de cette anarchie qui a duré si long-temps, et sur lesquelles il y a autant de sentimens différens que nous en avons en théologie. On n'a perdu que trop de temps à descendre dans ces abîmes de ruines; et l'auteur de l'Esprit des lois a dû s'y égarer comme les autres.

Je viens à la grande querelle entre l'abbé Dubos, digne secrétaire de l'académie française, et le prési-

dent de Montesquieu , digne membre de cette académie. Le membre se moque beaucoup du secrétaire , et le regarde comme un visionnaire ignorant. Il me paraît que l'abbé Dubos est très savant et très circonspect ; il me paraît sur-tout que Montesquieu lui fait dire ce qu'il n'a jamais dit , et cela selon sa coutume de citer au hasard et de citer faux.

Voici l'accusation portée par Montesquieu contre Dubos :

« M. l'abbé Dubos veut ôter toute espèce d'idée que les Francs soient entrés dans les Gaules en conquérans. Selon lui nos rois , appelés par les peuples , n'ont fait que se mettre à la place et succéder aux droits des empereurs romains. »

Un homme plus instruit que moi a remarqué avant moi que jamais Dubos n'a prétendu que les Francs fussent partis du fond de leur pays pour venir se mettre en possession de l'empire des Gaules , par l'aveu des peuples , comme on va recueillir une succession. Dubos dit tout le contraire : il prouve que Clovis employa les armes , les négociations , les traités , et même les concessions des empereurs romains , résidans à Constantinople , pour s'emparer d'un pays abandonné. Il ne le ravit point aux empereurs romains , mais aux barbares , qui sous Odoacre avaient détruit l'empire.

Dubos dit que dans quelque partie des Gaules voisines de la Bourgogne on désirait la domination des Francs : mais c'est précisément ce qui est attesté par Grégoire de Tours : *Cum jam terror Francorum resonaret in his partibus , et omnes eos amore desiderabili cuperent regnare , sanctus Aprunculus Lingo-*

nicæ civitatis episcopus apud Burgundiones cœpit haberi suspectus; cumque odium de die in diem cresceret, justum est ut clam gladio feriretur. Greg. Tur. hist. lib. II, cap. 23.

Montesquieu reproche à Dubos qu'il ne saurait montrer l'existence de la république armorique : cependant Dubos l'a prouvée incontestablement par plusieurs monumens , et sur-tout par cette citation exacte de l'his torien Zozime, lib. VI. *Totus tractus armorichus cæteræ que Gallorum provinciæ Britannos imitatæ, consimili se modo liberarunt, ejectis magistratibus romanis, et sibi quâdam republicâ pro arbitrio constitutâ.*

Montesquieu regarde comme une grande erreur dans Dubos d'avoir dit que Clovis succéda à Chil-déric son père dans la dignité de maître de la milice romaine en Gaule : mais jamais Dubos n'a dit cela. Voici ses paroles : « Clovis parvint à la couronne des Francs à l'âge de seize ans, et cet âge ne l'empêcha point d'être revêtu , peu de temps après , des dignités militaires de l'empire romain que Childéric avait exercées , et qui étaient , selon l'apparence , des emplois dans la milice ». Dubos se borne ici à une conjecture qui se trouve ensuite appuyée sur des preuves évidentes.

En effet , les empereurs étaient accoutumés depuis long-temps à la triste nécessité d'opposer des barbares à d'autres barbares , pour tâcher de les exterminer les uns par les autres. Clovis même eut à la fin la dignité de consul : il respecta toujours l'empire romain , même en s'emparant d'une de ses provinces. Il ne fit point frapper de monnaie en

son propre nom ; toutes celles que nous avons de Clovis, sont de Clovis II; et les nouveaux rois francs ne s'attribuèrent cette marque de puissance indépendante qu'après que Justinien, pour se les attacher à lui , et pour les employer contre les Ostrogoths d'Italie , leur eut fait une cession des Gaules en bonne forme.

Montesquieu condamne sévèrement l'abbé Dubos sur la fameuse lettre de Rémi , évêque de Reims , qui s'entendit toujours avec Clovis et qui le baptisa depuis. Voici cette lettre importante :

« Nous apprenons de la renommée que vous vous
 « êtes chargé de l'administration des affaires de la
 « guerre , et je ne suis pas surpris de vous voir être
 « ce que vos pères ont été. Il s'agit maintenant de
 « répondre aux vues de la Providence , qui récom-
 « pense votre modération , en vous élevant à une di-
 « gnité si éminente. C'est la fin qui couronne l'œuvre.
 « Prenez donc pour vos conseillers des personnes
 « dont le choix fasse honneur à votre discernement.
 « Ne faites point d'exactions dans votre bénéfice mi-
 « litaire. Ne disputez point la préséance aux évêques
 « dont les diocèses se trouvent dans votre départe-
 « ment , et prenez leurs conseils dans les occasions.
 « Tant que vous vivrez en bonne intelligence avec
 « eux , vous trouverez toute sorte de facilité dans
 « l'exercice de votre emploi , etc. »

On voit évidemment par cette lettre que Clovis , jeune roi des Francs , était officier de l'empereur Zénon ; qu'il était grand-maître de la milice impériale , charge qui répond à celle de notre colonel général ; que Rémi voulait le ménager , se liguer

avec lui , le conduire , et s'en servir comme d'un protecteur contre les prêtres eusébiens de la Bourgogne , et que par conséquent Montesquieu a grand tort de se moquer tant de l'abbé Dubos , et de faire semblant de le mépriser . Mais enfin il vient un temps où la vérité s'éclairet .

Après avoir vu qu'il y a des erreurs comme ailleurs dans l'Esprit des lois , après que tout le monde est convenu que ce livre manque de méthode , qu'il n'y a nul plan , nul ordre , et qu'après l'avoir lu on ne sait guère ce qu'on a lu , il faut rechercher quel est son mérite , et quelle est la cause de sa grande réputation .

C'est premièrement qu'il est écrit avec beaucoup d'esprit , et que tous les autres livres sur cette matière sont ennuyeux . C'est pourquoi nous avons déjà remarqué qu'une dame , qui avait autant d'esprit que Montesquieu , disait que son livre était *de l'esprit sur les lois* . On ne l'a jamais mieux défini .

Une raison beaucoup plus forte encore , c'est que ce livre plein de grandes vues attaque la tyrannie , la superstition , et la malitote , trois choses que les hommes détestent . L'auteur console des esclaves en plaignant leurs fers ; et les esclaves le bénissent .

Ce qui lui a valu les applaudissemens de l'Europe , lui a valu aussi les invectives des fanatiques .

Un de ses plus acharnés et de ses plus absurdes ennemis , qui contribua le plus par ses fureurs à faire respecter le nom de Montesquieu dans l'Europe , fut le gazetier des convulsionnaires . Il le traita de *spinosiste* et de *déiste* , c'est-à-dire il l'accusa de ne pas croire en Dieu , et de croire en Dieu .

Il lui reproche d'avoir estimé Marc-Aurèle, Epicète, et les stoïciens, et de n'avoir jamais loué Jansénius, l'abbé de Saint-Cyran et le père Quesnel.

Il lui fait un crime irrémissoible d'avoir dit que Bayle est un grand homme.

Il prétend que l'Esprit des lois est un de ces ouvrages monstrueux, dont la France n'est inondée que depuis la bulle *Unigenitus*, qui a corrompu toutes les consciences.

Ce gredin, qui de son grenier tirait au moins trois cents pour cent de sa gazette ecclésiastique, déclama comme un ignorant contre l'intérêt de l'argent au taux du roi. Il fut secondé par quelques enistres de son espèce ; ils finirent par ressembler aux esclaves qui sont au pied de la statue de Louis XIV ; ils sont écrasés, et ils se mordent les mains.

Montesquien a presque toujours tort avec les savans, parce qu'il ne l'était pas : mais il a toujours raison contre les fanatiques et contre les promoteurs de l'esclavage. L'Europe lui en doit d'éternels remerciemens.

On nous demande pourquoi donc nous avons relevé tant de fautes dans son ouvrage. Nous répondons, c'est parce que nous aimons la vérité, à laquelle nous devons les premiers égards. Nous ajoutons que les fanatiques ignorans, qui ont écrit contre lui avec tant d'amertume et d'insolence, n'ont connu aucune de ses véritables erreurs, et que nous révérons avec les honnêtes gens de l'Europe tous les passages après lesquels ces dogues du cimetière Saint-Médard ont aboyé.

LUXE.

SECTION I.

DANS un pays où tout le monde allait pieds nus, le premier qui se fit faire une paire de souliers avait-il du luxe? n'était-ce pas un homme très sensé et très industrieux?

N'en est-il pas de même de celui qui eut la première chemise? Pour celui qui la fit blanchir et repasser, je le crois un génie plein de ressources et capable de gouverner un Etat.

Cependant ceux qui n'étaient pas accoutumés à porter des chemises blanches, le prirent pour un riche efféminé qui corrompait la nation.

Gardez-vous du luxe, disait Caton aux Romains; vous avez subjugué la province du Phase; mais ne mangez jamais de faisans. Vous avez conquis le pays où croît le coton, couchez sur la dure. Vous avez volé à main armée l'or, l'argent, et les pierreries de vingt nations, ne soyez jamais assez sots pour vous en servir. Manquez de tout après avoir tout pris. Il faut que les voleurs de grand chemin soient vertueux et libres.

Lucullus lui répondit: Mon ami, souhaite plutôt que Crassus, Pompée, César, et moi, nous déensions tout en luxe. Il faut bien que les grands voleurs se battent pour le partage des dépouilles. Rome doit être asservie, mais elle le sera bien plutôt et bien plus sûrement par l'un de nous, si nous

fesons valoir comme toi notre argent, que si nous le dépensons en superfluïtés et en plaisirs. Souhaite que Pompée et César s'appauprissent assez pour n'avoir pas de quoi soudoyer des armées.

Il n'y a pas long-temps qu'un homme de Norwège reprochait le luxe à un Hollandais. Qu'est devenu, disait-il, cet heureux temps où un négociant, partant d'Amsterdam pour les grandes Indes, laissait un quartier de bœuf fumé dans sa cuisine, et le retrouvait à son retour? où sont vos cuillers de bois et vos fourchettes de fer? n'est-il pas honteux pour un sage Hollandais de coucher dans un lit de damas?

Va-t'en à Batavia, lui répondit l'homme d'Amsterdam; gagne comme moi dix tonnes d'or, et vois si l'envie ne te prendra pas d'être bien vêtu, bien nourri, et bien logé.

Depuis cette conversation on a écrit vingt volumes sur le luxe, et ces livres ne l'ont ni diminué ni augmenté.

SECTION II.

On a déclamé contre le luxe depuis deux mille ans, en vers et en prose, et on l'a toujours aimé.

Que n'a-t-on pas dit des premiers Romains, quand ces brigands ravagèrent et pillèrent les moissons; quand, pour augmenter leur pauvre village, ils détruisirent les pauvres villages des Volques et des Samnites? c'étaient des hommes désintéressés et vertueux: ils n'avaient pu encore voler ni or, ni argent, ni pierreries, parcequ'il n'y en avait point dans les bourgs qu'ils saccagerent. Leurs bois ni

leurs marais ne produisaient ni perdrix , ni faisans ,
et on loue leur tempérance.

Quand de proche en proche ils eurent tout pillé ,
tout volé du fond du golfe Adriatique à l'Euphrate ,
et qu'ils eurent assez d'esprit pour jouir du fruit de
leurs rapines ; quand ils cultivèrent les arts , qu'ils
goutèrent tous les plaisirs , et qu'ils les firent
même goûter aux vaincus , ils cessèrent alors , dit-
on , d'être sages et gens de bien .

Toutes ces déclamations se réduisent à prouver
qu'un voleur ne doit jamais ni manger le dîner qu'il
a pris , ni porter l'habit qu'il a dérobé , ni se parer
de la bague qu'il a volée . Il fallait , dit-on , jeter
tout cela dans la rivière , pour vivre en honnêtes
gens ; dites plutôt qu'il ne fallait pas voler . Con-
damnez les brigands quand ils pillent : mais ne les
traitez pas d'insensés quand ils jouissent (1) . De
bonne foi , lorsqu'un grand nombre de marins an-
glais se sont enrichis à la prise de Pondichéri et de
la Havane , ont-ils eu tort d'avoir ensuite du plai-
sir à Londres , pour prix de la peine qu'ils avaient
eue au fond de l'Asie et de l'Amérique ?

Les déclamateurs voudraient qu'on enfouît les ri-
chesse qu'on aurait amassées par le sort des armes ,
par l'agriculture , par le commerce et par l'indus-

(1) Le pauvre d'esprit que nous avons déjà cité , ayant
lu ce passage dans une mauvaise édition où il y avait un
point après ce mot *bonne foi* , crut que l'auteur voulait
dire qu'les voeux jouissaient de bonne foi . Nous savons
que ce pauvre d'esprit est méchant , mais de bonne foi il
ne peut être dangereux .

trie. Ils citent Lacédémone ; que ne citent-ils aussi la république de Saint-Marin ? Quel bien Sparte fit-elle à la Grèce ? eut-elle jamais des Demosthènes , des Sophocles , des Apelles et des Phidias ? Le luxe d'Athènes a fait des grands hommes en tout genre ? Sparte a eu quelques capitaines , et encore en moins grand nombre que les autres villes. Mais à la bonne heure qu'une aussi petite république que Lacédémone conserve sa pauvreté. On arrive à la mort aussi-bien en manquant de tout , qu'en jouissant de ce qui peut rendre la vie agréable. Le sauvage du Canada subsiste et atteint la vieillesse comme le citoyen d'Angleterre qui a cinquante mille guinées de revenu. Mais qui comparera jamais le pays des Iroquois à l'Angleterre ?

Que la république de Raguse et le canton de Zug fassent des lois somptuaires , ils ont raison , il faut que le pauvre ne dépense point au-delà de ses forces ; mais j'ai lu quelque part :

Sachez sur-tout que le luxe enrichit
Un grand Etat , s'il en perd un petit.

Si par le luxe vous entendez l'excès , on sait que l'excès est pernicieux en tout genre , dans l'abstinence comme dans la gourmandise , dans l'économie comme dans la libéralité. Je ne sais comment il est arrivé que dans mes villages où la terre est ingrate , les impôts lourds , la défense d'exporter le blé qu'on a semé intolérable , il n'y a guère pourtant de colon qui n'ait un bon habit de drap , et qui ne soit bien chaussé et bien nourri. Si ce colon laboure avec son bel habit , avec du linge blanc , les

cheveux frisés et poudrés , voilà certainement le plus grand luxe , et le plus impertinent ; mais qu'un bourgeois de Paris ou de Londres paraisse au spectacle vêtu comme ce paysan , voilà la lésine la plus grossière et la plus ridicule .

*Est modus in rebus , sunt certi denique fines ,
Quos ultra citraque nequit consistere rectum.*

Lorsqu'on inventa les ciseaux , qui ne sont certainement pas de l'antiquité la plus haute , que ne dit-on pas contre les premiers qui se rognèrent les ongles , et qui coupèrent une partie des cheveux qui leur tombaient sur le nez ? On les traita sans doute de petits-maîtres et de prodigues , qui achetaient chèrement un instrument de la vanité , pour gâter l'ouvrage du Créateur . Quel péché énorme d'accourcir la corne que Dieu fait naître au bout de nos doigts ! C'était un outrage à la divinité . Ce fut bien pis quand on inventa les chemises et les chaussons . On sait avec quelle fureur les vieux conseillers qui n'en avaient jamais porté , crièrent contre les jeunes magistrats qui donnèrent dans ce luxe funeste .

M.

MAGIE.

La magie est une science bien plus plausible que l'astrologie et que la doctrine des génies . Des qu'on commença à penser qu'il y a dans l'homme un être

tout-à-fait distinct de la machine , et que l'entendement subsiste après la mort , on donna à cet entendement un corps délié , subtil , aérien , ressemblant au corps dans lequel il était logé. Deux raisons toutes naturelles introduisirent cette opinion : la première , c'est que dans toutes les langues l'ame s'appelait *esprit* , *souffle* , *vent* : cet esprit , ce souffle , ce vent , était donc quelque chose de fort mince et de fort délié. La seconde , c'est que si l'ame d'un homme n'avait pas retenu un forme semblable à celle qu'il possédait pendant sa vie , on n'aurait pas pu distinguer après la mort l'ame d'un homme d'avec celle d'un autre. Cette ame , cette ombre , qui subsistait séparée de son corps , pouvait très bien se montrer dans l'occasion , revoir les lieux qu'elle avait habités , visiter ses parens , ses amis , leur parler , les instruire ; il n'y avait dans tout cela aucune incompatibilité. Ce qui est peut paraître .

Les ames pouvaient très bien enseigner à ceux qu'elles venaient voir , la manière de les évoquer : elles n'y manquaient pas ; et le mot *Abraxa* , prononcé avec quelques cérémonies , faisait venir les ames auxquelles on voulait parler. Je suppose qu'un égyptien eût dit à un philosophe : « Je descends en ligne droite des magiciens de Pharaon , qui chantaient des baguettes en serpents , et les eaux du Nil en sang ; un de mes ancêtres se maria avec la pythone d'Endor , qui évoqua l'ombre de Samuël , à la prière du roi Saül : elle communiqua ses secrets à son mari , qui lui fit part des siens : je possède cet héritage de père et de mère ; ma généalogie est bien avérée ; je commande aux ombres et aux élé-

“ mens. » Le philosophe n'aurait eu autre chose à faire qu'à lui demander sa protection , car si ce philosophe avait voulu nier et disputer , le magicien lui eût fermé la bouche en lui disant : « Vous ne pouvez nier les faits : mes ancêtres ont été incontestablement de grands magiciens , et vous n'en doutez pas ; vous n'avez nulle raison pour croire que je sois de pire condition qu'eux , surtout quand un homme d'honneur comme moi vous assure qu'il est sorcier. » Le philosophe aurait pu lui dire : Faites-moi le plaisir d'évoquer une ombre , de me faire parler à une ame , de changer cette eau en sang , cette baguette en serpent. Le magicien pouvait répondre : je ne travaille pas pour les philosophes : j'ai fait voir des ombres à des dames très respectables , à des gens simples qui ne disputent point : vous devez croire au moins qu'il est très possible que j'aie ces secrets , puisque vous êtes forcé d'avouer que mes ancêtres les ont possédés : ce qui s'est fait autrefois se peut faire aujourd'hui , et vous devez croire à la magie , sans que je soit obligé d'exercer mon art devant vous.

Ces raisons sont si bonnes , que tous les peuples ont eu des sorciers. Les plus grands sorciers étaient payés par l'Etat pour voir clairement l'avenir dans le cœur et dans le foie d'un bœuf. Pourquoi donc a-t-on si long-temps puni les autres de mort ? ils fisaient des choses plus merveilleuses ; on devait donc les honorer beaucoup , on devait surtout craindre leur puissance. Rien n'est plus ridicule que de condamner un vrai magicien à être brûlé ; car on devait présumer qu'il pouvait éteindre le feu , et

tordre le cou à ses juges. Tout ce qu'on pouvait faire , c'était de lui dire : Mon ami , nous ne vous brûlons pas comme un sorcier véritable , mais comme un faux sorcier , qui vous vantez d'un art admirable que vous ne possédez pas ; nous vous traitons comme un homme qui débite de la fausse monnaie : plus nous aimons la bonne , plus nous punissons ceux qui en donnent de fausse : nous savons très bien qu'il y a eu autrefois de vénérables magiciens , mais nous sommes fondés à croire que vous n'en êtes pas , puisque vous vous laissez brûler comme un sot.

Il est vrai que le magicien , poussé à bout , pourrait dire : Ma science ne s'étend pas jusqu'à éteindre un bûcher sans eau , et jusqu'à donner la mort à mes juges avec des paroles : je peux seulement évoquer des ames , lire dans l'avenir , changer certaines matières en d'autres : mon pouvoir est borné ; mais vous ne devez pas pour cela me brûler à petit feu ; c'est comme si vous fesiez pendre un médecin qui aurait guéri de la fièvre , et qui ne pourrait vous guérir d'une paralysie ; mais les juges lui répliqueraient : Faites-nous donc voir quelque secret de votre art , ou consentez à être brûlé de bonne grâce. (1)

(1) Voyez POSSÉDÉS.

MAHOMÉTANS.

JE vous le dis encore, ignorans, imbécilles, à qui d'autres ignorans ont fait accroire que la religion mahométane est voluptueuse et sensuelle, il n'en est rien, on vous a trompés sur ce point comme sur tant d'autres.

Chanoines, moines, curés même, si on vous imposait la loi de ne manger ni boire depuis quatre heures du matin jusqu'à dix du soir, pendant le mois de juillet, lorsque le carême arriverait dans ce temps ; si on vous défendait de jouer à aucun jeu de hasard, sous peine de damnation ; si le vin vous était interdit sous la même peine ; s'il vous fallait faire un pélerinage dans des déserts brûlans ; s'il vous était enjoint de donner au moins deux et demi pour cent de votre revenu aux pauvres ; si, accoutumés à jouir de dix-huit femmes, on vous en retranchait tout d'un coup quatorze : en bonne foi, oseriez-vous appeler cette religion sensuelle ?

Les chrétiens latins ont tant d'avantages sur les musulmans, je ne dis pas en fait de guerre, mais en fait de doctrine ; les chrétiens grecs les ont tant battus en dernier lieu depuis 1769 jusqu'à 1773, que ce n'est pas la peine de se répandre en reproches injustes sur l'islamisme.

Tâchez de reprendre sur les mahométans tous ce qu'ils ont envahi ; mais il est plus aisé de les calomnier.

Je hais tant la calomnie, que je ne veux pas même

qu'on impute des sottises aux Turcs, quoique je les déteste comme tyrans des femmes et ennemis des arts.

Je ne sais pourquoi l'historien du bas empire prétend (1) que Mahomet parle dans son Koran de son voyage dans le ciel : Mahomet n'en dit pas un mot ; nous l'avons prouvé.

Il faut combattre sans cesse. Quand on a détruit une erreur, il se trouve toujours quelqu'un qui la ressuscite. (2)

MAITRE.

SECTION I.

QUE je suis malheureux d'être né ! disait Ardassan Ougli, jeune ioglan du grand padisha des Turcs. Encore si je ne dépendais que du grand padisha ; mais je suis soumis au chef de mon oda, au capigi bachi ; et quand je veux recevoir ma paie, il faut que je me prosterne devant un commis du teftedar, qui m'en retranche la moitié. Je n'avais pas sept ans que l'on me coupa malgré moi, en cérémonie, le bout de mon prépuce ; et j'en fus malade quinze jours. Le derviche qui nous fait la prière est mon maître ; un iman est encore plus mon maître ; le molla l'est encore plus que l'imam ; le cadi est un autre maître ; le cadileskier l'est davantage, le

(1) Douzième volume, page 209.

(2) Voyez AROT ET MAROT, et ALCORAN.

musti l'est beaucoup plus que tous ceux-là ensemble ; le kiaïa du grand-visir peut d'un mot me faire jeter dans le canal ; et le grand-visir enfin peut me faire serrer le cou à son plaisir , et empêcher la peau de ma tête , sans que personne y prenne seulement garde.

Que de maîtres , grand Dieu ! quand j'aurais autant de corps et autant d'âmes que j'ai de devoirs à remplir , je n'y pourrais pas suffire. O Allah ! que ne m'as-tu fait chat-huant ; je vivrais libre dans mon trou , et je mangerais des souris à mon aise sans maîtres et sans valets. C'est assurément la vraie destinée de l'homme ; il n'a des maîtres que depuis qu'il est perverti. Nul homme n'était fait pour servir continuellement un autre homme. Chacun aurait charitalement aidé son prochain , si les choses étaient dans l'ordre. Le clair-voyant aurait conduit l'aveugle , le dispos aurait servi de béquilles au cu-de-jatte. Ce monde aurait été le paradis de Mahomet ; et il est l'enfer qui se trouve précisément sous le pont-aigu.

Ainsi parlait Ardassan Ougli , après avoir reçu les étrivières de la part d'un de ses maîtres.

Ardassan Ougli , au bout de quelques années , devint bacha à trois queues. Il fit une fortune prodigieuse ; et il crut fermement que tous les hommes , excepté le grand-turc et le grand-visir , étaient nés pour le servir , et toutes les femmes pour lui donner du plaisir selon ses volontés.

SECTION II.

Comment un homme a-t-il pu devenir le maître d'un autre homme , et par quelle espèce de magie incompréhensible a-t-il pu devenir le maître de plusieurs autres hommes ? On a écrit sur ce phénomène un grand nombre de bons volumes ; mais je donne la préférence à une fable indienne , parcequ'elle est courte , et que les fables ont tout dit.

Adimo , le père de tous les Indiens , eut deux fils et deux filles de sa femme Procriti . L'aîné était un géant vigoureux , le cadet était un petit bossu , les deux filles étaient jolies. Dès que le géant sentit sa force , il coucha avec ses deux sœurs , et se fit servir par le petit bossu. De ses deux sœurs l'une fut sa cuisinière , l'autre sa jardinière. Quand le géant voulait dormir il commençait par enchaîner à un arbre son petit frère le bossu ; et lorsque celui-ci s'enfuyait , il le rattrapait en quatre enjambées , et lui donnait vingt coups de nerf de bœuf.

Le bossu devint soumis et le meilleur sujet du monde. Le géant satisfait de le voir remplir ses devoirs de sujet , lui permit de coucher avec une de ses sœurs dont il était dégoûté. Les enfans qui vinrent de ce mariage ne furent pas tout-à-fait bossus ; mais ils eurent la taille assez contrefaite. Ils furent élevés dans la crainte de Dieu et du géant. Ils reçurent une excellente éducation ; on leur apprit que leur grand-oncle était géant de droit divin , qu'il pouvait faire de toute sa famille ce qui lui plaisait ; que s'il avait quelque jolie nièce ou arrière-nièce , c'était pour

Lui seul sans difficulté , et que personne ne pouvait coucher avec elle que quand il n'en voudrait plus.

Le géant étant mort , son fils , qui n'était pas à beaucoup près si fort ni si grand que lui , crut cependant être géant comme son père de droit divin Il prétendit faire travailler pour lui tous les hommes et coucher avec toutes les filles. La famille se ligua contre lui , il fut assommé , et on se mit en république.

Les Siamois , au contraire , prétendaient que la famille avait commencé par être républicaine , et que le géant n'était venu qu'après un grand nombre d'années et de dissensions ; mais tous les auteurs de Bénarès et de Siam conviennent que les hommes vécurent une infinité de siècles avant d'avoir l'esprit de faire des lois ; et ils le prouvent par une raison sans réplique , c'est qu'aujourd'hui même où tout le monde se pique d'avoir de l'esprit , on n'a pas trouvé encore le moyen de faire une vingtaine de lois passablement bonnes.

C'est encore , par exemple , une question insoluble dans l'Inde , si les républiques ont été établies avant ou après les monarchies , si la confusion a dû paraître aux hommes plus horrible que le despotisme. J'ignore ce qui est arrivé dans l'ordre des temps ; mais dans celui de la nature , il faut convenir que , les hommes naissant tous égaux , la violence et l'habileté ont fait les premiers maîtres ; les lois ont fait les derniers.

MALADIE. MÉDECINE.

Je suppose qu'une belle princesse, qui n'aura jamais entendu parler d'anatomie, soit malade pour avoir trop mangé, trop dansé, trop veillé, trop fait tout ce que font plusieurs princesses; je suppose que son médecin lui dise: Madame, pour que vous vous portiez bien, il faut que votre cerveau et votre cervelet distribuent une moelle alongée, bien conditionnée, dans l'épine de votre dos jusqu'au bout du crûpion de votre altesse, et que cette moelle alongée aille animer également quinze paires de nerfs à droite, et quinze paires à gauche. Il faut que votre cœur se contracte et se dilate avec une force toujours égale, et que tout votre sang, qu'il envoie à coups de piston dans vos artères, circule dans toutes ces artères et dans toutes les veines environ six cents fois par jour.

Ce sang, en circulant avec cette rapidité que n'a point le fleuve du Rhône, doit déposer sur son passage de quoi former et abreuver continuellement la lymphe, les urines, la bile, la liqueur spermatique de votre altesse, de quoi fournir à toutes ses sécrétions, de quoi arroser insensiblement votre peau douce, blanche et fraîche, qui sans cela serait d'un jaune grisâtre, sèche et ridée comme un vieux parchemin.

LA PRINCESSE.

Eh bien, Monsieur, le roi vous paye pour me faire tout cela; ne manquez pas de mettre toutes

choses à leur place , et de me faire circuler mes liqueurs de façon que je sois contente. Je vous avertis que je ne veux jamais souffrir.

LE MEDECIN.

Madame , adressez vos ordres à l'auteur de la nature. Le seul pouvoir qui fait courir des milliards de planètes et de comètes autour des millions de soleils a dirigé la course de votre sang.

LA PRINCESSE.

Quoi ! vous êtes médecin et vous ne pouvez rien me donner ?

LE MEDECIN.

Non , Madame , nous ne pouvons que vous ôter. On n'ajoute rien à la nature. Vos valets nettoient votre palais , mais l'architecte l'a bâti. Si votre altesse a mangé goulument , je puis déterger ses entrailles avec de la casse , de la manne et des follicules de séné ; c'est un balai que j'y introduis , et je pousserai vos matières. Si vous avez un cancer , je vous coupe un teton ; mais je ne puis vous en rendre un autre. Avez-vous une pierre dans la vessie , je puis vous en délivrer au moyen d'un dilatoire , et je vous fais beaucoup moins de mal qu'aux hommes : je vous coupe un pied gangrené , et vous marchez sur l'autre. En un mot , nous autres médecins nous ressemblons parfaitement aux arracheurs de dents ; ils vous délivrent d'une dent gâtée sans pouvoir vous en substituer une qui tienne , quelque charlatans qu'ils puissent être.

LA PRINCESSE.

Vous me faites trembler. Je croyais que les médecins guérissaient tous les maux.

LE MEDECIN.

Nous guérissons infailliblement tous ceux qui se guérissent d'eux-mêmes. Il en est généralement, et à peu d'exceptions près, des maladies internes comme des plaies extérieures. La nature seule vient à bout de celles qui ne sont pas mortelles. Celles qui le sont ne trouvent dans l'art aucune ressource.

LA PRINCESSE.

Quoi! tous ces secrets pour purifier le sang, dont m'ont parlé mes dames de compagnie ! ce baume de vie du sieur le Lièvre, ces sachets du sieur Arnoud, toutes ces pilules vantées par leurs femmes de chambre?.....

LE MEDECIN.

Autant d'inventions pour gagner de l'argent et pour flatter les malades pendant que la nature agit seule.

LA PRINCESSE.

Mais il y a des spécifiques.

LE MEDECIN.

Oui, Madame, comme il y a l'eau de Jouvence dans les romans.

LA PRINCESSE.

En quoi donc consiste la médecine?

LE MEDECIN.

Je vous l'ai déjà dit, à débarrasser, à nettoyer, à tenir propre la maison qu'on ne peut rebâtir.

LA PRINCESSE.

Cependant il y a des choses salutaires, d'autres nuisibles.

LE MEDECIN.

Vous avez deviné tout le secret. Mangez, et mo-

dérément, ce que vous savez par expérience vous convenir. Il n'y a de bon pour le corps que ce qu'on digère. Quelle médecine vous fera digérer? l'exercice. Quelle réparera vos forces? le sommeil. Quelle diminuera des maux incurables? la patience. Qui peut changer une mauvaise constitution? rien. Dans toutes les maladies violentes nous n'avons que la recette de Molière, *saignare, purgare*, et si l'on veut, *clysterium donare*. Il n'y en a pas une quatrième. Tout cela n'est autre chose, comme je vous l'ai dit, que nettoyer une maison à laquelle nous ne pouvons pas ajouter une cheville. Tout l'art consiste dans l'apropos.

LA PRINCESSE.

Vous ne fardez point votre marchandise. Vous êtes honnête homme. Si je suis reine, je veux vous faire mon premier médecin.

LE MEDECIN.

Que votre premier médecin soit la nature. C'est elle qui fait tout. Voyez tous ceux qui ont poussé leur carrière jusqu'à cent années, aucun n'était de la faculté. Le roi de France a déjà enterré une quarantaine de ses médecins, tant premiers médecins que médecins de quartier et consultants.

LA PRINCESSE.

Vraiment, j'espère bien vous enterrer aussi.

MARIAGE.

SECTION I.

J'AI rencontré un raisonnable qui disait : Engagez vos sujets à se marier le plutôt qu'il sera possible ; qu'ils soient exempts d'impôt la première année , et que leur impôt soit réparti sur ceux qui au même âge seront dans le célibat.

Plus vous aurez d'hommes mariés , moins il y aura de crimes. Voyez les registres affreux de vos greffes criminels ; vous y trouvez cent garçons pendus , ou de roués , contre un père de famille.

Le mariage rend l'homme plus vertueux et plus sage. Le père de famille ne veut pas rougir devant ses enfans. Il craint de leur laisser l'opprobre pour héritage.

Mariez vos soldats , ils ne déserteront plus. Liés à leur famille , ils le seront à leur patrie. Un soldat célibataire n'est souvent qu'un vagabond , à qui il serait égal de servir le roi de Naples et le roi de Maroc.

Les guerriers romains étaient mariés , ils combattaient pour leurs femmes et pour leurs enfans ; et ils firent esclaves les femmes et les enfans des autres nations.

Un grand politique italien , qui d'ailleurs était fort savant dans les langues orientales , chose très rare chez nos politiques , me disait dans ma jeu-

nesse : Caro figlio , souvenez-vous que les Juifs n'ont jamais eu qu'une bonne institution , celle d'avoir la virginité en horreur. Si ce petit peuple de courtiers superstitieux n'avait pas regardé le mariage comme la première loi de l'homme , s'il y avait eu chez lui des couvens de religieuses , il était perdu sans ressource.

SECTION II.

Le mariage est un contrat du droit des gens , dont les catholiques romains ont fait un sacrement.

Mais le sacrement et le contrat sont deux choses bien différentes ; à l'un sont attachés les effets civils , à l'autre les graces de l'Eglise.

Ainsi , lorsque le contrat se trouve conforme au droit des gens , il doit produire tous les effets civils. Le défaut du sacrement ne doit opérer que la privation des graces spirituelles.

Telle a été la jurisprudence de tous les siècles et de toutes les nations , excepté des Français. Tel a été même le sentiment des pères de l'Eglise les plus accrédités.

Parcourez les codes théodosien et justinien , vous n'y trouverez aucune loi qui ait proscrit les mariages des personnes d'une autre croyance , lors même qu'ils avaient été contractés avec des catholiques.

Il est vrai que Constance , ce fils de Constantin , aussi cruel que son père , défendit aux Juifs , sous peine de mort , de se marier avec des femmes chré-

tiennes (1), et que Valentinien, Théodose, Arade, firent la même défense, sous les mêmes peines, aux femmes juives; mais ces lois n'étaient déjà plus observées sous l'empereur Marcien; et Justinien les rejeta de son code. Elles ne furent faites d'ailleurs que contre les juifs, et jamais on ne pensa de les appliquer aux mariages des païens ou des hérétiques avec les sectateurs de la religion dominante.

Consultez S. Augustin (2), il vous dira que de son temps on ne regardait pas comme illicites les mariages des fidèles avec les infidèles, parceque aucun texte de l'Évangile ne les avait condamnés.

« Quæ matrimonia cum infidelibus, nostris tem-
 « poribus, jam non putantur esse peccata; quoniam
 « in novo Testamento, nihil indè præceptum est,
 « et ideo aut licere creditum est, aut velut dubium
 « derelictum. »

Augustin dit de même que ces mariages opèrent souvent la conversion de l'époux infidèle. Il cite l'exemple de son propre père, qui embrassa la religion chrétienne parceque sa femme Monique professait le christianisme. Clotilde par la conversion de Clovis, et Théodelinde par celle d'Agilulf roi des Lombards, furent plus utiles à l'Eglise que si elles eussent épousé des princes orthodoxes.

Consultez la déclaration du pape Benoît XIV, du 4 novembre 1741, vous y lirez ces propres mots:

« Quod verò spectat ad ea conjugia quæ, absque for-

(1) Code théod. tit. *de Judæis*, loi VI.

(2) *Lib. de fide et operib.* cap. XIX, n. 35.

« mā à Tridentino statutā , contrahuntur à catholicis
« cum hæreticis , sive catholicus vir hæreticam femi-
« nam ducat , sive catholica femina hæretico viro
« nubat ; si hujusmodi matrimonium sit contractum
« aut in posterum contrahi contingat , Tridentini
« formā non servatā , declarat sanctitas sua , alio non
« concorrente impedimento , validum habendum
« esse , sciens conjux catholicus se istius matrimonii
« vinculo perpetuò ligatum . »

Par quel étonnant contraste les lois françaises sont-elles sur cette matière plus sévères que celles de l'Eglise ? La première loi qui ait établi ce rigorisme en France , est l'édit de Louis XIV du mois de novembre 1680. Cet édit mérite d'être rapporté.

« Louis , etc. Les canons des conciles ayant con-
« damné les mariages des catholiques avec les héré-
« tiques comme un scandale public et une profana-
« tion du sacrement , nous avons estimé d'autant
« plus nécessaire de les empêcher à l'avenir , que nous
« avons reconnu que la tolérance de ces mariages
« expose les catholiques à une tentation continue
« de sa perversioп , etc. A ces causes , etc. voulons et
« nous plait qu'à l'avenir nos sujets de la religion
« catholique , apostolique et romaine , ne puissent ,
« sous quelque prétexte que ce soit , contracter ma-
« riage avec ceux de la religion prétendue réformée ,
« déclarant tels mariages non valablement con-
« tractés , et les enfans qui en viendront illégi-
« times . »

Il est bien singulier que l'on se soit fondé sur les lois de l'Eglise pour annuler des mariages que l'Eglise n'annulla jamais. Vous voyez dans cet édit le

sacrement confondu avec le contrat civil ; c'est cette confusion qui a été la source des étranges lois de France sur le mariage.

S. Augustin approuvait les mariages des orthodoxes avec les hérétiques , parce qu'il espérait que l'époux fidèle convertirait l'autre : et Louis XIV les condamne dans la crainte que l'hétérodoxe ne pervertisse le fidèle.

Il existe en Franche-Comté une loi plus cruelle ; c'est un édit de l'archiduc Albert et de son épouse Isabelle , du 20 décembre 1599 , qui fait défense aux catholiques de se marier à des hérétiques à peine de confiscation de corps et de biens . (1)

Le même édit prononce la même peine contre ceux qui seront convaincus d'avoir mangé du mouton le vendredi ou le samedi. Quelles lois , et quels législateurs !

À quels maîtres , grand Dieu , livrez-vous l'univers !

SECTION III.

Si nos lois réprouvent les mariages des catholiques avec les personnes d'une religion différente , accordent-elles au moins les effets civils aux mariages des français protestans avec des français de la même secte ?

On compte aujourd'hui dans le royaume un million de protestans (2) , et cependant la validité de

(1) Anciennes ordonnances de la Franche-Comté , liv. V , tit. XVIII.

(2) Cela est exagéré.

leur mariage est encore un problème dans les tribunaux.

C'est encore ici un des cas où notre jurisprudence se trouve en contradiction avec les décisions de l'Église, et avec elle-même.

Dans la déclaration papale citée dans la précédente section, Benoît XIV décide que les mariages des protestans, contractés suivant leurs rites, ne sont pas moins valables que s'ils avaient été faits suivant les formes établies par le concile de Trente ; et que l'époux qui devient catholique ne peut rompre ce lien pour en former un autre avec une personne de sa nouvelle religion. (1)

Barac Levi, juif de naissance, et originaire d'Haguenau, s'y était marié avec Mandel-Cerf, de la même ville et de la même religion.

Ce juif vint à Paris en 1752, et se fit baptiser le 13 mai 1754. Il envoya sommer sa femme à Haguenau de venir le joindre à Paris. Dans une autre sommation il consentit que cette femme, en venant le joindre, continuât de vivre dans sa secte juive.

A ces sommations Mandel-Cerf répondit qu'elle ne voulait point retourner avec lui, et qu'elle le re-

(2) Quod attinet ad matrimonia ab hæreticis inter se celebrata, non observatâ formâ à Tridentino præscriptâ, quæque in posterum contrahentur, dummodò non aliud obstiterit canonicum impedimentum; sanctitas sua statuit pro validis habenda esse; adeoque si contingat utrumque conjugem ad catholicæ Ecclesiæ sinum se recipere, eodem quo anteà conjugali vinculo ipsos omnino teneri, etiam si mutuus consensus coram parocho catholico non renoveretur.

quérait de lui envoyer , suivant les formes du judaïsme , un libelle de divorce , pour qu'elle pût se remarier à un autre juif.

Cette réponse ne contentait pas Levi ; il n'envoya point de libelle de divorce , mais il fit assigner sa femme devant l'official de Strasbourg , qui , par une sentence du 7 septembre 1754 , le déclara libre de se marier en face de l'Eglise avec une femme catholique.

Muni de cette sentence , le juif christianisé vient dans le diocèse de Soissons , et y contracte des promesses de mariage avec une fille de Villeneuve. Le curé refuse de publier les bans. Levi lui fait signifier les sommations qu'il avait faites à sa femme , et la sentence de l'official de Strasbourg , et un certificat du secrétaire de l'évêché de la même ville , qui attestait que dans tous les temps il avait été permis dans le diocèse aux juifs baptisés de se remarier à des catholiques , et que cet usage avait été constamment reconnu par le conseil souverain de Colmar.

Mais ces pièces ne parurent point suffisantes au curé de Villeneuve. Levi fut obligé de l'assigner devant l'official de Soissons.

Cet official ne pensa pas comme celui de Strasbourg , que le mariage de Levi avec Mendel-Cerf fut nul ou dissoluble. Par sa sentence du 5 février 1756 , il déclara le juif non recevable. Celui-ci appela de cette sentence au parlement de Paris , où il n'eut pour contradicteur que le ministère public ; mais par arrêt du 2 janvier 1758 , la sentence fut confirmée ; et il fut défendu de nouveau à Levi de

contracter aucun mariage pendant la vie de Mendel-Cerf.

Voilà donc un mariage contracté entre des français juifs suivant les rites juifs , déclaré valable par la première cour du royaume.

Mais quelques années après , la même question fut jugée différemment dans un autre parlement , au sujet d'un mariage contracté entre deux français protestans qui avaient été mariés en présence de leurs parents par un ministre de leur communion. L'époux protestant avait changé de religion comme l'époux juif ; et après avoir passé à un second mariage avec une catholique , le parlement de Grenoble confirma ce second mariage , et déclara nul le premier.

Si de la jurisprudence nous passons à la législation , nous la trouverons obscure sur cette matière importante comme sur tant d'autres.

Par un arrêt du conseil du 15 septembre 1685 , il fut dit « que les protestans (1) pourraient se faire marier , pourvu toutefois que ce fût en présence « du principal officier de justice , et que les publications qui devaient précéder ces mariages se feraient au siège royal le plus prochain du lieu de « la demeure de chacun des protestans qui se vou- « draient marier , et seulement à l'audience . »

(1) N'est-il pas bien plaisant qu'en France le conseil même ait donné aux protestans le nom de *religionnaires* , comme si eux seuls avaient eu de la religion , et que les autres n'eussent été que des papistes gouvernés par des arrêts et par des bulles !

Cet arrêt ne fut point révoqué par l'édit qui , trois semaines après , supprima l'édit de Nantes.

Mais depuis la déclaration du 14 mai 1724 , ministrée par le cardinal de Fleuri , les juges n'ont plus voulu présider aux mariages des protestans , ni permettre dans leurs audiences la publication de leurs bans.

L'article XV de cette loi veut que les formes prescrites par les canons soient observées dans les mariages , tant des nouveaux convertis que de tous les autres sujets du roi .

On a cru que cette expression générale , *tous les autres sujets* , comprenait les protestans comme les catholiques , et sur cette interprétation on a annulé les mariages des protestans qui n'avaient pas été revêtus des formes canoniques .

Cependant il semble que les mariages des protestans ayant été autorisés autrefois par une loi expresse , il faudrait aujourd'hui , pour les annuler , une loi expresse qui portât cette peine . D'ailleurs , le terme de *nouveaux convertis* , mentionné dans la déclaration , paraît indiquer que le terme qui suit n'est relatif qu'aux catholiques . Enfin , quand la loi civile est obscure ou équivoque , les juges ne doivent-ils pas juger suivant le droit naturel et le droit des gens ?

Ne résulte-t-il pas de ce qu'on vient de lire , que souvent les lois ont besoin d'être réformées , et les princes de consulter un conseil plus instruit , de n'avoir point de ministre prêtre , et de se défaire beaucoup des courtisans en soutane qui ont le titre de leurs confesseurs ?

MARIE MAGDELÈNE.

J'AVOUE que je ne sais pas où l'auteur de l'*Histoire critique de Jésus-Christ* (1), a trouvé que sainte Marie Magdelène avait eu des *complaisances criminelles* pour le Sauveur du monde. Il dit, page 130, ligne 11 de la note, que c'est une prétention des Albigeois. Je n'ai jamais lu cet horrible blasphème, ni dans l'*histoire des Albigeois*, ni dans leurs professions de foi. Cela est dans le grand nombre des choses que j'ignore. Je sais que les Albigeois avaient le malheur funeste de ne pas être catholiques *roes* mains ; mais il me semble que d'ailleurs ils avaient le plus profond respect pour la personne de Jésus.

Cet auteur de l'*Histoire critique de Jésus-Christ* renvoie à la *Christiade*, espece de poème en prose, supposé qu'il y ait des poèmes en prose. J'ai donc été obligé de consulter l'endroit de cette *Christiade* où cette accusation est rapportée. C'est au chant ou livre IV, page 335, note 1 ; le poète de la *Christiade* ne cite personne. On peut, à la vérité, dans un poème épique, s'épargner les citations ; mais il faut de grandes autorités en prose, quand il s'agit d'un fait aussi grave, et qui fait dresser les cheveux à la tête de tout chrétien.

(1) *Histoire critique de Jésus-Christ, ou Analyse raisonnée des Evangiles*, page 130, note 3.

Que les Albigeois aient avancé ou non une telle impiété , il en résulte seulement que l'auteur de la Christiade se jone dans son chant quatrième sur le bord du crime. Il imite un peu le fameux sermon de Menot. Il introduit sur la scène Marie Magdelène sœur de Marthe et du Lazare , brillante de tous les charmes de la jennesse et de la beauté , brûlante de tous ses desirs , et plongée dans toutes les voluptés. C'est , selon lui , une dame de la cour ; ses richesses égalent sa naissance , son frère Lazare était comte de Béthanie , et elle marquise de Magdalet. Marthe eut un grand apanage , mais il ne nous dit pas où étaient ses terres. « Elle avait , dit le christiadier , cent do- « mestiques et une foule d'amans ; elle eût attentié à « la liberté de tout l'univers. Richesses , dignités , « grandeurs ambitieuses , vous ne fûtes jamais si « chères à Magdelène que la séduisante erreur qui lui « fit donner le surnom de pécheresse. Telle était la « beauté dominante dans la capitale , quand le jeune « et divin héros y arriva des extrémités de la « Galilée (1). Ses autres passions calmées cèdent « à l'ambition de soumettre le héros dont on lui a « parlé. »

Alors le christiadier imite Virgile. La marquise de Magdalet conjure sa sœur l'apanagée de faire réussir ses desseins coquets auprès de son jeune héros , comme Didon employa sa sœur Anne auprès du pieux Ené .

Elle va entendre le sermon de Jésus dans le tem-

(1) Il n'y avait pas bien loin.

ple , quoiqu'il n'y prêchât jamais (1). « Son cœur
« vole au-devant du héros qu'elle adore , elle n'at-
« tend qu'un regard favorable pour en triompher , et
« faire de ce maître des cœurs un captif soumis . »

Enfin elle va le trouver chez Simon le lépreux , homme fort riche , qui lui donnait un grand souper , quoique jamais les femmes n'entrassent ainsi dans les festins , et sur-tout chez les pharisiens. Elle lui répand un grand pot de parfums sur les jambes , les essuie avec ses beaux cheveux blonds , et les baise.

Je n'examine pas si la peinture que fait l'auteur des saints transports de Magdelène , n'est pas plus mondaine que dévote ; si les baisers donnés sont exprimés avec assez de retenue ; si ces beaux cheveux blonds , dont elle essuie les jambes de son héros , ne ressemblent pas un peu trop à Trimalcion , qui à dîner s'essuyait les mains aux cheveux d'un jeune et bel esclave. Il faut qu'il ait pressenti lui-même qu'on pourrait trouver ses peintures trop lascives. Il va au-devant de la critique , en rapportant quelques morceaux d'un sermon de Massillon sur la Magdelène. En voici un passage :

« Magdelène avait sacrifié sa réputation au mon-
« de (2) ; sa pudeur et sa naissance la défendirent
« d'abord contre les premiers mouvemens de sa pas-
« sion ; et il est à croire qu'aux premiers traits qui
« la frappèrent , elle opposa la barrière de sa pudeur

(1) Page 10 , tome III.

(2) Christiade , tome II , page 321 , note 1.

« et de sa fierté : mais lorsqu'elle eut prêté l'oreille
« au serpent, et consulté sa propre sagesse, son
« cœur fut ouvert à tous les traits de la passion.
« Magdelene aimait le monde, et dès-lors il n'est rien
« qu'elle ne sacrifie à cet amour ; ni cette fierté qui
« vient de la naissance, ni cette pudeur qui fait l'or-
« nement du sexe, ne sont épargnées dans ce sacri-
« fice ; rien ne peut la retenir, ni les railleries des
« mondains, ni les infidélités de ses amans insensés
« à qui elle veut plaire, mais de qui elle ne peut se
« faire estimer, car il n'y a que la vertu qui soit es-
« timable ; rien ne peut lui faire honte ; et, comme
« cette femme prostituée de l'Apocalypse, elle por-
« tait sur son front le nom de *mystère*, c'est-à-
« dire, qu'elle avait le voile, et qu'on ne la con-
« naissait plus qu'au caractère de sa folle passion. »

J'ai cherché ce passage dans les sermons de Massillon, il n'est certainement pas dans l'édition que j'ai. J'ose même dire plus, il n'est pas de son style.

Le christiadier aurait dû nous informer où il a pêché cette rapodie de Massillon, comme il aurait dû nous apprendre où il a lu que les Albigeois osaient imputer à Jésus une intelligence indigne de lui avec Magdelène.

Au reste, il n'est plus question de la marquise dans le reste de l'ouvrage. L'auteur nous épargne son voyage à Marseille avec le Lazare, et le reste de ses aventures.

Qui a pu induire un homme savant et quelquefois éloquent, tel que le paraît l'auteur de la Christiade, à composer ce prétendu poème ? c'est l'exemple de

Milton ; il nous le dit lui-même dans sa préface ; mais on sait combien les exemples sont trompeurs. Milton, qui d'ailleurs n'a point hasardé ce faible monstre d'un poème en prose ; Milton, qui a répandu de très beaux vers blancs dans son Paradis perdu , parmi la foule de vers durs et obscurs dont il est plein , ne pouvait plaire qu'à des vîgîs fanatiques , comme a dit l'abbé Grécourt :

En chantant l'univers perdu pour une pomme,
Et Dieu pour le damner créant le premier homme.

Il a pu réjouir des presbytériens en fesant coucher le Péché avec la Mort , en tirant dans le ciel du canon de vingt-quatre , en fesant combattre le sec et l'humide , le froid et le chaud , en coupant en deux des anges qui se rentraient sur le champ , en bâtissant un pont sur le chaos , en représentant le Messiah qui prend dans une armoire du ciel un grand compas pour circonscrire la terre , etc. etc. etc. Virgile et Horace auraient peut-être trouvé ces idées un peu étranges. Mais si elles ont réussi en Angleterre , à l'aide de quelques vers très heureux , le christiadier s'est trompé quand il a espéré du succès de son roman , sans le soutenir par de beaux vers , qui en vérité sont très difficiles à faire.

Mais , dit l'auteur , un Jérôme Vida , évêque d'Albe , a fait jadis une très importante Christiade en vers latins , dans laquelle il a transcrit beaucoup de vers de Virgile. Eh bien , mon ami , pourquoi as-tu fait la tienne en prose française ? que n'imitais-tu Virgile aussi ?

Mais feu M. d'Escoffiac toulousain a fait aussi une

Christiade. Ah ! malheureux , pourquoi t'es-tu fait
le singe de feu M. d'Escobiac ?

Mais Milton a fait aussi son roman du nouveau Testament , son Paradis reconquis , en vers blancs , qui ressemblent souvent à la plus mauvaise prose. Va , va , laisse Milton mettre toujours aux prises Sathan avec Jésus. C'est à lui qu'il appartient de faire conduire en grands vers , dans la Galilée , un troupeau de deux mille cochons par une légion de diables , c'est-à-dire par six mille sept cents diables qui s'emparent de ces cochons (à trois diables et sept vingtièmes par cochon) et qui les noient dans un lac. C'est à Milton qu'il sied bien de faire proposer à Dieu par le diable de faire ensemble un bon souper (1). Le diable , dans Milton , peut à son aise couvrir la table d'ortolans , de perdrix , de soles , d'esturgeons , et faire servir à boire par Hébé et par Ganymède à Jésus-Christ. Le diable peut emporter Dieu sur une petite montagne , du haut de laquelle il lui montre le capitole , les îles Moluques et la ville des Indes où naquit la belle Angélique qui fit tourner la tête à Roland ; après quoi le diable offre à Dieu de lui donner tout cela , pourvu que Dieu veuille l'adorer. Mais Milton a eu beau faire , on s'est moqué de lui ; on s'est moqué du pauvre frère Berruyer le jésuite ; on se moque de toi , prends la chose en patience.

(1) Allons donc , fils de Dieu , mets-toi à table , et mange .

What doubt'st thou , son of God , set down , and eat .
Paradise regain'd , book II .

MARTYRS.

SECTION I.

MARTYR, témoin ; martyrion, témoignage. La société chrétienne naissante donna d'abord le nom de *martyrs* à ceux qui annonçaient nos nouvelles vérités devant les hommes, qui rendaient témoignage à Jésus, qui confessaienr Jésus, comme on donna le nom de *saints* aux presbytères, aux surveillans de la société et aux femmes leurs bienfaitrices; c'est pourquoi S. Jérôme appelle souvent dans ses lettres son affiliée Paule, sainte Paule. Et tous les premiers évêques s'appelaient *saints*.

Le nom de *martyrs* dans la suite ne fut plus donné qu'aux chrétiens morts ou tourmentés dans les supplices; et les petites chapelles qu'on leur érigea depuis reçurent le nom de *martyrion*.

C'est une grande question pourquoi l'empire romain autorisa toujours dans son sein la secte juive, même après les deux horribles guerres de Titus et d'Adrien; pourquoi il toléra le culte isiaque à plusieurs reprises, et pourquoi il persécuta souvent le christianisme. Il est évident que les Juifs, qui payaient chèrement leurs synagogues, dénonçaient les chrétiens leurs ennemis mortels, et soulevaient les peuples contre eux. Il est encore évident que les Juifs, occupés du métier de courtiers, et de l'usure, ne prêchaient point contre l'ancienne religion de l'empire, et que les chrétiens, tous engagés

dans la controverse , prêchaient contre le culte public , voulaient l'anéantir , brûlaient souvent les temples , brisaient les statues consacrées , comme firent S. Théodore dans Amasée , et S. Polyeucte dans Mitylène .

Les chrétiens orthodoxes , étant sûrs que leur religion était la seule véritable , n'en toléraient aucune autre. Alors on ne les toléra guère. On en supplicia quelques-uns , qui moururent pour la foi , et ce furent les martyrs .

Ce nom est si respectable qu'on ne doit pas le prodiguer ; il n'est pas permis de prendre le nom et les armes d'une maison dont on n'est pas. On a établi des peines très graves contre ceux qui osent se décorent de la croix de Malte ou de S. Louis , sans être chevaliers de ces ordres .

Le savant Dodwel , l'habile Midleton , le judicieux Blondel , l'exact Tillemont , le scrutateur Launoy , et beaucoup d'autres , tous zélés pour la gloire des vrais martyrs , ont rayé de leur catalogue une multitude d'inconnus à qui l'on prodiguait ce grand nom. Nous avons observé que ces savans avaient pour eux l'aveu formel d'Origène qui , dans sa *Réfutation de Celse* , avoue qu'il y a eu peu de martyrs , et encore de loin à loin , et qu'il est facile de les compter .

Cependant le bénédictin Ruinart , qui s'intitule dom Ruinart , quoiqu'il ne soit pas espagnol , a combattu tant de savans personnages. Il nous a donné avec candeur beaucoup d'histoires de martyrs qui ont paru fort suspectes aux critiques. Plusieurs bons esprits ont douté de quelques anecdotes concernant

Les légendes rapportées par dom Ruinart , depuis la première jusqu'à la dernière .

1° SAINTE SYMPHOROSE ET SES SEPT ENFANS.

Les scrupules commencent par sainte Symphorose et ses sept enfans martyrisés avec elle , ce qui paraît d'abord trop imité des sept Machabées . On ne sait pas d'où vient cette légende , et c'est déjà un grand sujet de doute .

On y rapporte que l'empereur Adrien voulut interroger lui-même l'inconnue Symphorose , pour savoir si elle n'était pas chrétienne . Les empereurs se donnaient rarement cette peine . Cela serait encore plus extraordinaire que si Louis XIV avait fait subir un interrogatoire à un huguenot . Vous remarquerez encore qu'Adrien fut le plus grand protecteur des chrétiens , loin d'être leur persécuteur .

Il eut donc une très longue conversation avec Symphorose ; et se mettant en colère , il lui dit : « Je te sacrifierai aux dieux , » comme si les empereurs romains sacrifiaient des femmes dans leurs dévotions . Ensuite il la fit jeter dans l'Anio , ce qui n'était pas un sacrifice ordinaire . Puis il fit fendre un de ses fils par le milieu du front jusqu'au pubis , un second par les deux côtés ; on roua un troisième , un quatrième ne fut que percé dans l'estomac , un cinquième droit au cœur , un sixième à la gorge ; le septième mourut d'un paquet d'aiguilles enfoncées dans la poitrine . L'empereur Adrien aimait la variété . Il commanda qu'on les ensevelît auprès du temple d'Hercule , quoiqu'on n'enterrât personne dans Rome ,

encore moins près des temples , et que c'eût été une horrible profanation. Le pontife du temple , ajoute le légendaire romain , nomma le lieu de leur sépulture *les sept Biotanates*.

S'il était rare qu'on érigeât un monument dans Rome à des gens ainsi traités , il n'était pas moins rare qu'un grand-prêtre se chargeât de l'inscription , et même que ce prêtre romain leur fit une épitaphe grecque. Mais ce qui est encore plus rare , c'est qu'on prétende que ce mot *biotanates* signifie les sept suppliciés. *Biotanates* est un mot forgé qu'on ne trouve dans aucun auteur , et ce ne peut être que par un jeu de mots qu'on lui donne cette signification , en abusant du mot *thenon*. Il n'y a guère de fable plus mal construite. Les légendaires ont su mentir , mais ils n'ont jamais su mentir avec art.

Le savant la Crose , bibliothécaire du roi de Prusse Frédéric le grand , disait : Je ne sais pas si Ruinart est sincère , mais j'ai peur qu'il ne soit imbécille.

2° SAINTE FÉLICITÉ , ET ENCORE SEPT ENFANS .

C'est de Surius qu'est tirée cette légende. Ce Surius est un peu décrié pour ses absurdités. C'est un moine du seizième siècle , qui raconte les martyres du second , comme s'il avait été présent.

Il prétend que ce méchant homme , ce tyran Marc-Aurèle Antonin Pie ordonna au préfet de Rome de faire le procès à sainte Félicité , de la faire mourir elle et ses sept enfans . parcequ'il courrait un bruit qu'elle était chrétienne.

Le préfet tint son tribunal au champ de Mars ,

lequel pourtant ne servait alors qu'à la revue des troupes ; et la première chose que fit le préfet, ce fut de lui faire donner un soufflet en pleine assemblée.

Les longs discours du magistrat et des accusés sont dignes de l'historien. Il finit par faire mourir les sept frères dans des supplices différens, comme les enfans de sainte Symphorose. Ce n'est qu'un double emploi. Mais pour sainte Félicité il la laisse là et n'en dit pas un mot.

3° SAINT POLYCARPE.

Eusebe raconte que S. Polycarpe ayant connu en songe qu'il serait brûlé dans trois jours, en avertit ses amis. Le légendaire ajoute que le lieutenant de police de Smyrne, nommé Hérode, le fit prendre par ses archers, qu'il fut livré aux bêtes dans l'amphithéâtre, que le ciel s'entr'ouvrit, et qu'une voix céleste lui crio : « Bon courage, Polycarpe ; » que l'heure de lâcher les lions sur l'amphithéâtre étant passée on alla prendre dans toutes les maisons du bois pour brûler ; que le saint s'adressa au dieu des archanges (quoique le mot d'archanges ne fût point encore connu), qu'alors les flammes s'arrangèrent autour de lui en arc de triomphe sans le toucher, que son corps avait l'odeur d'un pain cuit ; mais qu'ayant résisté au feu, il ne put se défendre d'un coup de sabre ; que son sang éteignit le bûcher ; et qu'il en sortit une colombe qui s'envola droit au ciel. On ne sait pas précisément dans quelle planète.

4^e DE SAINT PTOLOMÉE.

Nous suivons l'ordre de dom Ruinart; mais nous ne voulons point révoquer en doute le martyre de S. Ptolomée, qui est tiré de l'apologétique de S. Justin.

Nous pourrions former quelques difficultés sur la femme accusée par son mari d'être chrétienne, et qui le prévint en lui donnant le libelle de divorce. Nous pourrions demander pourquoi, dans cette histoire, il n'est plus question de cette femme? Nous pourrions faire voir qu'il n'était pas permis aux femmes, du temps de Marc-Aurèle, de demander à répudier leurs maris, que cette permission ne leur fut donnée que sous l'empereur Julien, et que l'histoire tant répétée de cette chrétienne qui répudia son mari (tandis qu'aucune païenne n'avait osé en venir là), pourrait bien n'être qu'une fable; mais nous ne voulons point éléver de disputes épineuses. Pour peu qu'il y ait de vraisemblance dans la compilation de dom Ruinart, nous respectons trop le sujet qu'il traite pour faire des objections.

Nous n'en ferons point sur la lettre des Eglises de Vienne et de Lyon; quoiqu'il y ait encore bien des obscurités; mais on nous pardonnera de défendre la mémoire du grand Marc-Aurèle, outragée dans la Vie de S. Symphorien de la ville d'Autun, qui était probablement parent de sainte Symphorose.

5° D E S A I N T S Y M P H O R I E N D' A U T U N .

La légende , dont on ignore l'auteur , commence ainsi : « L'empereur Marc-Aurèle venait d'exciter « une effroyable tempête contre l'Eglise , et ses édits « foudroyans attaquaient de tous côtés la religion de « Jésus-Christ , lorsque S. Symphorien vivait dans « Autun dans tout l'éclat que peuvent donner une « haute naissance et une rare vertu. Il était d'une « famille chrétienne , et l'une des plus considérables « de la ville , etc. »

Jamais Marc-Aurèle ne donna d'édit sanglant contre les chrétiens. C'est une calomnie très condamnable. Tillemont lui-même avoue « que ce fut le « meilleur prince qu'ait jamais eu les Romains , « que son règne fut un siècle d'or , et qu'il vérifia ce « qu'il disait souvent d'après Platon , que les peuples « ne seraient heureux que quand les rois seraient « philosophes. »

De tous les empereurs ce fut celui qui promulgua les meilleures lois ; il protégea tous les sages , et ne persécuta aucun chrétien , dont il avait un grand nombre à son service.

Le légendaire raconte que S. Symphorien ayant refusé d'adorer Cybele , le juge de la ville demanda : « Qui est cet homme-là ? » Or il est impossible que le juge d'Autun n'eût pas connu l'homme le plus considérable d'Autun.

On le fait déclarer , par la sentence , coupable de *l'esse-majesté divine et humaine*. Jamais les Romains

n'ont employé cette formule , et cela seul ôterait toute créance au prétendu martyr d'Autun.

Pour mieux repousser la calomnie contre la mémoire sacrée de Marc-Aurèle , mettons sous les yeux le discours de Méliton , évêque de Sarde , à ce meilleur des empereurs , rapporté mot à mot par Eusèbe.

« (1) La suite continue des heureux succès qui « sont arrivés à l'empire , sans que sa félicité ait été « troublée par aucune disgrâce , depuis que notre « religion qui était née avec lui s'est augmentée dans « son sein , est une preuve évidente qu'elle contribue notablement à sa grandeur et à sa gloire. Il n'y « a eu entre les empereurs que Néron et Domitien , « qui , étant trompés par certains imposteurs , ont « répandu contre nous des calomnies qui ont trouvé , « selon la coutume , quelque créance parmi le peuple. « Mais vos très pieux prédécesseurs ont corrigé l'ignorance de ce peuple , et ont réprimé par des édits « publics la hardiesse de ceux qui entreprendraient « de nous faire aucun mauvais traitement. Adrien , « votre aïeul , a écrit en notre faveur à Fundanus « gouverneur d'Asie , et à plusieurs autres. L'empereur votre père , dans le temps que vous partagiez « avec lui les soins du gouvernement , a écrit aux « habitans de Larisse , de Thessalonique , d'Athènes , « et enfin à tous les peuples de la Grèce , pour réprimer les séditions et les tumultes qui avaient été « excités contre nous . »

Ce passage d'un évêque très pieux , très sage et

(1) Eusèbe , page 187 , traduction de Cousin , in-4°.

très vérifique, suffit pour confondre à jamais tous les mensonges des légendaires, qu'on peut regarder comme la bibliothèque bleue du christianisme.

6° D'UNE AUTRE SAINTE FÉLICITÉ, ET SAINTE PERPÉTUE.

S'il était question de contredire la légende de Félicité et de Perpétue, il ne serait pas difficile de faire voir combien elle est suspecte. On ne connaît ces martyrs de Carthage que par un écrit sans date de l'église de Saltzbourg. Or il y a loin de cette partie de la Bavière à la Goulette. On ne nous dit pas sous quel empereur cette Félicité et cette Perpétue reçurent la couronne du dernier supplice. Les visions prodigieuses dont cette histoire est remplie ne déceulent pas un historien bien sage. Une échelle toute d'or, bordée de lances et d'épées, un dragon au haut de l'échelle, un grand jardin auprès du dragon, des brebis dont un vieillard tirait le lait, un réservoir plein d'eau, un flacon d'eau dont on buvait sans que l'eau diminuât : sainte Perpétue se battant toute nue contre un vilain égyptien, de beaux jeunes gens tout nus qui prenaient son parti ; elle-même enfin devenue homme et athlète très vigoureux ; ce sont là, ce me semble, des imaginations qui ne devraient pas entrer dans un ouvrage respectable.

Il y a encore une réflexion très importante à faire ; c'est que le style de tous ces récits de martyres arrivés dans des temps si différens, est par-tout semblable,

par-tout également puéril et ampoulé. Vous retrouvez les mêmes tours, les mêmes phrases dans l'histoire d'un martyr sous Domitien , et d'un autre sous Galérius. Ce sont les mêmes épithètes , les mêmes exagérations. Pour peu qu'on se connaisse en style , on voit qu'une même main les a tous rédigés.

Je ne prétends point ici faire un livre contre dom Ruinart ; et en respectant toujours , en admirant , en invoquant les vrais martyrs avec la sainte Eglise , je me bornerai à faire sentir , par un ou deux exemples frappans , combien il est dangereux de mêler ce qui n'est que ridicule avec ce qu'on doit vénérer.

7° DE SAINT THÉODOTE DE LA VILLE D'ANCIRE , ET
DES SEPT VIERGES , ÉCRIT PAR NILUS , TÉMOIN
OCULAIRE , TIRÉ DE BOLLANDUS.

Plusieurs critiques , aussi éminens en sagesse qu'en vraie piété , nous ont déjà fait connaître que la légende de S. Théodore le cabaretier , est une profanation , une espèce d'impiété qui aurait dû être supprimée. Voici l'histoire de Théodore. Nous employerons souvent les propres paroles des Actes sincères recueillis par dom Ruinart.

« Son métier de cabaretier lui fournissait les moyens d'exercer ses fonctions épiscopales. Cabaret illustre , consacré à la piété et non à la débauche.... Tantôt Théodore était médecin , tantôt il fournissait de bons morceaux aux fidèles. On vit un cabaret être aux chrétiens ce que l'arche de

« Noé fut à ceux que Dieu voulut sauver du dé-
* luge. (1) »

Ce cabaretier Théodore se promenant près du fleuve Halis avec ses convives vers un bourg voisin de la ville d'Ancire, « un gazon frais et mollet leur présentait un lit délicieux ; une source qui sortait à quelques pas de là au pied d'un rocher, et qui, par une route couronnée de fleurs, venait se ren-
dre auprès d'eux pour les désaltérer, leur offrait une eau claire et pure. Des arbres fruitiers mêlés d'arbres sauvages leur fournissaient de l'ombre et des fruits, et une bande de savans rossignols, que des cigales relevaient de temps en temps, y formaient un charmant concert, » etc.

Le curé du lieu, nommé Fronton, étant arrivé, et le cabaretier ayant bu avec lui sur l'herbe, « dont le vert naissant était relevé par les nuances diverses du divers coloris des fleurs, dit au curé : Ah, père, quel plaisir il y aurait à bâtir ici une chapelle ! Oui, dit Fronton, mais il faut commencer par avoir des reliques. Allez, allez, reprit S. Théodore, vous en aurez bientôt, sur ma parole, et voici mon anneau que je vous donne pour gage, bâtissez vite la chapelle. »

Le cabaretier avait le don de prophétie, et savait bien ce qu'il disait. Il s'en va à la ville d'Ancire, tandis que le curé Fronton se met à bâtir. Il y trouve

(1) Ce qui est guillemeté est mot à mot dans les Actes sincères, tout le reste y est entièrement conforme. On l'a seulement abrégé pour éviter l'ennui du style déclamatoire de ces actes.

la persécution la plus horrible , qui durait depuis très long-temps. Sept vierges chrétiennes , dont la plus jeune avait soixante et dix ans , venaient d'être condamnées , selon l'usage , à perdre leur pucelage par le ministère de tous les jeunes gens de la ville. La jeunesse d'Ancire , qui avait probablement des affaires plus pressantes , ne s'empressa pas d'exécuter la sentence. Il ne s'en trouva qu'un qui obéit à la justice. Il s'adressa à sainte Thécuse , et la mena dans un cabinet avec une valeur étonnante. Thécuse se jeta à ses genoux , et lui dit : Pour Dieu , mon fils , un peu de vergogne , « voyez ces yeux « éteints , cette chair demi-morte , ces rides pleines « de crasse , que soixante et dix ans ont creusées sur « mon front , ce visage couleur de terre..... quittez « des pensées si indignes d'un jeune homme comme « vous , Jésus-Christ vous en conjure par ma bouche. Il vous le demande comme une grâce , et si « vous la lui accordez vous pouvez attendre tout de « sa reconnaissance. » Ce discours de la vieille et son visage firent rentrer tout-à-coup l'exécuteur en lui-même. Les sept vierges ne furent point déflorées.

Le gouverneur irrité chercha un autre supplice ; il les fit initier sur-le-champ aux mystères de Diane et de Minerve. Il est vrai qu'on avait institué de grandes fêtes en l'honneur de ces divinités ; mais on ne connaît point dans l'antiquité les mystères de Minerve et de Diane. S. Nil , intime ami du cabaretier Théodore , auteur de cette histoire merveilleuse , n'était pas au fait.

On mit , selon lui , les sept belles demoiselles toutes nues sur le char qui portait la grande Diane

et la sage Minerve au bord d'un lac voisin. Le thucydide S. Nil paraît encore ici fort mal informé. Les prêtresses étaient toujours couvertes d'un voile; et jamais les magistrats romains n'ont fait servir la déesse de la chasteté et celle de la sagesse, par des filles qui montrassent aux peuples leur devant et leur derrière.

S. Nil ajoute que le char était précédé par deux chœurs de ménades qui portaient le thyrse en main. S. Nil a pris ici les prêtresses de [Minerve pour celles de Bacchus. Il n'était pas versé dans la liturgie d'Ancire.

Le cabaretier en entrant dans la ville vit ce funeste spectacle, le gouverneur, les ménades, la charette, Minerve, Diane et les sept pucelles. Il court se mettre en oraison dans une hutte avec un neveu de sainte Thécuse. Il prie que ces sept dames soient plutôt mortes que nues. Sa prière est exaucée; il apprend que les sept filles, au lieu d'être déflorées ont été jetées dans le lac, une pierre au cou, par ordre du gouverneur. Leur virginité est en sûreté. « A cette nouvelle le saint se relevant de terre, et se tenant sur les genoux, tourna ses yeux vers le ciel; et parmi les divers mouvemens d'amour, de joie et de reconnaissance qu'il ressentait, il dit: Je vous rends grâces, Seigneur, de ce que vous n'avez pas rejeté la prière de votre serviteur.

« Il s'endormit, et pendant son sommeil, sainte Thécuse, la plus jeune des noyées, lui apparut. « Eh quoi! mon fils Théodore, lui dit-elle, vous dormez sans penser à nous; avez-vous oublié sitôt

« les soins que j'ai pris de votre jeunesse? Ne souffrez pas, mon cher Théodore, que nos corps soient mangés des poissons. Allez au lac, mais gardez-vous d'un traître. »

Ce traître était le propre neveu de sainte Thécuse.

J'omets ici une foule d'aventures miraculeuses qui arrivèrent au cabaretier, pour venir à la plus importante. Un cavalier céleste, armé de toutes pièces, précédé d'un flambeau céleste, descend du haut de l'empyrée, conduit au lac le cabaretier au milieu des tempêtes, écarte tous les soldats qui gardaient le rivage, et donne le temps à Théodore de repêcher les sept vieilles et de les enterrer.

Le neveu de Thécuse alla malheureusement tout dire. On saisit Théodore, on essaya en vain pendant trois jours tous les supplices pour le faire mourir. On ne put en venir en bout qu'en lui tranchant la tête; opération à laquelle les saints ne résistent jamais.

Il restait de l'enterrer. Son ami le curé Fronton, à qui Théodore, en qualité de cabaretier, avait donné deux autres remplies de bon vin, enivra les gardes et emporta le corps. Alors Théodore apparut en corps et en ame au curé. Eh bien, mon ami, lui dit-il, ne t'avais-je pas bien dit que tu aurais des reliques pour ta chapelle?

C'est là ce que rapporte S. Nil, témoin oculaire, qui ne pouvait être ni trompé ni trompé; c'est là ce que transcrit dom Ruinart comme un acte sincère. Or tout homme sensé, tout chrétien sage lui demandera si on s'y serait pris autrement pour désho-

norer la religion la plus sainte , la plus auguste de la terre , et pour la tourner en ridicule.

Je ne parlerai point des onze mille vierges , je ne disconterai point la fable de la légion thébaine , composée , dit l'auteur , de six mille six cents hommes tous chrétiens venant d'Orient par le mont Saint-Bernard , martyrisée l'an 286 , dans le temps de la paix de l'Eglise la plus profonde , et dans une gorge de montagnes où il est impossible de mettre trois cents hommes de front ; fable écrite plus de cent cinquante ans après l'évènement ; fable dans laquelle il est parlé d'un roi de Bourgogne qui n'exista pas ; fable enfin reconnue pour absurde par tous les savans qui n'ont pas perdu la raison .

Je m'en tiendrai au prétendu martyre de S. Romain.

8° DU MARTYRE DE SAINT ROMAIN.

S. Romain voyageait vers Antioche ; il apprend que le juge Asclépiade faisait mourir les chrétiens . Il va le trouver , et le désie de le faire mourir . Asclépiade le livre aux bourreaux : Ils ne peuvent en venir à bout . On prend enfin le parti de le brûler . On apporte des fagots . Des juifs qui passaient se moquent de lui ; ils lui disent que Dieu tira de la fournaise Sidrach , Misach et Abed-Nego ; mais que Jésus-Christ laisse brûler ses serviteurs : aussitôt il pleut et le bûcher s'éteint .

L'empereur , qui cependant était alors à Rome , et non dans Antioche , dit « que le ciel se déclare « pour S. Romain , et qu'il ne veut rien avoir à dé-

« mêler avec le Dieu du ciel. Voilà, continue le légendaire, notre Ananias (1) délivré du feu aussi bien que celui des Juifs. Mais Asclépiade, homme sans honneur, fit tant par ses basses flatteries, qu'il obtint qu'on couperait la langue à S. Romain. « Un médecin qui se trouva là coupe la langue au jeune homme, et l'emporte chez lui proprement enveloppée dans un morceau de soie.

« L'anatomie nous apprend, et l'expérience le confirme, qu'un homme ne peut vivre sans langue.

« Romain fut conduit en prison. On nous a lu plusieurs fois que le Saint-Esprit descendit en langue de feu ; mais S. Romain, qui balbutiait comme Moïse, tandis qu'il n'avait qu'une langue de chair, commença à parler distinctement dès qu'il n'en eut plus.

« On alla conter le miracle à Asclépiade comme il était avec l'empereur. Ce prince soupçonna le médecin de l'avoir trompé ; le juge menaça le médecin de le faire mourir. Seigneur, lui dit-il, j'ai encore chez moi la langue que j'ai coupée à cet homme ; ordonnez qu'on m'en donne un qui ne soit pas comme celui-ci sous une protection particulière de Dieu, permettez que je lui coupe la langue jusqu'à l'endroit où celle-ci a été coupée ; s'il n'en meurt pas, je consens qu'on me fasse mourir moi-même. Là-dessus on fait venir un homme condamné à mort ; et le médecin ayant pris la mesure sur la langue de Romain, coupe à la même distance celle du criminel ; mais à peine

(1) Le légendaire ne sait ce qu'il dit avec son Ananias.

« avait-il retiré son rasoir que le criminel tombe
« mort. Ainsi le miracle fut avéré , à la gloire de
« Dieu et à la consolation des fidèles. »

Voilà ce que dom Ruinart raconte sérieusement ;
prions Dieu pour le bon sens de dom Ruinart.

S E C T I O N I I .

Comment se peut-il que dans le siècle éclairé où nous sommes , on trouve encore des écrivains savans et utiles qui suivent pourtant le torrent des vieilles erreurs , et qui gâtent des vérités par des fables reçues ? ils comptent encore l'ère des martyrs de la première année de l'empire de Dioclétien , qui était alors bien éloigné de martyriser personne. Ils oublient que sa femme Prisca était chrétienne , que les principaux officiers de sa maison étaient chrétiens , qu'il les protégea constamment pendant dix-huit années ; qu'ils bâtirent dans Nicomédie une église plus somptueuse que son palais , et qu'ils n'auraient jamais été persécutés s'ils n'avaient outragé le césar Galérius.

Est-il possible qu'on ose redire encore que Dioclétien mourut de rage , de désespoir et de misère , lui qu'on vit quitter la vie en philosophe comme il avait quitté l'empire ; lui qui , sollicité de reprendre la puissance suprême , aima mieux cultiver ses beaux jardins de Salone que de régner encore sur l'univers alors connu ?

O compilateurs , ne cesserez-vous point de compiler ! vous avez utilement employé vos trois doigts , employez plus utilement votre raison .

Quoi! vous me répétez que S. Pierre régna sur les fidèles à Rome pendant vingt-cinq ans , et que Néron le fit mourir la dernière année de son empire Iui et S. Paul , pour venger la mort de Simon le magicien à qui ils avaient cassé les jambes par leurs prières !

C'est insu'ter le christianisme que de rapporter ces fables , quoiqu'avec une très bonne intention .

Les pauvres gens qui redisent encore ces sottises , sont des copistes qui remettent en *in-octavo* ou en *in-douze* d'anciens *in-folio* que les honnêtes gens ne lisent plus , et qui n'ont jamais ouvert un livre de saine critique . Ils ressassent les vieilles histoires de l'Eg^lise ; ils ne connaissent ni Middleton , ni Dods-well , ni Bruker , ni Dumoulin , ni Fabricius , ni Grabès , ni même Dupin , ni aucun de ceux qui ont porté depuis peu la lumière dans les ténèbres .

SECTION III.

On nous berne de martyrs à faire pouffer de rire . On nous peint les Titus , les Trajan , les Marc-Aurele , ces modèles de vertu , comme des monstres de cruauté . Fleury , abbé du Loc-Dieu , a déshonoré son Histoire ecclésiastique par des contes qu'une vieille femme de bon sens ne ferait pas à des petits enfans .

Peut-on répéter sérieusement que les Romains condamnèrent sept vierges de soixante et dix ans chacune à passer par les mains de tous les jeunes gens de la ville d'Ancire , eux qui punissaient de mort les vestales pour la moindre galanterie .

C'est apparemment pour faire plaisir aux cabaretiers qu'on a imaginé qu'un cabaretier chrétien, nommé Théodore, pria Dieu de faire mourir ces sept vierges plutôt que de les exposer à perdre le plus vieux des pucelages. Dieu exauça le cabaretier pudibond, et le proconsul fit noyer dans un lac les sept demoiselles. Dès qu'elles furent noyées, elles vinrent se plaindre à Théodore du tour qu'il leur avait joué, et le supplièrent instamment d'empêcher qu'elles ne fussent mangées des poissons. Théodore prend avec lui trois buveurs de sa taverne, marche au lac avec eux, précédé d'un flambeau céleste et d'un cavalier céleste, repêche les sept vieilles, les enterre, et finit par être décapité.

Dioclétien rencontre un petit garçon nommé S. Romain qui était bégue ; il veut le faire brûler parce qu'il était chrétien ; trois juifs se trouvent là et se mettent à rire de ce que Jésus-Christ laisse brûler un petit garçon qui lui appartient ; ils crient que leur religion vaut mieux que la chrétienne, puisque Dieu a délivré Sidrach, Misach et Abed-Nego de la fournaise ardente. Aussitôt les flammes qui entouraient le jeune Romain, sans lui faire mal, se séparent et vont brûler les trois juifs.

L'empereur tout étonné dit qu'il ne veut rien avoir à démêler avec Dieu ; mais un juge de village moins scrupuleux condamne le petit bégue à avoir la langue coupée. Le premier médecin de l'empereur est assez honnête pour faire l'opération lui-même ; dès qu'il a coupé la langue au petit Romain, cet enfant se met à jaser avec une volubilité qui ravit toute l'assemblée en admiration.

On trouve cent contes de cette espèce dans les martyrologes. On a cru rendre les anciens Romains odieux , et on s'est rendu ridicule. Voulez-vous de bonnes barbaries bien avérées , de bons massacres bien constatés , des ruisseaux de sang qui aient coulé en effet , des pères , des mères , des maris , des femmes , des enfans à la mamelle réellement égorgés et entassés les uns sur les autres ? Monstres persécuteurs , ne cherchez ces vérités que dans vos annales : vous les trouverez dans les croisades contre les Albigeois , dans les massacres de Mérindole et de Cabrière , dans l'épouvantable journée de la Saint-Barthélemy , dans les massacres de l'Irlande , dans les vallées des Vaudois. Il vous sied bien , barbares que vous êtes , d'imputer au meilleur des empereurs des cruautés extravagantes , vous qui avez inondé l'Europe de sang , et qui l'avez couverte de corps expirans pour prouver que le même corps peut être en mille endroits à la fois , et que le pape peut vendre des indulgences ! Cessez de calomnier les Romains vos législateurs , et demandez pardon à Dieu des abominations de vos pères.

Ce n'est pas le supplice , dites-vous , qui fait le martyr , c'est la cause. Eh bien , je vous accorde que vos victimes ne doivent point être appelées du nom de martyr , qui signifie témoin ; mais quel nom donnerons-nous à vos bourreaux ? les Phalaris et les Busiris ont été les plus doux des hommes en comparaison de vous : votre inquisition , qui subsiste encore , ne fait-elle pas frémir la raison , la nature , la religion ? Grand Dieu ! si on allait mettre

en cendre ce tribunal infernal , déplairait-on à vos regards vengeurs ? (1)

MASSACRES.

Il est peut-être aussi difficile qu'inutile de savoir si *mazzacrium* , mot de la basse latinité , a fait massacre , ou si massacre a fait *mazzacrium*.

Un massacre signifie un nombre d'hommes tués. *Il y eut hier un grand massacre près de Varsovie , près de Cracovie . On ne dit point , il s'est fait le massacre d'un homme ; et cependant on dit , un homme a été massacré ; en ce cas on entend qu'il a été tué de plusieurs coups avec barbarie.*

La poésie se sert du mot *massacré* pour tué , assassiné.

Que par ses propres mains son père massacré.

CINNA.

Un anglais a fait un relevé de tous les massacres perpétrés pour cause de religion depuis les premiers siècles de notre ère vulgaire. (2)

J'ai été fortement tenté d'écrire contre cet auteur anglais ; mais son mémoire ne m'ayant point paru enflé , je me suis retenu . Au reste j'espère qu'on n'aura

(1) Voyez le paragraphe XXIII des Conseils raisonnables à M. Bergier, Philosophie, tome III , édit. de Khel.

(2) Voyez l'ouvrage intitulé , Dieu et les hommes , Philosophie , tome II , édit. de Khel.

plus de pareils calculs à faire. Mais à qui en aura-t-on l'obligation ?

MATIÈRE.

SECTION I.

DIALOGUE FOLI ENTRE UN ÉNERGUMÈNE ET UN PHILOSOPHE.

L'ÉNERGUMÈNE.

OUI, ennemi de Dieu et des hommes, qui crois que Dieu est tout-puissant, et qu'il est le maître d'ajouter le don de la pensée à tout être qu'il daignera choisir, je vais te dénoncer à monseigneur l'inquisiteur, je te ferai brûler; prends garde à toi, je t'avertis pour la dernière fois.

LE PHILOSOPHE.

Sont-ce là vos arguments? est-ce ainsi que vous enseignez les hommes? J'admire votre douceur.

L'ÉNERGUMÈNE.

Allons, je veux bien m'appaiser un moment en attendant les fagots. Réponds-moi, qu'est-ce que l'esprit?

LE PHILOSOPHE.

Je n'en sais rien.

L'ÉNERGUMÈNE.

Qu'est-ce que la matière?

LE PHILOSOPHE.

Je n'en sais pas grand'chose. Je la crois étendue, solide, résistante, gravitante, divisible, mobile. Dieu peut lui avoir donné mille autres qualités que j'ignore.

L'ÉNERGUMÈNE.

Mille autres qualités , traître ? je vois où tu veux venir : tu vas me dire que Dieu peut animer la matière , qu'il a donné l'instinct aux animaux , qu'il est le maître de tout .

LE PHILOSOPHE.

Mais il se pourrait bien faire qu'en effet il eût accordé à cette matière bien des propriétés que vous ne sauriez comprendre .

L'ÉNERGUMÈNE.

Que je ne saurais comprendre , scélérat !

LE PHILOSOPHE.

Oui , sa puissance va plus loin que votre entendement .

L'ÉNERGUMÈNE.

Sa puissance , sa puissance ! vrai discours d'athée .

LE PHILOSOPHE.

J'ai pourtant pour moi le témoignage de plusieurs saints pères .

L'ÉNERGUMÈNE.

Va , va , ni Dieu , ni eux , ne nous empêcheront de te faire brûler vif ; c'est un supplice dont on punit les parricides et les philosophes qui ne sont pas de notre avis .

LE PHILOSOPHE.

Est-ce le diable , ou toi , qui a inventé cette manière d'argumenter ?

L'ÉNERGUMÈNE.

Vilain possédé , tu oses me mettre de niveau avec le diable !

(Ici l'énergumène donne un grand soufflet au philosophe , qui le lui rend avec usure .)

LE PHILOSOPHE.

A moi les philosophes!

L'ÉNERGUMÈNE.

A moi la sainte Hermandad!

(Ici une demi-douzaine de philosophes arrivent d'un côté, et on voit accourir de l'autre cent dominicains avec cent familiers de l'inquisition et cent alguazils. La partie n'est pas tenable.)

SECTION II.

Les sages à qui on demande ce que c'est que l'âme, répondent qu'ils n'en savent rien. Si on leur demande ce que c'est que la matière, ils font la même réponse. Il est vrai que des professeurs, et surtout des écoliers, savent parfaitement tout cela; et quand ils ont répété que la matière est étendue et divisible, ils croient avoir tout dit; mais quand ils sont priés de dire ce que c'est que cette chose étendue, ils se trouvent embarrassés. Cela est composé de parties, disent-ils; et ces parties de quoi sont-elles composées? les éléments de ces parties sont-ils divisibles? Alors ou ils sont muets ou ils parlent beaucoup, ce qui est également suspect. Cet être presque inconnu, qu'on nomme matière, est-il éternel? toute l'antiquité l'a cru. A-t-il par lui-même la force active? plusieurs philosophes l'ont pensé. Ceux qui le nient sont-ils en droit de le nier? Vous ne concevez pas que la matière puisse avoir rien par elle-même. Mais comment pouvez-vous assurer qu'elle n'a pas par elle-même les propriétés qui lui sont nécessaires? Vous ignorez quelle

est sa nature , et vous lui refusez des modes qui sont pourtant dans sa nature ; car enfin , dès qu'elle est , il faut bien qu'elle soit d'une certaine façon , qu'elle soit figurée ; et dès qu'elle est nécessairement figurée , est-il impossible qu'il n'y ait d'autres modes attachés à sa configuration ? La matière existe , vous ne la connaissez que par vos sensations. Hélas ! de quoi servent toutes les subtilités de l'esprit depuis qu'on raisonne ? La géométrie nous a appris bien des vérités , la métaphysique bien peu. Nous pesons la matière , nous la mesurons , nous la décomposons ; et au-delà de ces opérations grossières , si nous voulons faire un pas , nous trouvons dans nous l'impuissance , et devant nous un abyme.

Pardonnez de grâce à l'univers entier qui s'est trompé en croyant la matière existante par elle-même. Pouvait-il faire autrement ? comment imaginer que ce qui est sans succession n'a pas toujours été ? S'il n'était pas nécessaire que la matière existât , pourquoi existerait-elle ? Et s'il fallait qu'elle fût , pourquoi n'aurait-elle pas été toujours ? Nul axiome n'a jamais été plus universellement reçu que celui-ci : *Rien ne se fait de rien.* En effet le contraire est inconpréhensible. Le chaos a chez tous les peuples précédé l'arrangement qu'une main divine a fait du monde entier. L'éternité de la matière n'a nui chez aucun peuple au culte de la divinité. La religion ne fut jamais effarouchée qu'un Dieu éternel fut reconnu comme le maître d'une matière éternelle. Nous sommes assez heureux pour savoir aujourd'hui par la foi , que Dieu tira la matière du

néant ; mais aucune nation n'avait été instruite de ce dogme ; les Juifs même l'ignorèrent. Le premier verset de la Genèse dit que les Dieux Eloïm , non pas Eloï , firent le ciel et la terre ; il ne dit pas que le ciel et la terre furent créés de rien.

Philon , qui est venu dans le seul temps où les Juifs aient eu quelque érudition , dit dans son chapitre de la création : « Dieu étant bon par sa nature » n'a point porté envie à la substance , à la matière , « qui , par elle-même , n'avait rien de bon , qui n'a « de sa nature qu'inertie , confusion , désordre . « Il daigna la rendre bonne de mauvaise qu'elle « était . »

L'idée du chaos débrouillé par un Dieu se trouve dans toutes les anciennes théogonies. Hésiode répétait ce que pensait l'Orient , quand il disait dans sa théogonie : « Le chaos est ce qui a existé le premier . » Ovide était l'interprète de tout l'empire romain , quand il disait :

Sic ubi dispositam quisquis fuit ille deorum
Congeriem secuit.

La matière était donc regardée entre les mains de Dieu comme l'argile sous la roue du potier , s'il est permis de se servir de ces faibles images pour en exprimer la divine puissance.

La matière étant éternelle devait avoir des propriétés éternelles , comme la configuration , la force d'inertie , le mouvement et la divisibilité. Mais cette divisibilité n'est que la suite du mouvement ; car sans mouvement rien ne se divise , ne se sépare , ni

ne s'arrange. On regardait donc le mouvement comme essentiel à la matière. Le chaos avait été un mouvement confus, et l'arrangement de l'univers un mouvement régulier, imprimé à tous les corps par le maître du monde. Mais comment la matière aurait-elle le mouvement par elle-même ? comme elle a, selon tous les anciens, l'étendue et l'imperméabilité.

Mais on ne la peut concevoir sans étendue, et on peut la concevoir sans mouvement. A cela on répondait : Il est impossible que la matière ne soit pas perméable ; or étant perméable, il faut bien que quelque chose passe continuellement dans ses pores ; à quoi bon des passages si rien n'y passe ?

De réplique en réplique on ne finirait jamais ; le système de la matière éternelle a de très grandes difficultés comme tous les systèmes. Celui de la matière formée de rien n'est pas moins incompréhensible. Il faut l'admettre, et ne pas se flatter d'en rendre raison ; la philosophie ne rend point raison de tout. Que de choses incompréhensibles n'est-on pas obligé d'admettre même en géométrie ! Conçoit-on deux lignes qui s'approcheront toujours, et qui ne se rencontreront jamais ?

Les géomètres à la vérité nous diront : Les propriétés des asymptotes vous sont démontrées ; vous ne pouvez vous empêcher de les admettre ; mais la création ne l'est pas ? pourquoi l'admettez-vous ? Quelle difficulté trouvez-vous à croire, comme toute l'antiquité, la matière éternelle ? D'un autre côté le théologien vous pressera et vous dira : Si

vous croiez la matière éternelle , vous reconnaisez donc deux principes , Dieu et la matière , vous tombez dans l'erreur de Zoroastre , de Manès .

On ne répondra rien aux géomètres , parceque ces gens-là ne connaissent que leurs lignes . leurs surfaces et leurs solides ; mais on pourra dire au théologien ; En quoi suis-je manichéen ? Voilà des pierres qu'un architecte n'a point faites ; il en a élevé un bâtiment immense ; je n'admetts point deux architectes ; les pierres brutes ont obéi au pouvoir et au génie .

Heureusement quelque système qu'on embrasse , aucun ne nuit à la morale ; car qu'importe que la matière soit faite ou arrangée ? Dieu est également notre maître absolu . Nous devons être également vertueux sur un chaos débrouillé ou sur un chaos créé de rien ; presque aucune de ces questions métaphysiques n'influe sur la conduite de la vie : il en est des disputes comme des vains discours qu'on tient à table ; chacun oublie après dîner ce qu'il a dit , et va où son intérêt et son goût l'appellent .

MÉCHANT.

On nous crie que la nature humaine est essentiellement perverse , que l'homme est né enfant du diable et méchant . Rien n'est plus mal avisé ; car , mon ami , toi qui me prêches que tout le monde est né pervers , tu m'avertis donc que tu es né tel , qu'il faut que je me défie de toi comme d'un renard ou d'un crocodile . Oh point , me dis-tu , je suis régi-

néré ; je ne suis ni hérétique ni infidèle , on peut se fier à moi. Mais le reste du genre humain qui est ou hérétique , ou ce que tu appelles infidèle , ne sera donc qu'un assemblage de monstres ? et toutes les fois que tu parleras à un luthérien , ou à un turc , tu dois être sûr qu'ils te voleront et qu'ils t'assassineront , car ils sont enfans du diable ; ils sont nés méchans ; l'un n'est point régénéré , et l'autre est dégénéré. Il serait bien plus raisonnable , bien plus beau de dire aux hommes : « Vous êtes tous nés « bons , voyez combien il serait affreux de corrompre « la pureté de votre être. » Il eût fallu en user avec le genre humain comme on en use avec tous les hommes en particulier . Un chanoine mène-t-il une vie scandaleuse ? on lui dit : Est-il possible que vous déshonoriez la dignité de chanoine ? On fait souvenrir un homme de robe qu'il a l'honneur d'être conseiller du roi , et qu'il doit l'exemple. On dit à un soldat pour l'encourager : Songe que tu es du régiment de Champagne. On devrait dire à chaque individu : Souviens-toi de ta dignité d'homme.

Et en effet , malgré qu'on en ait , on en revient toujours là : car , que veut dire ce mot si fréquemment employé chez toutes les nations , *rentrez en vous-même* ? si vous étiez né enfant du diable , si votre origine était criminelle , si votre sang était formé d'une liqueur infernale , ce mot , *rentrez en vous-même* , signifierait , consultez , suivez votre nature diabolique , soyez imposteur , voleur , assassin , c'est la loi de votre père.

L'homme n'est point né méchant , il le devient , comme il devient malade. Des médecins se présentent

tent et lui disent : vous êtes né malade ; il est bien sûr que ces médecins , quelque chose qu'ils disent et qu'ils fassent , ne le guériront pas si sa maladie est inhérente à sa nature ; et ces raisonneurs sont très malades eux-mêmes.

Assemblez tous les enfans de l'univers , vous ne verrez en eux que l'innocence , la douceur et la crainte ; s'ils étaient nés méchans , malfesans , cruels , ils en montreraient quelque signe , comme les petits serpens cherchent à mordre , et les petits tigres à déchirer. Mais la nature n'ayant pas donné à l'homme plus d'armes offensives qu'aux pigeons et aux lapins , elle ne leur a pu donner un instinct qui les porte à détruire.

L'homme n'est donc pas né mauvais : pourquoi plusieurs sont-ils donc infectés de cette peste de la méchanceté ? c'est que ceux qui sont à leur tête étant pris de la maladie , la communiquent au reste des hommes , comme une femme attaquée du mal que Christophe Colomb rapporta d'Amérique répand ce venin d'un bout de l'Europe à l'autre. Le premier ambitieux a corrompu la terre.

Vous m'allez dire que ce premier monstre a déployé le germe d'orgueil , de rapine , de fraude , de cruauté qui est dans tous les hommes. J'avoue qu'en général la plupart de nos frères peuvent acquérir ces qualités : mais tout le monde a-t-il la fièvre putride , la pierre et la gravelle , parceque tout le monde y est exposé.

Il y a des nations entières qui ne sont point méchantes ; les Philadelphiens , les Banians , n'ont jamais tué personne. Les Chinois , les peuples du Tun-

quin , de Lao , de Siam , du Japon même , depuis plus de cent ans , ne connaissent point la guerre . A peine voit-on en dix ans un de ces grands crimes qui étonnent la nature humaine , dans les villes de Rome , de Venise , de Paris , de Londres , d'Amsterdam , villes où pourtant la cupidité , mère de tous les crimes , est extrême .

Si les hommes étaient essentiellement méchants , s'ils naissaient tous soumis à un être aussi malfaisant que malheureux , qui pour se venger de son supplice leur inspirerait toutes ses fureurs , on verrait , tous les matins , les maris assassinés par leurs femmes , et les pères par leurs enfans , comme on voit à l'aube du jour des poules étranglées par une fouine qui est venue sucer leur sang .

S'il y a un milliar d'hommes sur la terre , c'est beaucoup , cela donne environ cinq cents millions de femmes qui cousent , qui filent , qui nourrissent leurs petits , qui tiennent la maison ou la cabane propre , et qui médisent un peu de leurs voisines . Je ne vois pas quel grand mal ces pauvres innocentes font sur la terre . Sur ce nombre d'habitans du globe , il y a deux cent millions d'enfans au moins , qui certainement ne tuent ni ne pillent , et environ autant de vieillards ou de malades qui n'en ont pas le pouvoir . Restera tout au plus cent millions de jeunes gens robustes et capables du crime . De ces cent millions il y en a quatre-vingt-dix continuellement occupés à forcer la terre par un travail prodigieux à leur fournir la nourriture et le vêtement ; ceux-là n'ont guère le temps de mal faire .

Dans les dix millions restans seront compris les

gens oisifs et de bonne compagnie, qui veulent jouir doucement, les hommes à talens occupés de leurs professions, les magistrats, les prêtres, visiblement intéressés à mener une vie pure, au moins en apparence. Il ne restera donc de vrais méchans que quelques politiques, soit séculiers, soit réguliers, qui veulent toujours troubler le monde, et quelques milliers de vagabonds qui louent leurs services à ces politiques. Or il n'y a jamais à la fois un million de ces bêtes féroces employé; et dans ce nombre il compte les voleurs de grands chemins. Vous avez donc, tout au plus sur la terre, dans les temps les plus orageux, un homme sur mille, qu'on peut appeler méchant, encore ne l'est-il pas toujours.

Il y a donc insinulement moins de mal sur la terre qu'on ne dit et qu'on ne croit. Il y en a encore trop, sans doute; on voit des malheurs et des crimes horribles: mais le plaisir de se plaindre et d'exagérer est si grand, qu'à la moindre égratignure vous criez que la terre regorge de sang. Avez-vous été trompé? tous les hommes sont des parjures. Un esprit mélancolique qui a souffert une injustice voit l'univers couvert de damnés, comme un jeune voluptueux soupant avec sa dame, au sortir de l'opéra, n'imagine pas qu'il y ait des infortunés.

MEDECINS.

IL est vrai que régime vaut mieux que médecine. Il est vrai que très long-temps sur cent médecins il y

a eu quatre-vingt-dix-huit charlatans. Il est vrai que Molière a eu raison de se moquer d'eux. Il est vrai que rien n'est plus ridicule que de voir ce nombre infini de femmelettes et d'hommes non moins femmes qu'elles , quand ils ont trop mangé , trop bu , trop joui , trop veillé , appeler auprès d'eux pour un mal de tête un médecin , l'invoquer comme un dieu , lui demander le miracle de faire subsister ensemble l'intempérance et la santé , et donner un écu à ce dieu qui rit de leur faiblesse.

Il n'est pas moins vrai qu'un bon médecin nous peut sauver la vie (1) en cent occasions , et nous rendre l'usage de nos membres. Un homme tombe en apoplexie , ce ne sera ni un capitaine d'infanterie , ni un conseiller de la cour des aides qui le guérira. Des cataractes se forment dans mes yeux , ma voisine ne me les lèvera pas. Je ne distingue point ici le médecin du chirurgien , ces deux professions ont été long-temps inséparables.

Des hommes qui s'occuperaient de rendre la santé

(1) Ce n'est pas que nos jours ne soient comptés. Il est bien sûr que tout arrive par une nécessité invincible , sans quoi tout irait au hasard , ce qui est absurde. Nul homme ne peut augmenter ni le nombre de ses cheveux , ni le nombre de ses jours ; ni un médecin , ni un ange , ne peuvent ajouter une minute aux minutes que l'ordre éternel des choses nous destine irrévocablement ; mais celui qui est destiné à être frappé dans un certain temps d'une apoplexie , est destiné aussi à trouver un médecin sage , qui le saigne , qui le purge , et qui le fait vivre jusqu'au moment fatal. La destinée nous donne la vérole et le mercure , la fièvre et le quinquina.

à d'autres hommes par les seuls principes d'humanité et de bienfesance , seraient fort au-dessus de tous les grands de la terre ; ils tiendraient de la Divinité. Conserver et réparer est presque aussi beau que faire.

Le peuple romain se passa plus de cinq cents ans de médecins. Ce peuple alors n'était occupé qu'à tuer , et ne fesait nul cas de l'art de conserver la vie. Comment donc en usait-on à Rome quand on avait la fièvre putride , une fistule à l'anus , un bubonocèle , une fluxion de poitrine ? On mourait.

Le petit nombre de médecins grecs qui s'introduisit à Rome , n'était composé que d'esclaves. Un médecin devint enfin chez les grands seigneurs romains un objet de luxe comme un cuisinier. Tout homme riche eut chez lui des parfumeurs , des baigneurs , des gitons et des médecins. Le célèbre Musa , médecin d'Auguste , était esclave ; il fut affranchi et fait chevalier romain ; et alors les médecins devinrent des personnages considérables.

Quand le christianisme fut si bien établi , et que nous fûmes assez heureux pour avoir des moines , il leur fut expressément défendu par plusieurs conciles d'exercer la médecine. C'était précisément le contraire qu'il eût fallu faire , si on avait voulu être utile au genre humain.

Quel bien pour les hommes d'obliger ces moines d'étudier la médecine , et de guérir nos maux pour l'amour de Dieu ! n'ayant rien à gagner que le ciel , ils n'eussent jamais été charlatans. Ils se seraient éclairés mutuellement sur nos maladies et sur les remèdes. C'était la plus belle des vocations , et ce fut

la seule qu'on n'eut point. On objectera qu'ils eussent pu empoisonner les impies ; mais cela même eût été avantageux à l'Eglise. Luther n'eût peut-être jamais enlevé la moitié de l'Europe catholique à notre saint père le pape : car à la première fièvre continue qu'aurait eue l'augustin Luther, un dominicain aurait pu lui donner des pilules. Vous me direz qu'il ne les aurait pas prises ; mais enfin , avec un peu d'adresse , on aurait pu les lui faire prendre. Continuons.

Il se trouva enfin vers l'an 1517 un citoyen nommé Jean , animé d'un zèle charitable ; ce n'est pas Jean Calvin que je veux dire , c'est Jean surnommé de Dieu , qui institua les frères de la charité. Ce sont avec les religieux de la rédemption des captifs les seuls moines utiles. Aussi ils ne sont pas comptés parmi les ordres. Les dominicains , franciscains , bernardins , prémontrés , bénédictins , ne reconnaissent pas les frères de la charité. On ne parle pas seulement d'eux dans la continuation de l'Histoire ecclésiastique de Fleury. Pourquoi ? c'est qu'ils ont fait des cures , et qu'ils n'ont point fait de miracles. Ils ont servi , et ils n'ont point cabalé. Ils ont guéri de pauvres femmes , et ils ne les ont ni dirigées , ni séduites. Enfin , leur institut étant la charité , il était juste qu'ils fussent méprisés par les autres moines .

La médecine ayant donc été une profession mercenaire dans le monde , comme l'est en quelques endroits celle de rendre la justice , elle a été sujette à d'étranges abus. Mais est-il rien de plus estimable au monde qu'un médecin qui , ayant dans sa jeu-

nesse étudié la nature , connu les ressorts du corps humain , les maux qui le tourmentent , les remèdes qui peuvent le soulager , exerce son art en s'en défiant , soigne également les pauvres et les riches , ne reçoit d'honoraires qu'à regret , et emploie ces honoraires à secourir l'indigent ? Un tel homme n'est-il pas un peu supérieur au général des capucins , quelque respectable que soit ce général ? (1)

MESSE.

La messe dans le langage ordinaire est la plus grande et la plus auguste des cérémonies de l'Eglise. On lui donne des surnoms différens , selon les rites usités dans les diverses contrées où elle est célébrée , tels que la messe mosarabe ou gothique , la messe grecque , la messe latine. Durandus et Eckius appellent *sèche* la messe où il ne se fait point de consécration , comme celle qu'on fait dire en particulier aux aspirans à la prême ; et le cardinal Bona (2) rapporte , sur la foi de Guillaume de Nangis , que S. Louis , dans son voyage d'outremer , la faisait dire ainsi pour ne pas risquer que l'agitation du vaisseau fît répandre le vin consacré. Il cite aussi Génébrard qui dit avoir assisté , à Turin en 1587 , à une pareille messe célébrée dans une église , mais après dîner et fort tard , pour les funérailles d'une personne noble.

(1) Voyez MALADIE.

(2) Liv. I , chap. XV , sur la liturgie.

Pierre le chantre parle aussi de la messe à deux, à trois, et même à quatre faces, dans laquelle le prêtre célébrait la messe du jour ou de la fête jusqu'à l'offertoire, puis il en recommençait une seconde, une troisième, et quelquefois une quatrième, jusqu'an même endroit; ensuite il disait autant de secrètes qu'il avait commencé de messes, mais pour toutes il ne récitat qu'une fois le canon, et à la fin il ajoutait autant de collectes qu'il avait réuni de messes. (1)

Ce ne fut que vers la fin du quatrième siècle que le mot de messe commença à signifier la célébration de l'eucharistie. Le savant Beatus Rhenanus, dans ses notes sur Tertullien (2), observe que S. Ambroise consacra cette expression du peuple prise de ce qu'on mettait dehors les catéchumènes après la lecture de l'évangile.

On trouve dans les Constitutions apostoliques (3) une liturgie sous le nom de S. Jacques, par laquelle il paraît qu'au lieu d'invoquer les saints au canon de la messe, la primitive Eglise priaît pour eux. Nous vous offrons encore, Seigneur, disait le célébrant, ce pain et ce calice pour tous les saints qui vous ont été agréables depuis le commencement des siècles, pour les patriarches, les prophètes, les justes, les apôtres, les martyrs, les confesseurs, les évêques, les prêtres, les diacres, les sous-diacres,

(1) Bingham, origin. ecclés., tome VI, liv. XV, chap. IV, art. V.

(2) Liv. IV, contre Marcion.

(3) Liv. VIII, chap. XII.

les lecteurs, les chantres, les vierges, les veuves, les laïques, et tous ceux dont les noms vous sont connus. Mais S. Cyrille de Jérusalem, qui vivait dans le quatrième siècle, y substitue cette explication : Après cela, dit-il (1), nous fesons commémoration de ceux qui sont morts avant nous, et premièrement des patriarches, des apôtres, des martyrs, afin que Dieu reçoive nos prières par leur intercession. Cela prouve, comme nous le dirons à l'article *Reliques*, que le culte des saints commençait alors à s'introduire dans l'Eglise.

Noël Alexandre (2) cite des actes de S. André, où l'on fait dire à cet apôtre : J'immole tous les jours sur l'autel du seul vrai Dieu, non les chairs des taureaux, ni le sang des boucs, mais l'agneau immaculé, qui demeure toujours entier et vivant après qu'il est sacrifié, et que tout le peuple fidèle en a mangé la chair : mais ce savant dominicain avoue que cette pièce n'est connue que depuis le huitième siècle. Le premier qui l'a citée est Etherius évêque d'Osma en Espagne, qui écrivit contre Elipand en 788.

Abdias (3) rapporte que S. Jean, averti par le Seigneur de la fin de sa course, se prépara à la mort et recommanda son église à Dieu. Puis ayant pris du pain qu'il se fit apporter, il leva les yeux au ciel, le bénit, le rompit, et le distribua à tous ceux qui étaient présens, en leur disant : Que mon partage

(1) Cinquième catéchèse.

(2) Siècle 1, page 109.

(3) Hist. apostol., liv. V, art. XXII et XXIII.

soit le vôtre , et que le vôtre soit le mien. Cette manière de célébrer l'eucharistie , qui veut dire action de grace , est plus conforme à l'institution de cette cérémonie.

En effet S. Luc (1) nous apprend que Jésus après avoir distribué du pain et du vin à ses apôtres qui soupaient avec lui , leur dit : Faites ceci en mémoire de moi . S. Matthieu (2) et S. Marc (3) disent de plus que Jésus chanta une hymne . S. Jean qui ne parle dans son évangile ni de la distribution du pain et du vin , ni de l'hymne , s'étend fort au long sur ce dernier article dans ses actes , dont voici le texte cité par le second concile de Nicée : (4)

Avant que le Seigneur fût pris par les juifs , dit cet apôtre bien-aimé de Jésus , il nous assembla tous , et nous dit : Chantons une hymne à l'honneur du père , après quoi nous exécuterons le dessein que nous avons formé . Il nous ordonna donc de faire un cercle , et de nous tenir tous par la main ; puis s'étant mis au milieu du cercle , il nous dit : Amen , suivez-moi . Alors il commença le cantique , et dit : Gloire vous soit donnée , ô père ! Nous répondîmes tous : Amen . Jésus continuant à dire : Gloire au verbe , etc. , gloire à l'esprit , etc. , gloire à la grace , les apôtres répondaient toujours : Amen .

Après quelques autres doxologies , Jésus dit : Je veux être sauvé , et je veux sauver : Amen . Je veux être délié , et je veux délier : Amen . Je veux être blessé , et je veux blesser : Amen . Je veux naître ,

(1) Chap. XXII , v. 19. — (2) Chap. XXVI , v. 30.
— (3) Chap. XIV , v. 26. — (4) Col. 358.

et je veux engendrer : *Amen*. Je veux manger, et je veux être consumé : *Amen*. Je veux être écouté, et je veux écouter : *Amen*. Je veux être compris de l'esprit, étant tout esprit, tout intelligence : *Amen*. Je veux être lavé, et je veux laver : *Amen*. La grace mène la danse, je veux jouer de la flûte, dansez tous : *Amen*. Je veux chanter des airs lugubres, lamentez-vous tous : *Amen*.

Saint Augustin, qui commente une partie de cette hymne dans son épître (1) à Cérétius, rapporte de plus ce qui suit : « Je veux parer, et être paré. Je suis une lampe pour ceux qui me voient, et qui me connaissent. Je suis la portè pour tous ceux qui veulent y frapper. Vous qui voyez ce que je fais, gardez-vous bien d'en parler. »

Cette danse de Jésus et des apôtres est visiblement imitée de celle des thérapeutes d'Egypte, lesquels après le souper dansaient dans leurs assemblées, d'abord partagés en deux chœurs, puis réunis les hommes et les femmes ensemble, après avoir, comme en la fête de Bacchus, avalé force vin céleste, comme dit Philon (2).

On sait d'ailleurs que, suivant la tradition des juifs, après leur sortie d'Egypte et le passage de la mer Rouge, d'où la solennité de pâque prit son nom, — (3) Moïse et sa sœur rassemblèrent deux chœurs de musique, l'un composé d'hommes, l'autre de femmes, qui chantèrent en dansant un cantique

(1) Epît. 237.

(2) Traité de la vie contemplative.

(3) Exode, chap. XV; et Philon, Vie de Moïse, liv. I.

d'actions de graces. Ces instrumens rassemblés sur-le-champ , ces chœurs arrangés avec tant de promptitude , la facilité avec laquelle les chants et la danse furent exécutés , supposent une habitude de ces deux exercices fort antérieure au moment de l'exécution.

Cet usage se perpétua dans la suite chez les juifs (1). Les filles de Silo dansaient , selon la coutume , à la fête solennelle du Seigneur , quand les jeunes gens de la tribu de Benjamin , à qui on les avoit refusées pour épouses , les enlevèrent par le conseil des vieillards d'Israël. Encore aujourd'hui dans la Palestine les femmes assemblées auprès des tombeaux de leurs proches , dansent d'une manière lugubre , et poussent des cris lamentables. (2)

On sait aussi que les premiers chrétiens faisaient entre eux des apes ou repas de charité en mémoire de la dernière cène que Jésus célébra avec ses apôtres ; les païens en prirent même occasion de leur faire les reproches les plus odieux : alors , pour en bannir toute ombre de licence , les pasteurs défendirent que le baiser de paix , par où finissait cette cérémonie , se donnât entre les personnes de sexe différent (3). Mais divers autres abus dont se plaignait déjà saint Paul , (4) et que le concile de Gangres , l'an 324 , entreprit en vain de réformer , firent enfin

(1) Les Juges , chap. XXI , v. 21.

(2) Voyage de le Brun.

(3) Thomassin , discip. de l'Eglise , part. III , chap. XLVII , n. 1.

(4) Corinth ., chap. XI.

abolir les agapes l'an 397, par le troisième concile de Carthage, dont le canon quarante-unième ordonna de célébrer les saints mystères à jeûn.

On ne doutera point que la danse n'accompagnât ces festins, si l'on fait attention que, suivant Scaliger, les évêques ne furent nommés *præsules* dans l'église latine, à *præsiliendo*, que parcequ'ils commençaient la danse. Le piepus Héliot, dans son Histoire des Ordres monastiques, dit aussi que pendant les persécutions qui troublaient la paix des premiers chrétiens, il se forma des congrégations d'hommes et de femmes qui, à l'exemple des thérapeutes, se retirèrent dans les déserts ; là ils se rassemblaient dans les hameaux les dimanches et les fêtes, et ils y dansaient pieusement en chantant les prières de l'église.

En Portugal, en Espagne, dans le Roussillon, l'on exécute encore aujourd'hui des danses solennelles en l'honneur des mystères du christianisme. Toutes les veilles des fêtes de la Vierge, les jeunes filles s'assemblent devant la porte des églises qui lui sont dédiées, et passent la nuit à danser en rond, et à chanter des hymnes et des cantiques en son honneur. Le cardinal Ximenès rétablit de son temps dans la cathédrale de Tolède l'ancien usage des messes mosarabes, pendant lesquelles on danse dans le chœur et dans la nef avec autant d'ordre que de dévotion. En France même on voyait encore vers le milieu du dernier siècle les prêtres et tout le peuple de Limoges danser en rond dans la collégiale en chantant : « Sant Marcian, pregas per nous, et nous »

« epingaren per bous ; » c'est-à-dire, saint Martial, priez pour nous, et nous danserons pour vous.

Enfin le jésuite Menestrier, dans la préface de son Traité des ballets, publié en 1682, dit qu'il avait vu encore les chanoines de quelques églises, qui, le jour de Pâques, prenaient par la main les enfans de chœur, et dansaient dans le chœur en chantant des hymnes de réjouissance. Ce que nous avons dit à l'article *katendes*, des danses extravagantes de la fête des fous, nous découvre une partie des abus qui ont fait retrancher la danse des cérémonies de la messe, lesquelles plus elles ont de gravité, plus elles sont propres à en imposer aux simples.

MESSIE.

AVERTISSEMENT.

Cet article est de M. Polier de Bottens, d'une ancienne famille de France, établie depuis deux cents ans en Suisse. Il est premier pasteur de Lausane. Sa science est égale à sa piété. Il composa cet article pour le grand Dictionnaire encyclopédique, dans lequel il fut inséré. On en supprima seulement quelques endroits, dont les examinateurs crurent que des catholiques moins savans et moins pieux que l'auteur pourraient abuser. Il fut reçu avec l'applaudissement de tous les sages.

On l'imprima en même temps dans un autre petit dictionnaire, et on l'attribua en France à un homme qu'on n'était pas fâché d'inquiéter. On supposa que l'article était impie, parce qu'on le supposait d'un laïque; et on se déchaîna contre l'ouvrage et contre l'auteur prétendu.

L'homme accusé se contenta de rire de cette méprise. Il voyait avec compassion sous ses yeux cet exemple des erreurs et des injustices que les hommes commettent tous les jours dans leurs jugemens ; car il avait le manuscrit du sage et savant prêtre , écrit tout entier de sa main. Il le possède encore. Il sera montré à qui voudra l'examiner. On y verra jusqu'aux ratures faites alors par ce laïque même , pour prévenir les interprétations malignes.

Nous réimprimons donc aujourd'hui cet article dans toute l'intégrité de l'original. Nous en avons retranché pour ne pas répéter ce que nous avons imprimé ailleurs ; mais nous n'avons pas ajouté un seul mot.

Le bon de toute cette affaire , c'est qu'un confrère de l'auteur respectable écrivit les choses du monde les plus ridicules contre cet article de son confrère , croyant écrire contre un ennemi commun. Cela ressemble à des combats de nuit , dans lesquels on se bat contre ses camarades.

Il est arrivé mille fois que des controversistes ont condamné des passages de S. Augustin , de S. Jérôme , ne sachant pas qu'ils fussent de ces pères. Ils anathématiseraient une partie du nouveau Testament , s'ils n'avaient pas ouï dire de qui est ce livre. C'est ainsi qu'on juge trop souvent.

MESSIE , Messias , ce terme vient de l'hébreu ; il est synonyme au mot grec *Christ*. L'un et l'autre sont des termes consacrés dans la religion , et qui ne se donnent plus aujourd'hui qu'à l'ont par excellence , ce souverain libérateur que l'ancien peuple juif attendait , après la venue duquel il soupire encore , et que les chrétiens trouvent dans la personne de Jésus fils de Marie , qu'ils regardent comme l'ont du Seigneur , le messie promis à l'humanité : les

Grecs emploient aussi le mot d'*Elcimmeros*, qui signifie la même chose que *Christos*.

Nous voyons dans l'ancien testament que le mot de *Messie*, loin d'être particulier au libérateur après la venue duquel le peuple d'Israël soupirait, ne l'était pas seulement aux vrais et fidèles serviteurs de Dieu, mais que ce nom fut souvent donné aux rois et aux princes idolâtres, qui étaient dans la main de l'Eternel les ministres de ses vengeances, ou des instrumens pour l'exécution des conseils de sa sagesse. C'est ainsi que l'auteur de l'Ecclesiastique dit d'Elisée (1), *qui ungis reges ad pœnitentiam*, ou comme l'ont rendu les Septante, *ad vindictam*. « Vous oignez les rois pour exercer la vengeance du Seigneur. » C'est pourquoi il envoia un prophète pour oindre Jéhu roi d'Israël. Il annonça l'onction sacrée à Hazaël roi de Damas et de Syrie (2), ces deux princes étant les Messies du Très-haut pour venger les crimes et les abominations de la maison d'Achab.

Mais au quarante-cinquième d'Isaïe, v. 1, le nom de Messie est expressément donné à Cyrus. « Ainsi a dit l'Eternel à Cyrus son oint, son messie, duquel j'ai pris la main droite afin que je terrasse les nations devant lui, etc. »

Ezéchiel, au vingt-huitième de ses Révélations; v. 14, donne le nom de Messie au roi de Tyr, qu'il appelle aussi chérubin, et parle de lui et de sa gloire dans des termes pleins d'une emphase dont on sent

(1) Ecclésiast., chap. XLVIII, v. 8.

(2) IV, des Rois, chap. VIII, v. 12, 13, et 14.

mieux les beautés qu'on ne peut en saisir le sens.
 « Fils de l'homme , dit l'Eternel au prophète , pro-
 « nonce à haute voix une complainte sur le roi de
 « Tyr , et lui dis : Ainsi a dit le Seigneur , l'Eternel ,
 « tu étais le sceau de la ressemblance de Dieu , plein
 « de sagesse , et parfait en beautés ; tu as été le jardin
 « d'Eden du Seigneur (ou suivant d'autres versions),
 « tu étais toutes les délices du Seigneur ; ta couver-
 « ture était de pierres précieuses de toutes sortes , de
 « sardoine , de topaze , de jaspe , de chrysolite , d'o-
 « nyx , de beril , de saphir , d'escarboucle , d'éme-
 « raude et d'or. Ce que savaient faire tes tambours et
 « tes flûtes a été chez toi ; ils ont été tout prêts au
 « jour que tu fus créé ; tu as été un cherubin , un
 « messie pour servir de protection , je t'avais établi ;
 « tu as été dans la sainte montagne de Dieu ; tu as
 « marché entre les pierres flamboyantes , tu as été
 « parfait en tes voies , dès le jour que tu fus créé ,
 « jusqu'à ce que la perversité a été trouvée en
 « toi . »

Au reste le nom de *Messiah* , en grec *Christ* , se donnait aux rois , aux prophètes et aux grands-
 prêtres des Hébreux. Nous lisons dans le premier
 liv. des Rois , chap. XII , verset 5 : « Le Seigneur et
 « son Messie sont témoins , c'est-à-dire , le Seigneur
 « et le roi qu'il a établi. Et ailleurs : Ne touchez
 « point mes oints , et ne faites aucun mal à mes pro-
 « phètes. » David , animé de l'esprit de Dieu , donne
 dans plus d'un endroit à Saül son beau-père qui le
 persécutait , et qu'il n'avait pas sujet d'aimer , il
 donne , dis-je , à ce roi réprouvé , et de dessus lequel
 l'esprit de l'Eternel s'était retiré , le nom et la qua-

lité d'oint , de messie du Seigneur. « Dieu me garde ,
« dit-il fréquemment , de porter ma main sur l'oint
« du Seigneur , sur le messie de Dieu ! »

Si le beau nom de messie , d'oint de l'Éternel , a été donné à des rois idolâtres , à des princes cruels et tyrans , il a été très employé dans nos anciens oracles pour désigner véritablement l'oint du Seigneur , ce Messie par excellence , objet du desir et de l'attente de tous les fidèles d'Israël . Ainsi Anne mère de Samuel conclut son cantique par ces paroles remarquables , et qui ne peuvent s'appliquer à aucun roi (1) , puisqu'on sait que pour lors les Hébreux n'en avaient point . « Le Seigneur jugera les extrémits de la terre , il donnera l'empire à son roi , il relèvera la corne de son Christ , de son Messie . » On trouve ce même mot dans les oracles suivans : Psaume II , verset 2. Psaume XLIV , verset 8. Jérémie , lament. IV , verset 20. Daniel IX , verset 16. Habacuc III , verset 13.

Que si l'on rapproche tous ces divers oracles , et en général tous ceux qu'on applique pour l'ordinaire au messie , il en résulte des contrastes en quelque sorte inconciliables , et qui justifient jusqu'à un certain point l'obstination du peuple à qui ces oracles furent donnés .

Comment en effet concevoir , avant que l'événement l'eût si bien justifié dans la personne de Jésus fils de Marie , comment concevoir , dis-je , une intelligence en quelque sorte divine et humaine tout ensemble , un être grand et abaissé , qui triomphe

(1) I. Rois , chap. II , v. 10.

du diable , et que cet esprit infernal , ce prince des puissances de l'air , tente , emporte et fait voyager malgré lui , maître et serviteur , roi et sujet , sacrificateur et victime tout ensensible , mortel et vainqueur de la mort , riche et pauvre , conquérant glorieux dont le règne éternel n'aura point de fin , qui doit soumettre toute la nature par ses prodiges , et cependant qui sera un homme de douleur , privé des commodités , souvent même de l'absolument nécessaire dans cette vie dont il se dit le roi , et qu'il vient comblé de gloire et d'honneurs , terminant une vie innocente , malheureuse , sans cesse contredite et traversée , par un supplice également honteux et cruel , trouvant même dans cette humiliation , cet abaissement extraordinaire , la source d'une élévation unique qui le conduit au plus haut point de gloire , de puissance et de félicité , c'est-à-dire au rang de la première des créatures ?

Tous les chrétiens s'accordent à trouver ces caractères , en apparence si incompatibles , dans la personne de Jésus de Nazareth qu'ils appellent le *Christ* ; ses sectateurs lui donnaient ce titre par excellence , non qu'il eût été oint d'une manière sensible et matérielle , comme l'ont été anciennement quelques rois , quelques prophètes et quelques sacrificateurs , mais parce que l'esprit divin l'avait désigné pour ces grands offices , et qu'il avait reçu l'onction spirituelle nécessaire pour cela .

Nous en étions là sur un article aussi important , lorsqu'un prédicateur hollandais , plus célèbre par cette découverte que par les médiocres productions d'un génie d'ailleurs faible et peu instruit ,

nous a fait voir que notre Seigneur Jésus était le Christ , le Messie de Dieu , ayant été oint dans les trois plus grandes époques de sa vie , pour être notre roi , notre prophète et notre sacrificeur .

Lors de son baptême , la voix du souverain maître de la nature le déclare son fils , son unique , son bien-aimé , et par là même son représentant .

Sur le Thabor , transfiguré , associé à Moïse et à Elie , cette même voix surnaturelle l'annonce à l'humanité comme le fils de celui qui anime et envoie les prophètes , et qui doit être écouté par préférence .

Dans Gethsemani , un ange descend du ciel pour le soutenir dans les angoisses extrêmes où le réduit l'approche de son supplice ; il le fortifie contre les frayeurs cruelles d'une mort qu'il ne peut éviter , et le met en état d'être un sacrificeur d'autant plus excellent qu'il est lui-même la victime innocente et pure qu'il va offrir .

Le judicieux prédicateur hollandais , disciple de l'illustre Cocceius , trouve l'huile sacramentale de ces diverses onctions célestes , dans les signes visibles que la puissance de Dieu fit paraître sur son oint , dans son baptême *l'ombre de la colombe* , qui représentait le S. Esprit qui descendit sur lui ; au Thabor *la nue miraculeuse* qui le couvrit ; en Gethsemani , *la sueur de grumeaux de sang* dont tout son corps fut couvert .

Après cela , il faut pousser l'incrédulité à son comble pour ne pas reconnaître à ces traits l'oint du Seigneur par excellence , le Messie promis ; et l'on ne pourrait sans doute assez déplorer l'aveuglement in-

concevable du peuple juif , s'il ne fût entré dans le plan de l'infinie sagesse de dieu , et n'eût été , dans ses vues toutes miséricordieuses , essentiel à l'accomplissement de son œuvre , et au salut de l'humanité.

Mais aussi il faut convenir que dans l'état d'oppression sous lequel gémissait le peuple juif , et après toutes les glorieuses promesses que l'Eternel lui avait faites si souvent , il devait soupirer après la venue d'un Messie , l'envisager comme l'époque de son heureuse délivrance ; et qu'ainsi il est en quelque sorte excusable de n'avoir pas voulu reconnaître ce libérateur dans la personne du Seigneur Jésus , d'autant plus qu'il est de l'homme de tenir plus au corps qu'à l'esprit , et d'être plus sensible aux besoins présens , que flatté des avantages à venir , et toujours incertains par là même.

Au reste , on doit croire qu'Abraham , et après lui un assez petit nombre de patriarches et de prophètes , ont pu se faire une idée de la nature du règne spirituel du messie ; mais ces idées durent rester dans le petit cercle des inspirés ; et il n'est pas étonnant qu'inconnues à la multitude , ces notions se soient altérées au point que lorsque le Sauveur parut dans la Judée , le peuple et ses docteur , ses princes même , attendaient un monarque , un conquérant , qui par la rapidité de ses conquêtes devait s'assujettir tout le monde ; et comment concilier ces idées flatteuses avec l'état abject , en apparence misérable , de Jésus-Christ ? Aussi , scandalisés de l'entendre s'annoncer comme le Messie , ils le persécutèrent ,

le rejetèrent , et le firent mourir par le dernier supplice. Depuis ce temps-là , ne voyant rien qui achemine à l'accomplissement de leurs oracles , et ne voulant point y renoncer , ils se livrent à toutes sortes d'idées plus chimériques les unes que les autres.

Ainsi , lorsqu'ils ont vu les triomphes de la religion chrétienne , qu'ils ont senti qu'on pouvait expliquer spirituellement , et appliquer à Jésus-Christ la plupart de leurs anciens oracles , ils se sont avisés , contre le sentiment de leurs pères , de nier que les passages que nous leur alléguons dessent s'entendre du Messie , tordant ainsi nos saintes écritures à leur propre perte.

Quelques uns soutiennent que leurs oracles ont été mal entendus ; qu'en vain on soupire après la venue du Messie , puisqu'il est déjà venu en la personne d'Ezéchias. C'était le sentiment du fameux Hillel. D'autres , plus relâchés , ou cédant avec politique aux temps et aux circonstances , prétendent que la croyance de la venue d'un Messie n'est point un article fondamental de foi , et qu'en niant ce dogme on ne pervertit point la loi , on ne lui donne qu'une légère atteinte. C'est ainsi que le Juif Albo disait au pape , que nier la venue du Messie , c'était seulement couper une branche de l'arbre sans toucher à la racine.

Le fameux rabbin Salomon Jarchi ou Raschi , qui vivait au commencement du douzième siècle , dit , dans ses Talmudiques , que les anciens Hébreux ont cru que le Messie était né le jour de la dernière des-

truction de Jérusalem par les armées romaines; c'est, comme on dit, appeler le médecin après la mort.

Le rabbin Kimchi, qui vivait aussi au douzième siècle, annonçait que le Messie, dont il croyait la venue très prochaine, chasserait de la Judée les chrétiens qui la possédaient pour lors; il est vrai que les chrétiens perdirent la Terre-Sainte; mais ce fut Saladin qui les vainquit: pour peu que ce conquérant eût protégé les Juifs, et se fût déclaré pour eux, il est vraisemblable que dans leur enthousiasme ils en auraient fait leur Messie.

Les auteurs sacrés, et notre Seigneur Jésus lui-même, comparent souvent le règne du Messie et l'éternelle béatitude à des jours de noces, à des festins; mais les talmudistes ont étrangement abusé de ces paraboles: selon eux, le Messie donnera à son peuple rassemblé dans la terre de Canaan, un repas dont le vin sera celui qu'Adam lui-même fit dans le paradis terrestre, et qui se conserve dans de vastes celliers, creusés par les anges au centre de la terre.

On servira pour entrée le fameux poisson appelé le grand Léviathan, qui avale tout d'un coup un poisson moins grand que lui, lequel ne laisse pas d'avoir trois cents lieues de long; toute la masse des eaux est portée sur Léviathan. Dieu, au commencement, en crée un mâle, et un autre femelle: mais, de peur qu'ils ne renversassent la terre, et qu'ils ne remplissent l'univers de leurs semblables, Dieu tua la femelle, et la sala pour le festin du Messie. *f*

Les rabbins ajoutent qu'on tuera pour ce repas le taureau Béhémoth , qui est si gros qu'il mange chaque jour le foin de mille montagnes : la femelle de ce taureau fut tuée au commencement du monde , afin qu'une espèce si prodigieuse ne se multipliât pas , ce qui n'aurait pu que nuire aux autres créatures ; mais ils assurent que l'Éternel ne la sal a point , parceque la vache salée n'est pas si bonne que la léviathane . Les Juifs ajoutent encore si bien foi à toutes ces rêveries rabbiniques , que souvent ils jurent sur leur part du bœuf Béhémoth , comme quelques chrétiens impies jurent sur leur part du paradis .

Après des idées si grossières sur la venue du Messie et sur son regne , faut-il s'étonner si les Juifs tant anciens que modernes , et plusieurs même des premiers chrétiens , malheureusement imbus de toutes ces rêveries , n'ont pu s'élever à l'idée de la nature divine de l'oint du Seigneur , et n'ont pas attribué la qualité de Dieu au Messie ? Voyez comme les Juifs s'expriment là-dessus dans l'ouvrage intitulé *Judæi Lusitani quæstiones ad Christianos* (1) . « Reconnaître , disent-ils , un homme Dieu , c'est « s'abuser soi-même , c'est se forger un monstre , un « centaure , le bizarre composé de deux natures qui « ne sauraient s'allier . » Ils ajoutent que les prophètes n'enseignent point que le Messie soit homme-Dieu , qu'ils distinguent expressément entre Dieu et David , qu'ils déclarent le premier maître , et le second serviteur , etc....

(1) *Quæst. I, II, IV, XXIII, etc.*

Lorsque le Sauveur parut, les prophéties, quoique claires, furent malheureusement obscurcies par les préjugés succés avec le lait. Jésus-Christ lui-même, ou par ménagement, ou pour ne pas révolter les esprits, paraît extrêmement réservé sur l'article de sa divinité; « il voulait, dit S. Chrysostome, accoutumer insensiblement ses auditeurs à croire un mystère si fort élevé au-dessus de la raison. » S'il prend l'autorité d'un Dieu en pardonnant les péchés, cette action soulève tous ceux qui en sont les témoins; ses miracles les plus évidens ne peuvent convaincre de sa divinité ceux même en faveur desquels il les opère. Lorsque devant le tribunal du souverain sacrificateur il avoue, avec un modeste détour, qu'il est le fils de Dieu, le grand-prêtre déchire sa robe, et crie au blasphème. Avant l'envoi du S. Esprit, les apôtres ne soupçonnent pas même la divinité de leur cher maître; il les interroge sur ce que le peuple pense de lui; ils répondent que les uns le prennent pour Elie, les autres pour Jérémie, ou pour quelqu'autre prophète. S. Pierre a besoin d'une révélation particulière pour connaître que Jésus est le Christ, le fils du Dieu vivant.

Les Juifs, révoltés contre la divinité de Jésus-Christ, ont eu recours à toutes sortes de voies pour détruire ce grand mystère; ils détournent le sens de leurs propres oracles; ou ne les appliquent pas au Messie; ils prétendent que le nom de Dieu, Eloï, n'est pas particulier à la Divinité, et qu'il se donne même par les auteurs sacrés aux juges, aux magistrats, en général à ceux qui sont élevés en autorité; ils citent en effet un très grand nombre de passages

des saintes écritures , qui justifient cette observation , mais qui ne donnent aucune atteinte aux termes exprès des anciens oracles qui regardent le Messie.

Enfin ils prétendent que si le Sauveur , et après lui les évangélistes , les apôtres et les premiers chrétiens , appellent Jésus le fils de Dieu , ce terme auguste ne signifiait , dans les temps évangéliques , autre chose que l'opposé de fils de Bélial , c'est-à-dire , homme de bien , serviteur de Dieu , par opposition à un méchant , un homme qui ne craint point Dieu .

Si les Juifs ont contesté à Jésus-Christ la qualité de Messie et sa divinité , ils n'ont rien négligé aussi pour le rendre méprisable , pour jeter sur sa naissance , sa vie et sa mort , tout le ridicule et tout l'opprobre qu'a pu imaginer leur criminel acharnement .

De tous les ouvrages qu'a produits l'aveuglement des Juifs , il n'en est point de plus odieux et de plus extravagant que le livre ancien intitulé Sepher Toldos Jeschu , tiré de la poussière par M. Wagenseil dans le second tome de son ouvrage intitulé Tela ignea , etc.

C'est dans ce Sepher Toldos Jeschu qu'on lit une histoire monstrueuse de la vie de notre Sauveur , forgée avec toute la passion et la mauvaise foi possibles. Ainsi , par exemple , ils ont osé écrire qu'un nommé Panther ou Pandera , habitant de Bethléem , était devenu amoureux d'une jeune femme mariée à Jokanam. Il eut de ce commerce impur un fils qui fut nommé Jesua ou Jésu. Le père de cet enfant fut obligé

de s'enfuir , et se retira à Babylone. Quant au jeune Jesu , on l'envoya aux écoles : mais , ajoute l'auteur , il eut l'insolence de lever la tête , et de se découvrir devant les sacrificateurs , au lieu de paraître devant eux la tête baissée . et le visage couvert , comme c'était la coutume ; hardiesse qui fut vivement tancée ; ce qui donna lieu d'examiner sa naissance , qui fut trouvée impure , et l'exposa bientôt à l'ignominie.

Ce détestable livre Sepher Toldos Jeschu était connu dès le second siècle ; Celse le cite avec confiance , et Origène le réfute au chapitre neuvième.

Il y a un autre livre intitulé aussi Toldos Jeschu , publié l'an 1705 par M. Huldric , qui suit de plus près l'évangile de l'enfance , mais qui commet à tout moment les anachronismes les plus grossiers ; il fait naître et mourir Jésus-Christ sous le règne d'Hérode le grand ; il veut que ce soit à ce prince qu'aient été faites les plaintes sur l'adultère de Panther et de Marie mère de Jésus.

L'auteur qui prend le nom de Jonathan , qui se dit contemporain de Jésus-Christ et demeurant à Jérusalem , avance qu'Hérode consulta sur le fait de Jésus-Christ les sénateurs d'une ville dans la terre de Césarée : nous ne suivrons pas un auteur aussi absurde dans toutes ses contradictions.

Cependant c'est à la faveur de toutes ces calomnies que les Juifs s'entretiennent dans leur haine implacable contre les chrétiens et contre l'Evangile ; ils n'ont rien négligé pour altérer la chronologie du vieux Testament , et pour répandre des doutes et

des difficultés sur le temps de la venue de notre Sauveur.

Ahmed - ben - Cassum - la - Andacousy , maure de Grenade , qui vivait sur la fin du seizième siècle , cite un ancien manuscrit arabe qui fut trouvé avec seize lames de plomb , gravées en caractères arabes , dans une grotte près de Grenade. Don Pedro y Quiñones archevêque de Grenade en a rendu lui-même témoignage ; ces lames de plomb , qu'on appelle de Grenade , ont été depuis portées à Rome , où , après un examen de plusieurs années , elles ont enfin été condamnées comme apocryphes sous le pontificat d'Alexandre VII ; elles ne renferment que des histoires fabuleuses touchant la vie de Marie et de son fils.

Le nom de Messie , accompagné de l'épithète de faux , se donne encore à ces imposteurs qui dans divers temps ont cherché à abuser la nation juive. Il y eut de ces faux messies avant même la venue du véritable oint de Dieu. Le sage Gamaliel parle (1) d'un nommé Theudas , dont l'histoire se lit dans les antiquités judaïques de Josephe , liv. XX , chapitre II. Il se vantait de passer le Jourdain à pied sec ; il attira beaucoup de gens à sa suite : mais les Romains étant tombés sur sa petite troupe la dissipèrent , coupèrent la tête au malheureux chef , et l'exposèrent dans Jérusalem.

Gamaliel parle aussi de Judas le galiléen , qui est sans doute le même dont Josephe fait mention dans le douzième chapitre du second livre de la guerre

(1) Act. apost. , cap. V , vers. 34 , 35 , 36 .

des Juifs. Il dit que ce faux prophète avait ramassé près de trente mille hommes ; mais l'hyperbole est le caractère de l'historien juif.

Dès les temps apostoliques, on vit Simon surnommé le magicien (1), qui avait su séduire les habitans de Samarie, au point qu'ils le considéraient comme *la vertu de Dieu*.

Dans le siècle suivant, l'an 178 et 179 de l'ère chrétienne, sous l'empire d'Adrien, parut le faux messie Barchochébas, à la tête d'une armée. L'empereur envoya contre lui Julius Severus, qui après plusieurs rencontres enferma les révoltés dans la ville de Bither ; elle soutint un siège opiniâtre et fut emportée : Barchochébas y fut pris et mis à mort. Adrien crut ne pouvoir mieux prévenir les continues révoltes des Juifs, qu'en leur défendant par un édit d'aller à Jérusalem ; il établit même des gardes aux portes de cette ville, pour en défendre l'entrée aux restes du peuple d'Israël.

On lit dans Socrate, historien ecclésiastique (2), que l'an 434, il parut dans l'isle de Candie un faux messie qui s'appelait Moïse. Il se disait l'ancien libérateur des Hébreux, ressuscité pour les délivrer encore.

Un siècle après, en 530, il y eut dans la Palestine un faux messie nommé Julien ; il s'annonçait comme un grand conquérant qui, à la tête de sa nation, détruirait par les armes tout le peuple chrétien ; séduits par ses promesses, les Juifs armés massa-

(1) Act. apost., cap. VIII, vers. 9, 10.

(2) Soer. Hist. eccl., liv. II, chap. XXXVIII.

érent plusieurs chrétiens. L'empereur Justinien envoya des troupes contre lui ; on livra bataille au faux christ ; il fut pris et condamné au dernier supplice.

Au commencement du huitième siècle, Serenus, juif espagnol, se porta pour messie, prêcha, eut des disciples, et mourut comme eux dans la misère.

Il s'éleva plusieurs faux messies dans le douzième siècle. Il en parut un en France sous Louis le jeune ; il fut pendu lui et ses adhérens sans qu'on ait jamais su les noms ni du maître ni des disciples.

Le treizième siècle fut fertile en faux messies, on en compte sept ou huit qui parurent en Arabie, en Perse, dans l'Espagne, en Moravie : l'un d'eux, qui se nommait David l'Ré, passe pour avoir été un très grand magicien ; il séduisit les Juifs, et se vit à la tête d'un parti considérable ; mais ce messie fut assassiné.

Jacques Zieglerne de Moravie, qui vivait au milieu du seizième siècle, annonçait la prochaine manifestation du messie, né, à ce qu'il assurait, depuis quatorze ans ; il l'avait vu, disait-il, à Strasbourg, et il gardait avec soin une épée et un sceptre pour les lui mettre en main dès qu'il serait en âge d'enseigner.

L'an 1624, un autre Zieglerne confirma la prédiction du premier.

L'an 1666, Sabatei-Sévi, né dans Alep, se dit le messie prédit par les Zieglernes. Il débuta par prêcher sur les grands chemins et au milieu des campagnes ; les Turcs se moquaient de lui pendant que

ses disciples l'admirraient. Il paraît qu'il ne mit pas d'abord dans ses intérêts le gros de la nation juive, puisque les chefs de la synagogue de Smyrne portèrent contre lui une sentence de mort ; mais il en fut quitte pour la peur et le bannissement.

Il contracta trois mariages, et l'on prétend qu'il n'en consomma point, disant que cela était au-dessous de lui. Il s'associa un nommé Nathan-Lévi : celui-ci fit le personnage du prophète Elie, qui devait précéder le messie. Ils se rendirent à Jérusalem, et Nathan y annonça Sabatei-Sévi comme le libérateur des nations. La populace juive se déclara pour eux ; mais ceux qui avaient quelque chose à perdre les anathématisèrent.

Sévi pour fuir l'orage se retira à Constantinople, et de là à Smyrne ; Nathan-Lévi lui envoya quatre ambassadeurs, qui le reconnurent et le saluèrent publiquement en qualité de messie ; cette ambassade en imposa au peuple et même à quelques docteurs, qui déclarèrent Sabatei-Sévi messie et roi des Hébreux. Mais la synagogue de Smyrne condamna son roi à être empalé.

Sabatei se mit sous la protection du cadi de Smyrne, et eut bientôt pour lui tout le peuple juif ; il fit dresser deux trônes, un pour lui et l'autre pour son épouse favorite ; il prit le nom de roi des rois, et donna à Joseph Sévi son frère celui de roi de Juda. Il promit aux Juifs la conquête de l'empire ottoman assurée. Il poussa même l'insolence jusqu'à faire ôter de la liturgie juive le nom de l'empereur, et à y faire substituer le sien.

On le fit mettre en prison aux Dardanelles ; les

Juifs publierent qu'on n'épargnait sa vie que parceque les Turcs savaient bien qu'il était immortel. Le gouverneur des Dardanelles s'enrichit des présens que les Juifs lui prodiguèrent pour visiter leur roi, leur messie prisonnier, qui dans les fers conservait toute sa dignité, et se faisait baisser les pieds.

Cependant le sultan, qui tenait sa cour à Andri-nople, voulut faire finir cette comédie; il fit venir Sévi, et lui dit que s'il était messie il devait être invulnérable; Sévi en convint. Le grand-seigneur le fit placer pour but aux flèches de ses icoglans; le messie avoua qu'il n'était point invulnérable, et protesta que Dieu ne l'envoyait que pour rendre témoignage à la sainte religion musulmane. Fustigé par les ministres de la loi, il se fit mahométan, et il vécut et mourut également méprisé des Juifs et des Musulmans; ce qui a si fort décrédité la profession de faux messie, que Sévi est le dernier qui ait paru. (1)

METAMORPHOSE,

MÉTEMPSYCOSE.

NE ST-IL pas bien naturel que toutes les métamorphoses dont la terre est couverte aient fait imaginer dans l'Orient où on a imaginé tout, que nos

(1) Voyez l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, tome VIII, page 131, édit. stéréot., où l'histoire de Sévi est plus détaillée.

ames passaient d'un corps à un autre; un point presque imperceptible devient un ver, ce ver devient papillon; un gland se transforme en chêne, un œuf en oiseau; l'eau devient nuage et tonnerre; le bois se change en feu et en cendre; tout paraît enfin métamorphosé dans la nature. On attribua bientôt aux ames, qu'on regardait comme des figures légères, ce qu'on voyait sensiblement dans des corps plus grossiers. L'idée de la métémpsychose est peut-être le plus ancien dogme de l'univers connu, et il regne encore dans une grande partie de l'Inde et de la Chine.

Il est encore très naturel que toutes les métamorphoses dont nous sommes les témoins aient produit ces anciennes fables qu'Ovide a recueillies dans son admirable ouvrage. Les Juifs même ont eu aussi leurs métamorphoses. Si Niobé fut changée en marbre, Edith, femme de Loth, fut changée en statue de sel. Si Eurydice resta dans les enfers pour avoir regardé derrière elle, c'est aussi pour la même indiscretion que cette femme de Loth fut privée de la nature humaine. Le bourg qu'habitaient Baucis et Philémon en Phrygie est changé en un lac; la même chose arrive à Sodome. Les filles d'Anius changeaient l'eau en huile; nous avons dans l'Ecriture une métamorphose à-peu-près semblable, mais plus vraie et plus sacrée. Cadmus fut changé en serpent; la verge d'Aaron devint serpent aussi.

Les dieux se changeaient très souvent en hommes; les Juifs n'ont jamais vu les anges que sous la forme humaine: les anges mangèrent chez Abraham. Paul, dans son épître aux Corinthiens, dit que l'ange de

Satan lui a donné des soufflets : *Angelos Sathana me colaphisei.*

MÉTAPHYSIQUE.

TRANS *naturam*, au-delà de la nature. Mais ce qui est au-delà de la nature est-il quelque chose? Par nature on entend donc matière, et métaphysique est ce qui n'est pas matière.

Par exemple, votre raisonnement qui n'est ni long, ni large, ni haut, ni solide, ni pointu.

Votre ame à vous inconnue qui produit votre raisonnement.

Les esprits dont on a toujours parlé, auxquels on a donné long-temps un corps si délié, qu'il n'était plus corps, et auxquels on a ôté enfin toute ombre de corps, sans savoir ce qui leur restait.

La manière dont ces esprits sentent sans avoir l'embarras des cinq sens, celle dont ils pensent sans tête, celle dont ils se communiquent leurs pensées sans paroles et sans signes.

Enfin, Dieu que nous connaissons par ses ouvrages, mais que notre orgueil veut définir; Dieu dont nous sentons le pouvoir immense; Dieu entre lequel et nous est l'abîme de l'infini, et dont nous osons sonder la nature.

Ce sont là les objets de la métaphysique.

On pourrait encore y joindre les principes même des mathématiques, des points sans étendue, des lignes sans largeur, des surfaces sans profondeur, des unités divisibles à l'infini, etc.

Bayle lui-même croyait que ces objets étaient des êtres de raison; mais ce ne sont en effet que les choses matérielles considérées dans leurs masses, dans leurs superficies, dans leurs simples longueurs ou largeurs, dans les extrémités de ces simples longueurs ou largeurs. Toutes les mesures sont justes et démontrées, et la métaphysique n'a rien à voir dans la géométrie.

C'est pourquoi on peut être métaphysicien sans être géomètre. La métaphysique est plus amusante; c'est souvent le roman de l'esprit. En géométrie, au contraire, il faut calculer, mesurer. C'est une gêne continue, et plusieurs esprits ont mieux aimé rêver doucement que se fatiguer.

MIRACLES.

SECTION I.

Un miracle, selon l'énergie du mot, est une chose admirable; en ce cas tout est miracle. L'ordre prodigieux de la nature, la rotation de cent millions de globes autour d'un million de soleils, l'activité de la lumière, la vie des animaux, sont des miracles perpétuels.

Selon les idées reçues, nous appelons miracle la violation de ces lois divines et éternelles. Qu'il y ait une éclipse de soleil pendant la pleine lune, qu'un mort fasse à pied deux lieues de chemin en

portant sa tête entre ses bras, nous appelons cela un miracle.

Plusieurs physiciens soutiennent qu'en ce sens il n'y a point de miracles, et voici leurs arguments :

Un miracle est la violation des lois mathématiques, divines, immuables, éternelles. Par ce seul exposé, un miracle est une contradiction dans les termes : une loi ne peut être à-la-fois immuable et violée. Mais une loi, leur dit-on, étant établie par Dieu même, ne peut-elle être suspendue par son auteur ? Ils ont la hardiesse de répondre que non, et qu'il est impossible que l'Être infiniment sage ait fait des lois pour les violer. Il ne pouvait, disent-ils, déanger sa machine que pour la faire mieux aller : or il est clair qu'étant Dieu, il a fait cette immense machine aussi bonne qu'il l'a pu ; s'il a vu qu'il y aurait quelque imperfection résultante de la nature de la matière, il y a pourvu dès le commencement, ainsi il n'en changera jamais rien.

De plus, Dieu ne peut rien faire sans raison : or quelle raison le porterait à défigurer pour quelque temps son propre ouvrage ?

C'est en faveur des hommes, leur dit-on. C'est donc au moins en faveur de tous les hommes, répondent-ils ; car il est impossible de concevoir que la nature divine travaille pour quelques hommes en particulier, et non pas pour tout le genre humain ; encore même le genre humain est bien peu de chose : il est beaucoup moindre qu'une petite fourmilière en comparaison de tous les êtres qui remplissent l'immensité. Or n'est-ce pas la plus absurde des folies

d'imaginer que l'Etre infini intervertisse en faveur de trois ou quatre centaines de fourmis , sur ce petit amas de fange , le jeu éternel de ces ressorts immenses qui font mouvoir tout l'univers ?

Mais supposons que Dieu ait voulu distinguer un petit nombre d'hommes par des faveurs particulières , faudra-t-il qu'il change ce qu'il a établi pour tous les temps et pour tous les lieux ? Il n'a certes aucun besoin de ce changement , de cette inconstance , pour favoriser ses créatures ; ses faveurs sont dans ses lois mêmes. Il a tout prévu , tout arrangé pour elles ; toutes obéissent irrévocablement à la force qu'il a imprimée pour jamais dans la nature.

Pourquoi Dieu ferait-il un miracle ? Pour venir à bout d'un certain dessein sur quelques êtres vivans ! Il dirait donc : Je n'ai pu parvenir par la fabrique de l'univers , par mes décrets divins , par mes lois éternelles , à remplir un certain dessein ; je vais changer mes éternelles idées , mes lois immuables , pour tâcher d'exécuter ce que je n'ai pu faire par elles. Ce serait un aveu de sa faiblesse et non de sa puissance ; ce serait , ce semble , dans lui la plus inconcevable contradiction. Ainsi donc , oser supposer à Dieu des miracles , c'est réellement l'insulter , (si des hommes peuvent insulter Dieu). C'est lui dire : Vous êtes un être faible et inconséquent. Il est donc absurde de croire des miracles , c'est déshonorer en quelque sorte la Divinité.

On presse ces philosophes ; on leur dit : Vous avez beau exalter l'immutabilité de l'Etre suprême , l'éternité de ses lois , la régularité de ses mœurs

infinis; notre petit tas de boue a été tout couvert de miracles; les histoires sont aussi remplies de prodiges que d'événemens naturels. Les filles du grand-prêtre Anius changeaient tout ce qu'elles voulaient en blé, en vin ou en huile; Athalide fille de Mercure ressuscita plusieurs fois; Esculape ressuscita Hippolyte; Hercule arracha Alceste à la mort; Héros revint au monde après avoir passé quinze jours dans les enfers. Romulus et Rémus naquirent d'un dieu et d'une vestale; le palladium tomba du ciel dans la ville de Troie; la chevelure de Bérénice devint un assemblage d'étoiles; la cabane de Baucis et de Philémon fut changée en un superbe temple; la tête d'Orphée rendait des oracles après sa mort; les murailles de Thèbes se construisirent d'elles-mêmes au son de la flûte, en présence des Grecs; les guérisons faites dans le temple d'Esculape étaient innombrables, et nous avons encore des monumens chargés du nom des témoins ocularies des miracles d'Esculape.

Nommez-moi un peuple chez lequel il ne se soit pas opéré des prodiges incroyables, sur-tout dans des temps où l'on savait à peine lire et écrire.

Les philosophes ne répondent à ces objections qu'en riant et en levant les épaules; mais les philosophes chrétiens disent: Nous croyons aux miracles opérés dans notre sainte religion; nous les croyons par la foi, et non par notre raison que nous nous gardons bien d'écouter; car lorsque la foi parle, on sait assez que la raison ne doit pas dire un seul mot: nous avons une croyance ferme et entière dans les miracles de Jésus-Christ et des apô-

tres ; mais permettez nous de douter un peu de plusieurs autres ; souffrez , par exemple , que nous suspendions notre jugement sur ce que rapporte un homme simple auquel on a donné le nom de grand . Il assure qu'un petit moine était si fort accoutumé de faire des miracles , que le prieur lui défendit enfin d'exercer son talent . Le petit moine obéit ; mais ayant vu un pauvre couvreur qui tombait du haut d'un toit , il balança entre le desir de lui sauver la vie , et la sainte obédience . Il ordonna seulement au couvreur de rester en l'air jusqu'à nouvel ordre , et courut vite conter à son prieur l'état des choses . Le prieur lui donna l'absolution du péché qu'il avait commis en commençant un miracle sans permission , et lui permit de l'achever , pourvu qu'il s'en tînt là , et qu'il n'y revint plus . On accorde aux philosophes qu'il faut un peu se délier de cette histoire .

Mais comment oseriez - vous nier , leur dit-on , que S. Gervais et S. Protais aient apparu en songe à S. Ambroise , qu'ils lui aient enseigné l'endroit où étaient leurs reliques ? que S. Ambroise les ait déterrées , et qu'elles aient guéri un aveugle ? S. Augustin était alors à Milan ; c'est lui qui rapporte ce miracle , *immenso populo teste* , dit-il dans sa Cité de Dieu , livre XXII . Voda un miracle des mieux constatés . Les philosophes disent qu'ils n'en croient rien , que Gervais et Protais n'apparaissent à personne , qu'il importe fort peu au genre humain qu'on sache où sont les restes de leurs carcasses , qu'ils n'ont pas plus de foi à cet avouge qu'à celui de Vespasien ; que c'est un miracle inutile ; que

Dieu ne fait rien d'inutile ; et ils se tiennent fermes dans leurs principes. Mon respect pour S. Gervais et S. Protais ne me permet pas d'être de l'avis de ces philosophes ; je rends compte seulement de leur incrédulité. Ils font grand cas du passage de Lucien qui se trouve dans la mort de Peregrinus. « Quand un joueur de gobelets adroit se fait chrétien , il est sûr de faire fortune ». Mais comme Lucien est un auteur profane , il ne doit avoir aucune autorité parmi nous.

Ces philosophes ne peuvent se résoudre à croire les miracles opérés dans le second siècle. Des témoins oculaires ont beau écrire que l'évêque de Smyrne S. Polycarpe ayant été condamné à être brûlé , et étant jeté dans les flammes , ils entendirent une voix du ciel qui criait : Courage , Polycarpe , sois fort , montre-toi homme ; qu'alors les flammes du bûcher s'écartèrent de son corps , et formèrent un pavillon de feu au-dessus de sa tête ; et que du milieu du bûcher il sortit une colombe ; enfin on fut obligé de trancher la tête de Polycarpe . A quoi bon ce miracle ? disent les incrédules ; pourquoi les flammes ont-elles perdu leur nature , et pourquoi la hache de l'exécuteur n'a-t-elle pas perdu la sienne ? D'où vient que tant de martyrs sont sortis sains et saufs de l'huile bouillante , et n'ont pu résister au tranchant du glaive ? On répond que c'est la volonté de Dieu . Mais les philosophes voudraient avoir vu tout cela de leurs yeux avant de le croire .

Ceux qui fortifient leurs raisonnemens par la science vous diront que les pères de l'Eglise ont

avoué souvent eux-mêmes qu'il ne se fesait plus de miracles de leur temps. S. Chrysostome dit expressément : « Les dons extraordinaires de l'esprit étaient « donnés même aux indignes , parcequ'alors l'Eglise « avait besoin de miracles ; mais aujourd'hui ils ne « sont pas même donnés aux dignes , parceque l'E- « glise n'en a plus besoin ». Ensuite il avoue qu'il n'y a plus personne qui ressuscite les morts , ni même qui guérisse les malades.

S. Augustin lui-même , malgré le miracle de Gervais et de Protais , dit , dans sa Cité de Dieu : « Pour- « quoi ces miracles qui se fesaient autrefois ne se « font-ils plus aujourd'hui » ? Et il en donne la même raison . *Cur, inquiunt, nunc illa miracula quæ prædicatis facta esse non sunt? Possem quidem dicere necessaria prius fuisse quam crederet mundus, ad hoc ut crederet mundus.*

On objecte aux philosophes que S. Augustin , malgré cet aveu , parle pourtant d'un vieux savetier d'Hippone qui , ayant perdu son habit , alla prier à la chapelle des vingt martyrs , qu'en retournant il trouva un poisson dans le corps duquel il y avait un anneau d'or , et que le cuisinier qui fit cuire le poisson dit au savetier : Voilà ce que les vingt martyrs vous donnent.

A cela les philosophes répondent qu'il n'y a rien dans cette histoire qui contredise les lois de la nature , que la physique n'est point du tout blessée qu'un poisson ait avalé un anneau d'or , et qu'un cuisinier ait donné cet anneau à un savetier , qu'il n'y a là aucun miracle.

Si on fait souvenir ces philosophes que , selon

S. Jérôme, dans sa Vie de l'ermite Paul, cet ermite eut plusieurs conversations avec des satyres et avec des faunes ; qu'un corbeau lui apporta tous les jours pendant trente ans la moitié d'un pain pour son dîner, et un pain tout entier le jour que S. Antoine vint le voir, ils pourront répondre encore que tout cela n'est pas absolument contre la physique, que des satyres et des faunes peuvent avoir existé, et qu'en tout cas, si ce conte est une puérilité, cela n'a rien de commun avec les vrais miracles du Sauveur et de ses apôtres. Plusieurs bons chrétiens ont combattu l'histoire de S. Siméon Styliste, écrite par Théodore; beaucoup de miracles qui passent pour authentiques dans l'Eglise grecque ont été révoqués en doute par plusieurs latins, de même que des miracles latins ont été suspects à l'Eglise grecque; les protestans sont venus ensuite, qui ont fort maltraité les miracles de l'une et l'autre Eglise.

Un savant jésuite (1), qui a prêché long-temps dans les Indes, se plaint de ce que ni ses confrères ni lui n'ont jamais pu faire de miracle. Xavier se lamente, dans plusieurs de ses lettres, de n'avoir point le don des langues ; il dit qu'il n'est chez les Japonais que comme une statue muette : cependant les jésuites ont écrit qu'il avait ressuscité huit morts; c'est beaucoup : mais il faut aussi considérer qu'il les ressuscitait à six mille lieues d'ici. Il s'est trouvé depuis des gens qui ont prétendu que l'abolissement des jésuites en France est un beaucoup

(1) Ospiniam, page 230.

plus grand miracle que ceux de Xavier et d'Ignace.

Quoi qu'il en soit, tous les chrétiens conviennent que les miracles de Jésus-Christ et des apôtres sont d'une vérité incontestable; mais qu'on peut douter à toute force de quelques miracles faits dans nos derniers temps, et qui n'ont pas eu une authenticité certaine.

On souhaiterait, par exemple, pour qu'un miracle fût bien constaté, qu'il fût fait en présence de l'académie des sciences de Paris, ou de la société royale de Londres, et de la faculté de médecine, assistées d'un détachement du régiment des gardes, pour contenir la foule du peuple qui pourrait par son indiscretion empêcher l'opération du miracle.

On demandait un jour à un philosophe ce qu'il dirait s'il voyait le soleil s'arrêter, c'est-à-dire si le mouvement de la terre autour de cet astre cessait; si tous les morts ressuscitaient, et si toutes les montagnes allaient se jeter de compagnie dans la mer, le tout pour prouver quelque vérité importante, comme, par exemple, la grâce versatile? Ce que je dirais, répondit le philosophe, je me ferais manichéen; je dirais qu'il y a un principe qui défait ce que l'autre a fait.

SECTION II.

Définissez les termes, vous dis-je, ou jamais nous ne nous entendrons. *Miraculum, res miranda, prodigium, portentum, monstrum.* Miracle, chose admirable; prodigium, qui annonce chose étonnante; portentum, porteur de nouveauté; monstrum, chose à montrer par rareté.

Voilà les premières idées qu'on eut d'abord des miracles.

Comme on raffine sur tout, on raffina sur cette définition ; on appela *miracle* ce qui est impossible à la nature. Mais on ne songea pas que c'était dire que tout miracle est réellement impossible. Car qu'est-ce que la nature ? vous entendez par ce mot l'ordre éternel des choses. Un miracle serait donc impossible dans cet ordre. En ce sens Dieu ne pourrait faire de miracle.

Si vous entendez par miracle un effet dont vous ne pouvez voir la cause, en ce sens tout est miracle. L'attraction et la direction de l'aimant sont des miracles continus. Un limaçon auquel il revient une tête est un miracle. La naissance de chaque animal, la production de chaque végétal, sont des miracles de tous les jours.

Mais nous sommes si accoutumés à ces prodiges, qu'ils ont perdu leur nom d'*admirables*, de *mira-
culeux*. Le canon n'étonne plus les Indiens.

Nous nous sommes donc fait une autre idée de miracle. C'est, selon l'opinion vulgaire, ce qui n'était jamais arrivé et ce qui n'arrivera jamais. Voilà l'idée qu'on se forme de la mâchoire d'âne de Samson, des discours de l'ânesse de Balaam, de ceux d'un serpent avec Ève, des quatre chevaux qui enlevèrent Elie, du poisson qui garda Jonas soixante et douze heures dans son ventre, des dix plaies d'Egypte, des murs de Jéricho, du soleil et de la lune arrêtés à midi, etc. etc. etc.

Pour croire un miracle, ce n'est pas assez de l'avoir vu ; car on peut se tromper. On appelle un

sot, *témoin de miracles*: et non seulement bien des gens pensent avoir vu ce qu'ils n'ont pas vu, et avoir entendu ce qu'on ne leur a point dit; non seulement ils sont témoins de miracles, mais ils sont sujets de miracles. Ils ont été tantôt malades, tantôt guéris par un pouvoir surnaturel. Ils ont été changés en loups; ils ont traversé les airs sur un manche à balai; ils ont été incubes et succubes.

Il faut que le miracle ait été bien vu par un grand nombre de gens très sensés, se portant bien, et n'ayant nul intérêt à la chose. Il faut sur-tout qu'il ait été solennellement attesté par eux; car si on a besoin de formalités authentiques pour les actes les plus simples, comme l'achat d'une maison, un contrat de mariage, un testament, quelles formalités ne faudra-t-il pas pour constater des choses naturellement impossibles, et dont le destin de la terre doit dépendre?

Quand un miracle authentique est fait, il ne prouve encore rien; car l'Ecriture vous dit en vingt endroits que des imposteurs peuvent faire des miracles, et que si un homme, après en avoir fait annoncé un autre dieu que le dieu des Juifs, il faut le lapider.

On exige donc que la doctrine soit appuyée par les miracles, et les miracles par la doctrine.

Ce n'est point encore assez. Comme un fripon peut prêcher une très bonne morale pour mieux séduire, et qu'il est reconnu que des fripons, comme les sorciers de Pharaon, peuvent faire des miracles, il faut que ces miracles soient annoncés par des prophéties.

Pour être sûr de la vérité de ces prophéties, il faut les avoir entendu annoncer clairement, et les avoir vu s'accomplir réellement (1). Il faut posséder parfaitement la langue dans laquelle elles sont conservées.

Il ne suffit pas même que vous soyez témoin de leur accomplissement miraculeux : car vous pouvez être trompé par de fausses apparences. Il est nécessaire que le miracle et la prophétie soient juridiquement constatés par les premiers de la nation ; et encore se trouvera-t-il des douteurs. Car il se peut que la nation soit intéressée à supposer une prophétie et un miracle ; et dès que l'intérêt s'en mêle, ne comptez sur rien. Si un miracle prédit n'est pas aussi public, aussi avéré qu'une éclipse annoncée dans l'almanach, soyez sûr que ce miracle n'est qu'un tour de gibecière, ou un conte de vieille.

SECTION III.

Un gouvernement théocratique ne peut être fondé que sur des miracles ; tout doit y être divin. Le grand souverain ne parle aux hommes que par des prodiges ; ce sont là ses ministres et ses lettres-patentes. Ses ordres sont intimés par l'Océan qui couvre toute la terre pour noyer les nations, ou qui ouvre le fond de son abîme pour leur donner passage.

Aussi vous voyez que dans l'Histoire juive tout est miracle depuis la création d'Adam et la forma-

(1) Voyez PROPHÉTIE.

tion d'Eve, pètrie d'une côte d'Adam, jusqu'au melch ou roitelet Saül.

Au temps de ce Saül la théocratie partage encore le pouvoir avec la royauté. Il y a encore par conséquent des miracles de temps en temps; mais ce n'est plus cette suite éclatante de prodiges qui étonnent continuellement la nature. On ne renouvelle point les dix plaies d'Egypte; le soleil et la lune ne s'arrêtent point en plein midi pour donner le temps à un capitaine d'exterminer quelques fuyards déjà écrasés par une pluie de pierres tombée des nues. Un Samson n'exterminate plus mille Philistins avec une mâchoire d'âne. Les ânesses ne parlent plus, les murailles ne tombent plus au son du cornet; les villes ne sont plus abîmées dans un lac par le feu du ciel; la race humaine n'est plus détruite par le déluge. Mais le doigt de Dieu se manifeste encore; l'ombre de Saül apparaît à une magicienne. Dieu lui-même promet à David qu'il défera les Philistins à Baal-pharasim.

« Dieu assemble son armée céleste du temps d'Achab, et demande aux esprits (1): Qui est-ce qui trompera Achab, et qui le fera aller à la guerre contre Ramoth en Galgal ? et un esprit s'avance devant le Seigneur et dit : Ce sera moi qui le tromperai ». Mais ce ne fut que le prophète Michéa qui fut témoin de cette conversation, encore reçut-il un soufflet d'un autre prophète nommé Sédékias, pour avoir annoncé ce prodige.

(1) Rois, liv. III, chap. XXII.

Des miracles qui s'opèrent aux yeux de toute la nation , et qui changent les lois de la nature entière , on n'en voit guère jusqu'au temps d'Elie , à qui le Seigneur envoia un char de feu et des chevaux de feu qui enlevèrent Elie des bords du Jourdain au ciel , sans qu'on sache en quel endroit du ciel .

Depuis le commencement des temps historiques , c'est-à-dire depuis les conquêtes d'Alexandre , vous ne voyez plus de miracles chez les Juifs .

Quand Pompée vient s'emparer de Jérusalem , quand Crassus pille le temple , quand Pompée fait passer le roi juif Alexandre par la main du bourreau , quand Antoine donne la Judée à l'arabe Hérode , quand Titus prend d'assaut Jérusalem , quand elle est rasée par Adrien , il ne se fait aucun miracle . Il en est ainsi chez tous les peuples de la terre . On commence par la théocratie , on finit par les choses purement humaines . Plus les sociétés perfectionnent les connaissances , moins il y a de prodiges .

Nous savons bien que la théocratie des Juifs était la seule véritable , et que celles des autres peuples étaient fausses ; mais il arriva la même chose chez eux que chez les Juifs .

En Egypte , du temps de Vulcain , et de celui d'Isis et d'Osiris , tout était hors des lois de la nature ; tout y rentra sous les Ptolomées .

Dans les siècles de Phos , de Chrysos , et d'Epheste , les dieux et les mortels conversaient très familièrement en Chaldée . Un dieu avertit le roi Xissutre qu'il y aura un déluge en Arménie , et

qu'il faut qu'il bâtisse vite un vaisseau de cinq stades de longueur et de deux de largeur. Ces choses n'arrivent pas aux Darius et aux Alexandre.

Le poisson Oannès sortait autrefois tous les jours de l'Euphrate pour aller prêcher sur le rivage ; il n'y a plus aujourd'hui de poisson qui prêche. Il est bien vrai que S. Antoine de Padoue les a prêchés, mais c'est un fait qui arrive si rarement, qu'il ne tire pas à conséquence.

Numa avait de longues conversations avec la nymphe Egérie ; on ne voit pas que César en eût avec Vénus, quoiqu'il descendît d'elle en droite ligne. Le monde va toujours, dit-on, se raffinant un peu.

Mais après s'être tiré d'un bourbier pour quelque temps, il retombe dans un autre ; à des siècles de politesse succèdent des siècles de barbarie. Cette barbarie est ensuite chassée ; puis elle reparait : c'est l'alternative continue du jour et de la nuit.

SECTION IV.

DE CEUX QUI ONT EU LA TÉMÉRITÉ IMPIE DE NIER ABSOLUMENT LA RÉALITÉ DES MIRACLES DE JÉSUS-CHRIST.

Parmi les modernes, Thomas Woolston, docteur de Cambridge, fut le premier, ce me semble, qui osa n'admettre dans les évangiles qu'un sens typique, allégorique, entièrement spirituel, et qui soutint effrontément qu'aucun des miracles de Jésus n'avait été réellement opéré. Il écrivit sans mé-

thode , sans art , d'un style confus et grossier , mais non pas sans vigueur. Ses six discours contre les miracles de Jésus-Christ se vendaient publiquement à Londres dans sa propre maison. Il en fit en deux ans , depuis 1737 jusqu'à 1739 , trois éditions de vingt mille exemplaires chacune : et il est difficile aujourd'hui d'en trouver chez les libraires.

Jamais chrétien n'attaqua plus hardiment le christianisme. Peu d'écrivains respectèrent moins le public , et aucun prêtre ne se déclara plus ouvertement l'ennemi des prêtres. Il osait même autoriser cette haine de celle de Jésus-Christ envers les pharisiens et les scribes ; et il disait qu'il n'en serait pas comme lui la victime , parcequ'il était venu dans un temps plus éclairé .

Il voulut , à la vérité , justifier sa hardiesse en se sauvant par le sens mystique ; mais il emploie des expressions si méprisantes et si injurieuses , que toute oreille chrétienne en est offensée .

Si on l'en croit (1) , le diable envoyé par Jésus-Christ dans le corps de deux mille cochons est un vol fait au propriétaire de ces animaux. Si on en disait autant de Mahomet on le prendrait pour un méchant sorcier *a vizard* , un esclave juré du diable , *a sworn slave to the devil* . Et si le maître des cochons , et les marchands qui vendaient dans la première enceinte du temple des bêtes pour les sacrifices (2) , et que Jésus chassa à coups de fouet , vinrent demander justice quand il fut arrêté , il est

(1) Tome I , page 38. — (2) Page 39.

évident qu'il dut être condamné , puisqu'il n'y a point de jurés en Angleterre qui ne l'eussent déclaré coupable .

Il dit la bonne aventure à la Samaritaine comme un franc Bohémien (1); cela seul suffisait pour le faire chasser . comme Tibère en usait alors avec les devins . Je m'étonne , dit - il , que les Bohémiens d'aujourd'hui , les Gipsy , ne se disent pas les vrais disciples de Jésus , puisqu'ils font le même métier . Mais je suis fort aise qu'il n'ait pas extorqué de l'argent de la Samaritaine , comme font nos prêtres modernes , qui se font largement payer pour leurs divinations . (2)

Je suis les numéros des pages . L'auteur passe de là à l'entrée de Jésus-Christ dans Jérusalem . On ne sait , dit - il , (3) s'il était monté sur un âne , ou sur une ânesse , ou sur un ânon , ou sur tous les trois à-la-fois .

Il compare Jésus tenté par le diable à S. Dunstan qui prit le diable par le nez , (4) et il donne à S. Dunstan la préférence .

A l'article du miracle du signier séché pour n'avoir pas porté des figues hors de la saison ; c'était , (5) dit - il , un vagabond , un gueux , tel qu'un frère quêteur , *a wanderer, a mendicant like, a friar* , et qui , avant de se faire prédicateur de grand chemin , n'avait été qu'un misérable garçon charpentier , *no better than a journeyman carpenter* . Il est surprenant que la cour de Rome n'ait pas parmi ses reli-

(1) Page 52.—(2) Page 55.—(3) Page 65.—(4) Page 66.—(5) Troisième discours , page 8.

ques quelque ouvrage de sa façon , un escabeau , un cass e-noisette. En un mot , il est difficile de pousser plus loin le blasphème.

Il s'égaie sur la piscine probatique de Betsaïda , dont un ange venait troubler l'eau tous les ans. Il demande comment il se peut que ni Flavien Josephae , ni Philon n'aient point parlé de cet ange , pourquoi S. Jean est le seul qui raconte ce miracle annuel , par quel autre miracle aucun Romain ne vit jamais cet ange , (1) et n'en entendit jamais parler.

L'eau changée en vin aux noces de Cana excite , selon lui , le rire et le mépris de tous les hommes qui ne sont pas abrutis par la superstition.

Quoi ! (2) s'écrie-t-il , Jean dit expressément que les convives étaient déjà ivres , *methus tosi* ; et Dieu descendu sur la terre opère son premier miracle pour les faire boire encore !

Dieu fait homme commence sa mission par assister à une noce de village ! Il n'est pas certain que Jésus et sa mère fussent ivres comme le reste de la compagnie . (3) *Whether Jesus and his mother themselves were all out as were others of the company, it is not certain.* Quoique la familiarité de la dame avec un soldat fasse présumer qu'elle aimait la bouteille , il paraît cependant que son fils était en pointe de vin , puisqu'il lui répondit avec tant d'agreur et d'insolence , (4) *Waspishly and snappishly* ; femme , qu'ai-je affaire à toi ? Il paraît par ces pa-

(1) Tome I , page 60.—(2) Quatrième discours , p. 31.
—(3) Page 32.—(4) Page 34.

roles que Marie n'était point vierge, et que Jésus n'était point son fils; autrement, Jésus n'eût point ainsi insulté son père et sa mère, et violé un des plus sacrés commandemens de la loi. Cependant il fait ce que sa mère lui demande, il remplit dix-huit cruches d'eau, et en fait du punch. Ce sont les propres paroles de Thomas Woolston. Elles saisissent d'indignation toute ame chrétienne.

C'est à regret, c'est en tremblant que je rapporte ces passages; mais il y a eu soixante mille exemplaires de ce livre, portant tous le nom de l'auteur, et tous vendus publiquement chez lui. On ne peut pas dire que je le calomnie.

C'est aux morts ressuscités par Jésus-Christ qu'il en veut principalement. Il affirme qu'un mort ressuscité eût été l'objet de l'attention et de l'étonnement de l'univers; que toute la magistrature juive, que sur-tout Pilate en auraient fait les procès-verbaux les plus authentiques; que Tibère ordonnait à tous les proconsuls, préteurs, présidens des provinces, de l'informer exactement de tout; qu'on aurait interrogé Lazare qui avait été mort quatre jours entiers, qu'on aurait voulu savoir ce qu'était devenue son ame pendant ce temps-là.

Avec quelle curiosité avide Tibère et tout le sénat de Rome ne l'eussent-ils pas interrogé; et non seulement lui, mais la fille de Jaïr et le fils de Naim? Trois morts rendus à la vie auraient été trois témoignages de la divinité de Jésus, qui auraient rendu en un moment le monde entier chrétien. Mais, au contraire, tout l'univers ignore pendant plus de deux siècles ces preuves éclatantes. Ce n'est

qu'au bout de cent ans que quelques hommes obscurs se montrent les uns aux autres dans le plus grand secret les écrits qui contiennent ces miracles. Quatre-vingt-neuf empereurs , en comptant ceux à à qui on ne donna que le nom de *tyrans* , n'entendent jamais parler de ces résurrections qui devaient tenir toute la nature dans la surprise. Ni l'historien juif Flavien Josephe , ni le savant Philon , ni aucun historien grec ou romain ne fait mention de ces prodiges. Enfin Woolston a l'impudence de dire que l'histoire du Lazare est si pleine d'absurdités , que S. Jean radotait quand il l'écrivit. *Is so brim-full of absurdities that S. John, when he wrote it, had liv'd beyond his senses.* Page 38 , tome II .

Supposons , dit Woolston , (1) que Dieu envoyât aujourd'hui un ambassadeur à Londres pour convertir le clergé mercenaire , et que cet ambassadeur ressuscitât des morts , que diraient nos prêtres ?

Il blasphème l'incarnation , la résurrection , l'ascension de Jésus-Christ , suivant les mêmes principes. (2) Il appelle ces miracles , l'imposture la plus effrontée et la plus manifeste qu'on ait jamais produite dans le monde. *The most manifest, and the most bare-faced imposture that ever was put upon the world.*

Ce qu'il y a peut-être de plus étrange encore , c'est que chacun de ses discours est dédié à un évêque. Ce ne sont pas assurément des dédicaces à la française. Il n'y a ni compliment ni flatterie. Il leur

(1) Tome II , page 47 .

(2) Tome II , discours VI , page 27 .

reproche leur orgueil , leur avarice , leur ambition , leurs cabales ; il rit de les voir soumis aux lois de l'Etat comme les autres citoyens.

A la fin ces évêques , lassés d'être outragés par un simple membre de l'université de Cambridge , implorèrent contre lui les lois auxquelles ils sont assujettis. Ils lui intentèrent procès au banc du roi par devant le lord justice Raimon en 1739. Woolston fut mis en prison , et condamné à une amende et à donner caution pour cent cinquante livres sterling. Ses amis fournirent la caution , et il ne mourut point en prison , comme il est dit dans quelques uns de nos dictionnaires faits au hasard. Il mourut chez lui à Londres après avoir prononcé ces paroles : *This is a pass that every man must come to.* C'est un pas que tout homme doit faire. Quelque temps avant sa mort , une dévote le rencontrant dans la rue , lui cracha au visage ; il s'essuya , et la salua. Ses mœurs étaient simples et douces : il s'était trop entêté du sens mystique , et avait blasphémé le sens littéral ; mais il est à croire qu'il se repentit à la mort , et que Dieu lui a fait miséricorde.

En ce même temps parut en France le testament de Jean Meslier curé de But et d'Etrepigny en Champagne , duquel nous avons déjà parlé à l'article *Contradiction.*

C'était une chose bien étonnante et bien triste , que deux prêtres écrivissent en même temps contre la religion chrétienne. Le curé Meslier est encore plus emporté que Woolston ; il ose traiter le transport de notre Sauveur par le diable sur la montagne , la noce de Cana , les pains et les poissons , de

contes absurdes, injurieux à la Divinité, qui furent ignorés pendant trois cents ans de tout l'empire romain, et qui enfin passèrent de la canaille jusqu'au palais des empereurs, quand la politique les obligea d'adopter les folies du peuple pour le mieux subjuger. Les déclamations du prêtre anglais n'approchent pas de celles du champenois. Woolston a quelquefois des ménagemens; Meslier n'en a point; c'est un homme si profondément ulcéré des crimes dont il a été témoin, qu'il en rend la religion chrétienne responsable, en oubliant qu'elle les condamne. Point de miracle qui ne soit pour lui un objet de mépris et d'horreur; point de prophétie qu'il ne compare à celles de Nostradamus. Il va même jusqu'à comparer Jésus-Christ à don Quichotte et S. Pierre à Sancho-Pança: et ce qui est plus déplorable, c'est qu'il écrivait ces blasphèmes contre Jésus-Christ entre les bras de la mort, dans un temps où les plus dissimulés n'osent mentir, et où les plus intrépides tremblent. Trop pénétré de quelques injustices de ses supérieurs, trop frappé des grandes difficultés qu'il trouvait dans l'Ecriture, il se déchaîna contre elle plus que les Acosta et tous les Juifs, plus que les fameux Porphyre, les Celse, les Iamblique, les Julien, les Libanius, les Maxime, les Simmaque et tous les partisans de la raison humaine n'ont jamais éclaté contre nos incompréhensibilités divines. On a imprimé plusieurs abrégés de son livre: mais heureusement ceux qui ont en main l'autorité, les ont supprimés autant qu'ils l'ont pu.

Un curé de Bonne-Nouvelle près de Paris écri-

vit encore sur le même sujet ; de sorte qu'en même temps l'abbé Beckeran et les autres convulsionnaires fesaient des miracles , et trois prêtres écrivaient contre les miracles véritables.

Le livre le plus fort contre les miracles et contre les prophéties est celui du milord Bolingbroke (1) ; mais par bonheur , il est si volumineux , si dénué de méthode , son style est si verbeux , ses phrases si longues , qu'il faut une extrême patience pour le lire.

Ils s'est trouvé des esprits qui , étant enchantés des miracles de Moïse et de Josué , n'ont pas eu pour ceux de Jésus-Christ la vénération qu'on leur doit ; leur imagination élevée par le grand spectacle de la mer qui ouvrait ses abymes et qui suspendait ses flots pour laisser passer la horde hébraïque , par les dix plaies d'Egypte , par les astres qui s'arrêtaien dans leur course sur Gabaon et sur Aialon , etc. ne pouvait plus se rabaisser à de petits miracles comme de l'eau changée en vin , un figuier séché , des cochons noyés dans un lac.

Wagenseil disait avec impiété que c'était entendre une chanson de village au sortir d'un grand concert.

Le Talmud prétend qu'il y a eu beaucoup de chrétiens qui , comparant les miracles de l'ancien Testament à ceux du nouveau , ont embrassé le judaïsme : ils croyaient qu'il n'est pas possible que le maître de la nature eût fait tant de prodiges pour

(1) En six volumes.

une religion qu'il voulait anéantir. Quoi ! disaient-ils , il y aura eu pendant des siècles une suite de miracles épouvantables en faveur d'une religion véritable qui deviendra fausse ! quoi ! Dieu même aura écrit que cette religion ne périra jamais , et qu'il faut lapider ceux qui voudront la détruire ! et cependant il enverra son propre fils , qui est lui-même , pour anéantir ce qu'il a édifié pendant tant de siècles.

Il y a bien plus ; ce fils , continuent-ils , ce Dieu éternel , s'étant fait juif , est attaché à la religion juive pendant toute sa vie ; il en fait toutes les fonctions , il fréquente le temple juif , il n'annonce rien de contraire à la loi juive , tous ses disciples sont juifs , tous observent les cérémonies juives. Ce n'est certainement pas lui , disent-ils , qui a établi la religion chrétienne ; ce sont des juifs dissidens qui se sont joints à des platoniciens. Il n'y a pas un dogme du christianisme qui ait été prêché par Jésus-Christ.

C'est ainsi que raisonnent ces hommes téméraires qui , ayant à la fois l'esprit faux et audacieux , osent juger les œuvres de Dieu , et n'admettent les miracles de l'ancien Testament que pour rejeter tous ceux du nouveau.

De ce nombre fut cet infortuné prêtre de Pont-à-Mousson en Lorraine , nommé Nicolas Antoine ; on ne lui connaît point d'autre nom. Ayant reçu ce qu'on appelle les *quatre mineurs* en Lorraine , le prédicant Ferri en passant à Pont-à-Mousson lui donna de grands scrupules , et lui persuada que les quatre mineurs étaient le signe de la bête. Antoine ,

désespéré de porter le signe de la bête , le fit effacer par Ferri , embrassa la religion protestante , et fut ministre à Genève , vers l'an 1630.

Plein de la lecture des rabbins , il crut que , si les protestans avaient raison contre les papistes , les Juifs avaient bien plus raison contre toutes les sectes chrétiennes. Du village de Divonne , où il était pasteur , il alla se faire recevoir juif à Venise , avec un petit apprenti en théologie qu'il avait persuadé , et qui après l'abandonna , n'ayant point de vocation pour le martyre.

D'abord le ministre Nicolas Antoine s'abstint de prononcer le nom de Jésus-Christ dans ses sermons et dans ses prières : mais bientôt échauffé et enhardi par l'exemple des saints juifs qui professaienr hardiment le judaïsme devant les princes de Tyr et de Babylone , il s'en alla pieds nus à Genève confesser devant les juges et devant les commis des halles , qu'il n'y a qu'une seule religion sur la terre , parce qu'il n'y a qu'un Dieu ; que cette religion est la juive , qu'il faut absolument se faire circoncire ; que c'est un crime horrible de manger du lard et du boudin. Il exhorta pathétiquement tous les Génevois qui s'attrouperent , à cesser d'être enfans de Bérial , à être bons juifs , afin de mériter le royaume des cieux. On le prit , on le lia.

Le petite conseil de Genève , qui ne faisait rien alors sans consulter le conseil des prédicants , leur demanda leur avis. Les plus sensés de ces prêtres opinèrent à faire saigner Nicolas Antoine à la veine céphalique , à le baigner et le nourrir de bons potages ,

après quoi on l'accoutumerait insensiblement à prononcer le nom de Jésus-Christ , ou du moins à l'entendre prononcer sans grincer des dents , comme il lui arrivait toujours. Ils ajoutèrent que les lois souffraient les juifs , qu'il y en avait huit mille à Rome , que beaucoup de marchands sont de vrais juifs ; et que , puisque Rome admérait huit mille enfans de la synagogue , Genève pouvait bien en tolérer un. A ce mot de *tolérance* , les autres pasteurs , en plus grand nombre , grinçant des dents beaucoup plus qu'Antoine au nom de Jésus-Christ , et charmés d'ailleurs de trouver une occasion de pouvoir faire brûler un homme , ce qui arrivait très rarement , furent absolument pour la brûlure. Ils décidèrent que rien ne servirait mieux à raffermir le véritable christianisme ; que les Espagnols n'avaient acquis tant de réputation dans le monde que parcequ'ils fesaient brûler des juifs tous les ans ; et qu'après tout , si l'ancien Testament devait l'emporter sur le nouveau , Dieu ne manquerait pas de venir éteindre lui-même la flamme du bûcher , comme il fit dans Babylone pour Sidrach , Misach et Abed-nego ; qu'alors on reviendrait à l'ancien Testament : mais qu'en attendant il fallait absolument brûler Nicolas Antoine. Partant , ils conclurent à ôter le méchant ; ce sont leurs propres paroles.

Le syndic Sarasin et le syndic Godefroi , qui étaient de bonnes têtes , trouvèrent le raisonnement du sanhédrin génevois admirable ; et comme les plus forts , ils condamnèrent Nicolas Antoine le plus faible , à mourir de la mort de Calanus et du conseil-

ler Dubourg. Cela fut exécuté le 20 avril 1632 dans une très belle place champêtre appelée Plain-palais, en présence de vingt mille hommes qui bénissaient la nouvelle loi et le grand sens du syndic Sarasin et du syndic Godefroi.

Le Dieu d'Abraham , d'Isaac et de Jacob , ne renouvela point le miracle de la fournaise de Babylone en faveur d'Antoine.

Abauzit , homme très véridique , rapporte dans ses notes qu'il mourut avec la plus grande constance , et qu'il persista sur le bûcher dans ses sentiments. Il ne s'emporta point contre ses juges lorsqu'on le lia au poteau ; il ne montra ni orgueil ni bassesse , il ne pleura point , il ne soupira point , il se résigna. Jamais martyr ne consomma son sacrifice avec une foi plus vive ; jamais philosophe n'envisagea une mort horrible avec plus de fermeté. Cela prouve évidemment que sa folie n'était autre chose qu'une forte persuasion. Prions le Dieu de l'ancien et du nouveau Testament de lui faire miséricorde.

J'en dis autant pour le jésuite Malagrida , qui était encore plus fou que Nicolas Antoine , pour l'ex-jésuite Patouillet et pour l'ex-jésuite Paulian , si jamais on les brûle.

Des écrivains en grand nombre , qui ont eu le malheur d'être plus philosophes que chrétiens , ont été assez hardis pour nier les miracles de notre Seigneur : mais après les quatre prêtres dont nous avons parlé , il ne faut plus citer personne. Plaignons ces quatre infortunés , aveuglés par leurs lumières trom-

peuses, et animés par leur mélancolie qui les précipita dans un abyme si funeste. (1)

MISSIONS.

Ce n'est pas du zèle de nos missionnaires et de la vérité de notre religion qu'il s'agit ; on les connaît assez dans notre Europe chrétienne, et on les respecte assez.

Je ne veux parler que des lettres curieuses et édifiantes des révérends pères jésuites qui ne sont pas aussi respectables. A peine sont-ils arrivés dans l'Inde, qu'ils y prèchent, qu'ils y convertissent des milliers d'Indiens, et qu'ils font des milliers de miracles. Dieu me préserve de les contredire : on sait combien il est facile à un Biscaïen, à un Bergamasque, à un Normand d'apprendre la langue indienne en peu de jours, et de prêcher en indien.

A l'égard des miracles, rien n'est plus aisé que d'en faire à six mille lieues de nous, puisqu'on en a tant fait à Paris dans la paroisse Saint-Médard. La grace suffisante des molinistes a pu sans doute opérer sur les bords du Gange, aussi bien que la grace efficace des jansénistes au bord de la rivière des Gobelins. Mais nous avons déjà tant parlé de miracles que nous n'en dirons plus rien.

(1) Voyez l'ouvrage intitulé, *Questions sur les miracles*, volume de *Facéties*.

Un révérend père jésuite arriva l'an passé à Delhi à la cour du grand mogol : ce n'était pas un jésuite mathématicien et homme d'esprit , venu pour corriger le calendrier et pour faire fortune ; c'était un de ces pauvres jésuites de bonne foi , un de ces soldats que leur général envoie , et qui obéissent sans raisonner.

M. Audrais mon commissionnaire lui demanda ce qu'il venait faire à Delhi ; il répondit qu'il avait ordre du révérend père Ricci de délivrer le grand-mogol des griffes du diable , et de convertir toute sa cour. J'ai déjà , dit-il , baptisé plus de vingt enfans dans la rue , sans qu'ils en sussent rien , en leur jetant quelques gouttes d'eau sur la tête. Ce sont autant d'anges , pourvu qu'ils aient le bonheur de mourir incessamment. J'ai guéri une pauvre vieille femme de la migraine en fesant le signe de la croix derrière elle. J'espère en peu de temps convertir les mahométans de la cour et les gentous du peuple. Vous verrez dans Delhi , dans Agra et dans Bénarès autant de bons catholiques adorateurs de la Vierge Marie , que d'idolâtres adorateurs du démon.

M. AUDRAIS.

Vous croyez donc , mon révérend père , que les peuples de ces contrées immenses adorent des idoles et le diable ?

LE JÉSUITE.

Sans doute , puisqu'ils ne sont pas de ma religion.

M. AUDRAIS.

Fort bien. Mais quand il y aura dans l'Inde autant de catholiques que d'idolâtres , ne craignez-

vous point qu'ils ne se battent , que le sang ne coule long-temps , que tout le pays ne soit saccagé ? cela est déjà arrivé par-tout où vous avez mis le pied.

LE JÉSUITE.

Vous m'y faites penser ; rien ne serait plus salutaire. Les catholiques égorgés iraient en paradis (dans le jardin) et les gentous dans l'enfer éternel , créé pour eux de toute éternité , selon la grande miséricorde de Dieu , et pour sa grande gloire , car Dieu est excessivement glorieux.

M. AUDRAIS.

Mais si on vous dénonçait , et si on vous donnait les étrivières ?

LE JÉSUITE.

Ce serait encore pour sa gloire ; mais je vous conjure de me garder le secret , et de m'épargner le bonheur du martyre.

MOISE.

SECTION I.

LA philosophie dont on a quelquefois passé les bornes , les recherches de l'antiquité , l'esprit de discussion et de critique , ont été poussés si loin , qu'enfin plusieurs savans ont douté s'il y avait jamais eu un Moïse , et si cet homme n'était pas un être fantastique , tels que l'ont été probablement Persée , Bacchus , Atlas , Penthésilée , Vesta , Rhéa Sylvia , Isis , Sommona-Codom , Io , Mercure Trismégiste , Odin , Merlin , François , Robert le diable ,

et tant d'autres héros de roman , dont on a écrit la vie et les prouesses.

Il n'est pas vraisemblable , disent les incrédules , qu'il ait existé un homme dont toute la vie est un prodige continual.

Il n'est pas vraisemblable qu'il eût fait tant de miracles épouvantables en Egypte , en Arabie et en Syrie , sans qu'ils eussent retenti dans toute la terre.

Il n'est pas vraisemblable qu'aucun égyptien ou grec n'eût transmis ces miracles à la postérité. Il n'en est cependant fait mention que par les seuls juifs : et dans quelque temps que cette histoire ait été écrite par eux , elle n'a été connue d'aucune nation que vers le second siècle. Le premier auteur qui cite expressément les livres de Moïse , est Longin , ministre de la reine Zénobie , du temps de l'empereur Aurélien. (1)

Il est à remarquer que l'auteur du Mercure Trismégiste , qui certainement était égyptien , ne dit pas un seul mot de ce Moïse.

Si un seul auteur ancien avait rapporté un seul de ces miracles , Eusèbe aurait sans doute triomphé de ce témoignage , soit dans son histoire , soit dans sa Préparation évangélique.

Il reconnaît à la vérité des auteurs qui ont cité son nom , mais aucun qui aient cité ses prodiges. Avant lui les juifs Joseph et Philon , qui ont tant célébré leur nation , ont recherché tous les écrivains chez lesquels le nom de Moïse se trouvait ;

(1) Longin , Traité du sublime.

mais il n'y en a pas un seul qui fasse la moindre mention des actions merveilleuses qu'on lui attribue.

Dans ce silence général du monde entier, voici comme les incrédules raisonnent avec une témérité qui se réfute d'elle-même.

Les Juifs sont les seuls qui aient eu le Pentateuque qu'ils attribuent à Moïse. Il est dit dans leurs livres mêmes, que ce Pentateuque ne fut connu que sous leur roi Josias, trente-six ans ayant la première destruction de Jérusalem et de la captivité ; on n'en trouva qu'un seul exemplaire chez le pontife Helcias (1), qui le déterra au fond d'un coffre-fort en comptant de l'argent. Le pontife l'envoya au roi par son scribe Saphan.

Cela pourrait, disent-ils, obscurcir l'authenticité du Pentateuque.

En effet, eût-il été possible que, si le Pentateuque eût été connu de tous les Juifs, Salomon, le sage Salomon inspiré de Dieu même, en lui bâtissant un temple par son ordre, eût orné ce temple de tant de figures contre la loi expresse de Moïse ?

Tous les prophètes juifs qui avaient prophétisé au nom du Seigneur depuis Moïse jusqu'à ce roi Josias, ne se seraient-ils pas appuyés dans leurs prédications de toutes les lois de Moïse ? n'auraient-ils pas cité mille fois ses propres paroles ? ne les auraient-ils pas commentées ? aucun d'eux cependant n'en cite deux lignes ; aucun ne rappelle le texte de

(1) IV. Rois, chap. XII, et Paralipom. II, chap. XXXIV.

Moïse ; ils lui sont même contraires en plusieurs endroits.

Selon ces incrédules , les livres attribués à Moïse n'ont été écrits que parmi les Babyloniens pendant la captivité , ou immédiatement après par Esdras. On ne voit en effet que des terminaisons persanes et chaldéennes dans les écrits juifs ; Babel , porte de dieu ; Phégor-beel ou Beel-phégor , dieu du précipice ; Zebuth-beel ou Beel-Zebuth , dieu des insectes ; Bethel , maison de dieu ; Daniel , jugement de dieu ; Gabriel , homme de dieu ; Jahel , affligé de dieu ; Jaïel , la vie de dieu ; Israël , voyant dieu ; Oziel , force de dieu ; Raphaël , secours de dieu ; Uriel , le feu de dieu.

Ainsi tout est étranger chez la nation juive , étrangère elle-même en Palestine ; circoncision , cérémonies , sacrifices , arche , chérubins , bouc Hazazel ; baptême de justice , baptême simple , épreuves , divination , explication des songes , enchantement des serpens , rien ne venait de ce peuple ; rien ne fut inventé par lui.

Le célèbre milord Bolingbroke ne croit point du tout que Moïse ait existé : il croit voir dans le Pentateuque une foule de contradictions et de fautes de chronologie et de géographie qui épouvanteront des noms de plusieurs villes qui n'étaient pas encore bâties , des préceptes donnés aux rois , dans un temps où non seulement les Juifs n'avaient point de rois , mais où il n'était pas probable qu'ils en eussent jamais ; puisqu'ils vivaient dans des déserts sous des tentes , à la maniere des Arabes Bédouins.

Ce qui lui paraît surtout de la contradiction la plus palpable, c'est le don de quarante-huit villes avec leurs faubourgs fait aux lévites, dans un pays où il n'y avait pas un seul village : c'est principalement sur ces quarante-huit villes qu'il relance Abbadie, et qu'il a même la dureté de le traiter avec l'horreur et le mépris d'un seigneur de la chambre haute et d'un ministre d'Etat pour un petit prêtre étranger qui veut faire le raisonneur.

Je prendrai la liberté de représenter au vicomte de Bolingbroke, et à tous ceux qui pensent comme lui, que non seulement la nation juive a toujours cru à l'existence de Moïse et à celle de ses livres, mais que Jésus-Christ même lui a rendu témoignage. Les quatre évangélistes, les Actes des apôtres la reconnaissent ; S. Matthieu dit expressément que Moïse et Elie apparaissent à Jésus-Christ sur la montagne, pendant la nuit de la transfiguration, et S. Luc en dit autant.

Jésus-Christ déclare dans S. Matthieu qu'il n'est point venu pour abolir cette loi, mais pour l'accomplir. On renvoie souvent dans le nouveau Testament à la loi de Moïse et aux prophètes ; l'Eglise entière a toujours cru le Pentateuque écrit par Moïse ; et de plus, de cinq cents sociétés différentes qui se sont établies depuis si long-temps dans le christianisme, aucune n'a jamais douté de l'existence de ce grand prophète : il faut donc soumettre notre raison, comme tant d'hommes ont soumis la leur.

Je sais fort bien que je ne gagnerai rien sur l'esprit du vicomte ni de ses semblables. Ils sont trop persuadés que les livres juifs ne furent écrits que

très tard , qu'ils ne furent écrits que pendant la captivité des deux tribus qui restaient. Mais nous aurons la consolation d'avoir l'Eglise pour nous.

Si vous voulez vous instruire et vous amuser de l'antiquité , lisez la vie de Moïse à l'article *Apocryphe*.

SECTION II.

En vain plusieurs savans ont cru que le Pentateuque ne peut avoir été écrit par Moïse (1). Ils

(1) Est-il bien vrai qu'il y ait eu un Moïse? Si un homme qui commandait à la nature entière eût existé chez les Egyptiens , de si prodigieux événemens n'auraient-ils pas fait la partie principale de l'histoire d'Egypte? Sanchoniaton , Manethon , Megasthène , Hérodote , n'en auraient-ils point parlé? Josephe l'historien a recueilli tous les témoignages possibles en faveur des Juifs ; il n'ose dire qu'aucun des auteurs qu'il cite ait dit un seul mot des miracles de Moïse. Quoi! le Nil aura été changé en sang ; un ange aura égorgé tous les premiers-nés dans l'Egypte ; la mer se sera ouverte ; ses eaux auront été suspendues à droite et à gauche , et nul auteur n'en aura parlé , et les nations auront oublié ces prodiges ! et il n'y aura qu'un petit peuple d'esclaves barbares qui nous aura conté ces histoires , des milliers d'années après l'événement !

Quel est donc ce Moïse , inconnu à la terre entière jusqu'au temps où un Ptolomée eut , dit-on , la curiosité de faire traduire en grec les écrits des Juifs ? il y avait un grand nombre de siècles que les fables orientales attribuaient à Bacchus tout ce que les Juifs ont dit de Moïse. Bacchus avait passé la mer Rouge à pied sec , Bacchus avait changé les eaux en sang , Bacchus avait journellement opéré des miracles avec sa verge ; tous ces faits

disent que par l'Ecriture même il est avéré que le premier exemplaire connu fut trouvé du temps du roi Josias , et que cet unique exemplaire fut apporté au roi par le secrétaire Saphan. Or entre Moïse et cette aventure du secrétaire Saphan , il y a mille cent soixante-sept années par le comput hébraïque. Car Dieu apparut à Moïse dans le buisson ardent l'an du monde 2213 , et le secrétaire Saphan publia le livre de la loi l'an du monde 3380. Ce livre trouvé sous Josias fut inconnu jusqu'au retour de la captivité de Babylone ; et il est dit que ce fut Esdras , inspiré de Dieu , qui mit en lumière toutes les saintes écritures.

Mais que ce soit Esdras ou un autre qui ait rédigé ce livre , cela est absolument indifférent , dès que le livre est inspiré. Il n'est point dit dans le Pentateuque que Moïse en soit l'auteur ; il serait donc permis de l'attribuer à un autre homme , à qui l'Esprit divin l'aura dicté , si l'Eglise n'avait pas d'ailleurs décidé que le livre est de Moïse.

étaient chantés dans les orgies de Bacchus , avant qu'on eût le moindre commerce avec les Juifs , avant qu'on sût seulement si ce pauvre peuple avait des livres. N'est-il pas de la plus extrême vraisemblance que ce peuple si nouveau , si long-temps errant , si tard connu , établi si tard en Palestine , prit avec la langue phénicienne les fables phéniciennes , sur lesquelles il enrichit encore , ainsi que font tous les imitateurs grossiers ? Un peuple si pauvre , si ignorant , si étranger dans tous les arts , pouvait-il faire autre chose que de copier ses voisins ? Ne sait-on pas que jusqu'au nom d'Adonäi , d'Eloï ou Eloa , qui signifia Dieu chez la nation juive , tout était phénicien ?

Quelques contradicteurs ajoutent qu'aucun prophète n'a cité les livres du Pentateuque , qu'il n'en est question ni dans les psaumes , ni dans les livres attribués à Salomon , ni dans Jérémie , ni dans Isaïe , ni enfin dans aucun livre canonique des Juifs. Les mots qui répondent à ceux de Genèse , Exode , Nombres , Lévitique , Deutéronome , ne se trouvent dans aucun autre écrit reconnu par eux pour authentique.

D'autres plus hardis ont fait les questions suivantes :

1°. En quelle langue Moïse aurait-il écrit dans un désert sauvage? Ce ne pouvait être qu'en égyptien ; car par ce livre même on voit que Moïse et tout son peuple étaient nés en Egypte. Il est probable qu'ils ne parlaient pas d'autre langue. Les Egyptiens ne servaient pas encore du papyros ; on gravait des hiéroglyphes sur le marbre ou sur le bois. Il est même dit que les tables des commandemens furent gravées sur des pierres polies , ce qui demandait des efforts et un temps prodigieux.

2°. Est-il vraisemblable que dans un désert où le peuple juif n'avait ni cordonnier ni tailleur , et où le Dieu de l'univers était obligé de faire un miracle continual pour conserver les vieux habits et les vieux souliers des Juifs , il se soit trouvé des hommes assez habiles pour graver les cinq livres du Pentateuque sur le marbre ou sur le bois? On dira qu'on trouva bien des ouvriers qui firent un veau d'or en une nuit , et qui réduisirent ensuite l'or en poudre , opération impossible à la chimie ordinaire , non encore inventée ; qui construisirent le tabernacle ,

qui l'ornèrent de trente-quatre colonnes d'airain avec des chapiteaux d'argent ; qui ourdirent et qui brodèrent des voiles de lin , d'hyacinthe . de pourpre et d'écarlate ; mais cela même fortifie l'opinion des contradicteurs. Ils répondent qu'il n'est pas possible que dans un désert où l'on manquait de tout , on ait fait des ouvrages si recherchés ; qu'il aurait fallu commencer par faire des souliers et des tuniques ; que ceux qui manquent du nécessaire ne donnent point dans le luxe ; et que c'est une contradiction évidente de dire qu'il y ait eu des fondateurs , des graveurs , des brodeurs , quand on n'avait ni habits ni pain.

3°. Si Moïse avait écrit le premier chapitre de la Genèse , aurait-il été défendu à tous les jeunes gens de lire ce premier chapitre ? aurait-on porté si peu de respect au législateur ? Si c'était Moïse qui eût dit que Dieu punit l'iniquité des pères jusqu'à la quatrième génération , Ezechiel aurait-il osé dire le contraire ?

4°. Si Moïse avait écrit le Lévitique , aurait-il pu se contredire dans le Deutéronome ? Le Lévitique défend d'épouser la femme de son frère , le Deutéronome l'ordonne.

5°. Moïse aurait-il parlé dans son livre de villes qui n'existaient pas de son temps ? Aurait-il dit que des villes qui étaient pour lui à l'orient du Jourdain , étaient à l'occident ?

6°. Aurait-il assigné quarante-huit villes aux lévites dans un pays où il n'y a jamais eu dix villes , et dans un désert où il a toujours erré sans avoir une maison ?

7°. Aurait-il prescrit des règles pour les rois juifs , tandis que non seulement il n'y avait point de rois chez ce peuple , mais qu'ils étaient en horreur , et qu'il n'était pas probable qu'il y en eût jamais ? Quoi ! Moïse aurait donné des préceptes pour la conduite des rois , qui ne vinrent qu'environ cinq cents années après lui ; et il n'aurait rien dit pour les juges et les pontifes qui lui succéderent ? Cette réflexion ne conduit-elle pas à croire que le Pentateuque a été composé du temps des rois , et que les cérémonies instituées par Moïse n'avaient été qu'une tradition ?

8°. Se pourrait-il faire qu'il eût dit aux Juifs : Je vous ait fait sortir au nombre de six cent mille combattans de la terre d'Egypte , sous la protection de votre Dieu ? Les Juifs ne lui auraient-ils pas répondu ? Il faut que vous ayez été bien timide pour ne nous pas mener contre le pharaon d'Egypte ; il ne pouvait pas nous opposer une armée de deux cent mille hommes. Jamais l'Egypte n'a eu tant de soldats sur pied ; nous l'aurions vaincu sans peine , nous serions les maîtres de son pays. Quoi ! le dieu qui vous parle a égorgé pour nous faire plaisir tous les premiers nés d'Egypte , et s'il y a dans ce pays-là trois cent mille familles , cela fait trois cent mille hommes morts en une nuit pour nous venger ; et vous n'avez pas secondé votre dieu ? et vous ne nous avez pas donné ce pays fertile que rien ne pouvait défendre ? vous nous avez fait sortir de l'Egypte en larrons et en lâches , pour nous faire périr dans des déserts , entre les précipices et les montagnes ? Vous pouviez nous conduire au moins par le droit che-

min dans cette terre de Canaan , sur laquelle nous n'avons nul droit , que vous nous avez promise , et dans laquelle nous n'avons pu encore entrer.

Il était naturel que de la terre de Gessen nous marchassions vers Tyr et Sidon , le long de la Méditerranée ; mais vous nous faites passer l'isthme de Suez presque tout entier ; vous nous faites rentrer en Egypte , remonter jusque par-delà Memphis , et nous nous trouvons à Béel-Sephon , au bord de la mer Rouge , tournant le dos à la terre de Canaan , ayant marché quatre-vingts lieues dans cette Egypte que nous voulions éviter , et enfin près de périr entre la mer et l'armée de Pharaon !

Si vous aviez voulu nous livrer à nos ennemis , auriez-vous pris une autre route et d'autres mesures ? Dieu nous a sauvés par un miracle , dites-vous ; la mer s'est ouverte pour nous laisser passer ; mais après une telle faveur fallait-il nous faire mourir de faim et de fatigue dans les déserts horribles d'Ethan , de Cades-Barné , de Mara , d'Elim , d'Oreb et de Sinaï ? Tous nos pères ont péri dans ces solitudes affreuses , et vous nous venez dire au bout de quarante ans que Dieu a eu un soin particulier de nos pères !

Voilà ce que ces juifs murmureurs , ces enfans injustes de juifs vagabonds , morts dans les déserts , auraient pu dire à Moïse , s'il leur avait lu l'Exode et la Genèse . Et que n'auraient-ils pas dû dire et faire à l'article du veau d'or ? Quoi ! vous osez nous contester que votre frère fit un veau pour nos pères , quand vous étiez avec Dieu sur la montagne vous qui tantôt nous dites que vous avez parlé avec Dieu

face à face , et tantôt que vous n'avez pu le voir que par derrière ! Mais enfin , vous étiez avec ce Dieu , et votre frère jette en fonte un veau d'or en un seul jour , et nous le donne pour l'adorer ; et au lieu de punir votre indigne frère , vous le faites notre pape , et vous ordonnez à vos lévites d'égorger vingt-trois mille hommes de votre peuple ; nos pères l'auraient-ils souffert , se seraient ils laissé assommer comme des victimes par des prêtres sanguinaires ? Vous nous dites que , non content de cette boucherie incroyable , vous avez fait encore massacrer vingt-quatre mille de vos pauvres suivans . parceque l'un d'eux avait couché avec une madianite ; tandis que vous-même avez épousé une madianite ; et vous ajoutez que vous êtes le plus doux de tous les hommes . Encore quelques actions de cette douceur , et il ne serait plus resté personne .

Non , si vous aviez été capable d'une telle cruauté , si vous aviez pu l'exercer , vous seriez le plus barbare de tous les hommes , et tous les supplices ne suffiraient pas pour expier un si étrange crime .

Ce sont là , à peu-près , les objections que font les savans à ceux qui pensent que Moïse est l'auteur du Pentateuque . Mais on leur répond que les voies de Dieu ne sont pas celles des hommes ; que Dieu a éprouvé , conduit et abandonné son peuple par une sagesse qui nous est inconnue ; que les Juifs eux-mêmes , depuis plus de deux mille ans , ont cru que Moïse est l'auteur de ces livres ; que l'Eglise , qui a succédé à la synagogue , et qui est infaillible comme elle , a décidé ce point de controverse , et que les savans doivent se taire quand l'Eglise parle .

SECTION III.

On ne peut douter qu'il n'y ait eu un Moïse législateur du peuple juif. On examinera ici son histoire suivant les seules règles de la critique, le divin n'est pas soumis à l'examen. Il faut donc se borner au probable; les hommes ne peuvent juger qu'en hommes. Il est d'abord très naturel et très probable qu'une nation arabe ait habité sur les confins de l'Egypte, du côté de l'Arabie déserte, qu'elle ait été tributaire ou esclave des rois égyptiens, et qu'ensuite elle ait cherché à s'établir ailleurs; mais ce que la raison seule ne saurait admettre, c'est que cette nation, composée de soixante et dix personnes tout au plus, du temps de Joseph, se fût accrue en deux cent quinze ans, depuis Joseph jusqu'à Moïse, au nombre de six cent mille combattans, selon le livre de l'Exode; car six cent mille hommes en état de porter les armes supposent une multitude d'environ deux millions, en comptant les vieillards, les femmes et les enfans. Il n'est certainement pas dans le cours de la nature qu'une colonie de soixante et dix personnes, tant mâles que femelles, ait pu produire en deux siècles deux millions d'habitans. Les calculs faits sur cette progression par des hommes très peu versés dans les choses de ce monde, sont démentis par l'expérience de toutes les nations et de tous les temps. On ne fait pas, comme on a dit, des enfans d'un trait de plume. Songe-t-on bien qu'à ce compte, une peuplade de dix mille personnes en deux cents ans produirait beaucoup plus d'habitans que le globe de la terre n'en peut nourrir?

Il n'est pas plus probable que ces six cent mille combattans , favorisés par le maître de la nature , qui fesait pour eux tant de prodiges , se fussent bornés à errer dans des déserts où ils moururent , au lieu de chercher à s'emparer de la fertile Egypte .

Ces premières règles d'une critique humaine et raisonnable établies , il faut convenir qu'il est très vraisemblable que Moïse ait conduit hors des confins de l'Egypte une petite peuplade . Il y avait chez les Egyptiens une ancienne tradition , rapportée par Plutarque dans son Traité d'Isis et d'Osiris , que Typhon père de Jérossalaïm et de Juddicus s'était enfui d'Egypte sur un âne . Il est clair par ce passage que les ancêtres des Juifs habitans de Jérusalem passaient pour avoir été des fugitifs de l'Egypte . Une tradition non moins ancienne et plus répandue , est que les Juifs avaient été chassés d'Egypte , soit comme une troupe de brigands indisciplinable , soit comme une peuplade infectée de la lèpre . Cette double accusation tirait sa vraisemblance de la terre même de Gessen qu'ils avaient habitée , terre voisine des Arabes vagabonds , et où la maladie de la lèpre particulière aux Arabes devait être commune . Il paraît par l'Ecriture même , que ce peuple était sorti d'Egypte malgré lui . Le dix-septième chapitre du Deutéronome défend aux rois de songer à ramener les Juifs en Egypte .

La conformité de plusieurs coutumes égyptiennes et juives fortifie encore l'opinion que ce peuple était une colonie égyptienne ; et ce qui lui donne un nouveau degré de probabilité , c'est la fête de la

pâque , c'est-à-dire , de la fuite ou du passage , instituée en mémoire de leur évasion. Cette fête seule ne serait pas une preuve , car il y a eu chez tous les peuples des solennités établies pour célébrer des événemens fabuleux et incroyables , telles étaient la plupart des fêtes des Grecs et des Romains ; mais une fuite d'un pays dans un autre n'a rien que de très commun , et se concilie la croyance. La preuve tirée de cette fête de la pâque reçoit encore une force nouvelle par celle des tabernacles en mémoire du temps où les Juifs habitaient les déserts au sortir de l'Egypte. Ces vraisemblances réunies avec tant d'autres prouvent qu'en effet une colonie sortie d'Egypte s'établit enfin pour quelque temps dans la Palestine.

Presque tout le reste est d'un genre si merveilleux que la sagacité humaine n'y a plus de prise. Tout ce qu'on peut faire , c'est de rechercher en quel temps l'histoire de cette fuite , c'est-à-dire , le livre de l'Exode a pu être écrit , et de démêler les opinions qui régnaient alors , opinions dont la preuve est dans ce livre même comparé avec les anciens usages des nations.

A l'égard des livres attribués à Moïse , les règles les plus communes de la critique ne permettent pas de croire qu'il en soit l'auteur.

1° Il n'y a pas d'apparence qu'il eût appelé les endroits dont il parle , de noms qui ne leur furent imposés que long-temps après. Il est fait mention dans ce livre des villes de Jair , et tout le monde convient qu'elles ne furent ainsi nommées que long-temps après la mort de Moïse ; il y est parlé du

pays de Dan , et la tribu de Dan n'avait pas encore donné son nom à ce pays dont elle n'était pas la maîtresse.

2° Comment Moïse aurait - il cité le livre des guerres du Seigneur , quand ces guerres et ce livre perdu lui sont postérieurs ?

3° Comment Moïse aurait-il parlé de la défaite prétendue d'un géant nommé Og , roi de Bazan , vaincu dans le désert , la dernière année de son gouvernement ; et comment aurait-il ajouté qu'on voit encore son lit de fer de neuf coudées dans Rabath ? Cette ville de Rabath était la capitale des Ammonites ; les Hébreux n'avaient point encore pénétré dans ce pays ; n'est-il pas apparent qu'un tel passage est d'un écrivain postérieur , que son inadvertance trahit ? Il veut apporter en témoignage de la victoire remportée sur un géant , le lit qu'on disait être encore à Rabath , et il oublie qu'il fait parler Moïse .

4° Comment Moïse aurait-il appelé villes au-delà du Jourdain les villes qui , à son égard , étaient en-deça ? N'est-il point palpable que le livre qu'on lui attribue fut écrit long-temps après que les Israélites eurent passé cette petite rivière du Jourdain ; qu'ils ne passèrent jamais sous sa conduite ?

5° Est-il bien vraisemblable que Moïse ait dit à son peuple que dans la dernière année de son gouvernement , il a pris dans le petit canton d'Argob , pays stérile et affreux de l'Arabie pétrée , soixante grandes villes entourées de hautes murailles fortifiées , sans compter un nombre infini de villes ouvertes ? N'est-il pas de la plus grande probabilité

que ces exagérations furent écrites dans la suite par un homme qui voulait flatter une nation grossière ?

6° Il est encore moins vraisemblable que Moïse ait rapporté les miracles dont cette histoire est remplie.

On peut bien persuader à un peuple heureux et victorieux que Dieu a combattu pour lui ; mais il n'est pas dans la nature humaine qu'un peuple croye avoir vu cent miracles en sa faveur , quand tous ces prodiges n'aboutissent qu'à le faire périr dans un désert. Examinons quelques miracles rapportés dans l'Exode.

7° Il paraît contradictoire et injurieux à l'essence divine , que Dieu s'étant formé un peuple pour être le seul dépositaire de ses lois , et pour dominer sur toutes les nations , il envoie un homme de ce peuple demander au roi son oppresseur la permission d'aller sacrifier à son dieu dans le désert , afin que ce peuple puisse s'enfuir sous le prétexte de ce sacrifice ? Nos idées communes ne peuvent qu'attacher une idée de bassesse et de fourberie à ce manège , loin d'y reconnaître la majesté et la puissance de l'Etre suprême.

Quand nous lisons , immédiatement après , que Moïse change devant le roi sa baguette en serpent , et toutes les eaux du royaume en sang , qu'il fait naître des grenouilles qui couvrent la terre , qu'il change en poux toute la poussière , qu'il remplit les airs d'insectes ailés venimeux , qu'il frappe tous les hommes et tous les animaux du pays d'affreux ulcères , qu'il appelle la grêle , les tempêtes et le ton-

nerre pour ruiner toute la contrée , qu'il la couvre de sauterelles , qu'il la plonge dans des ténèbres palpables pendant trois jours , qu'enfin un ange exterminateur frappe de mort tous les premiers nés des hommes et des animaux d'Egypte , à commencer par le fils du roi ; quand nous voyons ensuite ce peuple marchant à travers les flots de la mer Rouge suspendus en montagnes d'eau à droite et à gauche , et retombant ensuite sur l'armée de Pharaon qu'ils engloutissent ; lors , dis-je , qu'on lit tous ces miracles , la première idée qui vient dans l'esprit c'est de dire : ce peuple pour qui Dieu a fait des choses si étonnantes va sans doute être le maître de l'univers ; mais non , le fruit de tant de merveilles est de souffrir la disette et la faim dans des sables arides ; et de prodige en prodige , tout meurt avant d'avoir vu le petit coin de terre où leurs descendants s'établissent ensuite pour quelques années. Il est pardonnable sans doute de ne pas croire cette foule de merveilles , dont la moindre révolte la raison .

Cette raison abandonnée à elle-même ne peut se persuader que Moïse ait écrit des choses si étranges. Comment peut-on faire accroire à une génération tant de miracles inutilement faits pour elle , et tous ceux qu'on dit opérés dans le désert ? Quel personnage fait-on jouer à la Divinité , de l'employer à conserver les habits et les souliers de ce peuple pendant quarante ans , après avoir armé en leur faveur toute la nature !

Il est donc très naturel de penser que toute cette histoire prodigieuse fut écrite long-temps après Moïse , comme les romans de Charlemagne furent forgés

trois siècles après lui, et comme les origines de toutes les nations ont été écrites dans des temps où ces origines perdues de vue laissaient à l'imagination la liberté d'inventer. Plus un peuple est grossier et malheureux, plus il cherche à relever son ancienne histoire; et quel peuple a été plus long-temps misérable et barbare que le peuple juif?

Il n'est pas à croire que lorsqu'ils n'avaient pas de quoi se faire des souliers dans leurs déserts, sous la domination de Moïse, on fût chez eux fort curieux d'écrire. On doit présumer que les malheureux nés dans ces déserts ne recurent pas une éducation bien brillante, et que la nation ne commença à lire et à écrire que lorsqu'elle eut quelque commerce avec les Phéniciens. C'est probablement dans les commencemens de la monarchie que les Juifs qui se sentirent quelque génie mirent par écrit le Pentateuque, et ajustèrent comme ils purent leurs traditions. Aurait-on fait recommander par Moïse aux rois de lire et d'écrire même sa loi, dans le temps qu'il n'y avait pas encore de rois? n'est-il pas probable que le dix-septième chapitre du Deutéronome est fait pour modérer le pouvoir de la royauté, et qu'il fut écrit par les prêtres du temps de Saül?

C'est vraisemblablement à cette époque qu'il faut placer la rédaction du Pentateuque. Les fréquens esclavages que ce peuple avait subis, ne semblent pas propres à établir la littérature dans une nation, et à rendre les livres fort communs; et plus ces livres furent rares dans les commencemens, plus les auteurs s'hardirent à les remplir de prodiges.

Le Pentateuque attribué à Moïse est très ancien,

sans doute , s'il est rédigé du temps de Saül et de Samuel ; c'est environ vers le temps de la guerre de Troie , et c'est un des plus curieux monumens de la manière de penser des hommes de ce temps-l^e. On voit que toutes les nations connues étaient amoureuses des prodiges à proportion de leur ignorance. Tout se fesait alors par le ministère céleste en Egypte , en Phrygie , en Grèce , en Asie.

Les auteurs du Pentateuque donnent à entendre que chaque nation a ses dieux , et que ces dieux ont , à peu de chose près , un égal pouvoir.

Si Moïse change au nom de son dieu sa verge en serpent , les prêtres de Pharaon en font autant : s'il change toutes les eaux de l'Egypte en sang , jusqu'à celle qui était dans les vases , les prêtres font sur le champ le même prodige sans qu'on puisse concevoir sur quelles eaux ces prêtres opéraient cette métamorphose , à moins qu'ils n'eus ent créé de nouvelles eaux exprès. L'écrivain juif aime encore mieux être réduit nécessairement à cette absurdité , que de laisser douter que les dieux d'Egypte n'eussent pas le pouvoir de changer l'eau en sang aussi bien que le Dieu de Jacob.

Mais quand celui-ci vient à remplir de poux toute la terre d'Egypte , à changer en poux toute la poussière , alors paraît sa supériorité tout entière , les mages ne peuvent l'imiter ; et on fait parler ainsi le dieu des Juifs : « Pharaon saura que rien n'est semblable à moi. » Ces paroles qu'on met dans sa bouche marquent un être qui se croit seulement plus puissant que ses rivaux : il a été égalé dans la métamorphose.

morphose d'une verge en serpent , et dans celle des eaux en sang , mais il gagne la partie sur l'article des poux et sur les suivans.

Cette idée de la puissance surnaturelle des prêtres de tous les pays est marquée dans plusieurs endroits de l'Ecriture. Quand Balaam , prêtre du petit Etat d'un roitelet nommé Balac , au milieu des déserts , est prêt de maudire les Juifs , leur dieu apparaît à ce prêtre pour l'en empêcher. Il semble que la malédiction de Balaam fût très à craindre. Ce n'est pas même assez pour contenir ce prêtre que Dieu lui ait parlé , il envoie devant lui un ange avec une épée , et lui fait encore parler par son ânesse. Toutes ces précautions prouvent certainement l'opinion où l'on était que la malédiction d'un prêtre , quel qu'il fût , entraînait des effets funestes.

Cette idée d'un dieu supérieur seulement aux autres dieux , quoiqu'il eût fait le ciel et la terre , était tellement enracinée dans toutes les têtes , que Salomon , dans sa dernière prière , s'écrie : « O mon Dieu , il n'y a aucun dieu semblable à toi , sur la terre , ni dans le ciel . » C'est cette opinion qui rendait les Juifs si crédules sur tous les sortilèges , sur tous les enchantemens des autres nations. C'est ce qui donna lieu à l'histoire de la pythonisse d'Endor , qui eut le pouvoir d'évoquer l'ombre de Samuel. Chaque peuple eut ses prodiges et ses oracles , et il ne vint même dans l'esprit d'aucune nation de douter des miracles et des prophéties des autres. On se contentait de leur opposer de pareilles armes ; il semblait que les prêtres , en niant les prodiges des nations voisines ,

enssent craint de décréditer les leurs. Cette espèce de théologie prévalut long-temps dans toute la terre.

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail de tout ce qui est écrit sur Moïse. On parle de ses lois en plus d'un endroit de cet ouvrage. On se bornera ici à remarquer combien on est étonné de voir un législateur inspiré de Dieu, un prophète qui fait parler Dieu même, et qui ne propose point aux hommes une vie à venir. Il n'y a pas un seul mot dans le Lévitique qui puisse faire soupçonner l'immortalité de l'ame. On répond à cette accablante difficulté que Dieu se proportionnait à la grossièreté des Juifs. Quelle misérable réponse ! c'était à Dieu à éllever les Juifs jusqu'aux connaissances nécessaires, ce n'était pas à lui à se rabaisser jusqu'à eux. Si l'ame est immortelle, s'il est des récompenses et des peines dans une autre vie, il est nécessaire que les hommes en soient instruits. Si Dieu parle, il faut qu'il les informe de ce dogme fondamental. Quel législateur et quel dieu que celui qui ne propose à son peuple que du vin, de l'huile et du lait ! quel dieu qui encourage toujours ses croyans comme un chef de brigands encourage sa troupe, par l'espérance de la rapine ! Il est bien pardonnable, encore une fois, à la raison humaine de ne voir dans une telle histoire que la grossièreté barbare des premiers temps d'un peuple sauvage. L'homme, quoi qu'il fasse, ne peut raisonner autrement : mais si Dieu en effet est l'auteur du Pentateuque, il faut se soumettre sans raisonner.

MONDE.

DU MEILLEUR DES MONDES POSSIBLES.

EN courant de tous côtés pour m'instruire, je rencontrais un jour des disciples de Platon. Venez avec nous, me dit l'un d'eux ; vous êtes dans le meilleur des mondes ; nous avons bien surpassé notre maître. Il n'y avait de son temps que cinq mondes possibles, parcequ'il n'y a que cinq corps réguliers ; mais actuellement qu'il y a une infinité d'univers possibles, Dieu a choisi le meilleur ; venez, et vous vous en trouverez bien. Je lui répondis humblement : Les mondes que Dieu pouvait créer étaient ou meilleurs, ou parfaiteme^tnt égaux, ou pires, il ne pouvait prendre le pire ; ceux qui étaient égaux, supposé qu'il y en eût, ne valaient pas la préférence ; ils étaient entièrement les mêmes : on n'a pu choisir entre eux ; prendre l'un, c'est prendre l'autre. Il était donc impossible qu'il ne prît pas le meilleur. Mais comment les autres étaient-ils possibles, quand il était impossible qu'ils existassent ?

Il me fit de très belles distinctions, assurant toujours, sans s'entendre, que ce monde-ci est le meilleur de tous les mondes réellement impossibles. Mais me sentant alors tourmenté de la pierre, et souffrant des douleurs insupportables, les citoyens du meilleur des mondes me conduisirent à l'hôpital voisin. Chemin faisant, deux de ces bienheureux ha-

bitans furent enlevés par des créatures leurs semblables : on les chargea de fers , l'un pour quelques dettes , l'autre sur un simple soupçon . Je ne sais pas si je fus conduit dans le meilleur des hôpitaux possibles , mais je fus entassé avec deux ou trois mille misérables qui souffraient comme moi . Il y avait là plusieurs défenseurs de la patrie qui m'apprirent qu'ils avaient été trépanés et disséqués vivans , qu'on leur avait coupé des bras , des jambes , et que plusieurs milliers de leurs généreux compatriotes avaient été massacrés dans l'une des trente batailles données dans la dernière guerre , qui est environ la cent millième guerre depuis que nous connaissons des guerres . On voyait aussi dans cette maison environ mille personnes des deux sexes qui ressemblaient à des spectres hideux , et qu'on frottait d'un certain métal , parcequ'ils avaient suivi la loi de la nature , et parceque la nature avait , je ne sais comment , pris la précaution d'empoisonner en eux la source de la vie . Je remerciai mes deux conducteurs .

Quand on m'eut plongé un fer bien tranchant dans la vessie , et qu'on eut tiré quelques pierres de cette carrière ; quand je fus guéri et qu'il ne me resta plus que quelques incommodités douloureuses pour le reste de mes jours , je fis mes représentations à mes guides ; je pris la liberté de leur dire qu'il y avait du bon dans ce monde , puisqu'on m'avait tiré quatre cailloux du sein de mes entrailles déchirées , mais que j'aurais encore mieux aimé que les vessies eussent été des lanternes , que non pas qu'elles fussent des carrières . Je leur parlai des calamités et des

crimes innombrables qui couvrent cet excellent monde. Le plus intrépide d'entre eux, qui était un Allemand, mon compatriote, m'apprit que tout cela n'est qu'une bagatelle.

Ce fut, dit-il, une grande faveur du ciel envers le genre humain, que Tarquin violât Lucrece, et que Lucrèce se poignardât, parcequ'on chassa les tyrans, et que le viol, le suicide, et la guerre établirent une république qui fit le bonheur des peuples conquis. J'eus peine à convenir de ce bonheur. Je ne conçus pas d'abord quelle étoit la félicité des Gaulois et des Espagnols, dont on dit que César fit périr trois millions. Les dévastations et les rapines me parurent aussi quelque chose de désagréable. Mais le défenseur de l'optimisme n'en démordit point; il me disait toujours comme le geolier de don Carlos : « Paix, « paix, c'est pour votre bien. » Enfin, étant poussé à bout, il me dit qu'il ne fallait pas prendre garde à ce globule de la terre, où tout va de travers; mais que dans l'étoile de Sirius, dans Orion, dans l'œil du Taureau, et ailleurs, tout est parfait. Allons-y donc, lui dis-je.

Un petit théologien me tira alors par le bras; il me confia que ces gens-là étaient des rêveurs, qu'il n'était point du tout nécessaire qu'il y eût du mal sur la terre, qu'elle avait été formée exprès pour qu'il n'y eût jamais que du bien; et pour vous le prouver, sachez que les choses se passèrent ainsi autrefois pendant dix ou douze jours. Hélas! lui répondis-je, c'est bien dommage, mon révérend père, que cela n'ait pas continué.

MONSTRES.

IL est plus difficile qu'on ne pense de définir les monstres. Donnerons-nous ce nom à un animal énorme, à un poisson, à un serpent de quinze pieds de long? mais il y en a de vingt, de trente pieds, auprès desquels les premiers seraient peu de chose.

Il y a les monstres par défaut. Mais si les quatre petits doigts des pieds et des mains manquent à un homme bien fait, et d'une figure gracieuse, sera-t-il un monstre? Les dents lui sont plus nécessaires. J'ai vu un homme né sans aucune dents; il était d'ailleurs très agréable. La privation des organes de la génération, bien plus nécessaires encore, ne constitue point un animal monstrueux.

Il y a les monstres par excès; mais ceux qui ont six doigts, le croupion alongé en forme de petite queue, trois testicules, deux orifices à la verge, ne sont pas réputés monstres.

La troisième espèce est de ceux qui auraient des membres d'autres animaux, comme un lion avec des ailes d'autruche, un serpent avec des ailes d'aigle, tel que le grifon et l'ixion des Juifs. Mais toutes les chauves souris sont pourvues d'ailes; les poissons volans en ont, et ne sont point des monstres.

Réserveons donc ce nom pour les animaux dont les difformités nous font horreur.

Le premier Nègre pourtant fut un monstre pour les femmes blanches, et la première de nos beautés fut un monstre aux yeux des Nègres.

Si Polypème et les cyclopes avaient existé , les gens qui portaient des yeux aux deux côtés de la racine du nez , auraient été déclarés monstres dans l'isle de Lipari et dans le voisinage de l'Etna .

J'ai vu une femme à la foire qui avait quatre mamelles et une queue de vache à la poitrine . Elle était monstre sans difficulté , quand elle laissait voir sa gorge , et femme de mise quand elle la cachait .

Les centaures , les minotaures auraient été des monstres , mais de beaux monstres . Sur-tout un corps de cheval bien proportionné , qui aurait servi de base à la partie supérieure d'un homme , aurait été un chef-d'œuvre sur la terre ; ainsi que nous nous figurons comme des chefs-d'œuvre du ciel , ces esprits que nous appelons *anges* , et que nous peignons , que nous sculptons dans nos églises , tantôt ornés de deux ailes , tantôt de quatre , et même de six .

Nous avons déjà demandé avec le sage Locke quelle est la borne entre la figure humaine et l'animale , quel est le point de monstruosité auquel il faut se fixer pour ne pas baptiser un enfant , pour ne le pas compter de notre espèce , pour ne lui pas accorder une ame . Nous avons vu que cette borne est aussi difficile à poser qu'il est difficile de savoir ce que c'est qu'une ame , car il n'y a que les théologiens qui le sachent .

Pourquoi les satyres que vit S. Jérôme , nés de filles et de singes , auraient-ils été réputés monstres ? ne se seraient-ils pas crus , au contraire , mieux partagés que nous ? n'auraient-ils pas eu plus de force et plus d'agilité ? ne se seraient-ils pas moqués de

notre espèce , à qui la cruelle nature a refusé des vêtemens et des queues ? un mulet né de deux espèces différentes , un jumart fils d'un taureau et d'une jument , un tarin , né , dit-on , d'un serin et d'une linotte , ne sont point des monstres .

Mais comment les mullets , les jumarts , les tarins , etc. qui sont engendrés , n'engendrent - ils point ? et comment les séministes , les ovistes , les animalculistes expliquent - ils la formation de ces métis ?

Je vous répondrai qu'ils ne l'expliquent point du tout . Les séministes n'ont jamais connu la façon dont la semence d'un âne ne communique à son mulet que ses oreilles et un peu de son derrière . Les ovistes ne font comprendre , ni ne comprennent par quel art une jument peut avoir dans son œuf autre chose qu'un cheval . Et les animalculistes ne voient point comment un petit embryon d'âne vient mettre ses oreilles dans une matrice de cavale .

Celui qui , dans sa Vénus physique , prétendit que tous les animaux et tous les monstres se formaient par attraction , réussit encore moins que les autres à rendre raison de ces phénomènes si communs et si surprenans .

Hélas ! mes amis , nul de vous ne sait comment il fait des enfans ; vous ignorez les secrets de la nature dans l'homme , et vous voulez les deviner dans le mulet !

A toute force vous pourrez dire d'un monstre par défaut : Toute la semence nécessaire n'est pas parvenue à sa place , ou bien le petit ver spermatoire a perdu quelque chose de sa substance , ou bien l'œuf

s'est froissé. Vous pourrez , sur un monstre par ex-
eès , imaginer que quelques parties superflues du
sperme ont surabondé , que de deux vers spermati-
ques réunis , l'un n'a pu animer qu'un membre de
l'animal , et que ce membre est resté de surérogation ;
que deux œufs se sont mêlés , et qu'un de ces œufs
n'a produit qu'un membre , lequel s'est joint au
corps de l'autre .

Mais que direz-vous de tant de monstruosités par
addition de parties animales étrangères ? comment
expliquerez-vous une écrevisse sur le cou d'une
fille ? une queue de rat sur une cuisse , et sur-tout
les quatre pis de vache avec la queue , qu'on a vus
à la foire Saint Germain ? vous serez réduits à sup-
poser que la mère de cette femme était de la famille
de Pasiphaé .

Allons , courage , disons ensemble : *Que sais-je ?*

MONTAGNE.

C'EST une fable bien ancienne , bien universelle
que celle de la montagne qui , ayant effrayé tout le
pays par ses clamours en travail d'enfant , fut sifflée
de tous les assistans , quand elle ne mit au monde
qu'une souris . Le parterre n'était pas philosophe .
Les siffleurs devaient admirer . Il était aussi beau à
la montagne d'accoucher d'une souris , qu'à la sou-
ris d'accoucher d'une montagne . Un rocher qui pro-
duit un rat , est quelque chose de très prodigieux ;
et jamais la terre n'a vu rien qui approche d'un tel
miracle . Tous les globes de l'univers ensemble ne

pourraient pas faire naître une mouche. Là où le vulgaire rit, le philosophe admire; et il rit où le vulgaire ouvre de grands yeux stupides d'étonnement.

MORALE.

BAVARDS prédicateurs, extravagans controversistes, tâchez de vous souvenir que votre maître n'a jamais annoncé que le sacrement était le signe visible d'une chose invisible; il n'a jamais admis quatre vertus cardinales, et trois théologales; il n'a jamais examiné si sa mère était venue au monde maculée ou immaculée; il n'a jamais dit que les petits enfans qui mourraient sans baptême seraient damnés. Cessez de lui faire dire des choses auxquelles il ne pensa point. Il a dit, selon la vérité aussi ancienne que le monde: Aimez Dieu et votre prochain; tenez-vous-en-là, misérables ergoteurs, prachez la morale et rien de plus. Mais observez-la cette morale: que les tribunaux ne retentissent plus de vos procès; n'arrachez plus par la griffe d'un procureur un peu de farine à la bouche de la veuve et de l'orphelin. Ne disputez plus un petit bénéfice avec la même fureur qu'on disputa la papauté dans le grand schisme d'Occident. Moines, ne mettez plus (autant qu'il est en vous) l'univers à contribution; et alors nous pourrons vous croire.

Je viens de lire ces mots dans une déclamation en quatorze volumes, intitulée, *Histoire du bas Empire.*

• Les chrétiens avaient une morale ; mais les païens n'en avaient point. «

Ah ! M. le Beau , auteur de ces quatorze volumes , où avez-vous pris cette sottise ? eh ! qu'est-ce donc que la morale de Socrate , de Zaleucus , de Charondas , de Cicéron , d'Epictète , de Marc-Antonin ?

Il n'y a qu'une morale , M. le Beau , comme il n'y a qu'une géométrie. Mais , me dira-t-on , la plus grande partie des hommes ignore la géométrie. Oui ; mais dès qu'on s'y applique un peu , tout le monde est d'accord. Les agriculteurs , les manœuvres , les artistes n'ont point fait de cours de morale ; ils n'ont lu ni de *Finibus* de Cicéron , ni les *Ethiques* d'Aristote : mais sitôt qu'ils réfléchissent , ils sont , sans le savoir , les disciples de Cicéron : le teinturier indien , le berger tartare et le matelot d'Angleterre connaissent le juste et l'injuste. Confucius n'a point inventé un système de morale , comme on bâtit un système de physique. Il l'a trouvé dans le cœur de tous les hommes.

Cette morale était dans le cœur du préteur Festus quand les Juifs le pressèrent de faire mourir Paul qui avait amené des étrangers dans leur temple. « Sachez leur dit-il , que jamais les Romains ne condamnent personne sans l'entendre. »

Si les Juifs manquaient de morale ou manquaient à la morale , les Romains la connaissaient et lui rendaient gloire.

La morale n'est point dans la superstition , elle n'est point dans les cérémonies , elle n'a rien de commun avec les dogm's. On ne peut trop répéter que tous les dogmes sont différens , et que la mo-

rale est la même chez tous les hommes qui font usage de leur raison. La morale vient donc de Dieu, comme la lumière. Nos superstitions ne sont que ténèbres. Lecteur, réfléchissez : étendez cette vérité ; tirez vos conséquences.

MOUVEMENT.

UN philosophe des environs du mont Krapac, me disait que le mouvement est essentiel à la matière.

Tout se meut, disait-il ; le soleil tourne continuellement sur lui-même, les planètes en font autant, chaque planète a plusieurs mouvements différents, et dans chaque planète tout transpire, tout est criblé, tout est criblé ; le plus dur métal est percé d'une infinité de pores, par lesquels s'échappe continuellement un torrent de vapeurs qui circulent dans l'espace. L'univers n'est que mouvement ; donc le mouvement est essentiel à la matière.

Monsieur, lui dis-je, ne pourrait-on pas vous répondre : ce bloc de marbre, ce canon, cette maison, cette montagne ne remuent pas ; donc le mouvement n'est pas essentiel.

Ils remuent, répondit-il ; ils vont dans l'espace avec la terre, par leur mouvement commun, et ils remuent si bien, (quoiqu'insensiblement) par leur mouvement propre, qu'au bout de quelques siècles, il ne restera rien de leurs masses, dont chaque instant détache continuellement des particules.

Mais, Monsieur, je puis concevoir la matière

en repos ; donc le mouvement n'est pas de son essence.

Vraiment, je me soucie bien que vous conceviez ou que vous ne conceviez pas la matière en repos. Je vous dis qu'elle ne peut y être.

Cela est hardi ; et le chaos, s'il vous plaît ?

Ah, ah ! le chaos ! si nous voulions parler du chaos, je vous dirais que tout y était nécessairement en mouvement, et que le souffle de Dieu y était porté sur les eaux ; que l'élément de l'eau étant reconnu existant, les autres éléments existaient aussi ; que par conséquent le feu existait, qu'il n'y a point de feu sans mouvement, que le mouvement est essentiel au feu. Vous n'auriez pas beau jeu avec le chaos.

Hélas ! qui peut avoir beau jeu avec tous ces sujets de dispute ? mais vous qui en savez tant, dites-moi pourquoi un corps en pousse un autre ? parceque la matière est impénétrable ? parceque deux corps ne peuvent être ensemble dans le même lieu ? parcequ'en tout genre le plus faible est chassé par le plus fort ?

Votre dernière raison est plus plaisante que philosophique. Personne n'a pu deviner la cause de la communication du mouvement.

Cela n'empêche pas qu'il ne soit essentiel à la matière. Personne n'a pu encore deviner la cause du sentiment dans les animaux ; cependant, ce sentiment leur est si essentiel, que si vous supprimez l'idée de sentiment, vous anéantissez l'idée d'animal.

Eh bien, je vous accorde pour un moment que le mouvement soit essentiel à la matière (pour un moment au moins, car je ne veux pas me brouiller avec les théologiens). Dites-nous donc comment une boule en fait mouvoir une autre ?

Vous êtes trop curieux, vous voulez que je vous dise ce qu'aucun philosophe n'a pu nous apprendre.

Il est plaisir que nous connaissons les lois du mouvement, et que nous ignorions le principe de toute communication de mouvement.

Il en est ainsi de tout ; nous savons les lois du raisonnement, et nous ne savons pas ce qui rai-
sonne en nous. Les canaux dans lesquels notre sang
et nos liqueurs coulent nous sont très connus, et
nous ignorons ce qui forme notre sang et nos li-
queurs. Nous sommes en vie, et nous ne savons pas
ce qui nous donne la vie.

Apprenez-moi du moins si, le mouvement étant
essentiel, il n'y a pas toujours égale quantité de
mouvement dans le monde.

C'est une ancienne chimère d'Epicure renouve-
lée par Descartes. Je ne vois pas que cette égalité
de mouvement dans le monde soit plus nécessaire
qu'une égalité de triangles. Il est essentiel qu'un
triangle ait trois angles et trois côtés ; mais il n'est
pas essentiel qu'il y ait toujours un nombre égal de
triangles sur ce globe.

Mais n'y a-t-il pas toujours égalité de forces,
comme le disent d'autres philosophes ?

C'est la même chimère. Il faudrait qu'en ce cas
il y eût toujours un nombre égal d'hommes, d'an-
imaux, d'êtres mobiles ; ce qui est absurde.

A propos, qu'est-ce que la force d'un corps en mouvement? c'est le produit de sa masse par sa vitesse dans un temps donné. La masse d'un corps est quatre, sa vitesse est quatre, la force de son coup sera seize. Un autre corps est deux, sa vitesse deux, sa force est quatre; c'est le principe de toutes les mécaniques. Leibnitz annonça emphatiquement que ce principe était défectueux. Il prétendit qu'il fallait mesurer cette force, ce produit, par la masse multipliée par le carré de la vitesse. Ce n'était qu'une chicane, une équivoque indigne d'un philosophe, fondée sur l'abus de la découverte du grand Galilée, que les espaces parcourus dans le mouvement uniformément accéléré étaient comme les carrés des temps et des vitesses.

Leibnitz ne considérait pas le temps qu'il fallait considérer. Aucun mathématicien anglais n'adopta ce système de Leibnitz. Il fut reçu quelque temps en France par un petit nombre de géomètres. Il infecta quelques livres, et même les Institutions physiques d'une personne illustre. Maupertuis traite fort mal Mairan, dans un livret intitulé A B C, comme s'il avait voulu enseigner l'*a b c* à celui qui suivait l'ancien et véritable calcul. Mairan avait raison; il tenait pour l'ancienne mesure de la masse multipliée par la vitesse. On revint enfin à lui; le scandale mathématique disparut, et on renvoya dans les espaces imaginaires le charlatanisme du carré de la vitesse, avec les monades, qui sont le miroir concentrique de l'univers, et avec l'harmonie préétablie.

N.

NATURE.

DIALOGUE ENTRE LE PHILOSOPHE ET LA
NATURE.

LE PHILOSOPHE.

Qui es-tu, Nature? je vis dans toi; il y a cinquante ans que je te cherche, et je n'ai pu te trouver encore.

LA NATURE.

Les anciens Egyptiens, qui vivaient, dit-on, des douze cents ans, me firent le même reproche. Ils m'appelaient Isis; ils me mirent un grand voile sur la tête, et ils dirent que personne ne pouvait le lever.

LE PHILOSOPHE.

C'est ce qui fait que je m'adresse à toi. J'ai bien pu mesurer quelques uns de tes globes, connaître leurs routes, assigner les lois du mouvement, mais je n'ai pu savoir qui tu es.

Es-tu toujours agissante, es-tu toujours passive? tes élémens se sont-ils arrangés d'eux-mêmes, comme l'eau se place sur le sable, l'huile sur l'eau, l'air sur l'huile? as-tu un esprit qui dirige toutes tes opérations, comme les conciles sont inspirés dès qu'ils sont assemblés, quoique leurs membres soient quelquefois des ignorans? de grâce, dis-moi le mot de ton énigme.

LA NATURE.

Je suis le grand tout. Je n'en sais pas davantage. Je ne suis pas mathématicienne; et tout est arrangé chez moi selon les lois mathématiques. Devine si tu peux comment tout cela s'est fait?

LE PHILOSOPHE.

Certainement, puisque ton grand tout ne sait pas les mathématiques, et que tes lois sont de la plus profonde géométrie, il faut qu'il y ait un éternel géomètre qui te dirige, une intelligence suprême qui préside à tes opérations.

LA NATURE.

Tu as raison; je suis eau, terre, feu, atmosphère, métal, minéral, pierre, végétal, animal. Je sens bien qu'il y a dans moi une intelligence; tu en as une, tu ne la vois pas. Je ne vois pas non plus la mienne; je sens cette puissance invisible; je ne puis la connaître: pourquoi voudrais-tu, toi qui n'es qu'une petite partie de moi-même, savoir ce que je ne sais pas?

LE PHILOSOPHE.

Nous sommes curieux. Je voudrais savoir comment étant si brute dans tes montagnes, dans tes déserts, dans tes mers, tu parais pourtant si industrielle dans tes animaux, dans tes végétaux.

LA NATURE.

Mon pauvre enfant, veux-tu que je te dise la vérité? c'est qu'on m'a donné un nom qui ne me convient pas; on m'appelle *nature*, et je suis tout art.

LE PHILOSOPHE.

Ce mot dérange toutes mes idées. Quoi! la nature ne serait que l'art?

LA NATURE.

Oui, sans doute. Ne sais-tu pas qu'il y a un art infini dans ces mers, dans ces montagnes, que tu trouves si brutes? ne sais-tu pas que toutes ces eaux gravitent vers le centre de la terre, et ne s'élèvent que par des lois immuables; que ces montagnes qui couronnent la terre sont les immenses réservoirs des neiges éternelles qui produisent sans cesse ces fontaines, ces lacs, ces fleuves, sans lesquels mon genre animal et mon genre végétal périraient? Et quant à ce qu'on appelle mes règnes animal, végétal, minéral, tu n'en vois ici que trois, apprends que j'en ai des millions. Mais si tu considères seulement la formation d'un insecte, d'un épis de blé, de l'or, et du cuivre, tout te paraîtra merveilles de l'art.

LE PHILOSOPHE.

Il est vrai. Plus j'y songe, plus je vois que tu n'es que l'art de je ne sais quel grand être bien puissant et bien industrious, qui se cache et qui te fait paraître. Tous les raisonneurs depuis Thalès et probablement long-temps avant lui, ont joué à colin-maillard avec toi; ils ont dit: Je te tiens, et ils ne tenaient rien. Nous ressemblons tous à Ixion; il croyait embrasser Junon, et il ne jouissait que d'une nuée.

LA NATURE.

Puisque je suis tout ce qui est, comment un être tel que toi, une si petite partie de moi-même pourrait-il me saisir? contentez-vous, atomes mes enfants, de voir quelques atomes qui vous environnent, de boire quelques gouttes de mon lait, de

végéter quelques momens sur mon sein , et de mourir sans avoir connu votre mère et votre nourrice.

LE PHILOSOPHE.

Ma chère mère , dis-moi un peu pourquoi tu existe ; pourquoi il y a quelque chose.

LA NATURE.

Je te répondrai ce que je réponds depuis tant de siècles à tous ceux qui m'interrogent sur les premiers principes ; je n'en sais rien.

LE PHILOSOPHE.

Le néant vaudrait-il mieux que cette multitude d'existences faites pour être continuellement dissoutes , cette foule d'animaux nés et reproduits pour en dévorer d'autres et pour être dévorés , cette foule d'êtres sensibles formés pour tant de sensations douloureuses ; cette autre foule d'intelligences qui si rarement entendent raison , à quoi bon tout cela , Nature ?

LA NATURE.

Oh ! va interroger celui qui m'a faite.

NÉCESSAIRE.

OSMIN.

Ne dites-vous pas que tout est nécessaire ?

SELIM.

Si tout n'était pas nécessaire , il s'ensuivrait que Dieu aurait fait des choses inutiles .

OSMIN.

C'est à-dire qu'il était nécessaire à la nature divine qu'elle fit tout ce qu'elle a fait ?

SELIM.

Je le crois, ou du moins je le soupçonne. Il y a des gens qui pensent autrement; je ne les entends point; peut-être ont ils raison. Je crains la dispute sur cette matière.

OSMIN.

C'est aussi d'un autre nécessaire que je veux vous parler.

SELIM.

Quoi donc? de ce qui est nécessaire à un honnête homme pour vivre? du malheur où l'on est réduit quand on manque du nécessaire?

OSMIN.

Non, car ce qui est nécessaire à l'un ne l'est pas toujours à l'autre; il est nécessaire à un Indien d'avoir du riz, à un Anglais d'avoir de la viande, il faut une fourrure à un Russe, et une étoffe de gaze à un Africain; tel homme croit que douze chevaux de carrosse lui sont nécessaires, tel autre se borne à une paire de souliers, tel autre marche gaiement pieds nus: je veux vous parler de ce qui est nécessaire à tous les hommes.

SELIM.

Il me semble que Dieu a donné tout ce qu'il fallait à cette espèce; des yeux pour voir, des pieds pour marcher, une bouche pour manger, un oesophage pour avaler, un estomac pour digérer, une cervelle pour raisonner, des organes pour produire leurs semblables.

OSMIN.

Comment donc arrive-t-il que des hommes naî-

sent privés d'une partie de ces choses nécessaires ?

S E L I M.

C'est que les lois générales de la nature ont amené des accidens qui ont fait naître des monstres ; mais en général l'homme est pourvu de tout ce qu'il lui faut pour vivre en société.

O S M I N.

Y a-t-il des notions communes à tous les hommes, qui servent à les faire vivre en société ?

S E L I M.

Oui, j'ai voyagé avec Paul Lucas ; et par-tout où j'ai passé j'ai vu qu'on respectait son père et sa mère, qu'on se croyait obligé de tenir sa promesse, qu'on avait de la pitié pour les innocens opprimés, qu'on détestait la persécution, qu'on regardait la liberté de penser comme un droit de la nature, et les ennemis de cette liberté comme les ennemis du genre humain ; ceux qui pensent différemment m'ont paru des créatures mal organisées, des monstres comme ceux qui sont nés sans yeux et sans mains.

O S M I N.

Ces choses nécessaires le sont-elles en tout temps et en tous lieux ?

S E L I M.

Oui, sans cela elles ne seraient pas nécessaires à l'espèce humaine.

O S M I N.

Ainsi une créance qui est nouvelle n'était pas nécessaire à cette espèce. Les hommes pouvaient très bien vivre en société et remplir leurs devoirs en-

vers Dieu avant de croire que Mahomet avait eu de fréquens entretiens avec l'ange Gabriel ?

SE LIM.

Rien n'est plus évident ; il serait ridicule de penser qu'on n'eût pu remplir ses devoirs d'homme avant que Mahomet fût venu au monde ; il n'était point du tout nécessaire à l'espèce humaine de croire à l'Alcoran : le monde allait avant Mahomet tout comme il va aujourd'hui. Si le mahométisme avait été nécessaire au monde il aurait existé en tous lieux ; Dieu , qui nous a donné à tous deux yeux pour voir son soleil , nous aurait donné à tous une intelligence pour voir la vérité de la religion musulmane. Cette secte n'est donc que comme les lois positives qui changent selon les temps et selon les lieux , comme les modes , comme les opinions des physiciens qui se succèdent les unes aux autres.

La secte musulmane ne pouvait donc être essentiellement nécessaire à l'homme.

OSMIN.

Mais puisqu'elle existe , Dieu l'a permise.

SE LIM.

Oui , comme il permet que le monde soit rempli de sottises , d'erreurs , et de calamités. Ce n'est pas à dire que les hommes soient tous essentiellement faits pour être sots et malheureux ; il permet que quelques hommes soient mangés par les serpens ; mais on ne peut pas dire : Dieu a fait l'homme pour être mangé par des serpens.

OSMIN.

Qu'entendez-vous en disant Dieu permet? rien

peut-il arriver sans ses ordres? permettre, vouloir, et faire, n'est-ce pas pour lui la même chose?

SELIM.

Il permet le crime, mais il ne le fait pas.

OSMIN.

Faire un crime, c'est agir contre la justice divine, c'est désobéir à Dieu. Or, Dieu ne peut désobéir à lui-même, il ne peut commettre de crime; mais il a fait l'homme de façon que l'homme en commet beaucoup, d'où vient cela?

SELIM.

Il y a des gens qui le savent, mais ce n'est pas moi; tout ce que je sais bien, c'est que l'Alcoran est ridicule, quoique de temps en temps il y ait d'assez bonnes choses. Certainement l'Alcoran n'était point nécessaire à l'homme; je m'en tiens là; je vois clairement ce qui est faux, et je connais très peu ce qui est vrai.

OSMIN.

Je croyais que vous m'instruiriez, et vous ne m'apprenez rien.

SELIM.

N'est-ce pas beaucoup de connaître les gens qui vous trompent, et les erreurs grossières et dangereuses qu'ils vous débitent?

OSMIN.

J'aurais à me plaindre d'un médecin qui me ferait une exposition des plantes nuisibles, et qui ne m'en montrerait pas une salutaire.

SELIM.

Je ne suis point médecin, et vous n'êtes point malade; mais il me semble que je vous donnerais

une fort bonne recette , si je vous disais : Défiez-vous de toutes les inventions des charlatans ; adorez Dieu ; soyez honnête homme , et croyez que deux et deux font quatre.

NOËL.

PERSONNE n'ignore que c'est la fête de la naissance de Jésus. La plus ancienne fête qui ait été célébrée dans l'Eglise , après celle de la pâque et de la pentecôte , ce fut celle du baptême de Jésus. Il n'y avait encore que ces trois fêtes quand S. Chysostome prononça son homélie sur la pentecôte. Nous ne parlons pas des fêtes de martyrs , qui étaient d'un ordre fort inférieur. On nomma celle du baptême de Jésus l'*Epiphanie* , à l'exemple des Grecs , qui donnaient ce nom aux fêtes qu'ils célébraient en mémoire de l'apparition ou de la manifestation des dieux sur la terre , parceque ce ne fut qu'après son baptême que Jésus commença de prêcher l'Evangile.

On ne sait si vers la fin du quatrième siècle on solennisait cette fête dans l'isle de Chypre le 6 de novembre ; mais S. Epiphane (1) soutenait que Jésus avait été baptisé ce jour-là. S. Clément d'Alexandrie (2) nous apprend que les basilidiens fisaient cette fête le 15 de tybi , pendant que d'autres la mettaient au 11 du même mois , c'est-à-dire , les uns

(1) Hérésie , LI , n. 17 et 19.

(2) Stromates , liv. I , page 340.

au 10 de janvier, et les autres au 6 : cette dernière opinion est celle que l'on suit encore. A l'égard de sa naissance, comme on n'en savait précisément ni le jour, ni le mois, ni l'année, elle n'était point fêtée.

Suivant les remarques qui sont à la fin des œuvres du même père, ceux qui avaient recherché le plus curieusement le jour auquel Jésus était né, disaient les uns que c'était le 25 du mois égyptien pachon, c'est-à-dire, le 20 de mai, et les autres le 24 ou le 25 de pharmuthi, jours qui répondent au 19 ou 20 d'avril. Le savant M. de Beausobre (1) croit que ces derniers étaient les va entiniens. Quoi qu'il en soit, l'Orient et l'Egypte fisaient la fête de la nativité de Jésus le 6 de janvier, le même jour que celle de son baptême, sans qu'on puisse savoir au moins avec certitude, ni quand cette coutume commença, ni quelle en fut la véritable raison.

L'opinion et la pratique des Occidentaux furent toutes différentes de celles de l'Orient. Les centuriateurs de Magdebourg (2) rapportent un passage de Théophile de Césarée, qui fait parler ainsi des Eglises des Gaules : Comme on célèbre la naissance de Jésus-Christ le 25 décembre, quelque jour de la semaine que tombe ce 25, on doit célébrer de même la résurrection de Jésus-Christ le 25 mars, quelque jour que ce soit, parceque le Seigneur est ressuscité ce jour-là.

(1) Hist. du Manich., tome II, page 692.

(2) Cent. 2, col. 118.

Si le fait est vrai , il faut avouer que les évêques des Gaules étaient bien prudens et bien raisonnables. Persuadés , comme toute l'antiquité , que Jésus avait été crucifié le 23 mars , et qu'il était ressuscité le 25 , ils fesaient la pâque de sa mort le 23 , et celle de sa résurrection le 25 , sans se mettre en peine d'observer la pleine lune ; ce qui était au fond une cérémonie judaïque , et sans s'astreindre au dimanche. Si l'Eglise les avait imités , elle eût évité les disputes longues et scandaleuses qui pensèrent diviser l'Orient et l'Occident , et qui , après avoir duré un siecle et demi , ne furent terminées que par le premier concile de Nicée.

Quelques savans conjecturent que les Romains choisirent le solstice d'hiver pour y mettre la naissance de Jésus , parceque c'est alors que le soleil commence à se rapprocher de notre hémisphère. Dès le temps de Jules-César , le solstice civil politique fut fixé au 25 décembre. C'était à Rome une fête où l'on célébrait le retour du soleil ; ce jour s'appelait *bruma* , comme le remarque Pline (1) , qui le fixe , ainsi que Servius (2) , au 8 des calendes de janvier. Il se peut que cette pensée eût quelque part au choix du jour , mais elle n'en fut pas l'origine. Un passage de Josephe , qui est évidemment faux , trois ou quatre erreurs des anciens , et une explication très mystique d'un mot de S. Jean-Baptiste , en ont été la cause , comme Joseph Scaliger va nous l'apprendre.

(1) Histoire naturelle , liv. XVIII , chap. XXV.

(2) Sur le vers 720 du septième livre de l'Enéide.

Il plut aux anciens , dit ce savant critique (1) , de supposer premièrement que Zacharie était souverain sacrificeur lorsque Jésus naquit. Rien n'est plus faux , et il n'y a plus personne qui le croie , au moins parmi ceux qui ont quelques connaissances.

Secondement , les anciens supposèrent ensuite que Zacharie était dans le lieu très saint , et qu'il y offrait le parfum , lorsque l'ange lui apparut , et lui annonça la naissance d'un fils.

Troisièmement , comme le souverain sacrificeur n'entrait dans le sanctuaire qu'une fois l'année , le jour des expiations , qui était le 10 du mois judaïque tifri , qui répond en partie à celui de septembre , les anciens supposèrent que ce fut le 27 , et ensuite le 23 ou le 24 , que Zacharie étant de retour chez lui après la fête , Elizabeth sa femme conçut Jean-Baptiste. C'est ce qui fit mettre la fête de la conception de ce saint à ces jours-là. Comme les femmes portent leurs enfans ordinairement deux cent soixante et dix ou deux cent soixante et quatorze jours , il fallut placer la naissance de S. Jean au 24 juin. Voilà l'origine de la Saint-Jean ; voici celle de Noël , qui en dépend.

Quatrièmement , on suppose qu'il y eut six mois entiers entre la conception de Jean-Baptiste et celle de Jésus , quoique l'ange dit simplement à Marie (2) que c'était alors le sixième mois de la grossesse d'E-

(1) Can. isagog. , liv. III , page 305.

(2) Luc , chap. I , v. 36.

lizbeth. On mit donc conséquemment la conception de Jésus au 25 mars , et l'on conclut de ces diverses suppositions que Jésus devait être né le 25 décembre , neuf mois précisément après sa conception.

Il y a bien du merveilleux dans ces arrangements. Ce n'est pas un des moindres que les quatre points cardinaux de l'année , qui sont les deux équinoxes et les deux solstices tels qu'on les avait placés alors, soient marqués des conceptions et des naissances de Jean-Baptiste et de Jésus. Mais voici un merveilleux bien plus digne d'être remarqué. C'est que le solstice où Jésus naquit est l'époque de l'accroissement des jours , au lieu que celui où Jean-Baptiste vint au monde est l'époque de leur diminution. C'est ce que le saint précurseur avait insinué d'une manière très mystique dans ces mots , où parlant de Jésus (1) , Il faut , dit-il , qu'il croisse et que je diminue.

C'est à quoi Prudence fait allusion dans une hymne sur la nativité du Seigneur. Cependant S. Léon (2) dit que de son temps il y avait à Rome des gens qui disaient que ce qui rendait la fête vénérable était moins la naissance de Jésus que le retour , et , comme ils s'exprimaient , la nouvelle naissance du soleil . S. Epiphane (3) assure qu'il est constant que Jésus naquit le 6 de janvier ; mais S. Clément d'Alexandrie , bien plus ancien et plus savant que

(1) Jean , chap. IV , v. 30.

(2) Sermon 21 , tome II , page 148.

(3) Hérésie 51 , n. 29.

lui, place cette naissance au 18 novembre de la vingt-huitième année d'Auguste. Cela se déduit, selon la remarque du jésuite Petau, sur S. Epiphane, de ces paroles de S. Clément (1): Depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à la mort de Commode, il y a en tout 194 ans un mois et treize jours. Or Commode mourut, suivant Petau, le dernier décembre de l'année 192 de l'ère vulgaire; il faut donc que selon Clément, Jésus soit né un mois et treize jours avant le dernier décembre, et par conséquent le 18 novembre de la vingt-huitième année d'Auguste. Sur quoi il faut observer que S. Clément ne compte les années d'Auguste que depuis la mort d'Antoine et la prise d'Alexandrie, parceque ce fut alors que ce prince resta seul maître de l'empire.

Ainsi l'on n'est pas plus assuré de l'année que du jour et du mois de cette naissance. Quoique S. Luc déclare (2) qu'il s'est exactement informé de toutes ces choses depuis leur premier commencement, il fait assez voir qu'il ne savait pas exactement l'âge de Jésus, quand il dit (3) qu'il avait environ trente ans lorsqu'il fut baptisé. En effet, cet évangéliste (4) fait naître Jésus l'année du dénombrement qui fut fait, selon lui, par Cirinus ou Ciri-nius, gouverneur de Syrie, tandis que ce fut par Sentius Saturnius, si l'on en croit Tertullien (5). Mais Saturnius avait déjà quitté la province la dernière année d'Hérode, et avait eu pour successeur

(1) Stromates, liv. I, page 340. — (2) Ch. I, v. 3. —
 (3) Ch. III, v. 21. — (4) Ch. II, v. 2. — (5) Liv. IV, ch. XIX contre Marcion.

Quintilius Varus, comme nous l'apprenons de Tacite (1); et Publius Sulpitius Quirinus ou Quirinius, dont veut apparemment parler S. Luc, ne succéda à Quintilius Varus qu'environ dix ans après la mort d'Hérode, lorsqu'Archelaüs, roi de Judée, fut reélu par Auguste, comme le dit Joseph dans ses Antiquités judaïques. (2)

Il est vrai que Tertullien (3), et avant lui S. Justin (4), renvoient les païens et les hérétiques de leur temps aux archives publiques où se conservaient les registres de ce rétendu dénombrement; mais Tertullien renvoyait également aux archives publiques pour y trouver la nuit arrivée en plein midi au temps de la passion de Jesus, comme nous l'avons dit à l'article *Eclipse*, où nous avons observé le peu d'exactitude de ces deux pères et de leurs pareils, en citant les monumens publics, à propos de l'inscription d'une statue que S. Justin, lequel assurait l'avoir vue à Rome, disait être dédiée à Simon le magicien, et qui l'était à un dieu des anciens Sabins.

Au reste, on ne sera point étonné de ces incertitudes, si l'on fait attention que Jesus ne fut connu de ses disciples qu'après qu'il eut reçu le baptême de Jean. C'est expressément à commencer depuis ce baptême que Pierre veut que le successeur de Judas

(1) Liv. V, sect. 9.

(2) Liv. XVI, chap. XIII, et liv. XVII, chap. XIII et XIV.

(3) Liv. IV, chap. VII contre Marcion.

(4) II. Apol.

rende témoignage de Jésus ; et , selon les Actes des apôtres (1), Pierre entend parler de tout le temps que Jésus a vécu avec eux.

NOMBRE.

EUCLIDE avait-il raison de définir le **nombre**, collection d'unités de même espèce ?

Quand Newton dit que le **nombre** est un rapport abstrait d'une quantité à une autre de même espèce , n'a-t-il pas entendu par là l'usage des nombres en arithmétique , en géométrie ?

Wolf dit : Le **nombre** est ce qui a le même rapport avec l'unité qu'une ligne droite avec une ligne droite. N'est-ce pas plutôt une propriété attribuée au **nombre** qu'une définition ?

Si j'osais , je définirais simplement le **nombre** , l'idée de plusieurs unités .

Je vois du blanc ; j'ai une sensation , une idée de blanc. Je vois du vert à côté. Il n'importe que ces deux choses soient ou ne soient pas de la même espèce ; je puis compter deux idées. Je vois quatre hommes et quatre chevaux ; j'ai l'idée de huit : de même trois pierres et six arbres me donneront l'idée de neuf.

Que j'additionne , que je multiplie , que je soustraie , que je divise ; ce sont des opérations de ma faculté de penser que j'ai reçue du maître de la nature ; mais ce ne sont point des propriétés inhé-

(1) Chap. I , v. 22.

rentes au nombre. Je puis carrer 3, le cuber; mais il n'y a certainement dans la nature aucun nombre qui soit carré ou cube.

Je conçois bien ce que c'est qu'un nombre pair ou impair; mais je ne concevrai jamais ce que c'est qu'un nombre parfait ou imparfait.

Les nombres ne peuvent avoir rien par eux-mêmes. Quelles propriétés, quelle vertu pourraient avoir dix cailloux, dix arbres, dix idées, seulement en tant qu'ils sont dix? quelle supériorité aura un nombre divisible en trois pairs sur un autre divisible en deux pairs?

Pythagore est le premier, dit-on, qui ait découvert des vertus divines dans les nombres. Je doute qu'il soit le premier, car il avait voyagé en Egypte, à Babylone, et dans l'Inde; et il devait en avoir rapporté bien des connaissances et des rêveries. Les Indiens surtout, inventeurs de ce jeu si combiné et si compliqué des échecs, et de ces chiffres si commodes que les Arabes apprirent d'eux, et qui nous ont été communiqués après tant de siècles; ces Indiens, dis-je, joignaient à leurs sciences d'étranges chimères; les Chaldéens en avaient encore davantage, et les Egyptiens encore plus. On sait assez que la chimère tient à notre nature. Heureux qui peut s'en préserver! heureux qui, après avoir eu quelques accès de cette fièvre de l'esprit, peut reconvrer une santé tolérable!

Porphyre, dans la Vie de Pythagore, dit que le nombre 2 est funeste. On pourrait dire que c'est au contraire le plus favorable de tous. Malheur à celui qui est toujours seul! malheur à la nature, si l'es-

pèce humaine et celle des animaux n'étaient souvent deux à deux !

Si 2 était de mauvais augure, en récompense 3 était admirable; 4 était divin : mais les pythagoriciens et leurs imitateurs oubliaient alors que ce chiffre mystérieux 4, si divin, était composé de deux fois deux, nombre diabolique. Six avait son mérite, parceque les premiers statuaires avaient partagé leurs figures en six modul's. Nous avons vu que, selon les Chaldeens, Dieu avait créé le monde en six gaham'ars; mais 7 était le nombre le plus merveilleux; car il n'y avait alors que sept planètes; chaque planète avait son ciel, et cela composait sept cieux, sans qu'on sût ce que voulait dire ce mot de *ciel*. Toute l'Asie comptait par semaine de sept jours. On distingua la vie de l'homme en sept âges. Que de raisons en faveur de ce nombre !

Les Juifs ramassèrent avec le temps quelques baillures de cette philosophie. Elle passa chez les premiers chrétiens d'Alexandrie avec les dogmes de Platon. Elle éclata principalement dans l'Apocalypse de Cérinthe, attribuée à Jean le baptiseur.

On en voit un grand exemple dans le nombre de la bête : (1)

« On ne peut acheter ni vendre, à moins qu'on n'ait le caractère de la bête, ou son nom, ou son nombre. C'est ici la science. Que celui qui a de l'entendement compte le nombre de la bête; car son nom est d'homme, et son nombre est 666. »

On sait quelle peine tous les grands docteurs ont

(1) Apocalypse, chap. XIII.

prise pour deviner le mot de l'énigme. Ce nombre, composé de 3 fois 2 à chaque chiffre, signifiait-il 3 fois funeste à la troisième puissance? Il y avait deux bêtes, et l'on ne sait pas encore de laquelle l'auteur a voulu parler. Nous avons vu que l'évêque Bos-suet, moins heureux en arithmétique qu'en oraisons funèbres, a démontré que Dioclétien est la bête, parce qu'on trouve en chiffres romains 666 dans les lettres de son nom, en retranchant les lettres qui gâteraient cette opération. Mais en se servant de chiffres romains, il ne s'est pas souvenu que l'Apocalypse est écrite en grec. Un homme éloquent peut tomber dans cette méprise. (1)

Le pouvoir des nombres fut d'autant plus respecté parmi nous, qu'on n'y comprenait rien.

Vous avez pu, ami lecteur, observer au mot *Figure* quelles fines allégories Augustin, évêque d'Hippone, tira des nombres.

Ce goût subsista si long-temps, qu'il triompha au concile de Trente. On y conserva les mystères, appelés *sacremens* dans l'Eglise latine, parceque les dominicains, et Soto à leur tête, alléguerent qu'il y avait sept choses principales qui contribuaient à la vie, sept planètes, sept vertus, sept pêchés mortels, six jours de création et un de repos qui font sept; plus, sept plaies d'Egypte; plus, sept béatitudes: mais malheureusement les pères oublierent que l'Exode compte *dix* plaies, et que les béatitudes sont au nombre de huit dans S. Matthieu, et au nombre de quatre dans S. Luc. Mais des savans

(1) Voyez APOCALYPSE.

ont applani cette petite difficulté, en retranchant de S. Matthieu les quatre bénédicences de S. Luc ; reste à six : ajoutez l'unité à ces six, vous aurez sept. Consultez Fra Paolo Sarpi au livre second de son Histoire du concile.

NOUVEAU, NOUVEAUTÉS.

IL semble que les premiers mots des Métamorphoses d'Ovide, *in nova fert animus*, soient la devise du genre humain. Personne n'est touché de l'admirable spectacle du soleil qui se lève, ou plutôt semble se lever tous les jours ; tout le monde court au moindre petit météore qui paraît un moment dans cet amas de vapeurs qui entourent la terre, et qu'on appelle *le ciel*.

Vilia sunt nobis quæcumque prioribus annis
Vidimus, et sordet quidquid spectavimus olim.

Un colporteur ne se chargera pas d'un Virgile, d'un Horace, mais d'un livre nouveau, fût-il détestable. Il vous tire à part et vous dit : Monsieur, voulez-vous des livres de Hollande ?

Les femmes se plaignent depuis le commencement du monde des infidélités qu'on leur fait en faveur du premier objet nouveau qui se présente, et qui n'a souvent que cette nouveauté pour tout mérite. Plusieurs dames (il faut bien l'avouer, malgré le respect infini qu'on a pour elles) ont traité les hommes comme elles se plaignent qu'on les a trai-

tées; et l'histoire de Joconde est beaucoup plus ancienne que l'Arioste.

Peut-être ce goût universel pour la nouveauté est-il un bienfait de la nature. On nous crie : Contentez-vous de ce que vous avez, ne desirez rien au-delà de votre état; réprimez votre curiosité; domitez les inquiétudes de votre esprit. Ce sont de très bonnes maximes; mais si nous les avions toujours suivies, nous mangerions encore du gland, nous coucherrions à la belle étoile, et nous n'aurions eu ni Corneille, ni Racine, ni Molière, ni Poussin, ni Le Brun, ni Le Moine, ni Pigal.

NUDITÉ.

POUREQUOI enfermerait-on un homme, une femme, qui marcheraient tout nus dans les rues, et pourquoi personne n'est-il choqué des statues absolument nues, des peintures de Magdelène et de Jésus qu'on voit dans quelques églises?

Il est vraisemblable que le genre humain a subsisté long-temps sans être vêtu.

On a trouvé dans plus d'une isle, et dans le continent de l'Amérique, des peuples qui ne connaissaient pas les vêtemens.

Les plus civilisés cachaient les organes de la génération par des feuilles, par des joncs entrelacés, par des plumes.

D'où vient cette espèce de pudeur? était-ce l'instinct d'allumer des désirs en voilant ce qu'on aimait à découvrir?

Est-il bien vrai que chez des nations un peu plus policiées, comme les Juifs et demi-Juifs, il y ait eu des sectes entières qui n'aient voulu adorer Dieu qu'en se dénuillant de tous leurs habits? tels ont été, dit-on, les adamites et les abéliens. Ils s'assemblaient tout nus pour chanter les louanges de Dieu. S. Epiphane et S. Augustin le disent. Il est vrai qu'ils n'étaient pas contemporains, et qu'ils étaient fort loin de leur pays. Mais enfin cette folie est possible : elle n'est pas même plus extraordinaire, plus folie que cent autres folies qui ont fait le tour du monde l'une après l'autre.

Nous avons vu à l'article *Emblème* qu'aujourd'hui même encore les mahométans ont des saints qui sont fous, et qui vont nus comme des singes. Il se peut très bien que des énergumènes aient cru qu'il vaut mieux se présenter à la Divinité dans l'état où elle nous a formés, que dans le déguisement inventé par les hommes. Il se peut qu'ils aient montré tout par dévotion. Il y a si peu de gens bien faits dans les deux sexes, que la nudité pouvait inspirer la chasteté, ou plutôt le dégoût, au lieu d'augmenter les désirs.

On dit sur-tout que les abéliens renonçaient au mariage. S'il y avait parmi eux de beaux garçons et de belles filles, ils étaient pour le moins comparables à S. Adeline et au bienheureux Robert d'Arbrissel, qui couchaient avec les plus jolies personnes, pour mieux faire triompher leur continence.

J'avoue pourtant qu'il eût été assez plaisant de voir une centaine d'Hélènes et de Pâris chanter des

antiennes, et se donner le baiser de paix, et faire les agapes.

Tout cela montre qu'il n'y a point de singularité, point d'extravagance, point de superstition, qui n'ait passé par la tête des hommes. Heureux quand ces superstitions ne trouvent pas la société, et n'en font pas une scène de discorde, de haine, et de fureur! Il vaut mieux sans doute prier Dieu tout nu, que de souiller de sang humain ses autels et les places publiques.

O.

OCCULTES.

QUALITÉS OCCULTES.

On s'est moqué fort long-temps des qualités occultes; on doit se moquer de ceux qui n'y croient pas. Répétons cent fois que tout principe, tout premier ressort de quelque œuvre que ce puisse être du grand Demiourgos, est occulte et caché pour jamais aux mortels.

Qu'est-ce que la force centripète, la force de la gravitation qui agit sans contact à des distances immenses?

Quelle puissance fait tordre notre cœur et ses oreillettes soixante fois par minute? quel autre pouvoir change cette herbe en lait dans les mamelles d'une vache, et ce pain en sang, en chair, en os,

dans cet enfant qui croit à mesure qu'il mange, jusqu'au point déterminé qui fixe la hauteur de sa taille sans qu'aucun art puisse jamais y ajouter une ligne?

Végétaux, minéraux, animaux, où est votre premier principe? il est dans la main de celui qui fait tourner le soleil sur son axe, et qui l'a revêtu de lumière.

Ce plomb ne deviendra jamais argent; cet argent ne sera jamais or; cet or ne sera jamais diamant; de même que cette paille ne deviendra jamais poncire ou ananas.

Quelle physique corpusculaire, quels atomes déterminent ainsi leur nature? vous n'en savez rien; la cause sera éternellement occulte pour vous. Tout ce qui vous entoure, tout ce qui est dans vous, est une énigme dont il n'est pas donné à l'homme de deviner le mot.

Cet ignorant fourré croit savoir quelque chose quand il a dit que les bêtes ont une ame végétative et une sensitive, et que les hommes ont l'ame végétative, la sensitive, et l'intellectuelle.

Pauvre homme pétri d'orgueil, qui n'as prononcé que des mots, as-tu jamais vu une ame, sais-tu comment cela est fait? Nous avons beaucoup parlé d'ame dans nos *Questions*, et nous avons toujours confessé notre ignorance. Je ratisse aujourd'hui cette confession avec d'autant plus d'empressement, qu'ayant depuis ce temps beaucoup plus lu, plus médité, et étant plus instruit, je suis plus en état d'affirmer que je ne sais rien.

ONAN, ONANISME.

Nous avons promis à l'article *Amour socratique* de parler d'Onan et de l'onanisme, quoique cet onanisme n'ait rien de commun avec l'amour socratique, et qu'il soit plutôt un effet très désordonné de l'amour propre.

La race d'Onan a de très grandes singularités. Le patriarche Juda son père coucha, comme on sait, avec sa belle-fille Thamar la phénicienne, dans un grand chemin. Jacob, père de Juda, avait été à-la fois le mari de deux sœurs, filles d'un idolâtre, et il avait trompé son père et son beau-père. Lot, grand-oncle de Jacob, avait couché avec ses deux filles. Salmon, l'un des descendants de Jacob et de Juda, épousa Rahab la cananéenne prostituée. Booz, fils de Salmon et de Rahab, reçut dans son lit Ruth la madianite, et fut bisaïeu de David. David enleva Bethzabée au capitaine Uriah son mari, qu'il fit assassiner pour être plus libre dans ses amours. Enfin, dans les deux généalogies de notre Seigneur Jésus-Christ, si différentes en plusieurs points, mais entièrement semblables en ceux-ci, on voit qu'il naquit de cette foule de fornications, d'adultères, et d'incestes. Rien n'est plus propre à confondre la prudence humaine, à humilier notre esprit borné, à nous convaincre que les voies de la Providence ne sont pas nos voies.

Le révérend père dom Calmet fait cette réflexion à propos de l'inceste de Juda avec Thamar et da-

péché d'Onan, chapitre XXXVIII de la Genèse : « l'Ecriture, dit-il, nous donne le détail d'une histoire qui, dans le premier sens qui frappe l'esprit, ne paraît pas fort propre à édifier; mais le sens caché et mystérieux qu'elle renferme, est aussi élevé que celui de la lettre paraît bas aux yeux de la chair. Ce n'est pas sans de bonnes raisons que le Saint-Esprit a permis que l'histoire de Thamar, de Rahab, de Ruth, et de Bethzabée, se trouvât mêlée dans la généalogie de Jésus-Christ. »

Il eût été à souhaiter que dom Calmet nous eût développé ces bonnes raisons; il aurait éclairé les doutes et calmé les scrupules de toutes les ames honnêtes et timorées, qui voudraient comprendre comment l'Etre éternel, le créateur des mondes, a pu naître dans un village juif d'une race de voleurs et de prostituées. Ce mystère, qui n'est pas le moins inconcevable de tous les mystères, était digne assurément d'être expliqué par un savant commentateur. Tenons-nous-en ici à l'onanisme.

On sait bien quel est le crime du patriarche Juda, ainsi qu'on connaît le crime des patriarches Siméon et Lévi ses frères, commis dans Sichem, et le crime de tous les autres patriarches, commis contre leur frère Joseph; mais il est difficile de savoir précisément quel était le péché d'Onan. Juda avait marié son fils ainé Her à cette phénicienne Thamar. Her mourut pour avoir été méchant. Le patriarche voulut que son second fils Onan épousât la veuve, selon l'ancienne loi des Egyptiens et des Phéniciens leurs voisins: cela s'appelait *susciter des enfans à son frère*. Le premier né du second mariage

portait le nom du défunt, et c'est ce qu'Onan ne voulait pas. Il haïssait la mémoire de son frère; et pour ne point faire d'enfant qui portât le nom de Her, il est dit qu'il jetait sa semence à terre.

Or il reste à savoir si c'était dans la copulation avec sa femme qu'il trompait ainsi la nature, ou si c'était au moyen de la masturbation qu'il éludait le devoir conjugal. La Genèse ne nous apprend point cette particularité. Mais aujourd'hui ce qu'on appelle communément le *péché d'Onan*, c'est l'abus de soi-même avec le secours de la main, vice assez commun aux jeunes garçons et même aux jeunes filles qui ont trop de tempérament.

On a remarqué que l'espèce des hommes et celle des singes sont les seules qui tombent dans ce défaut contraire au vœu de la nature.

Un médecin a écrit en Angleterre contre ce vice un petit volume intitulé, *de l'Onanisme*, dont on compte environ quatre-vingts éditions, supposé que ce nombre prodigieux ne soit pas un tour de libraire pour amorcer les lecteurs; ce qui n'est que trop ordinaire.

M. Tissot, fameux médecin de Lausane, a fait aussi son *Onanisme* plus approfondi et plus méthodique que celui d'Angleterre. Ces deux ouvrages étaient les suites funestes de cette malheureuse habitude, la perte des forces, l'impuissance, la dépravation de l'estomac et des viscères, les tremblements, les vertiges, l'hébétation, et souvent une mort prématurée. Il y en a des exemples qui font frémir.

M. Tissot a trouvé par l'expérience que le quin-

quinina était le meilleur remède contre ces maladies, pourvu qu'on se défit absolument de cette habitude honteuse et funeste, si commune aux écoliers, aux pages, et aux jeunes moines.

Mais il s'est apperçu qu'il était plus aisé de prendre du quinquina que de vaincre ce qui est devenu une seconde nature.

Joignez les suites de l'onanisme avec la vérole, et vous verrez combien l'espèce humaine est ridicule et malheureuse.

Pour consoler cette espèce, M. Tissot rapporte autant d'exemples de malades de réplétion que de malades d'émission; et ces exemples il les trouve chez les femmes comme chez les hommes. Il n'y a point de plus fort argument contre les vœux téméraires de chasteté. Que voulez-vous en effet que devienne une liqueur précieuse formée par la nature pour la propagation du genre humain? Si on la prodigue indiscrettement, elle peut vous tuer: si on la retient, elle peut vous tuer de même. On a observé que les pollutions nocturnes sont fréquentes chez les personnes des deux sexes non mariées, mais beaucoup plus chez les jeunes religieux que chez les récluses, parceque le tempérament des hommes est plus dominant. On en a conclu que c'est une énorme folie de se condamner soi-même à ces turpitudes, et que c'est une espèce de sacrilège dans les gens sains de prostituer ainsi le don du Créateur, et de renoncer au mariage, ordonné expressément par Dieu même. C'est ainsi que pensent les protestans, les juifs, les musulmans, et tant d'autres peuples; mais les catholiques ont d'autres raisons en faveur

des couvens. Je dirai des catholiques ce que le profond Calmet dit du Saint-Esprit : ils ont eu sans doute de bonnes raisons.

OPINION.

QUELLE est l'opinion de toutes les nations du nord de l'Amérique, et de celles qui bordent le détroit de la Sonde, sur le meilleur des gouvernemens, sur la meilleure des religions, sur le droit public ecclésiastique, sur la manière d'écrire l'histoire, sur la nature de la tragédie, de la comédie, de l'opéra, de l'églogue, du poème épique, sur les idées innées, la grâce concomitante, et les miracles du diacre Paris ? Il est clair que tous ces peuples n'ont aucune opinion sur ces choses dont ils n'ont point d'idées.

Ils ont un sentiment confus de leurs coutumes, et ne vont pas au-delà de cet instinct. Tels sont les peuples qui habitent les côtes de la mer Glaciale dans l'espace de quinze cents lieus. Tels sont les habitans des trois quarts de l'Afrique, et ceux de presque toutes les isles de l'Asie, et vingt hordes de Tartares, et presque tous les hommes uniquement occupés du soin pénible et toujours renouissant de pourvoir à leur subsistance. Tels sont, à deux pas de nous, la plupart des Morlaques et des Uscoques, beaucoup de Savoyards, et quelques bourgeois de Paris.

Lorsqu'une nation commence à se civiliser, elle a quelques opinions qui toutes sont fausses. Elle croit aux revenans, aux sorciers, à l'enchantement

des serpents, à leur immortalité, aux possessions du diable, aux exorcismes, aux aruspices. Elle est persuadée qu'il faut que les grains pourrissent en terre pour germer, et que les quartiers de la lune sont les causes des accès de fièvre.

Un talapoin persuade à ses dévotes que le dieu Sommona-codom a séjourné quelque temps à Siam, et qu'il a raccourci tous les arbres d'une forêt qui l'empêchaient de jouer à son aise au cerf-volant, qui était son jeu favori. Cette opinion s'enracine dans les têtes, et à la fin un honnête homme, qui douteraient de cette aventure de Sommona-codom, courrait risque d'être lapidé. Il faut des siècles pour détruire une opinion populaire.

On la nomme la *reine du monde*; elle l'est si bien, que quand la raison vient la combattre, la raison est condamnée à la mort. Il faut qu'elle renaisse vingt fois de ses cendres pour chasser enfin tout doucement l'usurpatrice.

ORACLES.

SECTION I.

DEPUIS que la secte des pharisiens, chez le peuple Juif, eut fait connaissance avec le diable, quelques raisonneurs d'entre eux commencèrent à croire que ce diable et ses compagnons inspiraient chez toutes les autres nations les prêtres et les statues qui rendaient des oracles. Les saducéens n'en croyaient rien; ils n'admettaient ni anges ni démons. Il paraît

qu'ils étaient plus philosophes que les pharisiens, par conséquent moins faits pour avoir du crédit sur le peuple.

Le diable fesait tout parmi la populace juive du temps de Gamaliel, de Jean le baptiseur, de Jacques Oblia, et de Jésus son frère, qui fut notre sauveur Jésus-Christ. Aussi vous voyez que le diable transporte Jésus tantôt dans le désert, tantôt sur le faîte du temple, tantôt sur une colline voisine dont on découvre tous les royaumes de la terre; le diable entre dans le corps des garçons et des filles, et des animaux.

Les chrétiens, quoique ennemis mortels des pharisiens, adopterent tout ce que les pharisiens avaient imaginé du diable, ainsi que les Juifs avaient autrefois introduit chez eux les coutumes et les cérémonies des Egyptiens. Rien n'est si ordinaire que d'imiter ses ennemis, et d'employer leurs armes.

Bientôt les pères de l'Eglise attribuèrent au diable toutes les religions qui partageaient la terre, tous les prétendus prodiges, tous les grands événemens, les comètes, les pestes, le mal caduc, les écrouelles, etc. Ce pauvre diable, qu'on disait rôti, dans un trou sous la terre, fut tout étonné de se trouver le maître du monde. Son pouvoir s'acréut ensuite merveilleusement par l'institution des moines.

La devise de tous ces nouveaux venus était: Donnez-moi de l'argent, et je vous délivrerai du diable. Leur puissance céleste et terrestre reçut enfin un terrible échec de la main de leur frère Luther, qui, se brouillant avec eux pour un intérêt de bescace, décovertit tous les mystères. Hendorf, témoin

oculaire , nous rapporte que les réformés ayant classé les moines d'un couvent d'Eisenach dans la Thuringe , y trouvèrent une statue de la vierge Marie et de l'enfant Jésus faite par tel art , que lorsqu'on mettait des offrandes sur l'autel , la vierge et l'enfant baissaient la tête en signe de reconnaissance , et tournaient le dos à ceux qui venaient les mains vides .

Ce fut bien pis en Angleterre : lorsqu'on fit par ordre de Henri VIII la visite juridique de tous les couvens , la moitié des religieuses étaient grosses ; et ce n'était point par l'opération du diable . L'évêque Burnet rapporte que , dans cent quarante-quatre couvens , les procès verbaux des commissaires du roi attestèrent des abominations dont n'approchaient pas celles de Sodome et de Gomorrhe . En effet , les moines d'Angleterre devaient être plus débauchés que les Sodomites , puisqu'ils étaient plus riches . Ils possédaient les meilleures terres du royaume . Le terrain de Sodome et de Gomorrhe au contraire , ne produisant ni blé , ni fruits , ni légumes , et manquant d'eau potable , ne pouvait être qu'un désert affreux , habité par des misérables trop occupés de leurs besoins pour connaître les voluptés .

Enfin , ces superbes asiles de la fainéantise ayant été supprimés par acte du parlement , on éala dans la place publique tous les instrumens de leurs fraudes pieuses : le fameux crucifix de Boksley , qui se remuait et qui marchait comme une marionnette ; des fioles de liqueur rouge qu'on faisait passer pour du sang que versaient quelquefois des statues des

saints, quand ils étaient mécontents de la cour ; des moules de fer-blanc dans lesquels on avait soin de mettre continuellement des chandelles allumées, pour faire croire au peuple que c'était la même chandelle qui ne s'éteignait jamais ; des sarbacanes, qui passaient de la sacristie dans la voûte de l'église, par lesquelles des voix célestes se faisaient quelquefois entendre à des dévotes payées pour les écouter ; enfin tout ce que la friponnerie inventa jamais pour subjuguer l'imbécillité.

Alors plusieurs savans de l'Europe, bien certains que les moines, et non les diables, avaient mis en usage tous ces pieux stratagèmes, commencèrent à croire qu'il en avait été de même chez les anciennes religions ; que tous les oracles et tous les miracles tant vantés dans l'antiquité n'avaient été que des prestiges de charlatans ; que le diable ne s'était jamais mêlé de rien ; mais que seulement les prêtres grecs, romains, syriens, égyptiens, avaient été encore plus habiles que nos moines.

Le diable perdit donc beaucoup de son crédit, jusqu'à ce qu'enfin le bon homme Béker, dont vous pouvez consulter l'article, écrivit son ennuyeux livre contre le diable, et prouva par cent argumens qu'il n'existant point. Le diable ne lui répondit point ; mais les ministres du saint Evangile, comme vous l'avez vu, lui répondirent ; ils punirent le bon Béker d'avoir divulgué leur secret, et lui ôtèrent sa cure ; de sorte que Béker fut la victime de la nullité de Belzébuth.

C'était le sort de la Hollande de produire les plus grands ennemis du diable. Le médecin Van-Dale,

philosophe humain , savant très profond , citoyen plein de charité , esprit d'autant plus hardi que sa hardiesse était fondée sur la vertu , entreprit enfin d'éclairer les hommes , toujours es-laves des anciennes erreurs , et toujour épaisissant le bandeau qui leur couvre les yeux , jus u'à ce que quelque grand trait de lumière leur découvre un coin de vérité , dont la plupart sont très indignes. Il prouva dans un livre plein de l'érudition la plus recherchée , que les diabes n avaient jamais rendu aucun oracle , n avaient opéré aucun prodige , ne s étaient jamais mêlés de rien , et qu'il n'y avait eu de véritables démons que les fripons qui avaient trompé les hommes. Il n faut pas que le diable se joue jamais à un savant médecin. Ceux qui connaissent un peu la nature sont fort dangereux pour les fiseurs de prestiges. Je conseille au diable de s'adresser toujours aux facultés de théologie , et jamais aux facultés de médecine.

Van-Dale prouva donc par mille monumens que non seulement les oracles des païens n avaient été que des tours de prêtres , mais que ces friponneries consacrées dans tout l'univers n avaient point fini du temps de Jean le baptiseur et de Jésus-Christ , comme on le croyait pieusement. Rien n'était plus vrai , plus palpable , lus démontré que cette vérité , annoncée par le médecin Van-Dale ; et il n'y a pas aujourd'hui un honnête homme qui la révoque en doute.

Le livre de Van-Dale n'est peut-être pas bien méthodique : mais c'est un des plus curieux qu'on ait jamais faits : car depuis les fourberies grossières du

prétendu Histape et des sibylles ; depuis l'histoire apocryphe du voyage de Simon Barjone à Rome , et des complimentens que Simon le magicien lui envoya faire par son chien ; depuis les miracles de S. Grégoire Thaumaturge , et surtout de la lettre que ce saint écrivit au diable , et qui fut portée à son adresse , jusqu'aux miracles des révérends pères jésuites et des révérends pères capucins , rien n'est oublié. L'empire de l'imposture et de la bêtise est dévoilé dans ce livre aux yeux de tous les hommes qui savent lire , mais ils sont en petit nombre.

Il s'en fallait beaucoup que cet empire fût détruit alors en Italie , en France , en Espagne , dans les Etats autrichiens , et surtout en Pologne , où les jésuites dominaient. Les possessions du diable , les faux miracles inondaient la moitié de l'Europe encore abrutie. Voici ce que Van-Dale raconte d'un oracle singulier qui fut rendu de son temps à Terni dans les Etats du pape , vers l'an 1650 , et dont la relation fut imprimée à Venise par ordre de la seigneurie :

Un hermite , nommé Pasquale , ayant ouï dire que Jacovello , bourgeois de Terni , était fort avare et fort riche , vint faire à Terni ses oraisons dans l'église que fréquentait Jacovello , lia bienôt amitié avec lui , le flatta dans sa passion , et lui persuada que c'était une œuvre très agréable à Dieu de faire valoir son argent ; que cela même était expressément recommandé dans l'évangile , puisque le serviteur négligent , qui n'a pas fait valoir l'argent de son maître à cinq cents pour cent , est jeté dans les ténèbres extérieurs .

Dans les conversations que l'ermite avait avec Jacovello , il l'entretint souvent des beaux discours tenus par plusieurs crucifix et par une quantité de bonnes vierges d'Italie. Jacovello convenait que les statues des saints parlaient quelquefois aux hommes, et lui disait qu'il se croirait prédestiné si jamais il pouvait entendre parler l'image d'un saint.

Le bon Pasquale lui répondit qu'il espérait lui donner cette satisfaction dans peu de temps ; qu'il attendait incessamment de Rome une tête de mort , dont le pape avait fait présent à un ermite son frère ; que cette tête parlait comme les arbres de Dodone , et comme l'ânesse de Balaam. Il lui montra en effet la tête quatre jours après. Il demanda à Jacovello la clef d'une petite cave et d'une chambre au-dessus , afin que personne ne fût témoin du mystère. L'ermite Pasquale ayant fait passer de la cave un tuyau qui entrait dans la tête , et ayant tout disposé , se mit en prière avec son ami Jacovello. La tête alors parla en ces mots : « Jacovello , Dieu « veut récompenser ton zèle. Je t'avertis qu'il y a « un trésor de cent mille écus sous un if à l'entrée « de ton jardin. Tu mourras de mort subite si tu « cherches ce trésor avant d'avoir mis devant moi « une marmite remplie de dix marcs d'or en es- « pèces . »

Jacovello courut vite à son coffre , et apporta devant l'oracle sa marmite et ses dix marcs. Le bon ermite avait eu la précaution de se munir d'une marmite semblable qu'il remplit de sable. Il la substitua prudemment à la marmite de Jacovello quand celui-ci eut le dos tourné , et laissa le bon Jaco-

vello avec une tête de mort de plus , et dix marcs d'or de moins.

C'est à peu-près ainsi que se rendaient tous les oracles, à commencer par celui de Jupiter-Ammon , et à finir par ce qui de Trophonius.

Un des secrets des prêtres de l'antiquité , comme des nôtres , était la confession dans les mystères. C'était là qu'ils apprenaient toutes les affaires des familles , et qu'ils se mettaient en état de répondre à la plupart de ceux qui venaient les interroger. C'est à quoi se rapporte ce grand mot que Plutarque a rendu célèbre. Un prêtre voulant confesser un initié , celui-ci lui demanda : A qui me confesserai-je ? est-ce à toi ou à Dieu ? C'est à Dieu , reprit le prêtre. — Sors donc d'ici , homme , et laisse-moi avec Dieu.

Je ne finirais point si je rapportais toutes les choses intéressantes dont Van-Dale a enrichi son livre. Fontenelle ne le traduisit pas ; mais il en tira ce qu'il crut de plus convenable à sa nation , qui aime mieux les agréments que la science. Il se fit lire par ceux qu'on appellait en France la bonne compagnie ; et Van-Dale , qui avait écrit en latin et en grec , n'avait été lu que par des savans. Le Discours brut de Van-Dale brilla beaucoup quand il fut taillé par Fontenelle ; le succès fut si grand que les fanatiques furent en alarmes. Fontenelle avait eu beau adoucir les expressions de Van Dale , et s'expliquer quelquefois en normand ; il ne fut que trop entendu par les moines , qui n'aiment pas qu'on leur dise que leurs confrères ont été des fripons.

Un nommé Baltus , jésuite , né dans le pays Messin , l'un de ces savans qui savent consulter de vieux livres , les falsifier et les citer mal à propos , prit le parti du diable contre Van-Dale et Fontenelle. Le diable ne pouvait choisir un avocat plus ennuyeux : son nom n'est aujourd'hui connu que par l'honneur qu'il eut d'écrire contre deux hommes célèbres qui avaient raison .

Baltus , en qualité de jésuite , cabala auprès de ses confrères qui étaient alors autant élevés en crédit qu'ils sont tombés dans l'opprobre. Les jansénistes , de leur côté , plus énergumènes que les jésuites , crièrent encore plus haut qu'eux. Enfin tous les fanatiques furent persuadés que la religion chrétienne était perdue , si le diable n'était conservé dans ses droits .

Peu à peu les livres des jansénistes et des jésuites sont tombés dans l'oubli. Le livre de Van-Dale est resté pour les savans , et celui de Fontenelle pour les gens d'esprit .

A l'égard du diable , il est comme les jésuites et les jansénistes , il perd son crédit de plus en plus .

SECTION II.

Quelques histoires surprenantes d'oracles , qu'on croyait ne pouvoir attribuer qu'à des génies , ont fait penser aux chrétiens qu'ils étaient rendus par les démons , et qu'ils avaient cessé à la venue de Jésus-Christ : on se dispensait par là d'entrer dans la discussion des faits , qui eût été longue et difficile .

et il semblait qu'on confirmât la religion, qui nous apprenît l'existence des démons, en leur rapportant ces événemens.

Cependant, les histoires qu'on débitait sur les oracles doivent être fort suspectes (1). Celle de Thamus à laquelle le Eusèbe donne sa croyance, et que Plutarque seul rapporte, est suivie dans le même historien d'un autre conte si ridicule qu'il suffirait pour la décréditer ; mais de plus elle ne peut recevoir un sens raisonnable. Si ce grand Pan était un démon, les démons ne pouvaient-ils pas se faire savoir sa mort les uns aux autres sans y employer Thamus ? Si ce grand Pan était Jésus-Christ, comment personne ne fut-il désabusé dans le paganisme, et ne vint-il à penser que le grand Pan fût Jésus-Christ mort en Judée, si c'était Dieu lui-même qui forçait les démons à annoncer cette mort aux païens ?

L'histoire de Thulis, dont l'oracle est positif sur la Trinité, n'est rapportée que par Suidas. Ce Thulis roid d'Egypte n'était pas assurément un des Ptolomées. Que deviendra tout l'oracle de Sérapis, étant certain qu'Hérodote ne parle point de ce dieu, tandis que Tacite conte tout au long comment et pourquoi un des Ptolomées fit venir de Pont le dieu Sérapis, qui n'était alors connu que là ?

L'oracle rendu à Auguste sur l'enfant hébreu à qui tous les dieux obéissent, n'est point du tout recevable. Cedrenus le cite d'Eusèbe, et aujourd'hui il

(1) Voyez pour les citations l'ouvrage latin du docte Antoine Van-Dale, d'où cet article est extrait.

ne s'y trouve plus. Il ne serait pas impossible que Cedrenus citât à faux, ou citât quelque ouvrage faussement attribué à Eusèbe ; mais comment les premiers apologistes du christianisme ont-ils tous gardé le silence sur un oracle si favorable à leur religion ?

Les oracles qu'Eusèbe rapporte de Porphyre attaché au paganisme, ne sont pas plus emarrassans que les autres. Il nous les donne dépouillés de tout ce qui les accompagnait dans les écrits de Porphyre. Que savons-nous si ce païen ne les réfutait pas ? selon l'intérêt de sa cause il devait le faire, et s'il ne l'a pas fait, assurément il avait quelque intention cachée, comme de les présenter aux chrétiens à dessein de se moquer de leur crédulité, s'ils les recevaient pour vrais, et s'ils appuyaient leur religion sur de pareils fondemens.

D'ailleurs, quelques anciens chrétiens ont reproché aux païens qu'ils étaient joués par leurs prêtres. Voici comme en parle Clément d'Alexandrie : Vante-nous, dit-il, si tu veux, ces oracles pleins de folie et d'impertinences, ceux de Claros, d'Apollon pythien, de Didyme, d'Amphilochus ; tu peux y ajouter les augures et les interprètes des songes et des prodiges. Fais-nous paraître aussi devant l'Apollon pythien ces gens qui devinrent par la farine ou par l'orge, et ceux qui ont été si estimés parce qu'ils parlaient du ventre. Que les secrets des temples des Egyptiens, et que la nécromancie des Etrusques demeurent dans les ténèbres ; toutes ces choses ne sont certainement que des impostures extravagantes, et de pures tromperies, pareilles

à celles des jeux de dés. Les chèvres qu'on a dressées à la divination, les corbeaux qu'on a instruits à rendre des oracles, ne sont, pour ainsi dire, que les associés des charlatans qui fourbent tous les hommes.

Eusèbe étale à son tour d'excellentes raisons pour prouver que les oracles ont pu n'être que des impostures; et s'il les attribue aux démons, c'est par l'effet d'un préjugé pitoyable, et par un respect forcé pour l'opinion commune. Les païens n'avaient garde de consentir que leurs oracles ne fussent qu'un artifice de leurs prêtres; on crut donc, par une mauvaise manière de raisonner, gagner quelque chose dans la dispute, en leur accordant que quand même il y aurait du surnaturel dans leurs oracles, cet ouvrage n'était pas celui de la Divinité, mais des démons.

Il n'est plus question de deviner les finesse des prêtres par des moyens qui pourraient eux-mêmes paraître trop fins. Un temps a été qu'on les a découvertes de toutes parts aux yeux de toute la terre; ce fut quand la religion chrétienne triompha hautement du paganisme sous les empereurs chrétiens.

Théodoret dit que Théophile évêque d'Alexandrie fit voir à ceux de cette ville les statues creuses où les prêtres entraient par des chemins cachés pour y rendre des oracles. Lorsque, par l'ordre de Constantin, on abattit le temple d'Esculape à Egés en Cilicie, on chassa, dit Eusèbe dans la Vie de cet empereur, non pas un dieu, ni un démon, mais le fourbe qui avait si long-temps imposé à la crédu-

lité des peuples. A cela il ajoute en général que dans les simulacres des dieux abattus , on n'y trouvait rien moins que des dieux ou des démons , non pas même quelques malheureux spectres obscurs et ténébreux , mais seulement du foin , de la paille , ou des os de morts .

La plus grande difficulté qui regarde les oracles est surmontée depuis que nous avons reconnu que les démons n'ont point dû y avoir de part . On n'a plus aucun intérêt à les faire finir précisément à la venue de Jésus-Christ . Voici d'ailleurs plusieurs preuves que les oracles ont duré plus de quatre cents ans après Jésus-Christ , et qu'ils ne sont devenus tout-à-fait muets que lors de l'entièrre destruction du paganisme .

Suetone , dans la Vie de Néron , dit que l'oracle de Delphes l'avertit qu'il se donnât de garde des soixante et treize ans ; que Néron crut qu'il ne devait mourir qu'à cet âge-là , et ne songea point au vieux Galba qui , étant âgé de soixante et treize ans , lui ôta l'empire .

Philostrate , dans la Vie d'Apollonius de Thyane , qui a vu Domitien , nous apprend qu'Apollonius visita tous les oracles de la Grèce , et celui de Dodone , et celui de Delphes , et celui d'Amphiaraüs .

Plutarque , qui vivait sous Trajan , nous dit que l'oracle de Delphes était encore sur pied , quoique réduit à une seule prêtresse après en avoir eu deux ou trois .

Sous Adrien , Dion Chrysostôme raconte qu'il

consulta l'oracle de Delphes , et il en rapporta une réponse qui lui parut assez embarrassée , et qui l'est effectivement.

Sous les Antonins , Lucien assure qu'un prêtre de Thyane alla demander à ce faux prophète Alexandre , si les oracles qui se rendaient alors à Didyme , à Claros et à Delphes , étaient véritablement des réponses d'Apollon ou des impostures. Alexandre eut des égards pour ces oracles qui étaient de la nature du sien , et répondit au prêtre qu'il n'était pas permis de savoir cela. Mais quand cet habile prêtre demanda ce qu'il ferait après sa mort , on lui répondit hardiment : Tu seras chameau , puis cheval , puis philosophe , puis prophète aussi grand qu'Alexandre.

Après les Antonins , trois empereurs se disputèrent l'empire. On consulta Delphes , dit Spartien , pour savoir lequel des trois la république devait souhaiter ? Et l'oracle répondit en un vers : Le noir est le meilleur ; l'africain est le bon ; le blanc est le pire. Par le noir on entendait Pescennius Niger ; par l'africain , Severus Septimus qui était d'Afrique , et par le blanc , Claudius Albinus.

Dion , qui ne finit son histoire qu'à la huitième année d'Alexandre Sévère , c'est-a-dire l'an 230 , rapporte que de son temps Amphiliocus rendait encore des oracles en songe. Il nous apprend aussi qu'il y avait dans la ville d'Apollonie un oracle où l'avenir se déclarait par la manière dont le feu prenait à l'encens qu'on jetait sur un autel.

Sous Aurélien , vers l'an 272 , les Palmyréniens révoltés consultèrent un oracle d'Apollon sarpédo-

nien en Cilicie ; ils consultèrent encore celui de Vénus aphacite.

Licinius , au rapport de Sozomène , ayant dessein de recommencer la guerre contre Constantin , consulta l'oracle d'Apollon de Didyme , et en eut pour réponse deux vers d'Homère dont le sens est : Malheureux vieillard , ce n'est point à toi à combattre contre les jeunes gens ; tu n'as point de force , et ton âge t'accable .

Un dieu assez inconnu nommé Besa , selon Ammien Marcellin , rendait encore des oracles sur des billets , à Abyde , dans l'extrémité de la Thébaïde , sous l'empire de Constantinus .

Enfin Macrobe , qui vivait sous Arcadius et Honorius fils de Théodose , parle du dieu d'Héliopolis de Syrie et de son oracle , et des Fortunes d'Antium , en des termes qui marquent positivement que tout cela subsistait encore de son temps .

Remarquons qu'il n'importe que toutes ces histoires soient vraies , ni que ces oracles aient effectivement rendu les réponses qu'on leur attribue . Il suffit qu'on n'a pu attribuer de fausses réponses qu'à des oracles que l'on savait qui subsistaient encore effectivement ; et les histoires que tant d'auteurs en ont débitées prouvent assez qu'ils n'avaient pas cessé , non plus que le paganisme .

Constantin abattit peu de temples ; encore n'osait-il les abattre qu'en prenant le prétexte des crimes qui s'y commettaient . C'est ainsi qu'il fit renverser celui de Vénus aphacite , et celui d'Esculape qui était à Egès en Cilicie , tous deux temples à oracles ; mais il défendit que l'on sacrifiât aux dieux , et

commença à rendre par cet édit les temples inutiles.

Il restait encore beaucoup d'oracles lorsque Jullien parvint à l'empire ; il en rétablit quelques-uns qui étaient ruinés, et il voulut même faire prohète de celui de Didyme. Jovien son successeur commençait à se porter avec zèle à la destruction du paganisme ; mais en sept mois qu'il régna, il ne put faire de grands progrès. Théodose pour y parvenir ordonna de fermer tous les temples des païens. Enfin l'exercice de cette religion fut déendu sous peine de la vie par une constitution des empereurs Valentinien et Marcien, l'an 451 de l'ère vulgaire, et le paganisme enveloppa nécessairement les oracles dans sa ruine.

Cette manière de finir n'a rien de surprenant, elle était la suite naturelle de l'établissement d'un nouveau culte. Les faits miraculeux, ou plutôt qu'on veut donner pour tels, diminuent dans une fausse religion, ou à mesure qu'elle s'établit, parce qu'elle n'en a plus besoin, ou à mesure qu'elle s'affaiblit, parce qu'ils n'obtiennent plus de croyance. Le désir si vif et si inutile de connaître l'avenir donna naissance aux oracles ; l'imposture les accrédipta, et le fanatisme y mit le sceau ; car un moyen infailible de faire des fanatiques, c'est de persuader avant que d'instruire. La pauvreté des peuples qui n'avaient plus rien à donner, la fourberie découverte dans plusieurs oracles, et conclue dans les autres, enfin les édits des empereurs chrétiens, voilà les causes véritables de l'établissement et de la cessation de ce genre d'imposture : des circonstances contraires l'ont fait disparaître ; ainsi les

oracles ont été soumis à la vicissitude des choses humaines.

On se retranche à dire que la naissance de Jésus-Christ est la première époque de leur cessation ; mais pourquoi certains démons ont-ils fui tandis que les autres restaient ? D'ailleurs l'histoire ancienne prouve invinciblement que plusieurs oracles avaient été détruits avant cette naissance ; tous les oracles brillans de la Grèce n'existaient plus , ou presque plus , et quelquefois l'oracle se trouvait interrompu par le silence d'un honnête prêtre qui ne voulait pas tromper le peuple. L'oracle de Delphes , dit Lucain , est demeuré muet depuis que les princes craignent l'avenir ; ils ont défendu aux dieux de parler , et les dieux ont obéi .

ORAISON, PRIÈRE PUBLIQUE, ACTION DE GRACES , ETC.

IL reste très peu de formules de prières publiques des peuples anciens.

Nous n'avons que la belle hymne d'Horace pour les jeux séculaires des anciens Romains. Cette priere est du rythme et de la mesure que les autres Romains ont imités long-temps après dans l'hymne, *Ut queant laxis resonare fibris.*

Le *Pervigilium Veneris* est dans un goût recherché , et n'est pas peut-être digne de la noble simplicité du règne d'Auguste. Il se peut que cette hymne à Vénus ait été chantée dans les fêtes de la

déesse ; mais on ne doute pas qu'on n'ait chanté le poème d'Horace avec la plus grande solennité.

Il faut avouer que le poème séculaire d'Horace est un des plus beaux morceaux de l'antiquité , et que l'hymne *Ut queant laxis* est un des plus plats ouvrages que nous ayons eus dans les temps barbares de la décadence de la langue latine. L'Eglise catholique , dans ces temps-là , cultivait mal l'éloquence et la poésie. On sait bien que Dieu préfère de mauvais vers récités avec un cœur pur , aux plus beaux vers du monde bien chantés par des impies ; mais enfin de bons vers n'ont jamais rien gâté , toutes choses étant d'ailleur égales.

Rien n'approcha jamais parmi nous des jeux séculaires qu'on célébrait de cent dix ans en cent dix ans. Notre jubilé n'en est qu'une bien faible copie. On dressait trois autels magnifiques sur les bords du Tibre. Rome entière était illuminée pendant trois nuits ; quinze prêtres distribuaient l'eau lustrale et des cierges aux Romains et aux Romaines qui devaient chanter les prières. On sacrifiait d'abord à Jupiter comme au grand dieu , au maître des dieux , et ensuite à Junon , à Apollon , à Laton , à Diane , à Cérès , à Pluton , à Proserpine , aux Parques , comme à des puissances subalternes. Chacune de ces divinités avait son hymne et ses cérémonies. Il y avait deux chœurs , l'un de vingt-sept garçons , l'autre de vingt-sept filles pour chacun des dieux. Enfin , le dernier jour , les garçons et les filles couronnés de fleurs chantaient l'ode d'Horace.

Il est vrai que dans les maisons on chantait à table ses autres odes pour le petit Ligurinus , pour Licis .

eus et pour d'autres petits fripons , lesquels n'inspiraient pas la plus grande dévotion : mais il y a temps pour tout ; *pictoribus atque poëtis*. Le Carrache , qui dessina les figures de l'Arétin , peignit aussi des saints ; et dans tous nos collèges nous avons passé à Horace ce que les maîtres de l'empire romain lui passaient sans difficulté .

Pour des formules de prières , nous n'avons que de très légers fragmens de celle qu'on récitaient aux mystères d'Isis. Nous l'avons citée ailleurs , nous la rapporterons encore ici , parce qu'elle n'est pas longue et qu'elle est belle :

« Les puissances célestes te servent ; les enfers te
 « sont soumis ; l'univers tourne sous ta main ; tes
 « pieds foulent le Tartare ; les astres répondent à ta
 « voix ; les saisons reviennent à tes ordres ; les élé-
 « mens t'obéissent . »

Nous répétons aussi la formule qu'on attribue à l'ancien Orphée , laquelle nous paraît encore supérieure à celle d'Isis :

« Marchez dans la voie de la justice , adorez le seul
 « maître de l'univers ; il est un , il est seul par lui-
 « même ; tous les êtres lui doivent leur existence ; il
 « agit dans eux et par eux ; il voit tout , et jamais il
 « n'a été vu des yeux mortels . »

Ce qui est fort extraordinaire , c'est que dans le Lévitique , dans le Deutéronome des Juifs , il n'y a pas une seule prière publique , pas une seule formule. Il semble que les lévites ne fussent occupés qu'à partager les viandes qu'on leur offrait. On ne voit pas même une seule prière instituée pour leurs grandes fêtes de la pâque , de la pentecôte , des trom-

pettes , des tabernacles , de l'expiation générale et des néoménies .

Les savans conviennent assez unanimement qu'il n'y eut de prières réglées chez les Juifs , que lorsqu'étant esclaves à Babylone , ils en prirent un peu les mœurs , et qu'ils apprirent quelques sciences de ce peuple si policé et si puissant . Ils empruntèrent tout des Chaldéens persans , jusqu'à leur langue , leurs caractères , leurs chiffres ; et , joignant quelques coutumes nouvelles à leurs anciens rites égyptiaques , ils devinrent un peuple nouveau , qui fut d'autant plus superstitieux , qu'au sortir d'un long esclavage ils furent encore dans la dépendance de leurs voisins .

. In rebus acerbis
Acriūs advertunt animos ad religionem .

Pour les dix autres tribus qui avaient été dispersées auparavant , il est à croire qu'elles n'avaient pas plus de prières publiques que les deux autres , et qu'elles n'avaient pas même encore une religion bien fixe et bien déterminée , puisqu'elles l'abandonnèrent si facilement , et qu'elles oublierent jusqu'à leur nom ; ce que ne fit pas le petit nombre de pauvres infortunés qui vint rebâtit Jérusalem .

C'est donc alors que ces deux tribus , ou plutôt ces deux tribus et demie , semblerent s'attacher à des rites invariables , qu'ils écrivirent , qu'ils eurent des prières réglées . C'est alors seulement que nous commençons à voir chez eux des formules de prières . Esdras ordonna deux prières par jour , et il en ajouta une troisième pour le jour du sabbat : on dit même

qu'il institua dix-huit prières (afin qu'on pût choisir), dont la première commence ainsi :

« Sois béni, Seigneur, Dieu de nos pères, Dieu d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, le grand Dieu, le puissant, le terrible, le haut élevé, le distributeur liberal des biens, le plasmateur et le possesseur du monde, qui te souviens des bonnes actions, et qui envoies un libérateur à leurs descendans pour l'amour de ton nom. O roi, notre secours, notre sauveur, notre bouclier, sois béni, Seigneur, bouclier d'Abraham ! »

On assure que Gamaliel, qui vivait du temps de Jésus-Christ, et qui eut de si grands démêlés avec S. Paul, institua une dix-neuvième prière que voici :

« Accorde la paix, les bienfaits, la bénédiction, la grace, la bénignité et la piété à nous et à Israël ton peuple. Bénis-nous, ô notre père ! bénis-nous tous ensemble par la lumière de ta face ; car par la lumière de ta face tu nous a donné, Seigneur notre Dieu, la loi de vie, l'amour, la bénignité, l'équité, la bénédiction, la piété, la vie et la paix. Qu'il te plaise de bénir en tout temps et à tout moment ton peuple d'Israël en lui accordant la paix. Béni sois-tu, Seigneur, qui bénis ton peuple d'Israël en lui donnant la paix ! Amen. » (1)

Il y a une chose assez importante à observer dans plusieurs prières, c'est que chaque peuple a tou-

(1) Consultez sur cela les premier et second volumes de la Mishna, et l'article PRIÈRE.

jours demandé tout le contraire de ce que demandait son voisin.

Les Juifs priaient Dieu, par exemple, d'exterminer les Syriens, Babyloniens, Egyptiens; et ceux-ci priaient Dieu d'exterminer les Juifs: aussi le furent-ils, comme les dix tribus qui avaient été confondues parmi tant de nations; et ceux-ci furent plus malheureux; car s'étant obstinés à demeurer séparés de tous les autres peuples, étant au milieu des peuples, ils n'ont pu jouir d'aucun avantage de la société humaine.

De nos jours, dans nos guerres si souvent entreprises pour quelques villes ou pour quelques villages, les Allemands et les Espagnols, quand ils étaient les ennemis des Français, priaient la sainte Vierge du fond de leur cœur de bien battre les Velches et les Gavaches, lesquels de leur côté suppliaient la sainte Vierge de détruire les Maranes et les Teutons.

En Angleterre, la Rose rouge faisait les plus ardues prières à S. Georges, pour obtenir que tous les partisans de la Rose blanche fussent jetés au fond de la mer. La Rose blanche répondait par de pareilles supplications. On sent combien S. Georges devait être embarrassé; et si Henri VII n'était pas venu à son secours, Georges ne se serait jamais tiré de là.

ORDINATION.

Si un militaire, chargé par le roi de France de conférer l'ordre de Saint-Louis à un autre militaire,

n'avait pas , en lui donnant la croix , l'intention de le faire chevalier , le récipiendaire en serait-il moins chevalier de Saint-Louis ? non , sans doute.

Pourquoi donc plusieurs prêtres se firent-ils réordonner après la mort du fameux Lavardin , évêque du Mans ? Ce singulier prélat qui avait établi l'ordre des Côteaux (1) , s'avisa , à l'article de la mort , d'une espiéglerie peu commune. Il était connu pour un des plus violens esprits forts du siècle de Louis XIV ; et plusieurs de ceux auxquels il avait conféré l'ordre de la prêtrise lui avaient publiquement reproché ses sentimens. Il est naturel qu'aux approches de la mort une ame sensible et timorée rentre dans la religion qu'elle a reçue dans ses premières années. La bienséance seule exigeait que l'évêque édifiât en mourant ses diocésains que sa vie avait scandalisés ; mais il était si piqué contre son clergé , qu'il déclara qu'aucun de ceux qu'il avoit ordonnés n'était prêtre en effet , que tous leurs actes de prêtres étaient nuls , et qu'il n'avait jamais eu l'intention de donner aucun sacrement. C'était , ce me semble , raisonner comme un ivrogne ; les prêtres mansaux pouvaient lui répondre : Ce n'est pas votre intention qui est nécessaire , c'est la nôtre. Nous avions une envie bien déterminée d'être prêtres ; nous avons fait tout ce qu'il faut pour l'être ; nous sommes dans la bonne foi ; si vous n'y avez pas été , il ne nous importe guère. La maxime est , *quid recipitur ad modum recipientis recipitur* ,

(1) C'était un ordre de gourmets. Les ivrognes étaient alors fort à la mode ; l'évêque du Mans était à leur tête.

et nou pas *ad modum dantis*. Lorsque notre marchand de vin nous a vendu une feuillette , nous la buvons , quand même il aurait l'intention secrète de nous empêcher de la boire : nous serons prêtres malgré votre testament.

Ces raisons étaient fort bonnes : cependant la plupart de ceux qui avaient été ordonnés par l'évêque Lavardin , ne se crurent point prêtres , et se firent ordonner une seconde fois. M ascaron , médiocre et célèbre prédicateur , leur persuada , par ses discours et par son exemple , de réitérer la cérémonie. Ce fut un grand scandale au Mans , à Paris et à Versailles. Il fut bientôt oublié , comme tout s'oublie.

FIN DU TOME XI.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS CE ONZIEME VOLUME.

| | | |
|--|-------|----|
| LOI NATURELLE. Dialogue, | page | 5 |
| LOI SALIQUE | | 9 |
| Des lois fondamentales, | | 10 |
| Comment la loi salique s'est établie, | | 12 |
| Examen si les filles, dans tous les cas, sont privées de toute hérédité par cette loi salique , | | 17 |
| LOIS. SECTION I , | | 20 |
| SECTION II , | | 25 |
| SECTION III , | | 27 |
| SECTION IV , | | 30 |
| LOIS CIVILES ET ECCLÉSIASTIQUES , | | 38 |
| LOIS CRIMINELLES , | | 39 |
| LOIS , (Esprit des) | | 40 |
| Des citations fausses dans l'Esprit des lois , des conséquences fausses que l'auteur en tire , et de plusieurs erreurs qu'il est important de découvrir , | Ibid. | |

TABLE.

| | |
|--|---------|
| LUXE. SECTION I, | page 61 |
| SECTION II, | 62 |
| MAGIE, | 65 |
| MAHOMETANS, | 69 |
| MAITRE. SECTION I, | 70 |
| SECTION II, | 72 |
| MALADIE, MÉDECINE, | 74 |
| MARIAGE. SECTION I, | 78 |
| SECTION II, | 79 |
| SECTION III, | 82 |
| MARIE MAGDELENE, | 82 |
| MARTYRS. SECTION I. | 93 |
| 1° Sainte Symphorose et ses sept enfans, | 95 |
| 2° Sainte Félicité, et encore sept enfans, | 96 |
| 3° Saint Polycarpe, | 97 |
| 4° De saint Ptolomée, | 98 |
| 5° De saint Symphorien d'Autun, | 99 |
| 6° D'une autre sainte Félicité, et sainte Per- | |
| pétue, | 101 |
| 7° De saint Théodore de la ville d'Ancire, | |
| et des sept vierges, écrit par Nilus, té- | |
| moin oculaire, tiré de Bollandus, | 102 |
| 8° Du martyre de saint Romain, | 107 |
| SECTION II, | 109 |
| SECTION III, | 110 |
| MASSACRES, | 113 |
| MATIERE. SECTION I. Dialogue poli entre un | |
| énergumène et un philosophe, | 114 |
| SECTION II, | 116 |
| MÉCHANT, | 120 |
| MÉDECINS, | 124 |

TABLE.

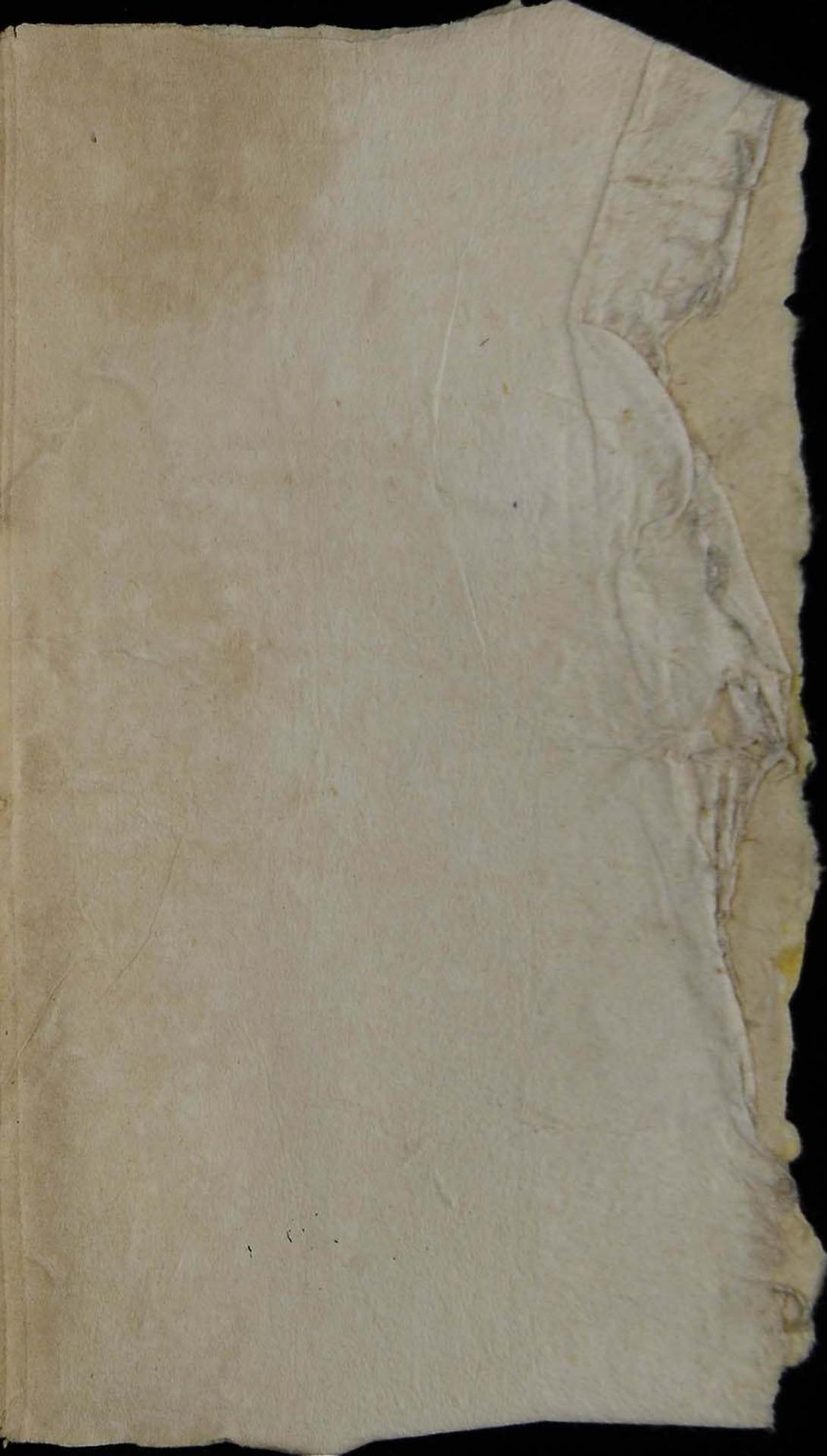
275

| | |
|---|----------|
| MESSE , | page 128 |
| MESSIE. Avertissement , | 135 |
| METAMORPHOSE, METEMPSYCOSE , | 153 |
| METAPHYSIQUE , | 155 |
| MIRACLES. SECTION I , | 156 |
| SECTION II , | 164 |
| SECTION III , | 167 |
| SECTION IV. De ceux qui ont eu la témérité impie de nier absolument la réalité des miracles de Jésus-Christ , | 170 |
| MISSIONS , | 183 |
| MOISE. SECTION I , | 185 |
| SECTION II , | 190 |
| SECTION III , | 207 |
| MONDE. Du meilleur des mondes possibles , | 210 |
| MONSTRES , | 213 |
| MONTAGNE , | 214 |
| MORALE , | 214 |
| MOUVEMENT , | 216 |
| NATURE. Dialogue entre le philosophe et la nature , | 220 |
| NECESSAIRE , | 223 |
| NOEL , | 228 |
| NOMBRE , | 235 |
| NOUVEAU, NOUVEAUTÉS , | 239 |
| NUDITÉ , | 242 |
| OCCULTES. Qualités occultes , | 242 |
| ONAN, ONANISME , | 244 |
| OPINION , | 248 |

| | T A B L E . |
|------------------------------------|-------------|
| 276 ORACLES. SECTION I , | page 249 |
| SECTION II , | 257 |
| ORAISON , PRIERE PUBLIQUE , ACTION | |
| DE GRACES , etc. , | 265 |
| ORDINATION , | 270 |

FIN DE LA TABLE.

3699



FAC

OEUVRES
DE
VOLTAIRE.
D'EDITIONS
LIBRAIRIE
LAVAUZELLE.

UNIVERSITÀ DI PADOVA
FACOLTÀ DI GIURISPRUDENZA
Ist. di Filosofia del Diritto
e di Diritto Comparato

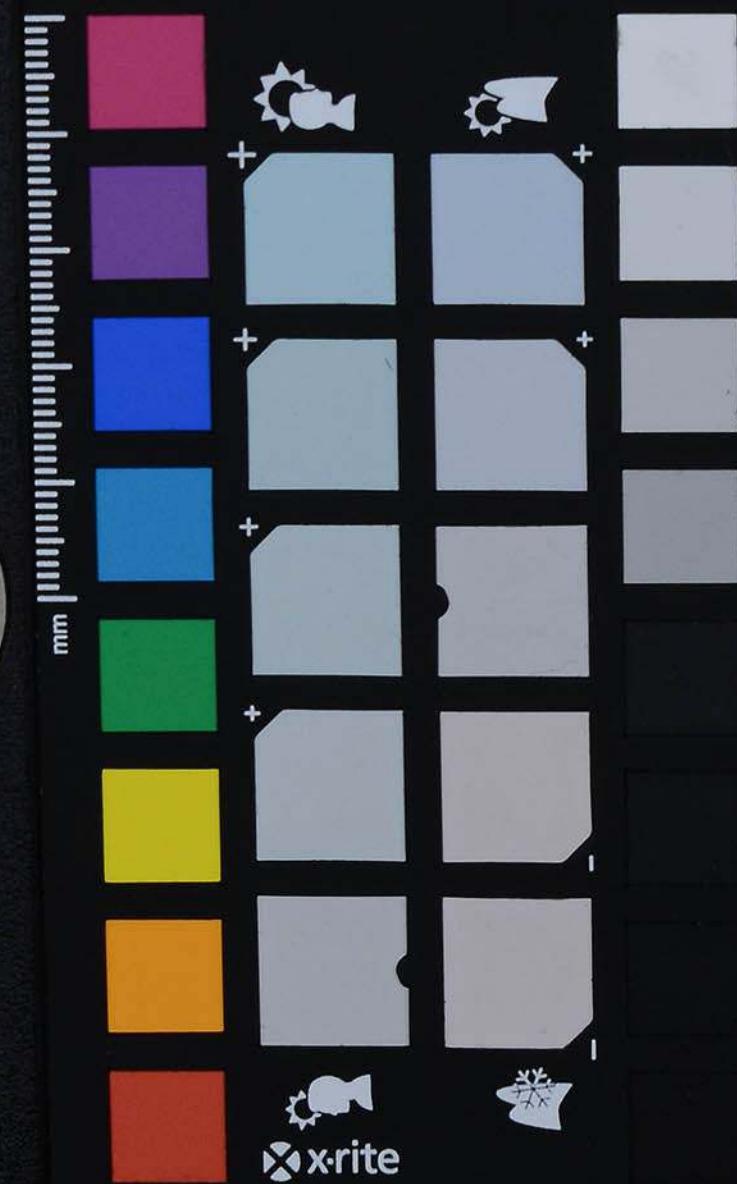
III

R

98

à d'autres hommes par les seuls principes d'humanité et de bienfesance , seraient fort au-dessus de tous les grands de la terre ; ils tiendraient de la Divinité. Conserver et réparer est presque aussi beau que faire.

Le peuple romain se passa plus de cinq cents ans



MSCCPPPE0613

la seule qu'on n'eut point. On objectera qu'ils eussent pu empoisonner les impies ; mais cela même eût été avantageux à l'Eglise. Luther n'eût peut-être jamais enlevé la moitié de l'Europe catholique à notre saint père le pape : car à la première fièvre continue qu'aurait eue l'augustin Luther, un dominicain aurait pu lui donner des pilules. Vouz me



MSCCPPCC0613